


FI
ITIAM
John Quincy Adams.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

COURS D'ÉTUDE
POUR L'INSTRUCTION
DU PRINCE DE PARME,
AUJOURD'HUI
S. A. R. L'INFANT
D. FERDINAND,
DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME PREMIER.

GRAMMAIRE.



A PARME,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

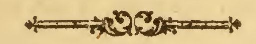
C

Other ed.,

16 v.
(26566)
Hon. Charles F. Adams
July 2, 1891.



TABLE DES MATIERES.



GRAMMAIRE.

Objet de cet ouvrage.

Pag. 1.

Écrivains qui ont porté la lumiere dans les livres élémentaires. C'eſt dans l'analyſe de la penſée qu'il faut chercher les principes du langage. De l'analyſe du diſcours. *Premiere partie de cette grammaire.* Des éléments du diſcours. *Seconde partie. Pourquoi on a banni de cette grammaire tous les termes techniques dont on a pu ſe paſſer.*

PREMIERE PARTIE.

De l'analyse du discours.

CHAPITRE I.

Du langage d'action.

Pag. 5.

Des signes du langage d'action. Le langage d'action est une suite de la conformation des organes. Quoiqu'il soit naturel, on a besoin de l'apprendre. En nous donnant des signes naturels, l'auteur de la nature nous a mis sur la voie pour en imaginer d'artificiels. Il ne faut pas confondre les signes artificiels avec les signes arbitraires. Avec quel art on imagine des signes artificiels. Langage d'action des pantomimes. Deux sortes de langage d'action. Avec le langage d'action chaque pensée s'exprime tout à la fois & sans succession. Ce langage des idées simultanées est seul naturel. Les idées simultanées dans celui qui parle, deviennent successives dans ceux qui l'écoutent. Les idées successives dans ceux qui écoutent, sont encore chacune des pensées composées. Le langage d'action a l'avantage de la rapidité. Comment l'art peut

en faire une méthode analytique. Pourquoi on a commencé, dans cette grammaire, par observer le langage d'action. A quoi se reduisent tous les principes des langues.

CHAPITRE II.

Considérations générales sur la formation des langues & sur leurs progrès.

Pag. 18.

L'homme est conformé pour parler le langage des sons articulés. Les mots n'ont pas été choisis arbitrairement. C'est une erreur de croire que les noms de la langue primitive exprimoient la nature des choses. En formant les langues nous n'avons fait qu'obéir à notre maniere de voir & de sentir. Comment les langues, en proportion avec nos idées, forment un systême qui est calqué sur celui de nos connoissances. Quelles langues sont plus parfaites. Comment il s'établit une proportion entre les besoins, les connoissances & les langues. Toutes les langues portent sur les mêmes fondements. En quoi les langues différent. Comment elles se perfectionnent. Connoissances préliminaires à l'analyse du discours.

CHAPITRE III.

En quoi consiste l'art d'analyser nos pensées.

Pag. 33.

Comment l'œil analyse, & nous fait remarquer dans une sensation confuse, plusieurs sensations distinctes. L'analyse des idées de l'entendement se fait de la même maniere. A quoi se réduit l'art de décomposer la pensée. Nous avons jugé & raisonné, avant de pouvoir remarquer que nous jugions & raisonnions. Ce sont les langues qui nous fournissent le moyen de décomposer la pensée.

CHAPITRE IV.

Combien les signes artificiels sont nécessaires pour décomposer les opérations de l'ame, & nous en donner des idées distinctes.

Pag. 39.

Le jugement peut-être considéré comme une perception, ou comme une affirmation. Avec le secours des signes artificiels, les juge-

ments qui n'étoient que des perceptions, deviennent des affirmations. Comment toutes les parties d'un raisonnement, quoique simultanées dans l'esprit, se développent successivement par le moyen des signes artificiels. Tout homme a été dans l'impuissance de démêler ce qui se passe dans son esprit. Tout animal qui a des sensations, a la faculté d'appercevoir des rapports.

CHAPITRE V.

Avec quelle méthode on doit employer les signes artificiels pour se faire des idées distinctes de toute espece.

Pag. 45.

L'analyse des objets qui sont hors de nous ne peut se faire qu'avec des signes artificiels. Cette analyse est assujettie à un ordre. On découvrira cet ordre si on considére l'objet que se fait l'analyse. La nature indique cet ordre. Elle nous a donné des sens qui décomposent les objets sans aucun art de notre part. Pour les décomposer avec art, l'ordre de l'analyse doit être celui de la génération des idées. L'ordre de la génération des idées est de l'individu au genre, & du genre aux especes. Cet ordre est fon-

dé ſur la nature des choſes. La méthode, qui ſuit l'ordre de la génération des idées, eſt l'unique pour analyſer les choſes, & pour acquérir de vraies connoiſſances. Il y a deux méthodes; l'une pour parler aux perſonnes inſtruites, & l'autre pour parler aux perſonnes que l'on inſtruit. Avantage de la méthode d'inſtruction.

CHAPITRE VI.

Les langues conſidérées comme autant de méthodes analytiques.

Pag. 58.

C'eſt comme méthodes analytiques quil faut conſidérer les langues. Comment les langues ſont des méthodes analytiques plus ou moins parfaites. C'eſt à leur inſu, que les hommes, en formant les langues, ont ſuivi une méthode analytique. Cette méthode a des regles communes à toutes les langues, & des regles particulieres à chacune. Objet de la grammaire.

CHAPITRE VII.

Comment le langage d'action décompose la pensée.

Pag. 65.

Comment la pensée de celui qui parle le langage d'action, se décompose aux yeux de ceux qui l'observent. Comment il apprend à la décomposer lui même. Idées distinctes qu'offre cette décomposition.

CHAPITRE VIII.

Comment les langues, dans les commencements, analysent la pensée.

Pag. 68.

Précautions à prendre pour ne pas se perdre dans des conjectures peu vraisemblables. Les accents ont été les premiers noms. Comment les organes des sens ont été nommés. Comment les objets sensibles ont été nommés. Les langues ont été long-temps fort bornées. Elles n'étoient dans l'origine qu'un supplé-

ment au langage d'action. Comment elles ont pu faire de nouveaux progrès. Les noms des personnes. Les noms adjectifs. Les prépositions. Comment les opérations de l'entendement ont pu être nommées. Comment les hommes sont parvenus à avoir un verbe, & à prononcer des prépositions. Lorsque les hommes commencent à faire des propositions, ils ne savent pas toujours démêler toutes les idées qu'elles renferment. On a été long-temps avant de pouvoir exprimer, dans les propositions, toutes les vues de l'esprit.

CHAPITRE IX.

Comment se fait l'analyse de la pensée dans les langues formées & perfectionnées.

Pag. 83.

Pensée de Racine apportée pour exemple. Toutes les parties de cette pensée s'offroient à la fois à l'esprit de Racine. Fond de cette pensée. Les parties principales de cette pensée se distinguent dans trois alinéa. Quelque fois on renferme plusieurs pensées dans un alinéa, & on les distingue seulement par des points. Dans le discours prononcé, les repos de la voix tien-

nent lieu d'alinéa & de points. Les repos, marqués par des points, ne ſont pas tous égaux. Comment toutes les parties d'un grand ouvrage ſe développent avec la même methode que les parties d'une penſée peu compoſée. Une analyſe mal faite met du déſordre & de l'obſcurité dans le diſcours. Comment Racine dévcloppe les trois principales parties de ſa penſée. Comment il diſtingue les parties dans leſquelles il les ſubdiviſe.

CHAPITRE X.

Comment le diſcours ſe décompoſe en propoſitions principales, ſubordonnées, incidentes, en phraſes & en périodes.

Pag. 93.

Tout jugement; exprimé avec des mots, eſt une propoſition. Trois eſpeces de propoſitions. Caractere des propoſitions principales. Caractere des propoſitions ſubordonnées. Caractere des propoſitions incidentes. Les propoſitions ſubordonnées peuvent avoir deux places dans le diſcours, & les propoſitions incidentes n'en ont qu'une. Ce qu'on entend par période. *Ce qu'on entend par* phraſe. *Ellipſe on phra-*

ses elliptiques. Phrases principales qui concourent au développement d'une autre. Il y a des cas où plusieurs propositions sont, à notre choix, une période ou une phrase.

CHAPITRE XI.

Analyse de la proposition.

Pag. 102.

Toute proposition est composée de trois termes. Proposition simple. Proposition composée. Un jugement est toujours simple. Une proposition peut-être composée dans le sujet, dans l'attribut, ou dans tous deux. De quelque maniere que le sujet & l'attribut soient exprimés, une proposition est simple, si elle est l'expression d'un jugement unique.

CHAPITRE XII.

Analyse des termes de la proposition.

Pag. 107.

Idées qu'on se fait du sujet, de l'attribut

& du verbe. Nous ne donnons des noms qu'aux choses qui existent dans la nature ou dans notre esprit. Noms propres. Noms généraux. Tous ces noms sont compris sous la dénomination de substantifs. *Le sujet d'une proposition est toujours un nom substantif. En quoi le substantif & l'adjectif différent. Les adjectifs modifient en déterminant le sujet, ou en le développant. Il n'y a, en général que deux sortes d'accessoires & deux sortes d'adjectifs. Les accessoires peuvent s'exprimer par un substantif précédé d'une préposition. Différentes manieres dont le sujet d'une proposition peut-être exprimé. Différentes manieres dont on exprime l'attribut d'une proposition, lorsque cet atrribut est un substantif. Le substantif qui est attribut ne sauroit être un terme moins général que le substantif qui est sujet. Différentes manieres d'exprimer l'attribut d'une proposition lorsque cet attribut est un adjectif.*

CHAPITRE XIII.

Continuation de la même matiere, ou analyse du verbe.

Pag. 117.

Le propre du verbe est d'exprimer la coexis-

tence de l'attribut avec le sujet. Les éléments du discours se réduisent à quatre especes de mots. Verbes adjectifs. Verbes substantifs. Il ne faut pas confondre le verbe substantif avec le verbe être, *pris dans le sens* d'exister. *Les verbes expriment avec différents rapports. Le rapport du verbe à l'objet est marqué par la place. Les autres rapports se marquent par des prépositions. Les ellipses sont fréquentes dans toutes les langues. De tous les accessoires du verbe, les uns appartiennent au verbe substantif* être, *les autres appartiennent plus particuliérement aux adjectifs dont on a fait des verbes. Le discours réduit à ses vrais éléments.*

CHAPITRE XIV.

De quelques expressions qu'on a mises parmi les éléments du discours, & qui, simples en apparence, sont, dans le vrai, des expressions composées équivalentes à plusieurs éléments.

Pag. 127.

Mots qui ne doivent pas être mis parmi les éléments du discours. L'adverbe. Le pronom. La conjonction.

GRAM-

GRAMMAIRE.

SECONDE PARTIE.

Des éléments du diſcours.

Pag. 132.

Principes qui ont été prouvés dans la premiere partie de cet ouvrage. Objet de la ſeconde partie.

CHAPITRE I.

Des noms ſubſtantifs.

Pag. 134.

Ce que l'on entend par le mot ſubſtance. Subſtantif *vient de* ſubſtance. *Il ſe dit proprement des noms de ſubſtance. Il ſe dit par extenſion des noms de qualites. Deux ſortes de ſubſtantifs. Les ſubſtantifs, plus ou moins généraux, ſont différentes claſſes des objets,*

Fondement de la distinction des classes. En multipliant trop les classes on confondroit tout. Regle à suivre pour éviter cet inconvénient.

CHAPITRE II.

Des adjectifs.

Pag. 142.

Quelle est la nature des noms adjectifs qui dévéloppent ou qui expliquent une idée. Quelle est la nature des adjectifs qui déterminent une idée. Adjectifs absolus & adjectifs relatifs. Dans notre esprit, toutes les qualités des choses sont relatives. Il n'y a point de regle générale pour la formation des substantifs, & des adjectifs. Il y a des adjectifs qu'on emploie comme substantifs; & il y a des substantifs qu'on emploie adjectivement.

CHAPITRE III.

Des nombres.

Pag. 147.

Nombre singulier: nombre pluriel. Les

noms propres n'ont point de nombre pluriel. Ni les noms de métaux. Autres noms qui n'ont pas les deux nombres. Marque du nombre pluriel. Il y a des langues qui ont un duel. L'adjectif se met au même nombre que le substantif.

CHAPITRE IV.

Des genres.

Pag. 150.

Etymologie du mot genre. Fondement de la distinction des noms en deux genres. Comment on a souvent oublié ce qui a servi de fondement à la distinction des deux genres. Comment les deux genres ont été distingués par la terminaison des noms. Terminaison masculine, terminaison féminine. Les noms substantifs ne sont en général que d'un genre. Quelques uns sont des deux. Les adjectifs sont toujours des deux genres. Marque du genre féminin dans les adjectifs. Variations qu'on remarque dans la terminaison féminine. Des avantages des genres.

CHAPITRE V.

Obſervations ſur la maniere dont on accorde, en genre & en nombre, les adjectifs avec les ſubſtantifs.

Pag. 157.

Adjectif qu'ont met au ſingulier, quoiqu'il ſe rapporte à deux ſubſtantifs. Adjectifs qu'on met au pluriel, quoiqu'il paroiſſe devoir ſe rapporter à un ſubſtantif ſingulier. Les adjectifs n'ont point de genres, lorſqu'ils ſe rapportent à des ſubſtantifs de genre différents. Ils n'ont point de genre, lorſqu'ils ſe rapportent à une idée qui n'a point de nom.

CHAPITRE VI.

Du verbe.

Pag. 160.

Etymologie du mot verbe. *Les obſervations que nous avons à faire ſur les verbes ſont communes aux verbes ſubſtantifs & aux verbes adjectifs. On diſtingue dans les verbes les perſonnes. Les temps. Les modes.*

CHAPITRE VII.

Des noms des personnes considérés comme sujets d'une proposition.

Pag. 163.

Noms de la premiere & de la seconde personne. Usage de tu & vous. *Les noms de la premiere & de la seconde personne sont de vrais substantifs. Les noms de la troisieme personne sont différents suivant les genres. Origine de* il, elle ; *ce sont de vrais adjectifs. Pourquoi on les a pris pour des noms mis à la place d'un autre.* On *ainsi que* l'on, *nom de la troisieme personne, est un substantif. Usage que l'on doit faire d'*on *& l'*on.

CHAPITRE VIII.

Des temps.

Pag. 167.

Chaque forme du verbe ajoute quelque accessoire à l'idée principale dont il est le signe. Trois époques d'après lesquelles on détermine

le présent, le passé & le futur. Les époques auxquelles se rapportent les formes du passé, pourront être déterminées ou indéterminées. Il en est de même des époques, auxquelles se rapportent les formes du futur. Il n'y a qu'un présent dans les verbes. Il y a dans les verbes des passés plus ou moins passés & des futurs plus ou moins futurs. Différentes especes du passé. Formes de passé que quelques grammairiens proposent, & que l'usage n'autorise pas. Différentes especes de futur. Formes de futurs que quelques grammairiens proposent, & qu'on ne peut pas admettre.

CHAPITRE IX.

Des modes.

Pag. 178.

Mode indicatif. Impératif. Mode conditionnel. Subjonctif. L'infinitif est un nom substantif. Les participes sont des adjectifs. L'infinitif avoir *joint à un participe est comme un substantif.*

CHAPITRE X.

Des conjugaiſons.

Pag. 190.

Comment on a diſtingué quatre conjugaiſons. En conſidérant les verbes par rapport aux conjugaiſons, on en diſtingue de trois eſpeces. Verbes auxiliaires. La diſtinction des verbes actifs, paſſifs & neutres ne doit pas être admiſe dans notre langue. Ni celle des verbes réfléchis, réciproques & imperſonnels. Fauſſes dénominations qu'on a données aux temps des verbes. Moyen d'y ſuppléer.

CHAPITRE XI.

Des formes compoſées avec les auxiliaires, *être* ou *avoir*.

Pag. 199.

Le verbe être *entre dans les formes compoſées qui expriment l'état du ſujet, & le verbe* avoir *entre dans les formes compoſées qui expriment l'action. Exception à cette regle. Con-*

CHAPITRE XIV.

De l'article.

Pag. 218.

Ecrivains qui ont les premiers connu la nature de l'article. On nomme article l'adjectif le, la. *Changement qui arrive à l'article. L'article est un adjectif qui détermine un nom, soit par ce qu'il le fait prendre dans toute son étendue, soit par ce qu'il concourt à le restraindre. L'article se supprime lorsque les noms sont déterminés par d'autres adjectifs qui les précédent. Il ne se supprime pas lorsque le substantif, ne fait qu'une seule idée avec l'adjectif qui le précéde. Proverbe où il est supprimé. Quand l'article se met devant les noms proprès il faut de deux choses l'une, ou qu'ils soient employés comme noms généraux, ou qu'il y ait ellipse. L'article avec les noms des métaux. Usage de l'article devant les noms de ville, de royaume, de provinces. Usage de l'article avec les noms des quatre parties de la terre. Avec les noms de quelques royaumes. Avec les noms des astres. Avec les noms de riviere & de mer. L'article modifie toujours un substantif. Dans quel cas on répété l'article devant plusieurs adjectifs.*

Regle générale pour l'usage de l'article. L'article n'est pas absolument nécessaire.

CHAPITRE XV.

Des pronoms.

Pag. 231.

Comment les adjectifs il, elle, le, la, *sont devenus des pronoms. Quelle est l'expression des pronoms.* Y & en *doivent être mis parmi les pronoms.* On *ou* l'on *n'est pas un pronom. Les termes figurés ne sont pas des pronoms.*

CHAPITRE XVI.

De l'emploi des noms des personnes.

Pag. 234.

Comment on emploie les noms de la premiere personne. Comment on emploie les noms de la seconde personne. Emploi des noms de la troisieme personne, il, le, la & elle, *lorsque celui-ci est sujet d'une proposition. Ces*

pronoms doivent éveiller la même idée que les noms dont ils prennent la place. Il, *a toujours la même acception, même avec les verbes qui n'ont ni premiere ni seconde personne. Emploi de* lui, d'eux & d'elle *lorsque celui-ci est précédé d'une préposition. Quelle est dans le discours la place du pronom* eux. *Quelle est la place de* lui. *Quelle est la place de* leur. *Emploi de* se *& de* soi. Lui & elle *employés pour* se & soi. *Emploi du pronom* y. *Du pronom* en. D'on & l'on. *Quand une femme doit dire,* je le suis *ou* je la suis. *Autre question sur le pronom* le.

CHAPITRE XVII.

Des adjectifs possessifs.

Pag. 246.

Ce qu'on entend par adjectifs possessifs. Les uns s'emploient sans article, les autres avec l'article. Mon, ton, son, *s'employent quelquefois avec les noms féminins. Quand on supprime ces adjectifs. Les adjectifs possessifs de la troisieme personne ne s'employent pas indifféremment pour les personnes & pour les choses. Regle à ce sujet. En quoi différe ce* tableau

a ſes beautés, de ce tableau a des beautés. *Difficulté ſur les adjectifs* ſes & leurs.

CHAPITRE XVIII.

Des adjectifs démonſtratifs.

Pag. 254.

Ce qu'on entend par adjectifs démonſtratifs. *De ce nombre ſont* ci & là. Ci & là *ajoutés à* ce. Ce *avec le verbe être. Celui, celle.* Celui-ci, celui là.

CHAPITRE XIX.

Des adjectifs conjonctifs.

Pag. 258.

Quelle eſt la nature des ajdectifs conjonctifs qui, lequel, *&c. Souvent les adjectifs conjonctifs déterminent des noms qui n'ont point été exprimés. Des adjectifs* quoi & où. *Des adjectifs* quel & quelle.

CHAPITRE XX.

De l'emploi des adjectifs conjonctifs.

Pag. 263.

Les adjectifs conjonctifs ne peuvent se rapporter qu'à des noms pris déterminément. Tous les conjonctifs se disent ils - indifféremment des personnes & des choses ? Distinction à faire à ce sujet. Quelle conjonction on doit préférer pour exprimer le sujet de la proposition incidente. Pour exprimer l'objet du verbe. Pour exprimer le rapport qui seroit indiqué par la préposition de. *Quel conjonctif on doit employer avec la préposition* à. *Emploi du conjonctif* quoi *avec les prépositions* à *ou* de. Que *employé pour* à qui *& pour* dont. Où *&* d'où *ne se disent que des choses. Emploi des conjonctifs avec tout autre préposition qu'*à *&* de. *Il n'est pas nécessaire de s'arrêter long - temps sur les regles de grammaire. Question.*

CHAPITRE XXI.

Des participes du présent.

Pag. 271.

Les participes du présent ne sont susceptibles ni de genre ni de nombre. Comment d'adjectifs les participes du présent deviennent substantifs. Analyse de ces participes employés soit comme substantifs, soit comme adjectifs. Equivoque à laquelle ils donnent lieu, & qu'il faut éviter.

CHAPITRE XXII.

Des participes du passé.

Pag. 276.

Les participes du passé sont adjectifs, ou substantifs, suivant la maniere dont on les emploie. Quelle est la nature des participes substantifs. Comment on emploie les participes adjectifs, lorsqu'ils se construisent avec le verbe être. *Comment s'emploient les participes adjectifs, lorsqu'ils sont suivis d'un verbe ou d'un*

adjectif. Premierement lorsqu'ils sont suivis d'un verbe. En second lieu, lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif.

CHAPITRE XXIII.

Des conjonctions.

Pag. 287.

Différentes especes de conjonctions. De la conjonction que.

CHAPITRE XXIV.

Des adverbes.

Pag. 291.

Ce qu'on entend par adverbe. Adverbe de qualité. Adverbe de quantité. Noms qu'il ne faut pas confondre avec les adverbes.

CHAPITRE XXV.

Des interjections.

Pag. 294.

Les interjections sont des expressions équivalentes à des phrases entiéres.

CHAPITRE XXVI.

De la ſyntaxe.

Pag. 295.

Objet de la ſyntaxe. Comment ſe marquent les rapports entre les mots. Arrangement des mots dans une propoſition ſimple. Arrangement des mots dans une propoſition compoſée. Quelle eſt la place de l'objet. Place des noms des perſonnes, lorſqu'ils ſont l'objet du verbe, ou le terme. Place des adjectifs conjonctifs. Le ſujet peut quelquefois ſuivre le verbe. Les propoſitions ſubordonnées ont pluſieurs places dans le diſcours. Les moyens & les circonſtances ont différentes places dans le diſcours. Un nom précédé d'une prépoſition, s'il eſt l'acceſſoire d'un adjectif ne peut être tranſpoſé. Il peut l'être s'il eſt l'acceſſoire d'un ſubſtantif. Différence entre ſyntaxe & conſtruction.

CHAPITRE XXVII.

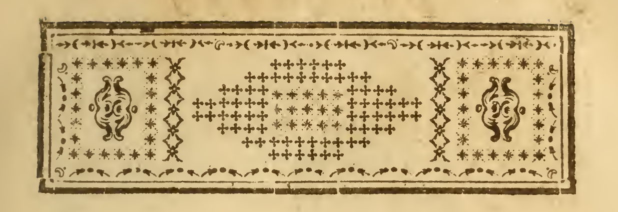
Des conſtructions.

Pag. 305.

Conſtruction directe. Conſtruction renver-

ſée on inverſion. Les conſtructions directes ou renverſées ſont également naturelles. L'ordre direct, l'ordre renverſé ne ſont point dans l'eſprit : ils ne ſont que dans le diſcours. Exemple qui fait voir un des principaux avantages de l'ordre renverſé.

FIN de la Table, *du Tom. I.*



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

La méthode que j'ai ſuivie pour l'inſtruction du Prince, paroîtra nouvelle, quoique dans le fond elle ſoit auſſi ancienne que les premieres connoiſſances humaines. Il eſt vrai qu'elle ne reſſemble pas à la maniere dont on enſeigne : mais elle eſt la maniere même dont les hommes ſe ſont conduits pour créer les arts & les ſciences. C'eſt ce dont on ſera convaincu par le plan raiſonné dont je vais rendre compte.

On ſuppoſe que les enfants ſont incapables des connoiſſances qui demandent quelques réflexions ; & on attend, pour leur donner ces connoiſſances, qu'ils aient un certain âge qu'on nomme l'âge de raiſon, & qu'on ne fixe pas. On diroit qu'il y a dans la vie un moment où la raiſon, que nous n'avions pas le moment d'auparavant, nous eſt tout-à-coup infuſe. Voyons quelle eſt la cauſe de ce préjugé.

Dans l'origine des ſociétés, il n'y avoit encore ni arts ni ſciences. Toutes les connoiſſances ſe bornoient à quelques obſervations que le beſoin avoit fait faire, & qui étoient en trop petit nombre pour qu'on ſentît la néceſſité de les diſtribuer dans différents corps.

Lorſque les obſervations en tous genres ſe furent multipliées, on eut beſoin d'y mettre de l'ordre, & c'eſt alors qu'on les diſtribua par claſſes.

On fit une collection de celles qui appartenoient à l'agriculture, une autre de celles qui concernoient l'astronomie, &c.

Pour ne rien confondre dans ces collections, on réduisit à des principes généraux les observations qu'on avoit faites. Par ce moyen toutes les connoissances se trouverent exprimées d'une maniere abrégée, & il fut facile de les parcourir en descendant des plus générales aux moins générales.

Ceux qui rédigerent ainsi les connoissances humaines, parurent avoir créé les sciences. Leur méthode étoit bonne pour eux & pour toutes les personnes qu'ils supposoient instruites. Mais il est évident qu'elle exposoit les connoissances dans un ordre contraire à celui dans lequel on les avoit acquises. Car enfin on n'avoit pas commencé par des principes généraux; on avoit commencé par des observations.

Cependant, parce que cette méthode étoit claire, qu'elle étoit même la plus ſimple pour ceux qui avoient obſervé; on jugea qu'elle devoit être encore la plus propre à l'inſtruction, & on oublia qu'on s'étoit inſtruit par une autre méthode. Au lieu donc de conduire les enfants d'obſervation en obſervation, comme des ignorants qu'on veut inſtruire, on commença avec eux, comme s'ils avoient été inſtruits, & qu'il ne reſtât plus qu'à mettre de l'ordre dans leurs connoiſſances. Ils ne purent rien comprendre aux principes généraux, parce que ces principes ſuppoſoient des obſervations qu'on ne leur avoit pas fait faire, & ce fut alors qu'on dit : *ils ne ſont pas capables de connoiſſances ; il faut attendre qu'ils aient l'âge de raiſon.* Mais il n'y a point d'âge, où l'on puiſſe comprendre les principes généraux d'une ſcience, ſi on n'a pas fait les obſervations, qui ont conduit à ces principes. L'âge de raiſon eſt donc celui

où l'on a obſervé ; &, par conſéquent, la raiſon viendra de bonne heure, ſi nous engageons les enfants à faire des obſervations.

Pour ſavoir comment nous devons nous conduire avec eux, la premiere précaution à prendre eſt de ſavoir comment nous concevons nous-mêmes les choſes que nous avons appriſes. Il faut décompoſer l'eſprit humain, c'eſt-à-dire, obſerver les opérations de l'entendement, les habitudes de l'ame & la génération de idées.

Auſſitôt que cette analyſe eſt faite, le plan d'inſtruction eſt trouvé : on ſait du moins par où on doit commencer, & il n'en faut pas davantage. On verra que la vraie & l'unique méthode eſt de conduire un éleve du connu à l'inconnu ; qu'il ſuffit, par conſéquent, de commencer par ce qu'il ſait, pour lui apprendre quelque choſe qu'il ne ſait pas encore ; & qu'en reprenant à

chaque connoiſſance qu'on lui aura donnée, on pourra le faire paſſer, ſans effort, à une connoiſſance nouvelle. Il faudra ſeulement être attentif à ne franchir aucune des idées intermédiaires : encore cette précaution deviendra-t-elle inutile, lorſque ſon eſprit plus exercé, les pourra ſuppléer.

Ce plan eſt ſimple. Il ne condamne pas le précepteur à étudier les ſciences dans les ſyſtêmes qu'on a faits. Au contraire, il faut qu'il oublie tous les ſyſtêmes, & que, paroiſſant les ignorer autant que ſon éleve, il commence avec lui, & aille avec lui d'obſervation en obſervation, comme s'ils faiſoient enſemble les mêmes découvertes. C'eſt ainſi que les peuples ſe ſont éclairés. Pourquoi donc chercher une autre méthode pour nous éclairer nous-mêmes ?

Mais, dira-t-on, les peuples ſe ſont inſtruits par des moyens bien lents, &

leur enfance a duré plusieurs siecles. Comment donc une méthode, qui semble avoir ralenti les progrès de leur esprit, pourroit-elle s'employer dans une éducation qui doit finir après peu d'années ?

Je réponds que la nature a indiqué aux premiers hommes l'unique méthode des découvertes ; puisqu'elle les a mis dans la nécessité d'observer ; & que s'ils n'ont fait d'abord que des progrès bien lents, ce n'est pas que cette méthode soit lente par elle-même, c'est que l'instrument, avec lequel ils observoient, ne leur étoit pas assez connu.

Ils se seroient servi de leur esprit, avec la même facilité qu'ils se servoient de leurs bras ; si, dès les commencements, ils avoient connu les facultés de leur entendement, aussi bien qu'ils connoissoient les facultés de leur corps. Capables de régler toutes les opéra-

tions de la penſée, ils auroient bientôt appris à lui donner de nouvelles forces. Ils auroient trouvé des méthodes, comme ils ont trouvé des leviers; & nous remarquerions en eux des progrès rapides, toutes les fois qu'ils auroient ſenti le beſoin d'employer les forces de leur eſprit, comme ils ont ſenti le beſoin d'employer les forces de leur corps.

Le progrès des connoiſſances humaines n'a donc été retardé, que parce que les hommes n'ont ni aſſez connu leur eſprit, ni aſſez ſenti le beſoin de l'exercer. Par conſéquent, pour faire uſage, dans l'éducation, de l'unique méthode à laquelle nous devons tout ce que nous avons appris, il faut d'abord faire connoître à un enfant les facultés de ſon ame, & lui faire ſentir le beſoin de s'en ſervir. Si on réuſſit à l'un & à l'autre, tout deviendra facile: car au lieu d'imaginer autant de principes, autant de regles,

autant de méthodes, qu'on en diſtingue dans les arts & dans les ſciences, on n'aura plus qu'à obſerver avec lui.

Ce projet n'eſt pas impoſſible à exécuter. Car ſi les facultés de l'entendement ſont les mêmes dans un enfant que dans un homme fait, pourquoi ſeroit-il incapable de les obſerver ? Il eſt vrai qu'il les a exercées ſur moins d'objets : mais enfin il les a exercées, & ſouvent avec ſuccès. Pourquoi donc ne pourroit-on pas lui faire remarquer ce qui s'eſt paſſé en lui, lorſqu'il a fait des jugements & des raiſonnements, loſqu'il a eu des deſirs, lorſqu'il a contracté des habitudes ? Pourquoi ne pourroit-on pas lui faire remarquer les occaſions, où il a bien conduit ſes facultés, celles où il les a mal conduites, & lui apprendre, par ſa propre expérience, à les conduire toujours mieux ? Quand on lui aura fait faire ces premieres obſervations, il en exercera ſes facultés avec plus de connoiſſance :

dès-lors il ſera plus curieux de les exercer, & en les exerçant davantage, il ſe fera inſenſiblement une habitude de cet exercice.

Or dès qu'un enfant connoîtra l'uſage des facultés de ſon eſprit, il n'aura plus qu'à être bien conduit pour ſaiſir le fil des connoiſſances humaines, pour les ſuivre dans leurs progrès depuis les premieres juſqu'aux dernieres, & pour apprendre en peu d'années ce que les hommes n'ont appris qu'en pluſieurs ſiecles. Il ſuffira de lui faire faire des obſervations, lorſqu'il ſera à portée d'en faire; & lorſqu'il ne pourra pas obſerver par lui-même, il ſuffira de lui donner l'hiſtoire des obſervations qui ont été faites.

Cette méthode a pluſieurs avantages. Elle débarraſſe nos études d'une multitude de ſuperfluités, qui nous arrêtent ſans nous inſtruire. Elle proſcrit ces ſciences vaines, qui ne s'oc-

cupent que de mots ou de notions vagues ; & qu'on appelle *ſciences premieres* ou *élémentaires*, comme s'il falloit perdre du temps à ne rien apprendre, pour ſe préparer à étudier un jour avec fruit. Elle écarte les dégoûts qu'un enfant ne peut manquer d'éprouver, lorſque rencontrant, dès les commencements, des obſtacles qu'il ne peut vaincre, & condamné à charger ſa mémoire de mots qu'il n'entend pas, il eſt puni pour n'avoir pas retenu ce qu'il n'a pas compris, ou pour n'avoir pas appris ce qu'il n'a pas ſenti la néceſſité d'apprendre. Elle l'éclaire au contraire & promptement, parce que, dès la premiere leçon, elle le conduit de ce qu'il ſait, à ce qu'il ne ſavoit pas. Elle excite ſa curioſité, parce qu'il juge, aux connoiſſances qu'il acquiert, de la facilité d'en acquérir d'autres ; & que ſon amour propre, flatté de ſes premiers progrès, lui fait deſirer d'en faire encore. Elle l'inſtruit preſque ſans efforts de ſa part,

parce qu'au lieu d'étaler des principes, elle réduit les ſciences à l'hiſtoire des obſervations, des expériences & des découvertes. Enfin, comme elle ne varie jamais, & qu'elle eſt la même dans chaque étude, elle lui devient tous les jours plus familiere : plus il s'inſtruit, plus il a de facilité à s'inſtruire ; & ſi le temps de ſon éducation a été trop court, il peut, ſans ſecours & par lui-même, acquérir ſeul les connoiſſances qu'on ne lui a pas données.

Je conviens que l'éducation, qui ne cultive que la mémoire, peut faire des prodiges, & qu'elle en a fait. Mais ces prodiges ne durent que le temps de l'enfance. D'ailleurs ce n'eſt pas ſur les enfants qui ſont nés avec d'heureuſes diſpoſitions, que cette méthode a plus de ſuccès. Ils ont au contraire un éloignement naturel pour des études, où la réflexion n'a point de part, & où la mémoire ne ſe remplit que de

mots. Auſſi montrent-ils peu de talents, & ſi par la ſuite ils ſe diſtinguent, c'eſt qu'ils ont eux-mêmes recommencé leur éducation. Mais combien d'inutilités ont-ils à oublier! combien de préjugés à détruire! combien d'idées fauſſes à corriger! quel travail pour ſe débarraſſer des entraves, où l'on a tenu les facultés de leur ame! & quels obſtacles au développement & au progrès de leur raiſon!

Ce n'eſt pas qu'on doive négliger la mémoire: mais ſi l'éducation, qui ſe borneroit à la cultiver, eſt d'autant plus mauvaiſe, qu'elle ne cultiveroit en effet que cette faculté: celle qui paroîtroit la négliger, l'exerceroit encore aſſez, lors même qu'elle s'occuperoit uniquement de la réflexion. Celui qui a beaucoup réfléchi, a beaucoup retenu. Si quelque choſe lui échappe, il le peut retrouver; parce que les réflexions, qui lui ſont devenues familieres, tiennent les unes aux autres,

& peuvent toujours le reconduire où elles l'ont déja conduit. Celui au contraire, qui ne ſait que par cœur, ne ſait rien en quelque ſorte ; & ce qu'il a oublié, il ne le retrouve plus, ou du moins il ne peut s'aſſurer de le retrouver.

C'eſt donc à la réflexion à préparer les matériaux de nos connoiſſances, à les mettre en ordre dans la mémoire, à en regler toutes les proportions ; & celui qui n'a pas appris à réfléchir, n'eſt pas inſtruit, ou il l'eſt mal ; ce qui eſt pire encore.

Cependant on ſe récrie & on admire, lorſqu'un enfant récite ſans intelligence de longs morceaux d'hiſtoire, ou qu'il parle pluſieurs langues, ſans ſavoir encore ce qu'il dit dans aucune. Ce ne ſont pas là des connoiſſances ; on eſt forcé d'en convenir : mais on croit que l'enfance n'eſt pas capable de meilleures études. On ju-

ge donc que pour ne pas perdre un temps ſi précieux, il faut ſe hâter de remplir la mémoire de quelque maniere que ce ſoit; & on ſe flatte qu'il reſtera toujours quelque choſe, parce qu'il reſtera toujours des mots: comme ſi des idées ne reſteroient pas plus ſûrement, & qu'il n'y en eût pas, pour tout âge, à la portée de l'eſprit.

On demandera peut-être quel terme on doit ſe propoſer dans l'inſtruction d'un enfant. Je réponds que, s'il ne faut pas négliger de l'inſtruire, on ne doit pas non plus ſe propoſer de le rendre profond dans toutes les choſes qu'on lui enſeigne. Ce projet ſeroit chimérique ou même nuiſible. Son âge n'étant pas capable d'une application aſſez ſoutenue pour ſuivre les ſciences dans leurs derniers développements, il ſuffira de lui en ouvrir l'entrée, & d'aſſurer ſes premiers pas, en écartant tous les embarras. Son éducation ſera achevée, lorſqu'il aura de bons élé-

ments ſur les choſes qu'il eſt de ſon état de ſavoir. S'il a des talents, il avancera dans la ſuite de lui-même, & il avancera rapidement. S'il en a, dis-je: car les talents ne ſe donnent pas.

Il ne s'agit donc pas de donner à un enfant toutes les connoiſſances, qui lui ſerviront un jour ; il ſuffit de lui donner les moyens de les acquérir. Il importe peu qu'il exerce ſon eſprit ſur une choſe juſqu'à ce qu'il l'ait approfondie, ou ſur pluſieurs ſans en approfondir aucune : c'eſt aſſez qu'il l'exerce, qu'il ſe plaiſe à l'exercer, & qu'il ſe faſſe toujours des idées juſtes. En un mot, il s'agit de lui apprendre à penſer.

Pour lui donner de pareilles leçons, il faut ſavoir comment nous penſons nous mêmes.

L'ame penſe par habitude ou par réflexion. Elle penſe par habitude, lorſ-

lorſqu'elle juge d'après une maniere de juger, qui lui eſt devenue familiere; & ſes jugements ſont alors ſi prompts, qu'elle eſt incapable de remarquer dans le moment tous les motifs qui la déterminent, & toutes les idées qui s'offrent à elle. C'eſt ainſi, par exemple, que nous jugeons, au premier coup d'œil, de la beauté d'un tableau.

L'ame penſe par réflexion, toutes les fois qu'elle obſerve des objets qui ſont nouveaux pour elle. Alors elle conduit les opérations de ſon entendement avec une lenteur, qui lui permet de remarquer ſucceſſivement les idées qu'elle ſe fait, & les jugements qu'elle porte. C'eſt ainſi que nous étudions les arts & les ſciences.

Au premier moment qu'un peintre ſe récrie à la vue d'un tableau, il ne démêle pas encore tous les jugements, qui déterminent ſon admiration. C'eſt qu'ils s'offrent à lui tous à la fois; &

qu'il ne peut les démêler, qu'autant qu'il les prononce les uns après les autres.

Il y a donc cette différence entre juger par habitude & juger par réflexion; que dans le premier cas, les jugements ne ſe remarquent pas, parce qu'ils ſe font tous enſemble; & que dans le ſecond, ils ſe remarquent, parce qu'ils ſe ſuccedent.

Toutes les habitudes du corps ont pour principe des jugements d'habitude. Quand j'évite une pierre, dont je ſuis menacé, c'eſt que je juge de ſa direction, du mal qu'elle me fera, ſi elle me frappe, & du mouvement que je dois faire pour l'éviter. Tous ces jugements ſe font en moi, & ſi je ne les remarque pas, c'eſt qu'ils ſe font tous au même inſtant.

Ces habitudes veillent à notre conſervation: elles ſont un ſecours prompt.

Il eſt évident que la réflexion ſeroit trop lente pour nous ſecourir.

Si on ne comprend pas qu'il a fallu comparer, juger & raiſonner pour les acquérir, c'eſt que nous ne pouvons nous rappeller le temps où nous ne les avions pas. Mais jugeons de ces habitudes par celles que nous nous ſouvenons d'avoir acquiſes, & qui ont demandé de notre part une longue étude. Telle eſt, par exemple, l'habitude de lire.

Il eſt à remarquer que dans les habitudes que l'eſprit contracte, les idées ſe lient entr'elles de deux manieres. Si elles s'aſſocient pour s'offrir toujours à nous, toutes au même inſtant, nous avons de la peine à les obſerver les unes après les autres. Si, au contraire, elles ſe lient pour former des ſuites, nous les voyons ſe ſuccéder, & une ſeule ſuffit pour en rappeller ſucceſſivement pluſieurs. Ces liaiſons,

lorſqu'elles deviennent familieres, ſont autant d'habitudes, auxquelles la penſée obéit, ſans aucune réflexion de notre part.

On voit par-là que la liaiſon des idées eſt le principe de la mémoire : elle eſt, pour ainſi dire, l'unique reſſort de la penſée. C'eſt elle qui lui donne une rapidité qui nous étonne; & c'eſt par elle que l'imagination fait avec promptitude une multitude de combinaiſons.

Comme le corps paroît ſe mouvoir par inſtinct, lorſqu'il obéit à ſes mouvements d'habitude ; l'ame paroît penſer par inſpiration, lorſqu'elle obéit à ſes liaiſons d'idées. L'un & l'autre doivent à leurs habitudes toutes les graces & tous les talents dont ils ſont ſuſceptibles.

C'eſt ainſi, par exemple, que le goût ſe forme d'après les habitudes que nous avons contractées. Il n'eſt que le

résultat de plusieurs idées que nous avons liées ; & ces liaisons conservent en nous des modeles, que nous n'examinons plus, & d'après lesquels nous jugeons rapidement du beau.

Mais quoique les habitudes se soient acquises par une suite de comparaisons & de jugements, il ne s'ensuit pas que nous y ayons toujours assez réfléchi, avant de les contracter. La facilité avec laquelle nous les acquérons, ne le permettoit pas. Voilà pourquoi elles sont bonnes & mauvaises. Si elles sont le principe de toutes les graces & de tous les talents, elles sont aussi la cause de tous nos défauts & de toutes nos erreurs. Locke a remarqué que la folie vient uniquement de quelque association d'idées, c'est-à-dire, de quelques faux jugements, d'après lesquels nous nous sommes fait une habitude de juger. Ce sont de pareilles associations qui nous font un mauvais goût & un esprit faux.

D'après ces considérations, j'avois en général pour objet de faire prendre de bonnes habitudes à l'esprit du Prince, de lui donner, par conséquent, des idées de bien des especes, de l'accoutumer à les lier, & de le garantir des fausses liaisons.

Mais par où devois-je commencer? Pour m'en assurer, je considérai par où les peuples, qui se sont instruits, ont commencé eux-mêmes.

Je voyois dans l'origine des sociétés quelques loix ou des usages qui en tenoient lieu, quelques arts grossiers, quelques connoissances astronomiques, un commencement d'agriculture & un commencement de commerce. On faisoit dans chaque genre des progrès fort lents, parce que les hommes, peu recherchés dans leurs besoins, & contents des premiers moyens qui s'offroient à eux, sentoient moins la nécessité d'observer, & attendoient du hasard de nouvelles découvertes.

Or les premieres connoiſſances des peuples, qui commencent à ſortir de l'ignorance, étoient certainement à la portée d'un enfant qui avoit appris à réfléchir ſur lui-même. Le prince avoit déja obſervé le développement de ſes facultés & la génération de ſes idées; il pouvoit obſerver, avec plus de facilité encore, les ſociétés dans leur origine & dans leurs premiers progrès.

En lui faiſant faire cette étude, je lui donnois une multitude de connoiſſances, qui tenoient toutes les unes aux autres. Les liaiſons ſe trouvoient faites, & ſon eſprit pouvoit, ſans effort, ſe faire une habitude de paſſer & de repaſſer rapidement ſur toute la ſuite des idées qu'il auroit acquiſes.

Si d'un côté je lui faiſois comprendre comment les obſervations ont conduit aux découvertes, de l'autre, je lui faiſois remarquer comment, en les

négligeant, en les faiſant mal, ou en ſe hâtant trop de juger, on eſt tombé dans l'erreur; & comment on s'eſt éclairé, à meſure qu'on a mieux obſervé, & avec moins de précipitation.

Les hommes ſe ſont rarement trompés ſur les moyens de ſatisfaire aux beſoins les plus preſſants. S'ils ont jugé avant d'avoir fait aſſez d'obſervations, ou après les avoir mal faites, l'expérience les aura bientôt avertis de leurs mépriſes.

Il n'en étoit pas de même des choſes de ſpéculation. Lorſqu'ils en jugeoient mal, l'expérience ne les éclairoit pas, ou ne les éclairoit que difficilement, & ils devoient reſter dans leurs erreurs pendant des ſiecles.

Les ſociétés, obſervées dans leur origine, étoient donc une occaſion de faire remarquer au Prince, qu'il y a des études où il eſt très facile d'ac-

quérir des connoiſſances exactes ; & qu'il y en a d'autres où il eſt très difficile d'éviter l'erreur. Or, il eſt auſſi curieux qu'utile d'obſerver les aſſociations d'idées, qui, donnant aux peuples différentes manieres de penſer, différents uſages & différentes mœurs, avancent ou retardent le progrès des connoiſſances humaines, & tranſmettent quelquefois, juſqu'aux ſiecles éclairés, des reſtes de la premiere barbarie.

Un préjugé, commun à tous les hommes dans leur enfance, eſt de croire que les choſes ont toujours été comme elles ſont : car dans l'âge où nous commençons, il ſemble que nous ſoyons portés à croire que rien n'a commencé. Auſſi le Prince penſoit-il que les uſages, les coutumes & les opinions avoient toujours été les mêmes, & il n'imaginoit pas que les arts euſſent eu un commencement.

Mais plus il étoit prévenu que les choſes avoient toujours été telles qu'il

les voyoit, plus il fut curieux de savoir ce qu'elles avoient été dans leur origine & dans leurs progrès. Il s'en occupoit, lorsqu'il travailloit avec moi, & il s'en occupoit encore dans ses moments de récréation ; se faisant un amusement d'imiter l'industrie des premiers hommes, & prenant les arts naissants pour des jeux de son enfance. Ce fut alors que Mr. de Keralio lui fit commencer un petit cours d'agriculture, dans un jardin qui tenoit à l'appartement. Le Prince bêcha son champ, sema du bled, le vit croître, le vit mûrir, & le moissonna. Plus curieux de son jardin, depuis qu'on en avoit arraché les fleurs, il desira de semer d'autres grains, & il voulut voir croître des arbres de différentes especes. Il étoit alors à peu-près au même point, où se trouverent les hommes, lorsqu'ils eurent pourvu aux besoins de premiere nécessité.

Les peuples n'ont fait des recher-

ches, que parce qu'ils ont ſenti la néceſſité de s'inſtruire ; & les connoiſſances, d'abord en petit nombre parce qu'on avoit peu de beſoins, ſe ſont multipliées enſuite, à meſure que de nouveaux beſoins ont fait faire de nouvelles études.

Il devoit donc arriver un temps, où les ſociétés, aſſurées de leur ſubſiſtance, rechercheroient les choſes qui pouvoient contribuer aux commodités & aux agréments de la vie. Ce fut alors que commencerent les beaux-arts, & le goût commença avec eux.

Le goût ſe perfectionna, parce qu'on raiſonna ſur les choſes, qui en ſont l'objet, comme on avoit raiſonné ſur les choſes de premiere néceſſité. A meſure qu'on ſe crut plus capable de raiſonner, on appliqua le raiſonnement à de nouvelles études. Peu-à-peu on raiſonna ſur tout: les eſprits, toujours plus avides de connoiſſances, ſe porterent à des recherches de pure

ſpéculation; & on eut des philoſophes, comme on avoit des poëtes.

Tel eſt donc l'ordre des études, dans leſquelles les peuples ont été engagés par leurs beſoins : ils ont commencé par des obſervations ſur les choſes de premiere néceſſité, ils ont enſuite recherché les choſes de goût, & ils ont fini par raiſonner ſur les choſes de ſpéculation.

L'hiſtoire de l'eſprit humain me montroit, par conſéquent, l'ordre que je devois ſuivre moi-même dans l'inſtruction du Prince. Elle m'apprenoit qu'après l'avoir fait réfléchir ſur les commencements des ſociétés, mon premier ſoin devoit être de lui former le goût ; & qu'il falloit réſerver, pour un autre temps, les recherches qui occupent les philoſophes. Mais quelle méthode devois-je ſuivre dans ces études? L'hiſtoire de l'eſprit humain me l'apprenoit encore.

En effet, on n'avoit pas créé les arts & les ſciences, lorſque les peuples ont commencé à s'inſtruire. Il faut donc qu'un enfant s'inſtruiſe, ſans ſavoir encore qu'il y a des arts & des ſciences. Il faut qu'il refaſſe lui-même ce que les peuples ont fait : je veux dire, que c'eſt à lui à généraliſer ſes idées, à meſure qu'il en acquiert. Lorſque, de la multitude des connoiſſances qui s'accumuleront dans ſon eſprit, & de la multitude des rapports qu'il appercevra entr'elles, il verra naître les principes généraux & les regles générales ; alors on lui fera remarquer que ces principes & ces regles, auparavant inutiles à ſon inſtruction, lui deviennent néceſſaires pour mettre de l'ordre dans ſes connoiſſances. En le conduiſant d'après cette méthode, il fera lui-même différentes diſtributions des choſes qu'il aura appriſes, & il paroîtra créer à ſon tour les arts & les ſciences.

On n'a fait, par exemple, des recherches ſur l'art de parler, que lorſqu'on a pu obſerver les tours que l'uſage autoriſe : on n'a obſervé ces tours, qu'après que les grands écrivains en ont eu enrichi les langues ; & il y a eu des poëtes & des orateurs, avant qu'on imaginât de faire des grammaires, des poëtiques & des rhétoriques. Il ſeroit donc inutile & même peu raiſonnable d'enſeigner ces arts à un enfant, qui n'auroit pas encore appris de l'uſage les tours propres à ſa langue ; & qui, par conſéquent, n'étant pas capable de ſentir le beau, n'eſt certainement pas capable de juger s'il a des regles.

En conſéquence de ces réflexions, je crus que, pour former le goût du Prince, je devois lui donner des modeles du beau, & m'appliquer ſur-tout à les lui rendre familiers. Il falloit donc lui faire lire & relire les meilleurs écrivains. Je choiſis les poëtes

dramatiques. Si tous les peuples ont été ſenſibles à la poëſie, pouvois-je croire que mon éleve y ſeroit inſenſible ? Il ſe plut dans la lecture des poëtes, il apprit ſa langue, en paroiſſant moins étudier que s'amuſer.

En ſe familiaiſant avec les meilleurs écrivains, le Prince obſervoit ce qu'il avoit éprouvé dans ſes lectures ; & ſes obſervations le conduiſoient naturellement à la découverte des regles de l'art de parler. C'eſt pour le ſoutenir dans ces recherches, que je fis une *Grammaire* & un *Traité de l'Art d'Ecrire*. En compoſant ces ouvrages, mon deſſein étoit moins de lui apprendre ſa langue, que de le faire réfléchir ſur ce qu'il en ſavoit déja. Je voulois développer, d'une maniere plus diſtincte & plus étendue, les obſervations qu'il avoit faites dans ſes lectures, & par-là le confirmer dans l'habitude de juger des beautés de ſtyle.

Son goût se formoit: je crus pouvoir essayer de lui donner des connoissances philosophiques. Puisqu'il s'étoit déja exercé à faire des observations sur les facultés de son ame, sur l'origine des sociétés, & sur la langue, je ne doutai point qu'il ne fût capable d'observer avec les philosophes, & de les suivre dans leurs découvertes. Car si on conduit, de vérité en vérité, un esprit qui sait réfléchir, je ne vois pas pourquoi il y auroit des connoissances hors de sa portée.

L'ouvrage, que j'intitule *L'Art de Raisonner*, a pour objet de mettre sous les yeux du Prince une partie des découvertes des philosophes. Je ne me propose pas, comme dans une logique, d'enseigner les regles du raisonnement, en faisant raisonner sur rien; parce que je ne conçois pas de quelle utilité il est de raisonner, quand on ne pense pas à faire des découvertes, ou à s'assurer des découvertes des

des autres. Je crois donc que l'art de raiſonner n'eſt, dans le fond, que l'art de bien obſerver & de bien juger.

Le Prince connoiſſoit déja cet art. Il ne s'agiſſoit pas de lui en apprendre les regles : il ſuffiſoit de les lui faire appliquer à de nouveaux objets. Je dis plus : c'eſt qu'il ſavoit raiſonner, avant que j'arrivaſſe à Parme : car s'il n'avoit pas ſu faire un raiſonnement, j'avoue qu'il n'auroit rien appris avec moi. Qu'avois-je donc fait pour l'inſtruire ? Je l'avois engagé dans des études, auxquelles il ne ſe ſeroit pas porté de lui-même ; & je l'avois fait étudier avec moi, comme il étudioit ſeul, quand il étudioit bien.

L'art de raiſonner n'enſeigne donc pas de nouvelles regles. Nous lui devons les commencements mêmes des arts & des ſciences : mais les hommes n'ont pas toujours ſu en faire uſage. Les philoſophes qui raiſonnoient

bien ſur les choſes de goût, ont été des ſiecles avant de ſavoir raiſonner ſur les objets de leurs recherches; en ſorte que l'art d'appliquer le raiſonnement à la philoſophie, eſt un art tout nouveau.

Quoique nous commencions à connoître l'art de penſer, lorſque nous commençons à faire uſage de nos ſens; cet art néanmoins ne peut être connu dans toute ſon étendue, qu'après que les trois autres ont été portés à leur perfection. Il n'eſt qu'un dernier développement des obſervations qu'on a faites en les étudiant. Je donne ce développement dans un ouvrage qui eſt à la ſuite de l'Art de Raiſonner.

Au reſte, l'art de parler, l'art d'écrire, l'art de raiſonner & l'art de penſer ne ſont, dans le fond, qu'un ſeul & même art. En effet, quand on ſait penſer, on ſait raiſonner; & il ne reſte plus, pour bien parler & pour bien

écrire, qu'à parler comme on penſe, & a écrire comme on parle.

Si on conſidere d'ailleurs combien, ſans l'uſage des ſignes, nous ſerions bornés dans nos connoiſſances; on jugera que, ſi nous avions moins de mots, nous aurions moins d'idées, & que, par conſéquent, nous ſerions moins capables de penſer & de raiſonner. L'art de parler n'eſt donc que l'art de penſer & l'art de raiſonner, qui ſe développe à meſure que les langues ſe perfectionnent; & il devient l'art d'écrire, lorſqu'il acquiert toute l'exactitude & toute la préciſion dont il eſt ſuſceptible. Mais quoique, dans le vrai, tous ces arts ſe réduiſent à un ſeul, & qu'il ſoit même utile de les conſidérer ſous ce point de vue, afin de les ramener aux mêmes principes; il eſt cependant néceſſaire de le traiter ſéparément, quand on veut ſuivre le développement de nos facultés & le progrès de nos connoiſſances.

J'ai fait voir que tous ces arts ſe confondent dans un ſeul. Je dirai plus : c'eſt qu'ils ſe réduiſent tous à l'art de Parler.

Je ne ſaurois exprimer un jugement avec des mots, ſi, dès l'inſtant que je vais prononcer la premiere ſyllabe, je ne voyois pas déja toutes les idées, dont mon jugement eſt formé. Si elles ne s'offroient pas toutes à la fois, je ne ſaurois par où commencer, puiſque je ne ſaurois pas ce que je voudrois dire. Il en eſt de même, lorſque je raiſonne: je ne commencerois point, ou je ne finirois point un raiſonnement, ſi la ſuite des jugements qui le compoſent, n'étoit pas en même temps préſente à mon eſprit.

Ce n'eſt donc pas en parlant que je juge & que je raiſonne. J'ai déja jugé & raiſonné, & ces opérations de l'eſprit précédent néceſſairement le diſcours.

En effet, nous apprenons à parler, parce que nous apprenons à exprimer par des ſignes les idées que nous avons, & les rapports que nous appercevons entre elles. Un enfant n'apprendroit donc pas à parler, s'il n'avoit pas déja des idées, & s'il ne ſaiſiſſoit pas déja des rapports. Il juge donc & il raiſonne, avant de ſavoir un mot d'aucune langue.

Sa conduite en eſt la preuve, puiſqu'il agit en conſéquence des jugements qu'il porte. Mais parce que ſa penſée eſt l'opération d'un inſtant, qu'elle eſt ſans ſucceſſion, & qu'il n'a point de moyen pour la décompoſer; il penſe, ſans ſavoir ce qu'il fait en penſant; & penſer n'eſt pas encore un art pour lui.

Si une penſée eſt ſans ſucceſſion dans l'eſprit, elle a une ſucceſſion dans le diſcours, où elle ſe décompoſe en autant de parties, qu'elle ren-

ferme d'idées. Alors nous pouvons obſerver ce que nous faiſons en penſant, nous pouvons nous en rendre compte : nous pouvons, par conſéquent, apprendre à conduire notre réflexion. Penſer devient donc un art, & cet art eſt l'art de parler.

Pour s'en convaincre, il ſuffit de conſidérer que l'art de décompoſer nos penſées, par le moyen d'une ſuite de ſignes qui en repréſentent ſucceſſivement les parties, eſt une analyſe, qui, comme toutes les méthodes analytiques, conduit l'eſprit de découverte en découverte, ou de penſée en penſée.

Car autant la faculté de penſer eſt bornée dans celui qui n'analyſe pas ſes penſées, & qui, par conſéquent, n'obſerve pas tout ce qu'il fait en penſant; autant cette faculté doit s'étendre dans celui qui analyſe ſes penſées, & qui en obſerve juſqu'aux plus petits détails.

Un enfant, qui ne parle pas encore, eſt donc très borné à cet égard. Mais en apprenant à exprimer ſes jugements par des mots, il apprend à les analyſer, parce qu'il apprend à les obſerver partie par partie. Il apprend donc ce qu'il fait quand il juge, & il en eſt plus capable de juger. L'art de penſer n'eſt, par conſéquent, pour lui que l'art de parler; & c'eſt à cet art qu'il devra le développement de ſes facultés & le progrès de ſes connoiſſances.

Voilà pourquoi je conſidére l'art de parler comme une méthode analytique, qui nous conduit d'idée en idée, de jugement en jugement, de connoiſſance en connoiſſance; & ce ſeroit en ignorer le premier avantage, que de le regarder ſeulement comme un moyen de communiquer nos penſées.

Les langues ſont donc plus ou moins parfaites, à proportion qu'elles ſont

plus ou moins propres aux analyſes. Plus elles les facilitent, plus elles donnent de ſecours à l'eſprit. En effet, nous jugeons & nous raiſonnons avec des mots, comme nous calculons avec des chiffres; & les langues ſont pour les peuples ce qu'eſt l'algebre pour les géometres. En un mot, les langues ne ſont que des méthodes, & les méthodes ne ſont que des langues. Par conſéquent, ſi les géometres n'ont fait des progrès, qu'autant qu'ils ont perfectionné leurs méthodes; l'eſprit d'un peuple ne fera des progrès, qu'autant qu'il perfectionnera ſa langue: & comme l'imperfection des méthodes met des bornes à l'art de calcùler, l'imperfection du langage met des bornes à l'art de penſer. Un peuple n'a donc pas le même goût, la même intelligence, la même étendue d'eſprit dans tous les temps, par la même raiſon, que les géometres de tous les ſiecles n'ont pas été capables de réſoudre les mêmes problêmes. On voit par-là que

l'art d'écrire, l'art de raisonner & l'art de penser se réduisent à l'art de parler; comme toute la géométrie se réduit à l'art de calculer avec méthode.

Dès que toutes les études que le Prince avoit faites jusqu'alors, n'étoient, dans le fond, qu'un seul & même art; il est évident qu'elles concouroient ensemble à le familiariser avec les mêmes idées, & par conséquent à faire prendre les mêmes habitudes à son esprit. L'une ne faisoit pas diversion à l'autre : toutes tendoient au même but, c'est-à-dire, à lui apprendre à penser.

Si nous recherchons, dans nos palais, la grandeur & la magnificence, nous nous contentons de trouver des commodités dans nos maisons, & lorsque nous ne pouvons bâtir, que pour avoir un abri, nous ne bâtissons que des chaumieres.

Voilà l'image des différences, qui doivent ſe trouver dans l'éducation des citoyens. Puiſqu'ils ne ſont pas faits pour contribuer tous de la même maniere aux avantages de la ſociété; il eſt évident que l'inſtruction doit varier, comme l'état auquel on les deſtine. Il ſuffit aux dernieres claſſes de ſavoir ſubſiſter de leur travail : mais les connoiſſances deviennent néceſſaires, à meſure que les conditions s'élevent.

La difficulté eſt d'y préparer les eſprits, comme le plus difficile eſt quelquefois de diſpoſer les lieux où l'on veut bâtir. Il y a des ſituations ingrates : il y a tel ſol, où l'on ne peut qu'à grands frais aſſeoir des fondements : on pourroit même s'y tromper, & le bâtiment s'écrouleroit de toutes parts. Cependant un Prince, deſtiné à commander, devroit s'élever au milieu de ſon peuple, comme un palais régulier & ſolide s'éleve au milieu des campagnes, dont il eſt l'ornement.

Toutes les études, que j'avois fait faire au Prince, ſe bornoient à l'art de parler, conſidéré comme l'art qui apprend à penſer. Elles avoient formé ſon eſprit, & elles le préparoient à d'autres connoiſſances. Ce fut alors que je lui fis étudier l'Hiſtoire.

Je conſidere l'hiſtoire comme un recueil d'obſervations, qui offre, aux citoyens de toutes les claſſes, des vérités rélatives à eux. Si nous ſavons y puiſer les choſes à notre uſage, nous nous éclairons par l'expérience des ſiecles paſſés. Il ne s'agit donc pas de ramaſſer tous les faits, & d'en charger ſa mémoire. Il y a un choix à faire.

Un Prince doit apprendre à gouverner ſon peuple. Il faut donc qu'il s'inſtruiſe, en obſervant ce que ceux qui ont gouverné, ont fait de bien, & ce qu'ils ont fait de mal. Il faut qu'il reſpecte leurs vertus, qu'il ché-

riſſe leurs talents, qu'il plaigne leurs fautes, & qu'il haïſſe leurs vices. En un mot, il faut que l'hiſtoire ſoit pour lui un cours de morale & de légiſlation.

Cette étude embraſſe, par conſéquent, tout ce qui peut contribuer au bonheur ou au malheur des peuples: c'eſt-à-dire, les gouvernements, les mœurs, les opinions, les abus, les arts, les ſciences, les révolutions, leurs cauſes, les progrès de grandeur, & la décadence des empires, conſidérée dans ſon principe, dans ſon accélération & dans ſon dernier terme. Elle embraſſe, en un mot, toutes les choſes qui ont concouru à former les ſociétés civiles, à les perfectionner, à les défendre, à les corrompre, à les détruire.

Telle eſt en général la maniere dont j'ai cru devoir enviſager l'hiſtoire. Lorſque nous n'avons beſoin de connoître les faits, qu'afin de pouvoir ſuivre le

fil des événements, je me contente de les indiquer: mais je les développe avec toutes les circonſtances qui ſe ſont tranſmiſes juſqu'à nous, lorſque ce ſont des germes, où ſe préparent des révolutions qui doivent éclore avec le temps. Pour traiter ainſi l'hiſtoire, je la diviſe en une multitude de périodes, qui ſont plus ou moins longues, & qui chacune ſe terminent à une révolution. Par-là chaque morceau d'hiſtoire eſt un. Le dernier terme, auquel tout ſe rapporte, décide ſur le choix des faits, & je prépare le développement d'une période entiere, par l'expoſition que je fais, avant de la commencer. Un coup d'œil, propre à faire connoître les acteurs & le lieu de la ſcene, eſt un préliminaire que je crois néceſſaire; & je le donne, toutes les fois que je le puis. Mais il ſeroit trop long d'entrer dans les détails que ce ſujet demande. Je remarquerai ſeulement, que m'étant fait une loi d'apprendre au Prince où je veux le conduire, & comment je le con-

duis, j'indique, à chaque époque principale, l'objet que je crois devoir me proposer.

Par l'exposé que je viens de faire, on voit que le Prince se portoit à l'étude de l'Histoire avec un esprit exercé. Il connoissoit les facultés de son ame : il avoit observé les sociétés dans leur origine : son goût s'étoit formé par la lecture ; & les découvertes des philosophes avoient achevé de développer sa raison. Si la Grammaire, l'Art d'Ecrire, l'Art de Raisonner & l'Art de Penser avoient varié ses études, il retrouvoit dans toutes la même méthode & les mêmes principes, puisque tous ces arts se confondent dans un seul. Il se familiarisoit, par conséquent, avec les connoissances qu'il avoit acquises, & il lui devenoit facile d'en acquérir encore.

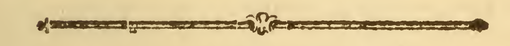




COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.



MOTIF

DES LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

Nous ne ſavons que ce que nous avons appris (*). Nous ne jugeons, par exemple, des objets au tact, que parce que nous avons ap-

(*) Je vais encore prouver que les enfants ſont capables de raiſonner. Quand on combat un préjugé, on eſt obligé de l'attaquer à pluſieurs réprifes.

pris à en juger. En effet, une grandeur n'étant déterminée, que par les rapports qu'elle a à d'autres ; s'en faire une idée, c'eſt la comparer avec d'autres qu'on obſerve, & juger qu'elle en différe plus ou moins. Avec quelque promptitude que nous acquérions de pareilles idées, il eſt donc évident, puiſqu'elles ſont relatives, que nous ne les avons acquiſes, que parce que nous avons comparé & jugé. Il en eſt de même des idées de diſtance, de figure, de peſanteur : en un mot, toutes les idées, qui nous viennent par le toucher, ſuppoſent des comparaiſons & des jugements.

A peine le toucher eſt inſtruit, qu'il devient le maître des autres ſens. C'eſt de lui que les yeux, qui n'auroient par eux-mêmes que des ſenſations de lumiere & de couleur, apprennent à juger des grandeurs, des figures & des diſtances; & ils s'inſtruiſent même ſi promptement qu'ils paroiſſent voir ſans avoir appris.

Il eſt donc démontré que la faculté de raiſonner commence, auſſitôt que nos ſens commencent à ſe développer; & que nous n'avons de bonne heure l'uſage de nos ſens, que parce que nous avons raiſonné de bonne heure.

Mais s'il faut raiſonner pour acquérir juſqu'aux premieres idées qui nous ſont tranſmiſes par les ſens, il faudra ſans doute raiſonner encore pour apprendre l'art de communiquer nos penſées.

La nature a mis dans notre organiſation les premiers éléments de cet art. En nous formant ſur le même modele, elle nous a donné des organes, qui font voir les mêmes actions, lorſque nous éprouvons les mêmes ſentiments : ces actions deviennent donc naturellement l'expreſſion des ſentiments que nous éprouvons; & il ne reſte plus qu'à les obſerver, pour ju-

ger des ſentiments, que les autres éprouvent.

Or, avant d'avoir appris à parler, un enfant a déja quelque connoiſſance de ce langage d'action. Il a donc obſervé ce qui ſe paſſe dans ſes organes, il a donc obſervé quelque choſe de ſemblable dans les organes des autres. Il peut s'y tromper ou plutôt il s'y trompe ſouvent : mais ſes erreurs mêmes prouvent qu'il a obſervé, qu'il a comparé, qu'il a jugé.

Ses beſoins ſont le motif qui le détermine à obſerver. C'eſt pourquoi il apprend bientôt à faire connoître ſes deſirs & ſes craintes, à s'aſſurer des diſpoſitions où l'on eſt à ſon égard, & à ſe procurer les ſecours qui lui ſont néceſſaires.

La verſion interlinéaire, imaginée par Mr. du Marſais, eſt ſans doute la meilleure méthode pour enſeigner une

langue. Or c'est précisément la méthode que suit un enfant, qui apprend la langue de ses peres. Qu'en effet on prononce le nom d'une chose, lorsqu'il montre par ses mouvements qu'il la desire ; il jugera aussitôt que ce nom est le signe de la chose même, & il conclura qu'il le peut substituer à son geste. Son action devient donc en quelque sorte la version interlinéaire des mots qu'il entend : elle est la traduction de la langue qu'on lui enseigne.

Qu'on dise à un enfant, *on vous punira, si vous n'êtes pas sage* ; il pourra répondre, *mais si je le suis, on me récompensera* ; jugeant que puisque de *punir* on fait *punira*, on doit faire de *récompenser*, *récompensera.*

Nous voyons que les enfants commencent de bonne heure a saisir les analogies du langage. S'ils s'y trompent quelquefois, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont raisonné : mais l'usage

n'eſt pas toujours auſſi conſéquent qu'ils le ſont. Souvent même nous ne pouvons refuſer d'applaudir à leur eſprit, lors-même qu'ils font des fautes: c'eſt que ces fautes mêmes ſuppoſent des raiſonnements dont nous ne les jugions pas capables. Malgré ces expériences, qui devroient nous ouvrir les yeux, nous nous obſtinons à juger qu'ils ne ſont pas encore dans un âge à pouvoir raiſonner. Nous nous aveuglons au point de ne pas appercevoir un raiſonnement, parce qu'il n'eſt pas dévéloppé avec tous les termes, dont nous nous ſervons à cet effet. Cependant le raiſonnement eſt tout fait dans l'eſprit, avant qu'il ſoit énoncé. L'expreſſion ne le fait pas, elle le ſuppoſe; & on ne l'exprimeroit pas, ſi on ne l'avoit pas déja fait. Il y a donc eu un raiſonnement dans l'eſprit d'un enfant, toutes les fois que nous y remarquons une idée qu'il n'a pu acquérir qu'en raiſonnant.

Mais, demandera-t-on, lorſqu'un enfant dit, de *punir* on fait *punira:* donc de *récompenſer* on doit faire *récompenſera*, eſt-ce là raiſonner? Je réponds que toute l'eſſence du raiſonnement conſiſte dans cette conſéquence, que nous exprimons par un *donc*.

En effet, quand Newton, obſervant les corps qui ſont ſur la ſurface de notre globe, dit: ils peſent vers le centre de la terre, donc la Lune peſe vers ce même centre; la Lune peſe vers le centre de la terre, donc les ſatellites peſent vers le centre de leur planete principale; les ſatellites peſent vers le centre de leur planete principale, donc toutes les planetes peſent vers le centre du Soleil: que peut-on ſuppoſer de plus dans ces raiſonnements que dans celui-ci; on dit *punira*, donc on dira *récompenſera?*

Newton, qui développoit le ſyſtême du monde, ne raiſonnoit donc pas

autrement que Newton, qui apprenoit à toucher, à voir, à parler : il ne raiſonnoit pas autrement que Newton, qui développoit ſes propres ſenſations. Tous deux obſervoient ; tous deux comparoient, tous deux jugeoient, tous deux tiroient des conſéquences. L'âge a ſeulement changé l'objet des études : mais le raiſonnement, de la part de l'eſprit, a toujours été la même opération.

Il ne faut pas confondre le raiſonnement avec les choſes ſur leſquelles on raiſonne. Il y en a ſur leſquelles il eſt difficile de raiſonner, parce qu'il eſt difficile de les bien obſerver, de s'en faire des idées préciſes, d'en bien juger, & que d'ailleurs avant de les étudier, il faudroit avoir fait d'autres études. Ce ſont-là des choſes ſur leſquelles les enfants ne peuvent pas raiſonner encore : faut-il en conclure qu'ils ne raiſonnent pas ſur d'autres ?

Non-ſeulement ils raiſonnent; mais, guidés par la Nature, ils ſe conduiſent mieux, que les philoſophes ne ſe conduiſent communément : la méthode qu'ils ſuivent, eſt cette méthode que nous nous faiſons gloire d'avoir trouvée, & que nous n'avons trouvée qu'après bien des ſiecles ; car ils vont du connu à l'inconnu, obſervant, jugeant d'après leurs obſervations, & montrant une ſagacité qui ſurmonte juſqu'aux obſtacles que nous mettons au développement de leur raiſon. Ils ont déja fait de grands progrès, lorſqu'ils commencent à parler : ils en feroient ſans doute encore, ſi, lorſque nous entreprenons de cultiver leur eſprit, nous commencions par leur faire remarquer comment ils ſe ſont inſtruits tout ſeuls ; & ſi, après leur avoir fait ſentir que la méthode qui leur a donné des connoiſſances, peut leur en donner encore, nous les conduiſions d'obſervation en obſervation, de jugement en jugement, de

conſéquence en conſéquence. Mais parce que nous ne ſavons pas nous mettre à leur portée, nous les accuſons d'être incapables de raiſon, & cependant notre ignorance fait ſeule toute leur incapacité.

Convaincu de cette vérité, je jugeai que le Prince dont on m'avoit confié l'inſtruction, m'entendroit facilement, ſi, le faiſant réfléchir ſur les idées qui lui étoient familieres, je lui faiſois remarquer par quelle ſuite de raiſonnements il les avoit acquiſes. Cette méthode, propre à répandre la lumiere dans ſon eſprit, devoit encore réveiller ſa curioſité, puiſqu'elle lui faiſoit voir que, pour arriver à de nouvelles connoiſſances, il n'avoit qu'à ſe conduire avec moi, comme il s'étoit conduit tout ſeul. Cette ſeule conſidération ſupprimoit les difficultés, écartoit les dégoûts, & donnoit de la confiance.

Ce plan me paroiſſoit ſimple. J'avoue cependant que je n'oſois me répondre du ſuccès. Car je voyois que ce ſeroit toujours ma faute, lorſque le Prince ne m'entendroit pas; & l'expérience pouvoit ſeule m'apprendre, ſi je ſerois capable de me faire toujours entendre.

Le commencement étoit le plus difficile: il n'y avoit même de difficulté qu'à bien commencer. Par conſéquent je devois, dès le premier eſſai, juger de ma méthode & de moi. Je haſardois tout au plus de perdre quelques jours.

On conçoit que, pour exécuter mon plan, il falloit me rapprocher de mon éleve, & me mettre tout-à-fait à ſa place: il falloit être enfant, plutôt que précepteur. Je le laiſſai donc jouer, & je jouai avec lui: mais je lui faiſois remarquer tout ce qu'il faiſoit, & comment il avoit appris à le faire; & ces petites obſervations ſur ſes jeux étoient

un nouveau jeu pour lui. Il reconnut bientôt qu'il n'avoit pas toujours été capable des mouvements qu'il avoit cru jusqu'alors lui être naturels : il vit comment les habitudes se contractent : il sut comment on en peut acquérir de bonnes, & comment on peut se corriger des mauvaises.

Dès qu'il connut que le corps ne peut régler ses mouvements, qu'autant qu'il s'est fait des habitudes ; lui dire que l'esprit ne pense, qu'autant qu'il a appris à penser, & qu'il s'en est fait une habitude, c'étoit étonner & exciter sa curiosité. Car pouvoit-il soupçonner qu'il n'eût pas toujours eu les idées qu'il avoit, & qu'il n'eût pas toujours pensé comme il pensoit ? Ce paradoxe, qui attiroit son attention, faisoit diversion à ses jeux : & l'enfant, qui commencoit à jouer moins, se rapprochoit du précepteur, comme le précepteur s'étoit d'abord rapproché de l'enfant.

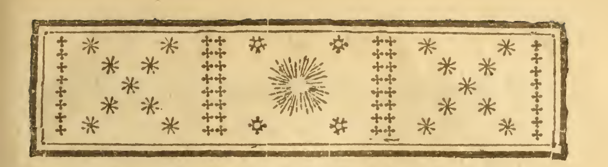
Parmi les connoiſſances qu'il avoit alors, il me fut facile d'en trouver qu'il ſe ſouvenoit de n'avoir pas toujours eues; & cette ſeule obſervation ſuffiſoit pour lui faire ſoupçonner qu'elles pouvoient toutes avoir été acquiſes. D'ailleurs, c'étoit aſſez de lui faire remarquer que ſans les ſenſations il n'auroit eu aucune idée des objets ſenſibles, & que ſans les ſens il n'auroit point eu de ſenſations: il ne reſtoit plus qu'à lui expliquer la génération de quelques-unes de ſes idées, c'eſt-à-dire, comment il les avoit faites; & auſſitôt il devoit entrevoir comment elles pouvoient etre toutes l'ouvrage de ſon eſprit.

Avant d'écrire la premiere leçon, je crus devoir la faire avec le Prince même. Je l'obſervai donc pendant quelques jours, je cauſai avec lui, je lui trouvai de l'intelligence, & j'appris comment je devois m'exprimer. Alors j'écrivis cette premiere leçon, qui n'é-

toit qu'un résultat de ce que nous avions dit. Le Prince l'entendit à la simple lecture.

Je causai encore avec lui, avant d'écrire la seconde; je fis de même, avant d'écrire la troisieme; & c'est avec cette précaution que les leçons préliminaires ont été faites. Ceux qui jugeront superficiellement de la méthode que j'ai suivie, auront de la peine à comprendre qu'un enfant de sept ans ait pu, en moins d'un mois, se familiariser avec toutes les idées qu'elles renferment.





PRÉCIS
DES
LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

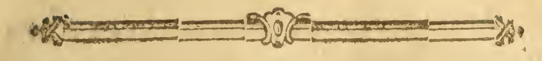


Les Leçons préliminaires avoient pour principaux objets, les idées, les opérations de l'ame, les habitudes, la distinction de l'ame & du corps, & la connoissance de Dieu. J'en vais donner le précis dans cinq articles.

Il est inutile que je donne les leçons mêmes, puisqu'elles ont été faites uniquement pour le Prince, & d'après les conversations que j'avois eues avec lui. Souvent, d'une leçon à l'autre, je revenois aux idées avec lesquelles je voulois qu'il se familiarisât, &

je les lui préſentois d'une nouvelle maniere. Quelquefois auſſi je m'écartois de mon objet dans la leçon écrite, parce que la curioſité de mon éleve m'en avoit écarté dans nos converſations. Autant ces écarts & ces répétitions étoient néceſſaires entre le Prince & moi, autant il ſeroit inutile de les donner au public. On n'y trouveroit que du déſordre, & on en ſeroit choqué, parce qu'on ne pourroit pas juger de l'utilité que j'en retirois.





ARTICLE I.

Des différentes especes d'idées.

LORSQUE les corps ſont préſents, nous les connoiſſons par les ſenſations qu'ils font ſur nous; & lorſqu'ils ſont abſents, nous les connoiſſons par le ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites. Nous n'avons pas d'autre maniere de les connoître.

Ce ſont donc nos ſenſations qui nous repréſentent les corps: ce ſont elles qui nous les repréſentent, lorſqu'elles exiſtent actuellement dans l'ame; & ce ſont elles encore qui le repréſentent, lorſqu'elles ne ſubſiſtent que dans le ſouvenir que nous en conſervons.

Les ſenſations, conſidérées comme repréſentant les corps, ſe nomment *idées;* mot qui, dans ſon origine, n'a ſignifié que ce que nous entendons par *image.*

Puiſque les images, qui nous repréſentent les corps, ou les idées, ſont des ſenſations, autant nous avons de ſenſations différentes, autant nous avons d'idées différentes; & puiſque nos ſenſations ſont originairement nos ſeules idées, il ne nous eſt pas poſſible d'avoir des idées, lorſque les ſenſations viennent à nous manquer. Un aveugle-né n'a point d'idée des couleurs; & ſi nous avions un ſixieme ſens, nous aurions des idées que nous n'avons pas.

Les choſes que nos idées ou nos ſenſations nous repréſentent dans les corps, ſe nomment *qualités*, *maniere d'être ou modifications.* Qualités, parce que par elles les corps ſont diſtingués

gués les uns des autres : maniere d'être, parce que c'eſt la maniere dont ils exiſtent : modifications, parce qu'une qualité de plus ou de moins modifie un corps, c'eſt-à-dire, produit quelque changement dans ſa maniere d'exiſter. Les qualités, qui ſont tellement propres à une choſe, qu'elles ne ſauroient convenir à d'autres, ſe nomment *propriétés*. Etre terminé par trois côtés, eſt, par exemple, une propriété du triangle.

Dès que les qualités diſtinguent les corps, & qu'elles en ſont des manieres d'être, il y a dans les corps quelque choſe que ces qualités modifient, qui en eſt le ſoutien ou le ſujet, que nous nous repréſentons deſſous, & que par cette raiſon nous appellons *ſubſtance*, de *ſubſtare*, être deſſous.

Les ſenſations ne nous repréſentent pas ce quelque choſe. Nous n'en avons donc aucune idée. Mais puiſque les

qualités modifient, il faut bien qu'il y ait quelque chose qui soit modifié. Le mot *substance* est donc un nom donné à une chose que nous savons exister, quoique nous n'en ayons point d'idée.

Si vous vouliez connoître l'intérieur d'une montre, vous la démonteriez ou décomposeriez : vous arrangeriez avec ordre toutes les parties devant vous : vous examineriez séparément comment chacune est faite, comment l'une agit sur l'autre, & comment le nouvement, communiqué par un premier ressort, passe de roue en roue, jusqu'à l'aiguille qui marque les heures.

De même, si vous voulez connoître un corps, vous le démonterez, pour ainsi dire ; vous le décomposerez. Voyons comment se fait cette décomposition.

Aucun sens ne représente toutes les qualités que nous appercevons dans

un corps. La vue repréſente les couleurs ; l'oreille, les ſons, &c. : en nous ſervant ſéparément de nos ſens, les corps commencent donc à ſe décompoſer : nous obſervons ſucceſſivement les différentes qualités, comme nous obſervions ſucceſſivement les parties d'une montre. Le toucher eſt de tous les ſens celui qui nous découvre le plus de qualités. Mais lorſqu'il en repréſente pluſieurs à la fois, il ne les fait cependant remarquer que l'une après l'autre. Si je veux juger de la longueur, de la largeur & de la profondeur d'un corps, il faut que je les obſerve ſéparément.

Or, puiſque les ſens nous repréſentent ſucceſſivement les qualités, il dépend de nous de les conſidérer les unes après les autres. Nous pouvons donc les obſerver comme ſi elles exiſtoient ſéparées de la ſubſtance qu'elles modifient. Je puis, par exemple, penſer à la blancheur, ſans penſer à ce pa-

pier, ni à la neige, ni à tout autre corps blanc. Or la blancheur, considérée séparément, de tout corps, est ce qu'on nomme une idée *abstraite*, d'*abstrahere*, qui signifie *séparer de*.

Si, par conséquent, de toutes les idées qui me viennent par les sens, je fais autant d'idées abstraites, j'aurai la décomposition de toutes les qualités que je connois dans les corps, puisque je les aurai toutes séparées.

Comme on recompose une montre, lorsqu'on rassemble les parties dans l'ordre où elles étoient, avant qu'on l'eût démontée ; on recompose l'idée d'un corps, lorsqu'on rassemble les qualités dans l'ordre dans lequel elles coexistent, c'est-à-dire, dans lequel elles existent ensemble.

Il est nécessaire de décomposer, pour connoître chaque qualité séparément ; & il est nécessaire de recompo-

ſer, pour connoître le tout qui réſulte de la réunion des qualités connues.

Cette décompoſition & cette recompoſition eſt ce que je nomme *analyſe*. Analyſer un corps, c'eſt donc le décompoſer pour en obſerver ſéparément les qualités, & le recompoſer pour ſaiſir l'enſemble des qualités réunies. Quand nous avons ainſi analyſé un corps, nous le connoiſſons, autant qu'il eſt en notre pouvoir de le connoître.

Il y a dans chaque corps des qualités qu'on peut connoître ſans le comparer avec un autre. Telle eſt l'étendue. Ces qualités ſe nomment *abſolues*. Il y a auſſi dans chaque corps des qualités qu'on ne peut connoître, qu'autant qu'on le compare avec un autre. Telle eſt la grandeur. Ces qualités ſe nomment *relatives*.

Pour connoître les corps, il ne ſuffit donc pas d'en obſerver les qualités

abſolues : il faut encore en obſerver les qualités relatives; &, par conſéquent, il faut, à meſure qu'on les analyſe, les comparer les uns avec les autres.

Mais quel ordre ſuivrons nous dans ces comparaiſons ? Il eſt évident que nous confondrons tout, ſi nous ne nous conduiſons pas avec quelque méthode.

Si je veux faire uſage de ma bibliotheque, je mets dans un endroit les livres d'hiſtoire, dans un autre les livres de poëſie, &c.; je diſtingue enſuite l'hiſtoire en hiſtoire ancienne & en hiſtoire moderne; l'hiſtoire moderne en hiſtoire de France, en hiſtoire d'Angleterre, &c. : par-là je fais de mes livres différentes collections que j'appelle *claſſes*.

Les claſſes d'hiſtoire ancienne & d'hiſtoire moderne ſont des ſubdivi-

ſions de la claſſe que j'ai nommée *livres d'hiſtoire;* comme les claſſes d'hiſtoire de France & d'hiſtoire d'Angleterre ſont des ſubdiviſions de la claſſe que j'ai nommée *hiſtoire moderne.*

J'appelle *claſſes ſubordonnées les unes aux autres* les claſſes qui ſe forment par une ſuite de ſubdiviſions. Ainſi les claſſes d'hiſtoire de France & d'hiſtoire d'Angleterre ſont ſubordonnées à la claſſe d'*hiſtoire moderne*, comme les claſſes d'hiſtoire moderne & d'hiſtoire ancienne ſont ſubordonnées à la claſſe de *livres d'hiſtoire.* Il eſt certain que quand j'aurai de la ſorte claſſé tous mes livres, il me ſera plus facile de les retrouver.

C'eſt ainſi que nous claſſons les choſes à meſure que nous les obſervons, & par ce moyen nous nous ferons différentes eſpeces d'idées.

Chaque choſe eſt une, & on l'appelle par cette raiſon *ſinguliere* ou *in-*

dividuelle. Pierre & Paul, par exemple, ſont deux *individus*.

Un enfant, à qui on dit que Pierre eſt un homme, remarquera que Paul eſt un homme également, parce que Paul reſſemble à Pierre. Bientôt il appliquera le nom d'*homme* à tous les individus qui reſſemblent à Pierre & à Paul, & alors il aura fait une claſſe de tous ces individus.

Quand il remarquera que, parmi les hommes, il y a des nobles & des roturiers, des eccléſiaſtiques & des militaires, des ſavants & des ignorants, &c., la claſſe, qu'il déſignoit par le mot *homme*, ſe ſubdiviſera en pluſieurs autres claſſes, qu'il diſtinguera par des noms différents.

De même quand il conſidérera ce que les hommes ont de commun avec les chiens, les chevaux, &c., & qu'il remarquera que les hommes, les chiens,

les chevaux, quand on n'a égard qu'à ce qu'ils ont de commun, se désignent tous par le nom d'*animal;* alors il jugera qu'homme, chien, cheval, &c. ne sont que des subdivisions de la classe d'*animal*, & il mettra dans cette classe tous les animaux, à mesure qu'il aura occasion de les remarquer.

Noble ne se dit que d'une partie des individus qu'on désigne par le nom d'*homme*. Or, on nomme *générale* la classe qui comprend le plus grand nombre d'individus, & on nomme *particuliere* la classe qui n'en comprend qu'un certain nombre. *Noble* est donc une classe particuliere par rapport à *homme*, & *homme* est une classe générale par rapport à *noble*, *roturier*, &c.

Mais comme la classe d'*homme* est générale par rapport aux classes dans lesquelles on la subdivise, elle est elle-même une classe particuliere par

rapport à la classe dont elle est une subdivision. *Homme* est donc une classe particuliere par rapport à *animal*, & *animal* est une classe générale par rapport à *homme*, *chien*, *cheval*, &c.

On donne encore à ces classes les noms de *genre* & d'*espece*; & on comprend sous le nom de genres les classes générales, & sous le nom d'especes les classes particulieres. Par exemple, *noble* & *roturier* sont des especes par rapport à *homme*; & *homme*, qui est un genre par rapport à *noble* & *roturier*, est une espece par rapport à *animal*.

Comme on classe les objets sensibles, on classe aussi leurs qualités. Quand on considérera, par exemple, les qualités par rapport aux sens qui nous en donnent la connoissance, on en distinguera en général de cinq especes, & chacune de ces especes deviendra un genre par rapport aux clas-

ſes dans leſquelles elle ſera ſubdiviſée. *Couleur*, par exemple, eſt un genre par rapport aux qualités qui nous ſont connues par la vue, & les couleurs ſe ſubdiviſent en pluſieurs eſpeces, *blanc*, *noir*, *rouge*, &c.

Claſſer ainſi les choſes, c'eſt les diſtribuer avec ordre. Alors nous pouvons remonter, de claſſe en claſſe, depuis l'individu juſqu'au genre qui comprend toutes les eſpeces, comme nous pouvons deſcendre de ce genre juſqu'aux individus.

Ce n'eſt donc qu'afin de pouvoir, à notre choix, aller de l'eſpece au genre & revenir du genre à l'eſpece, que nous diſtribuons les choſes dans des claſſes ſubordonnées. Sans cette diſtribution, toutes nos idées ſe confondroient, & il nous ſeroit impoſſible d'étudier la Nature.

Quand cette diſtribution eſt faite, nos idées ſe trouvent elles-mêmes diſ-

tribuées par claſſes, comme les choſes que nous avons obſervées. Alors nous avons des idées ſingulieres ou individuelles, qui nous repréſentent les individus ; des idées particulieres, qui nous repréſentent les eſpeces ; & des idées générales, qui nous repréſentent les genres. L'idée, par exemple, que j'ai de Pierre, eſt ſinguliere ou individuelle, & comme l'idée d'homme eſt générale par rapport aux idées de noble & de roturier, elle eſt particuliere par rapport à l'idée d'animal.

Après avoir vu comment nos idées ſe forment, il eſt aiſé de connoître ce qu'elles ſont chacune en elles-mêmes.

Un homme en général, une couleur en général ne peut tomber ſous les ſens. Nous ne pouvons voir que tel homme, telle couleur. En un mot, nous ne voyons que des individus.

Dès que les ſens ne nous offrent que des individus, nous ne pouvons

avoir, à parler à la rigueur, que des idées individuelles. Que ſont donc les idées générales ? Ce ſont les noms des claſſes que nous avons faites, à meſure que nous avons ſenti le beſoin de diſtribuer nos connoiſſances avec ordre. Que repréſentent ces idées? Elles ne repréſentent que ce que nous appercevons dans les individus mêmes. L'idée générale d'*homme* ne repréſente que ce que nous voyons de commun dans Pierre, dans Paul, &c. : c'eſt pourquoi je dis qu'à parler à la rigueur, nous n'avons que des idées individuelles. En effet, nous n'appercevons dans les idées générales, que ce que nous appercevons dans les individus.

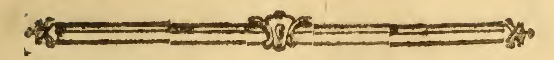
Cette maniere d'expliquer la génération des idées eſt ſimple. Peut-être même le paroîtra-t-elle trop à quelques lecteurs. Mais on conviendra que, ſi les philoſophes avoient eu cette ſimplicité-là, ils ſe ſeroient épargné bien des queſtions fri-

voles & beaucoup de mauvais raiſonnements.

On conçoit au reſte que pour rendre ces choſes familieres à un enfant, il faut rapporter plus ou moins d'exemples. On en trouvera facilement, parce qu'un enfant qui ſait parler, a déja bien des idées d'individus, d'eſpeces & de genres. Il ne s'agit pas de lui faire faire quelque choſe de nouveau: il s'agit ſeulement de lui faire remarquer ce qu'il a fait lui-même, & de lui apprendre quelques nouvelles dénominations.

Dès qu'il n'y a, dans le vrai, que des mots à lui enſeigner, ceux qui penſent qu'il ne peut apprendre que des mots, conviendront que tout ce que j'ai expoſé dans cet article, eſt à ſa portée.





ARTICLE II.

Des opérations de l'ame.

L'ATTENTION.

On nomme en général *objet* tout ce qui s'offre aux ſens ou à l'eſprit. Lorſque vous jetez indifféremment les yeux ſur tous les objets qui ſe préſentent à vous, vous ne remarquez pas plus les uns que les autres. Mais ſi vous fixez les yeux ſur un d'eux, vous remarquez plus particulierement les ſenſations qu'il fait ſur vous, & vous ne vous appercevez plus des ſenſations que les autres vous envoient. Or, les ſenſations que vous recevez de cet ob-

jet, & que vous remarquez plus particuliérement, vous font connoître ce qui se passe en vous, lorsque vous donnez votre attention.

L'attention suppose donc deux choses, l'une de la part du corps, l'autre de la part de l'ame. De la part du corps, c'est la direction des sens ou des organes sur un objet; de la part de l'ame, c'est la sensation même que cet objet fait sur vous, & que vous remarquez plus particulierement.

La direction des organes, qui fait que vous remarquez plus particulierement une sensation, n'est que la cause de l'attention. C'est uniquement dans votre ame que l'attention se trouve, & elle n'est que la sensation particuliere que vous éprouvez.

Ainsi, lorsque, de plusieurs sensations qui se font en même temps sur vous, la direction des organes vous en

en fait remarquer une, de maniere que vous ne remarquez plus les autres : cette ſenſation devient ce que nous appellons *attention*.

L'attention peut ſe porter ſur un objet, ſur une partie, ou ſeulement ſur une qualité. Dans tous ces cas, elle n'eſt jamais qu'une ſenſation, qui ſe fait remarquer, & qui fait diſparoître les autres.

Comme l'attention, donnée à un objet préſent, n'eſt que la ſenſation plus particuliere, qu'il fait ſur vous ; l'attention donnée à un objet abſent, n'eſt que le ſouvenir des ſenſations qu'il á faites : ſouvenir qui eſt aſſez vif pour ſe faire remarquer, & qui n'eſt lui-même qu'une ſenſation plus ou moins diſtincte.

LA COMPARAISON

DONNER tout-à-la fois votre attention à deux objets, c'eſt les remarquer en même temps. Or, les remarquer en même temps, c'eſt les comparer. La comparaiſon n'eſt donc que l'attention donnée à deux choſes.

Vous pouvez comparer deux objets préſents, deux objets abſents, ou un objet préſent avec un objet abſent. Dans tous ces cas la comparaiſon n'eſt jamais que l'attention donnée aux idées que vous avez de deux choſes, c'eſt-à-dire, aux ſenſations que les objets font ſur vous, s'ils ſont préſents, & au ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites, s'ils ſont abſents.

Dire que nous donnons notre attention à deux choſes, c'eſt dire qu'il

y a en nous deux attentions. La comparaiſon n'eſt donc qu'une double attention.

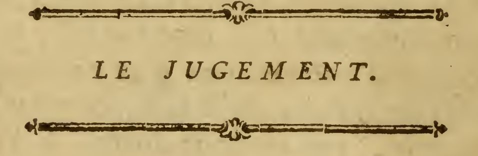
Nous venons de voir que l'attention n'eſt qu'une ſenſation qui ſe fait remarquer. Deux attentions ne ſont donc que deux ſenſations qui ſe font remarquer également; &, par conſéquent, il n'y a dans la comparaiſon que des ſenſations.

Mais, pourroit-on demander, ſi l'attention n'eſt que ſenſation, comment donnons nous notre attention? que ſignifie même ce langage, *donner ſon attention?*

Il ſignifie, ſi l'objet eſt préſent, que nous dirigeons nos ſens ſur lui, pour recevoir d'une maniere plus particuliere les ſenſations qu'il fait, & pour les recevoir, en quelque ſorte, à l'excluſion de toute autre. Auſſi avons nous remarqué que la direction des ſens eſt la cauſe de l'attention.

Mais nous ne pouvons pas diriger nos ſens ſur un objet abſent? comment donc alors donnons nous notre attention ?

Je réponds que nous ne donnons notre attention à un objet abſent, qu'autant que le ſouvenir, qui s'en retrace à notre eſprit, a prévenu notre attention. Car nous n'y penſerions pas, ſi nous ne nous en ſouvenions point du tout. Or, quand le ſouvenir s'en retrace, il ſuffit, pour y donner notre attention, que nous ne la donnions pas à autre choſe. Car alors ce ſouvenir ſera la ſenſation, que nous remarquerons plus particulierement.



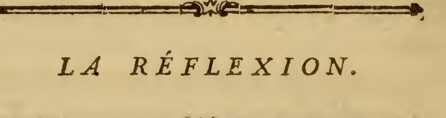
LE JUGEMENT.

LORSQUE vous comparez deux objets, vous voyez qu'ils font ſur vous

les mêmes ſenſations ou des ſenſations différentes : vous voyez donc qu'ils ſe reſſemblent ou qu'ils diffèrent. Or, c'eſt-là juger. La comparaiſon renferme donc le jugement ; &, par conſéquent, il n'y a dans le jugement, comme dans la comparaiſon, que ce que nous appellons ſenſation.

Les choſes ne peuvent que ſe reſſembler ou différer. Nos jugements ne découvrent donc dans les objets que des reſſemblances ou des différences, des égalités ou des inégalités. Vous mettez une feuille de papier ſur une autre, & vous jugez ſi elles ſont égales ou inégales en grandeur. Vous les placez l'une à côté de l'autre, & vous jugez ſi elles ſe reſſemblent par la couleur, ou ſi elles different. Or, les rapprocher ainſi, pour juger de leur égalité ou de leur inégalité, de leur reſſemblance ou de leur différence, c'eſt ce qu'on appelle les *rap-*

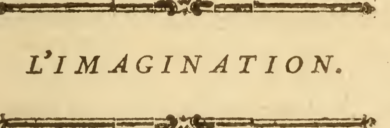
porter l'une à l'autre ; & en conſéquence on dit qu'elles ont des rapports de reſſemblance ou de différence, d'égalité ou d'inégalité. Voilà les rapports les plus généraux, ſous leſquels on peut conſidérer les choſes.



LA RÉFLEXION.

VOUS pouvez conduire ſucceſſivement votre attention ſur pluſieurs choſes, ſur pluſieurs parties de la même, ou ſur pluſieurs qualités ; & à meſure que vous la conduiſez ainſi, vous pouvez comparer ces choſes, ces parties, ces qualités, & en juger. Lorſque l'attention fait de la ſorte une ſuite de comparaiſons, & porte une ſuite de jugements, vous remarquez qu'elle réfléchit en quelque ſorte d'une choſe ſur une autre, d'une partie ſur

une partie, d'une qualité ſur une qualité. Alors elle prend le nom de *réflexion.* La réflexion n'eſt donc que l'attention, qui va & revient d'une idée à une autre, juſqu'à ce que nous ayons aſſez obſervé & aſſez comparé, pour juger de la choſe que nous voulons connoître.



L'IMAGINATION.

MON attention peut ſe porter ſur le ſouvenir d'un objet abſent, & me le repréſenter comme préſent. Elle peut auſſi ſe porter, par exemple, d'un côté ſur l'idée d'homme, & de l'autre ſur l'idée de cent coudées, & faire des deux une ſeule idée. Dans l'un & l'autre cas, l'attention prend le nom d'*imagination.* C'eſt pourquoi on dit qu'un homme à imagination eſt un

eſprit créateur. En effet, de pluſieurs qualités que l'Auteur de la Nature a répandues dans différents objets, il en fait un ſeul tout, & il crée des choſes qui n'exiſtent que dans ſon eſprit.



LE RAISONNEMENT.

Un homme vertueux mérite d'être récompenſé. Pierre eſt un homme vertueux : donc Pierre mérite d'être récompenſé. Voilà un *raiſonnement :* il eſt formé de trois jugements, qu'on appelle *propoſitions.*

Or, puiſqu'un jugement n'eſt que l'attention qui compare, & qui apperçoit un rapport; il eſt évident qu'un raiſonnement ne peut être que l'attention même, puiſqu'il n'eſt formé que de jugements. Il nous reſte à con-

ſidérer ce qu'il y a de particulier dans les jugements dont un raiſonnement eſt compoſé.

D'après l'exemple que je viens d'apporter, nous voyons que ce qui conſtitue un raiſonnement, c'eſt que le troiſieme jugement eſt renfermé dans les deux premiers : car lorſque je dis, *Pierre eſt un homme vertueux* & *un homme vertueux mérite d'être récompenſé*, c'eſt dire, que Pierre mérite d'être récompenſé, la choſe eſt même ſenſible à l'œil. Voilà pourquoi celui qui a apperçu la vérité des deux premiers jugements, ne peut pas ne pas aſſurer le troiſieme. Il infere donc que Pierre mérite d'être récompenſé ; & en tirant cette conſéquence, il ne fait qu'énoncer explicitement ce qu'il a déja dit implicitement.

D'après cette explication, je dis qu'un raiſonnement n'eſt que l'attention qui eſt déterminée à porter un

troiſieme jugement, parce qu'elle le voit renfermé dans deux jugements qu'elle a faits.



L'ENTENDEMENT.

COMME l'oreille entend les ſons, l'ame entend les idées; & on dit l'*entendement* de l'ame. Or, comment l'ame entend-elle les idées? C'eſt en donnant ſon attention, en comparant, en jugeant, en réfléchiſſant, en imaginant, en raiſonnant. L'entendement embraſſe donc toutes les opérations : il n'en eſt que le réſultat.

On donne à ces opérations le nom de *faculté*, & alors on ne veut pas dire qu'elles ſont actuellement dans l'ame, on veut dire ſeulement que l'ame en eſt capable. Ce nom ſe don-

ne auſſi, dans le même ſens, aux actions du corps. Nous avons la faculté de voir, de marcher, de comparer & de juger; parce que nous ſommes capables de voir, de marcher, de comparer & de juger.

D'après ce que nous venons d'expoſer dans cet article, on peut conclure que les opérations de l'entendement ne ſont que la ſenſation même, qui ſe transforme en attention, en comparaiſon, en jugement, en réflexion, &c.



LE DESIR.

La privation d'une choſe que vous jugez vous être néceſſaire, produit en vous un mal-aiſe ou une inquiétude, en ſorte que vous ſouffrez plus ou moins. C'eſt ce qu'on nomme *beſoin.*

Le mal-aiſe détermine vos yeux, votre toucher, tous vos ſens ſur l'objet dont vous êtes privé. Il détermine encore votre ame à s'occuper de toutes les idées qu'elle a de cet objet, & du plaiſir qu'elle pourroit en recevoir. Il détermine donc l'action de toutes les facultés du corps & de l'ame.

Cette détermination des facultés ſur l'objet dont on eſt privé, eſt ce qu'on appelle *deſir*. Le deſir n'eſt donc que la direction des facultés de l'ame, ſi l'objet eſt abſent; & il enveloppe encore la direction des facultés du corps, ſi l'objet eſt préſent.

Les deſirs ſont plus ou moins vifs, à proportion que l'inquiétude, cauſée par la privation, eſt plus ou moins grande. Car plus nous ſouffrons de la privation d'une choſe, plus il y a de vivacité dans la direction des facultés du corps & de l'ame.

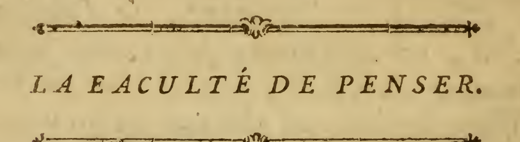
Les deſirs prennent le nom de *paſſions*, lorſqu'ils ſont vifs & continus; c'eſt-à-dire, lorſque nos facultés ſe dirigent avec force & continuement ſur le même objet.

Si, au deſir de la choſe dont on eſt privé, on ajoute ce jugement, *je l'obtiendrai*, alors naît l'eſpérance. Ainſi l'eſpérance ſuppoſe la privation de la choſe, le jugement qu'elle nous eſt néceſſaire, & le jugement qu'on l'obtiendra.

Si, à ce jugement, *je l'obtiendrai*, on ſubſtitue, *je ne dois point trouver d'obſtacle, rien ne peut me réſiſter*; le deſir eſt alors ce qu'on nomme *volonté*. *Je veux*, ſignifie donc, *je deſire, & je penſe que rien ne peut contrarier mon deſir.*

LA VOLONTÉ CONSIDÉRÉE COMME FACULTÉ.

DANS un ſens plus général, la volonté ſe prend pour une faculté, qui embraſſe toutes les opérations qui naiſſent du beſoin; comme l'entendement eſt une faculté, qui embraſſe toutes les opérations qui naiſſent de l'attention.



LA EACULTÉ DE PENSER.

CES deux facultés, la volonté & l'entendement, ſe confondent dans une faculté plus générale, qu'on nomme la *faculté de penſer.* Avoir des ſenſations, donner ſon attention, com-

parer, &c., c'eſt *penſer*. Eprouver un beſoin, deſirer, vouloir, c'eſt encore *penſer*. Enfin, le mot *penſée* peut ſe dire en général de toutes les opérations de l'ame, & de chacune en particulier, comme le mot *mouvement* s'applique à toutes les actions du corps.

Le mot *penſer* vient de *penſare*, qui ſignifie *peſer*. On a voulu dire que, comme on peſe des corps, pour ſavoir dans quel rapport le poids de l'un eſt au poids de l'autre; l'ame peſe en quelque ſorte les idées, lorſque nous les comparons pour ſavoir dans quels rapports elles ſont entr'elles.

Par-là vous voyez que le mot *penſer* a eu deux acceptions. Dans la premiere, qui eſt celle de *peſer*, il s'eſt dit du corps, & il étoit pris au propre: dans la ſeconde, qui eſt celle que nous lui donnons aujourd'hui, il a été tranſporté à l'ame, & il ſe prend

au figuré, ou, comme on dit encore, métaphoriquement. Les Latins exprimoient la penſée par une autre métaphore. Ils ſe ſervoient d'un mot, qui ſignifie *raſſembler*, *mettre enſemble*; parce qu'en effet les opérations de l'entendement & de la volonté demandent que l'ame raſſemble des idées.

Cet article eſt un peu plus difficile que le premier: j'en conviens. Cependant je me borne à faire obſerver à un enfant ce qu'il fait continuellement. Le grand point eſt de lui faire comprendre ce que c'eſt que l'attention; car dès qu'il le comprendra, tout le reſte ſera facile.



ARTI-



ARTICLE III.

Des habitudes.

Le mot *agir* ſe dit du corps & de l'ame. Or que fait le corps, quand il agit? Il ſe meut. Le mouvement eſt donc l'action du corps, & autant on diſtingue de mouvements dans le corps, autant on diſtingue d'actions différentes.

Parmi les actions, les unes ſont naturelles, parce qu'elles ſe font par une ſuite de notre conformation, & ſans être dirigées par notre volonté. Tels ſont les mouvements qui ſont le principe de la vie.

D'autres actions du corps ſe font

parce que nous les voulons faire, parce que nous dirigeons nous-mêmes nos mouvements. Vous vous promenez, parce que vous voulez vous promener. Ces actions se nomment *volontaires.*

Lorsqu'on fait souvent faire au corps les mêmes actions, il arrive enfin qu'il les fait avec tant de facilité, que nous n'avons plus besoin d'en diriger les mouvements: il agit alors, comme s'il y étoit déterminé par sa seule organisation. Ces sortes d'actions sont ce qu'on nomme des *habitudes.* Il est aisé d'en trouver des exemples.

Mais quoique les actions tournent en habitudes, elles ont été volontaires dans le commencement; & elles ne sont devenues habituelles, que parce que notre corps les a souvent répétées. Pour en contracter l'habitude, il faut qu'elles soient dirigées par l'attention; & quand l'habitude est con-

tractée, elles préviennent la volonté, & se font sans nous, c'est à-dire, sans que nous soyons obligés d'y penser. Nous avons, par exemple, eu beaucoup de peine à apprendre à lire, & aujourd'hui nous lisons, comme si nous n'avions pas eu besoin d'apprendre.

Les actions de l'ame, c'est-à-dire, les opérations de l'entendement & de la volonté, deviennent habituelles ainsi que les actions du corps. Il y a des choses que nous n'aurions pas entendues dans notre enfance, & sur lesquelles nous raisonnons aujourd'hui avec la même facilité que si nous les avions toujours sues. Une multitude de jugements d'habitude se décelent dans l'usage que nous faisons de nos sens. De pareils jugements se montrent encore d'une maniere plus sensible dans ces liaisons d'idées, qui sont tout-à-la fois le principe de nos égarements & de notre intelligence. Souvent nous ne nous trompons, que par-

ce que nous obéiſſons, ſans nous en douter, à de fauſſes liaiſons, qui nous ſont devenues habituelles, & c'eſt alors que nous nous opiniâtrons davantage dons nos erreurs. D'autrefois nous ne concevons avec facilité, que parce que nous jugeons d'après des liaiſons qui ont été mieux faites. Plus ces liaiſons nous ſont habituelles, moins nous les remarquons & plus auſſi notre conception eſt rapide. Notre eſprit n'eſt même étendu, qu'à proportion que nous avons eu occaſion de former beaucoup de liaiſons de cette eſpece. Ces exemples ne ſont pas à la portée d'un enfant : mais il ſera facile d'en trouver dans les jugements qu'il portera lui-même ; & on lui fera remarquer ce que ſes jugements d'habitude ont de vrai ou de faux.

Loſque les habitudes ſont une fois contractées, nous paroiſſons faire les choſes naturellement, parce que nous les faiſons avec la même facilité, que

ſi la nature ſeule nous les faiſoit faire. Mais ſi on nous dit que de pareilles actions ſont naturelles, on parle improprement ; & pour nous aſſurer qu'elles ſont un effet des habitudes que nous avons contractées, il ſuffit de nous rappeller que nous avons appris à les faire.

Nous pouvons augmenter le nombre de nos habitudes, parce que nous n'avons qu'à faire ſouvent une choſe, & nous contracterons l'habitude de la faire. Nous pouvons auſſi diminuer le nombre de nos habitudes : car ſi nous ceſſons de faire une choſe, il arrivera que nous la ferons avec moins de facilité ; & que nous aurons même de la peine à la faire. Alors bien loin de la faire par habitude, il nous ſera difficile de la faire, même lorſque nous le voudrons.

De-là il réſulte que nous pouvons acquérir de bonnes habitudes, & nous corriger des mauvaiſes.



ARTICLE IV.

Que l'ame est une substance différente du corps.

LORSQUE nous touchons, nous ne pouvons remarquer, dans les organes du tact, que des mouvements qui varient comme les impressions qui se font sur les fibres; & ces mouvements occasionnent en nous des sensations de solidité ou de fluidité, de dureté ou de mollesse, de chaleur ou de froid, &c.

Lorsque nous voyons des couleurs, les rayons de lumiere, qui réfléchissent de dessus les objets, viennent frapper les fibres d'une membrane qui est au fond de l'œil, & y causent un ébranlement.

Lorſque nous entendons des ſons, les vibrations du corps ſonore ſe communiquent à l'air, & de l'air au tympan.

En un mot, il ne peut y avoir que du mouvement dans les organes, & cependant une ſenſation, quoique produite à l'occaſion du mouvement, n'eſt pas ce mouvement même. Les ſenſations ne ſont donc pas dans les organes.

Elles ſont par conſéquent dans quelque choſe, qui eſt différent de tout ce qui eſt corps ; c'eſt-à-dire, dans une ſubſtance où il y a autre choſe que du mouvement. C'eſt ce qu'on nomme *ame*, *eſprit* ou *ſubſtance ſpirituelle*. Plus nous réfléchirons ſur les propriétés de cette ſubſtance, plus nous nous convaincrons qu'elle eſt tout-à-fait différente du corps.

L'ame compare les ſenſations qui lui ſont tranſmiſes par différents or-

ganes. Toutes les ſenſations ſe réuniſſent donc en elle, comme dans une ſeule ſubſtance. Car ſi les cinq eſpeces de ſenſations appartenoient à cinq ſubſtances, comme les mouvements, qui les occaſionnent, appartiennent à cinq organes différents, aucune de ces ſubſtances ne les pourroit comparer.

En quoi donc conſiſte l'unité de l'ame ? Eſt-elle une dans le même ſens que nous diſons qu'un corps eſt un? Mais un corps eſt compoſé de deux moitiés, & chaque moitié l'eſt de deux autres ; en ſorte que pour arriver à une ſubſtance qui ſoit une, il faudroit arriver à une ſubſtance qui n'eût pas deux moitiés, qui n'eût pas pluſieurs parties, qui ne fût point compoſée ; c'eſt-à-dire, à une ſubſtance ſimple.

Si l'ame eſt une dans le même ſens que le corps, elle n'eſt pas une proprement : elle eſt au contraire une collection de pluſieurs ſubſtances.

Dans ce cas, ou les ſenſations ſe partageroient entre les ſubſtances, en ſorte que l'une en auroit que l'autre n'auroit pas, ou chaque ſenſation appartiendroit également à toutes les ſubſtances & à chacune. Si les ſenſations ſe partageoient entre toutes les ſubſtances, il n'y en auroit aucune en nous, qui les pût comparer. Cette ſuppoſition ne peut donc pas avoir lieu.

Si toutes les ſenſations ſe réuniſſent dans chacune également, c'eſt une conſéquence que chaque ſubſtance ſoit une proprement & abſolument ſans compoſition. Voudra-t-on ſuppoſer qu'elles ſont compoſées? Je répéterai le même raiſonnement, & je dirai : ou les ſenſations ſe partagent entre ces ſubſtances, ou elles ſe raſſemblent toutes dans chacune. On ſera donc obligé de reconnoître enfin qu'elles ne peuvent ſe trouver enſemble que dans une ſubſtance qui n'eſt

pas composée de plusieurs autres, que dans une substance simple. L'ame est donc simple & sans composition (*).

Nous voyons la substance étendue, nous la touchons, c'est-à-dire, que nous appercevons les qualités, telles que la solidité, la figure, le mouvement. Nous voyons également, & nous touchons en quelque sorte la substance inétendue ou l'ame : car nous appercevons des opérations qui n'appartiennent qu'à elle, & que nous avons comprises sous le nom général de *pensée*. Mais comme nous n'appercevons pas ce qui est, dans le corps, le sujet de la solidité, de la figure & du mouvement; nous n'appercevons pas non plus ce qui est, dans l'ame, le sujet des opérations de l'entendement & de la volonté. En un mot, soit que nous

(*) Dans le Traité sur l'Art de Raisonner, on donnera un nouveau jour à cette démonstration.

obſervions la ſubſtance étendue, ſoit que nous obſervions la ſubſtance ſimple, nous ne pouvons appercevoir que les qualités qui leur appartiennent; & dans l'un & l'autre cas, ce que nous nommons ſubſtance, c'eſt-à-dire, ſujet ou ſoutien des qualités, nous eſt également inconnu.

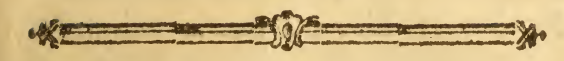
Les corps ne ſont figurés, mobiles, &c., que parce qu'ils ſont étendus. L'étendue eſt donc la propriété qui les diſtingue. Toutes les autres qualités ſuppoſent cette propriété, & elles n'en ſont que des modifications.

De même l'ame ne juge & ne raiſonne, que parce qu'elle a des ſenſations. La faculté de ſentir eſt donc la propriété qui la diſtingue, & toutes ſes opérations ne ſont que différentes manieres de ſentir.

On peut donc définir le corps une ſubſtance étendue, & l'ame une

ſubſtance qui ſent. Or, il ſuffit de conſidérer que l'étendue & la ſenſation ſont deux propriétés incompatibles, pour être convaincu que la ſubſtance de l'ame & la ſubſtance du corps ſont deux ſubſtances abſolument différentes.





ARTICLE V.

Comment nous nous élevons à la connoiſſance de Dieu.

Nous ne pouvons pas nous diſſimuler combien nous ſommes foibles. A chaque inſtant, nous ſentons l'impuiſſance où nous ſommes d'avoir ou de faire ce que nous deſirons ; & notre bonheur, comme notre vie, eſt au pouvoir de tout ce qui nous environne.

Mais les corps, dans la dépendance deſquels nous ſommes, ont-ils deſſein d'agir ſur nous? non ſans doute : ils dépendent eux-mêmes, & ils obéiſſent au mouvement qui leur eſt donné.

L'aiguille de votre montre marque

les heures. Elle n'a pas la volonté de les marquer : elle obéit au reſſort qui eſt dans votre montre. L'horloger a fait l'aiguille & le reſſort : il eſt la cauſe, & la montre eſt l'effet.

Vous voyez, dans une montre, une ſubordination d'effets & de cauſes. L'aiguille eſt mue ; voilà un effet : le mouvement lui eſt donné par une roue qui agit ſur elle immédiatement, & cette roue eſt la cauſe du mouvement de l'aiguille. Le mouvement de cette roue eſt un effet par rapport à une autre roue qui la fait mouvoir ; & ainſi ſucceſſivement. Par-là depuis le mouvement du premier reſſort juſqu'à celui de l'aiguille, il y a une ſuite de mouvements, qui ſont tout-à-la fois effets & cauſes ſous différents rapports.

Un exemple plus familier vous rendra la choſe encore plus ſenſible. Lorſque vous faites une proceſſion avec des

cartes, vous voyez qu'en faiſant tomber la premiere, toutes les autres tombent; & vous remarquez que la chûte de la ſeconde eſt l'effet de la chûte de la premiere, & en même temps la cauſe de la chûte de la troiſieme. C'eſt là ce que j'appelle une ſuite de cauſes & d'effets ſubordonnés.

Or, il eſt évident que, dans une ſuite de cauſes & d'effets, il faut néceſſairement qu'il y ait une premiere cauſe. S'il n'y avoit point d'horloger, il n'y auroit point de montre.

Réfléchiſſez ſur vous-même, & vous ſerez convaincu qu'il y a en vous, comme dans une montre, une ſuite de cauſes & d'effets ſubordonnés. Réfléchiſſez ſur l'Univers: ce ſera à vos yeux une grande montre, où il y a encore une ſubordination de cauſes & d'effets.

Nous venons de voir que, lorſqu'il

y a une ſubordination de cauſes & d'effets, il y a néceſſairement une premiere cauſe. Il y a donc une premiere cauſe qui a fait l'Univers.

Pour établir cette ſubordination entre les choſes, il en faut connoître parfaitement tous les rapports, il faut avoir l'intelligence de toutes les parties. Un horloger ne ſera pas capable de faire une montre, s'il y a une ſeule partie dont il ne ſache pas les proportions. L'horloger, qui a fait l'Univers, a donc néceſſairement de l'intelligence.

Comme l'intelligence de l'horloger doit embraſſer toutes les parties d'une montre, l'intelligence de la premiere cauſe doit embraſſer tout l'Univers. Si quelque partie échappoit à ſa connoiſſance, il ne lui ſeroit pas poſſible de la mettre dans l'ordre où elle doit être; & cependant ſon ouvrage ſeroit détruit, ſi une ſeule étoit hors de

de ſa place. Or, une intelligence qui embraſſe tout, eſt une intelligence infinie. L'intelligence de la premiere cauſe eſt donc infinie.

Mais pour faire une montre, il ne ſuffit pas d'en avoir l'intelligence, il faut encore en avoir l'adreſſe ou le pouvoir. La puiſſance de la premiere cauſe eſt donc auſſi étendue que ſon intelligence : elle embraſſe tout, elle eſt infinie.

Puiſque cette premiere cauſe embraſſe tout, elle eſt par-tout. Elle eſt donc immenſe.

Dès que cette cauſe eſt premiere, elle eſt indépendante. Si elle dépendoit, il y auroit une cauſe qui ſeroit avant elle. Mais puiſqu'il faut néceſſairement qu'il y ait une cauſe qui ſoit premiere, c'eſt une conſéquence que cette même cauſe ſoit indépendante.

Cette premiere caufe étant indépendante, toute-puiffante & fouverainement intelligente, elle fait tout ce qu'elle veut. Elle eft donc libre.

Elle ne peut pas acquérir de nouvelles connoiffances; car fon intelligence feroit bornée. Elle voit donc tout-à-la fois le paffé, le préfent & l'avenir. Elle ne peut pas non plus changer de réfolution; car fi elle en changeoit, elle n'auroit pas tout prévu. Elle eft donc immuable.

C'eft une fuite de fon indépendance qu'elle n'ait pas commencé & qu'elle ne puiffe pas finir. Si elle avoit commencé, elle dépendroit de celui qui lui auroit donné l'être; & fi elle pouvoit finir, elle dépendroit de celui qui pourroit ceffer de la conferver. Elle eft donc éternelle.

Comme intelligente, elle difcerne le bien & le mal, juge le mérite &

le démérite. Comme libre, elle agit en conséquence, c'est-à-dire, qu'elle aime le bien, hait le mal, récompense la vertu, punit le vice, & pardonne à celui qui se repent & se corrige. Dans tout cela, elle ne fait que ce qu'elle veut; parce qu'elle veut le bien, & ne veut que le bien.

Les qualités de cette cause s'appellent attributs, & on donne à l'attribut par lequel elle punit, le nom de *justice*; à celui par lequel elle récompense, le nom de *bonté*; à celui par lequel elle pardonne, le nom de *miséricorde*.

La puissance qui fait tout, l'intelligence qui régle tout, la bonté qui récompense, la justice qui punit, la miséricorde qui fait grace, s'expriment par un seul nom, celui de *providence*. Il vient d'un mot latin qui signifie *pourvoir*. C'est en effet par ces attributs que cette premiere cause pourvoit à tout.

Une premiere cauſe toute intelligente, toute-puiſſante, indépendante, libre, immuable, éternelle, immenſe, juſte, bonne, miſéricordieuſe, & dont la providence embraſſe tout, voilà l'idée que nous devons avoir de Dieu.

Si vous réfléchiſſez ſur les attributs de Dieu, vous verrez dans quel ordre nous les concevons. Vous remarquerez premierement que la liberté eſt le réſultat de l'intelligence, de la toute-puiſſance & de l'indépendance. En ſecond lieu, que la toute-puiſſance & l'intelligence infinie embraſſent l'éternité & l'immenſité; car il faut que Dieu voie & agiſſe dans tous les temps & dans tous les lieux. En troiſieme lieu, vous jugerez qu'une cauſe, qui eſt par tout, & qui voit tout, doit être immuable. Vous verrez, en quatrieme lieu, que, de ſa connoiſſance & de ſa liberté, naiſſent ſa juſtice, ſa bonté

& ſa miſéricorde. Enfin, lorſque vous réunirez tous ces attributs, vous vous ferez l'idée de la Providence.



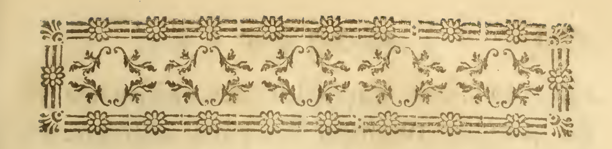
TEL eſt le précis des idées préliminaires, que j'ai jugé néceſſaires pour préparer le Prince à d'autres connoiſſances. Mais je ne me ſuis pas borné à ces idées. Je me ſuis, par exemple, ſur-tout appliqué à lui faire comprendre comment un mot paſſe du propre au figuré. Il en a vu des exemples dans les noms des opérations de l'entendement : je lui en ai donné d'autres, en lui expliquant ce qu'on entend par *intelligence*, *pénétration*, *ſagacité*, *diſcernement*, *eſprit*, *talent*, *génie*.

A l'occaſion des habitudes & de la maniere dont elles ſe forment, je lui

ai expliqué ſes principaux devoirs, & je lui ai donné quelque notion de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les loix des ſociétés civiles.

Il m'eſt arrivé auſſi, pour ſatisfaire ſa curioſité, de m'écarter quelquefois ſur des choſes qui ne devoient pas faire partie des Leçons préliminaires. Par exemple, à l'occaſion de l'action des objets ſur les ſens, je lui ai expliqué la viſion.





MOTIF DES ÉTUDES

QUI ONT ÉTÉ FAITES

APRÈS LES LEÇONS PRÉLIMINAIRES.

Le jeune Prince connoiſſoit déja le ſyſtême des opérations de ſon ame, il comprenoit la génération de ſes idées, il voyoit l'origine & le progrès des habitudes qu'il avoit contractées, & il concevoit comment il pouvoit ſubſtituer des idées juſtes aux idées fauſſes qu'on lui avoit données, & de bonnes habitudes aux mauvaiſes qu'on lui avoit laiſſé prendre. Il s'étoit familiariſé ſi promptement avec toutes ces choſes, qu'il s'en retraçoit la ſuite ſans effort, & comme en badinant. Cette expérience me confirma dans l'opinion où j'étois, que les

enfants ſont capables de raiſonner; & que les notions les plus abſtraites ſont à leur portée, lorſqu'on leur en montre la génération.

Le Prince ne pouvoit manquer de ſe rendre tous les jours plus familieres les choſes qu'il avoit appriſes dans les Leçons préliminaires : car les connoiſſances que je voulois lui donner dans la ſuite, devoient être pour lui autant d'occaſions de réfléchir encore ſur les opérations de ſon ame & ſur la génération de ſes idées. Je crus donc devoir paſſer à d'autres études.

Après l'avoir fait réfléchir ſur ſon enfance, je jugeai, comme je l'ai dit (*), que l'enfance du Monde ſeroit pour lui l'objet le plus curieux & le plus facile à étudier.

(*) Diſcours préliminaire.

Il n'imaginoit pas que le Monde eût été autrement qu'il le voyoit : il avoit à ce ſujet le même préjugé qu'il avoit eu ſur lui-même, lorſqu'il imaginoit n'avoir pas appris à penſer. Le monde enfant étoit donc un paradoxe, qui devoit exciter ſa curioſité. Il pouvoit obſerver, comme il s'étoit obſervé lui-même, & rien ne me paroiſſoit plus à ſa portée que les commencements & les premiers progrès des arts.

Dans cette étude je trouvois encore d'autres avantages. Je lui donnois des idées de toute eſpece : je lui faiſois voir comment les beſoins ont conduit les hommes de connoiſſance en connoiſſance, d'uſage en uſage, d'opinion en opinion ; & commençant à lui faire remarquer l'influence des cauſes phyſiques & des cauſes morales, je lui repréſentois les ſociétés ſoumiſes à des changements continuels.

Au milieu de ce flux & reflux d'usages & d'opinions, il devoit s'accoutumer à juger que ce qui se fait n'est pas toujours ce qui se doit faire; & voyant des préjugés par-tout, il devoit commencer à se méfier de lui-même; il devoit craindre d'en avoir, & il se préparoit à s'en défaire.

L'origine des loix de Mr. Goguet, ouvrage tout-à-fait propre à remplir mon objet, paroissoit depuis quelques mois. J'en fis copier tout ce que je croyois pouvoir faire entendre au Prince, & j'y ajoutai les éclaircissements que je jugeai nécessaires. La leçon de l'après-midi fut destinée à cette lecture. Le matin nous lisions les poëtes.

Nous commençames par le Lutrin, d'où nous passames à des pieces de théâtre. Nous lûmes quelques comédies de Moliere, quelques tragédies de Corneille, quelques-unes de Racine, & nous nous fimes l'idée d'un

drame. Le Prince comprit comment une action s'expose, s'intrigue, se dénoue : il vit comment les événements se préparent, comment ils sont amenés sans être prévus : il remarqua l'art avec lequel on soutient un caractere : il distingua les personnages épisodiques, & il jugea de leur utilité ou de leur inutilité.

Voulant alors lui donner une connoissance plus développée de la poësie, je lui fis lire l'Art Poëtique de Despréaux ; & pour achever de lui faire connoître ce poëte, nous lûmes encore quelques-unes de ses meilleures Satyres & de ses meilleures épitres, & le lutrin.

Après toutes ces lectures, nous nous bornâmes pendant un an ou même davantage à celle de Racine, que nous recommençames une douzaine de fois. De tous les écrivains que nous avions lus, c'étoit certainement le plus

propre à former le goût: aussi le Prince l'apprit-il presque tout par cœur.

Il ne trouva pas d'abord dans la lecture des poëtes la même facilité que dans les Leçons préliminaires. Je l'avois prévu : je savois qu'il ne manqueroit d'intelligence, que parce qu'il lui manquoit des idées, que je ne voyois pas d'impossiblité à lui donner. Dans les commencements, les lectures furent courtes, & les explications fort longues : chaque mot nous arrêtoit, il sembloit que les vers fussent écrits dans une langue tout-à-fait étrangere. Mais insensiblement les explications devinrent moins nécessaires, & les lectures devinrent plus longues.

Je n'exigeois pas d'abord qu'il entendît absolument tout ce qu'il lisoit; il me suffisoit qu'il en comprît assez pour suivre une action. Quelquefois les derniers actes nous faisoient enten-

dre ce que nous n'avions pas compris dans les premiers; d'autres fois les dernieres pieces que nous lisions, nous faisoient revenir aux premieres avec une nouvelle intelligence; & après plusieurs lectures nous parvenions enfin à tout entendre. C'est ainsi que le Prince, se familiarisant avec la poësie, se faisoit peu-à-peu des modeles du beau. Alors il me fut facile de lui faire sentir ce que peut le choix des expressions, il ne fallut que traduire en prose les vers de Racine, & substituer d'autres mots à ceux de ce poëte. Je m'appliquois sut-tout à lui faire saisir un ensemble, & bientôt il embrassa des objets d'une assez grande étendue.

Les vraies connoissances sont dans la réflexion qui les acquiert, beaucoup plus que dans la mémoire qui s'en charge; & on sait mieux les choses qu'on est capable de retrouver, que celles dont on peut se ressouvenir. Il

ne ſuffit donc pas de donner des connoiſſances à un enfant : il faut qu'il s'inſtruiſe en cherchant lui-même ; & le grand point eſt de le bien guider. S'il eſt conduit avec ordre, il ſe fera des idées exactes, il en ſaiſira la ſuite & la liaiſon : alors, maître de les parcourir, il pourra ſe rapprocher des plus éloignées, & s'arrêter à ſon choix ſur celles qu'il voudra conſidérer. La réflexion peut toujours retrouver les choſes qu'elle a ſues, parce qu'elle ſait comment elle les a trouvées : la mémoire ne retrouve pas de même celles qu'elle a appriſes, parce qu'elle ne ſait pas comment elle apprend.

Voilà pourquoi nous ne ſavons jamais mieux les choſes, que lorſque nous les avons appriſes ſans maître. Moins nous comptons ſur des ſecours étrangers, plus nous ſommes forcés à réfléchir nous-mêmes ; & nous n'oublions rien, parce que les choſes que

nous avons trouvées une fois, nous ſavons les trouver encore.

Mais pour exercer la réflexion, il ne faudroit pas négliger la mémoire. Ces deux facultés ſont également néceſſaires : elles ſe donnent des ſecours mutuels; & ne peuvent ſe paſſer l'une de l'autre. C'eſt à la réflexion à graver les idées dans la mémoire, c'eſt à la mémoire à les retracer à la réflexion; & plus les idées ſe ſont diſtribuées avec ordre, plus on eſt capable de mémoire & de réflexion.

Le Prince avoit naturellement de la mémoire, & je la cultivois avec ſoin. Mais je m'étois fait une loi de ne lui faire apprendre par cœur que des choſes qu'il entendroit parfaitement. Chaque jour il apprenoit deux leçons. Lorſque c'étoit de la proſe, je n'exigeois pas qu'il les récitât mot à mot; au contraire j'aimois mieux qu'il changeât l'expreſſion, pourvu

qu'il n'altérât pas le ſens. Je réſervois la poëſie pour accoutumer ſa mémoire à plus d'exactitude.

Si on conſidere les idées qu'il avoit acquiſes, on jugera que je ne tardai pas à l'inſtruire de ſa religion. Je choiſis à cet effet le Catéchiſme de l'abbé Fleury & la Bible de Royaumont. Chaque jour nous liſions un article de l'un & de l'autre, quelque choſe de l'origine des loix, & un morceau de poëſie. Je lui expliquois ce qu'il n'entendoit pas : c'étoit enſuite à lui à me rendre compte de ce qu'il venoit de lire; & il réliſoit haut, juſqu'à ce qu'il m'en eût fait un précis.

Avant d'étudier les regles de l'Art de parler, il faut être familiariſé avec les beautés du langage ; il faut être capable de parler bien & de bien des choſes; & l'étude de la Grammaire ſeroit plus fatigante qu'utile, ſi on la commençoit trop tôt. En effet, pour ſavoir

ſavoir les regles de l'Art de parler, il ne ſuffit pas de les entendre, & de les avoir appriſes par cœur ; il faut encore s'être fait une habitude de les appliquer.

Lorſque le Prince eut contracté cette habitude, je lui fis étudier la Grammaire que j'avois faite pour lui. Elle étoit à ſa portée, puiſque nous avions déja fait enſemble la plupart des obſervations, qui montrent les regles du langage. Pendant cette étude, nous continuâmes la lecture des poëtes, celle du Catéchiſme Hiſtorique & celle de la Bible : j'y joignis même quelques lettres de Me. de Sévigné, choiſiſſant celles qui commençoient à être à la portée de mon éleve, & qui paroiſſoient devoir l'amuſer.

Ces lectures, qui lui perfectionnoient le goût, le préparoient à ſentir toujours mieux les beautés de ſa langue ; de ſorte qu'après avoir ache-

vé la Grammaire, il fut en état d'étudier l'Art d'Ecrire. Les poëtes & les lettres de Me. de Sévigné étoient une occasion de répéter souvent les observations que nous avions faites; & nous songions moins à apprendre les regles par cœur, qu'à contracter l'habitude de les appliquer continuellement à de nouveaux exemples. Nous ne cessions pas pour cela de lire le Catéchisme Historique & la Bible de Royaumont. Nous avons recommencé bien de fois l'un & l'autre; & pendant deux ans ou environ, nous avons donné chaque jour quelques moments à cette étude. Je croyois faire beaucoup mieux, en mettant souvent sous ses yeux l'Histoire de la Religion, qu'en la gravant une seule fois dans sa mémoire.

Après avoir étudié la Grammaire & l'Art d'Ecrire, je jugeai qu'il seroit en état de lire les Tropes de Mr. du

Marſais. En effet, il entendit cet ouvrage ſans effort.

Son goût commençoit à ſe former : il avoit des connoiſſances, il ſavoit comment il les avoit acquiſes. Etroitement liées entr'elles, elles étoient confiées à ſa réflexion autant qu'à ſa mémoire. Ses dernieres études ne lui faiſoient donc pas oublier les premieres : au contraire elles lui en retraçoient toujours quelque choſe; & plus il avançoit en connoiſſances, plus il ſe familiariſoit avec ce qu'il avoit déja appris. En effet, tout ce que je lui ai enſeigné ſur la génération des idées, ſur les opérations de l'ame, ſur la grammaire & ſur l'art d'écrire, ſe réduit pour le fond à un très petit nombre d'idées, qui ſe répétent continuellement, & qui ne ſont l'objet de différentes études, que parce qu'on les conſidere ſous différents points de vue. Qu'eſt-ce que la Grammaire? C'eſt un ſyſtême de

mots, qui repréſente le ſyſtême des idées dans l'eſprit, lorſque nous les voulons communiquer dans l'ordre & avec les rapports que nous appercevons; & l'Art d'Ecrire n'eſt que ce même ſyſtême, porté au point de perfection dont il eſt ſuſceptible. En faiſant ſucceſſivement ces études, on ne fait donc que revenir continuellement ſur un même fond d'idées: par conſéquent ce qu'on étudie rappelle continuellement ce qu'on a étudié, & rien ne s'oublie. Cette ſeule conſidération peut faire comprendre, comment le Prince a pu faire des progrès dans ces études, & paſſer rapidement de l'une à l'autre.

L'art de Raiſonner, ou l'art de conduire ſon eſprit dans la recherche de la vérité, n'eſt pas un art nouveau pour quelqu'un qui connoît déja les opérations de ſon ame, & dont le goût commence à ſe former. Mais il s'agiſſoit d'exercer le raiſonnement

du Prince ſur de nouveaux objets, & c'étoit une occaſion de lui donner de nouvelles connoiſſances.

Je n'aurois pas cru lui apprendre à raiſonner, ſi je m'étois attaché à lui montrer comment on arrange des mots & des propoſitions, pour faire ce qu'on appelle un ſyllogiſme. Car un ſyllogiſme n'eſt pas un raiſonnement, ce n'eſt qu'une certaine forme qu'on fait prendre à un raiſonnement qu'on a déja fait; & en s'arrêtant à cette forme, qui ſubſtitue les mots aux idées, on ne ſe fait qu'un jargon. Cependant, pour raiſonner, il faut raiſonner ſur quelque choſe, puiſqu'il faut obſerver, comparer & juger. Voulant donc enſeigner cet art au Prince, je me propoſai de lui faire faire de nouvelles études, & de lui montrer comment on obſerve, ſuivant la différence des objets qu'on veut étudier, comment on s'aſſûre de ſes obſervations, comment on compare, & com-

ment on analyſe pour comparer. Dans la vue de remplir cet objet, je jugeai devoir lui faire remarquer la conduite des meilleurs philoſophes. C'étoit lui faire l'hiſtoire des découvertes de l'eſprit humain, & par conſéquent l'inſtruire en réveillant ſa curioſité.

Quand il eut fini l'Art de Raiſonner, il lut dans l'ouvrage que Me. la Marquiſe du Châtelet a fait ſur Newton, le chapitre où elle expoſe les Phénoménes du Monde, & celui où elle en donne l'explication. Il lut encore la Préface de Cotes, celle de Mr. de Voltaire, & la belle Epitre de ce poëte célebre ſur le Philoſophe Anglois. Nous fîmes enſuite un extrait du flux & du reflux d'après Me. du Châtelet. Enfin nous lûmes le Traité de la Sphere de Mr. de Maupertuis, ſon Voyage au Nord, tout ce qu'il a écrit ſur le ſyſtême du Monde, & la ſeconde partie du Newton de Mr. de Voltaire. Je puis aſſure

que ces lectures ſe trouverent à la portée du Prince. Voilà où nous en étions après deux ans d'étude.

Il n'avoit pas encore été queſtion de latin, parce qu'avant d'entreprendre l'étude d'une nouvelle langue, il faut ſavoir la ſienne, & ſur-tout avoir aſſez de connoiſſances pour n'être arrêté que par les mots. Car s'il eſt utile de laiſſer à un enfant des difficultés à ſurmonter, il ne faut pas le dégoûter par des obſtacles ou trop multipliés ou trop grands; & toute l'attention doit être de proportionner les difficultés à ſes forces, & de ne lui en préſenter jamais qu'une à la fois.

Si j'euſſe fait du latin le premier objet de nos leçons, combien le Prince n'auroit-il pas perdu de temps à l'étude de la Grammaire? comment l'aurois-je mis en état de ſentir les beautés de cette langue? quel écri-

vain auroit été à la portée d'un enfant dépourvu de toute connoiſſance ? & quel avantage aurois-je trouvé à lui faire lire en latin des choſes qu'il n'auroit pas entendues en françois ?

En ſe familiariſant au contraire avec nos meilleurs poëtes, il apprenoit facilement les regles de la grammaire : quelques exemples nous les fourniſſoient, & nous en faiſions bientôt l'application à d'autres. Il ſe formoit d'ailleurs le goût, & il ſe préparoit à ſentir dans une langue étrangere, des beautés qu'il commençoit à ſentir dans la ſienne. Cependant je lui donnois des connoiſſances dans bien des genres : je ne lui laiſſois plus, pour apprendre le latin, que la difficulté d'apprendre des mots ; & je devois toujours trouver, pour le fond des choſes, des écrivains à ſa portée. Auſſi me ſuis-je fait une loi de ne lui faire lire dans cette langue, que des écrivains qu'il auroit entendus, s'ils

avoient écrit en françois. Il eſt arrivé qu'il a appris le latin facilement, & qu'il n'a trouvé aucun dégoût dans cette étude.

Rien n'eſt plus inutile que de fatiguer un enfant, en chargeant ſa mémoire des regles d'une langue qu'il n'entend pas encore. Qu'importe en effet qu'il ſache ces regles par cœur, s'il ne lui eſt pas poſſible d'en faire l'application ? J'attendis donc que la lecture l'inſtruisît peu-à-peu, & ce fut un ennui de moins pour lui.

Cependant, comme il avoit fait une étude de ſa langue, je crus le devoir prévenir ſur les principaux points, où la ſyntaxe latine différe de la ſyntaxe françoiſe. Son étonnement, en voyant une différence à laquelle il ne s'attendoit pas, lui donna une curioſité tout-à-fait propre à écarter les dégoûts. Depuis nous donnâmes tous les jours quelques moments au latin;

mais il ne fut jamais le principal objet de nos occupations.

Je ſuivis pendant quelques mois la méthode de Mr. du Marſais. Mais je l'abandonnai, lorſque le Prince put ſe paſſer de ce ſecours; c'eſt-à-dire, lorſqu'il eut appris beaucoup de mots latins, & qu'il ſe fut familiariſé avec la ſyntaxe de cette langue.

Lorſque nous eûmes ſuffiſamment lu Racine, nous lûmes la Henriade & l'Eſſai ſur la Poëſie Epique de Mr. de Voltaire. Bientôt après nous commençames la Poëtique d'Horace. Cette derniere lecture, qui, pour le fond des choſes, n'étoit pas hors de la portée de mon éleve, lui fit faire des progrès rapides dans la langue latine. Après l'avoir faite à pluſieurs repriſes, je choiſis quelques Satyres & quelques Odes, & je les fis lire au Prince.

Juſqu'alors nous avions toujours fait

ces ſortes de lectures enſemble, & je ne lui avois pas laiſſé la fatigue & l'ennui de chercher dans un dictionnaire la ſignification des mots. Alors je le chargeai de ſe préparer ſeul à traduire quelques vers de Virgile. Il commença par l'Enéide, qu'il trouva facile, & dont il traduiſit les ſix premiers chants. Il expliqua enſuite les Bucoliques & les Georgiques; & quand il eut achevé, nous reprîmes Horace que nous lûmes pluſieurs fois tout entier. Il liſoit alors avec Mr. de Keralio les Métamorphoſes d'Ovide.

A meſure qu'il avançoit dans l'étude de l'Hiſtoire, il lut quelques morceaux de Tite-Live, les principales Lettres de Cicéron à Atticus, les petits Hiſtoriens latins, les Commentaires de Céſar, la Vie d'Agricola & les Mœurs des Germains. Il fit la plupart de ces lectures avec Mr. de Keralio.

Jusqu'à la fin de l'éducation, nous avons continué de donner, chaque jour, quelques moments à l'étude de la langue latine. Quant à la lecture des poëtes françois, nous l'interrompimes, lorsque le Prince eut beaucoup lu plusieurs Tragédies de Corneille, tout Racine, tout Moliere, tout Regnard, & toutes les pieces de théatre de Mr. de Voltaire. Sur la fin de la troisieme année, je fis étudier au Prince l'ouvrage que j'ai intitulé *l'Art de Penser*. Après cette étude, nous passâmes à celle de l'Histoire, & nous en fîmes notre principal objet, pendant six ans.

Mr. de Keralio, qui joignoit à des connoissances dans bien des genres, beaucoup de clarté & de méthode, & avec qui j'ai dit que le Prince faisoit souvent des lectures, étoit très propre à lui donner des idées justes & précises. Il lui enseigna les Mathématiques. Après lui avoir fait observer comment

se fait la numération, il lui fit comprendre que la maniere dont on procéde dans les quatre opérations de l'arithmétique, n'est qu'une conséquence de la maniere dont se fait la numération même, & il le prépara à étudier les Eléments de Mathématiques & de Géométrie de Mr. le Blond. Le Prince poussa ses études en Algebre jusqu'à la résolution des équations du second degré.

Alors, pour lui donner une idée de la Géométrie des Courbes, on lui fit lire un Traité fort élémentaire des Sections Coniques; & quand il eut acquis ces connoissances, il entendit sans effort le livre de Mr. Trabaud sur le Mouvement & sur l'Equilibre. Il étudia aussi l'Hydrostatique, l'Hydraulique, l'Astronomie & la Géographie. On lui faisoit copier des cartes.

L'Architecture Militaire devint alors pour lui une étude facile. Il apprit à

la deſſiner. On lui fit lire enſuite l'Artillerie raiſonnée de Mr. le Blond, & on mit ſous ſes yeux des modeles de toutes les pieces d'artillerie.

Pour achever de lui faire connoître cette partie de la ſcience militaire, il ne reſtoit plus qu'à lui enſeigner l'attaque & la défenſe des places. On eut pour cela les plus grands ſecours. Le Roi envoya au Prince, ſon petit-fils, deux plans en relief, qui faciliterent & avancerent beaucoup ſon inſtruction. Le premier de ces plans offre aux yeux une Place forte, diſpoſée à ſoutenir un ſiege. Les arbres des environs ſont coupés, les maiſons abattues, les chemins creux comblés, &c. On voit enſuite, par des pieces qu'on rapporte ſucceſſivement, le progrès journalier des travaux des aſſiégeants, l'ouverture de la tranchée, l'établiſſement des paralleles, des batteries, des cavaliers de tranchée, le logement du chemin couvert, la deſcente & le paſ-

ſage du foſſé, les aſſauts aux ouvrages détachés, &c. Les travaux les plus importants ſont repréſentés, lorſqu'ils ne ſont encore qu'ébauchés, lorſqu'ils ſont pouſſés juſqu'à un certain point, enfin lorſqu'ils ſont perfectionnés & ſolidement établis.

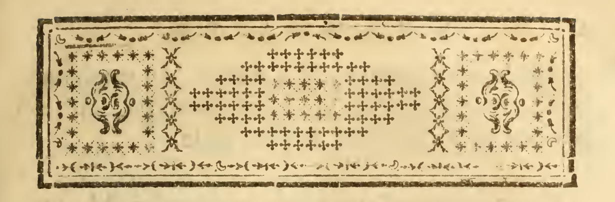
Le ſecond plan eſt la même Place attaquée comme dans le premier : mais on y voit de plus, par les pieces qu'on rapporte ſucceſſivement, les chicanes que les aſſiégés oppoſent au progrès des aſſiégeants, les effets des ſorties, ceux des fourneaux ſous le glacis, les obſtacles qu'on oppoſe au paſſage du foſſé, à l'attachement du mineur, les retranchements dans les ouvrages, &c. L'étude réfléchie de ces deux plans, peut ſans contredit, ſuppléer à pluſieurs années d'expérience. Voilà les choſes que Mr. de Keralio a enſeignées au Prince.

Sur la fin de l'éducation, les PP. le

Seur & Jacquier furent appellés à Parme pour faire un cours de Physique Expérimentale ſous les yeux du Prince, qui, voulant profiter du ſéjour de ces ſavants, fit avec eux pluſieurs lectures, & repaſſa tout ce qu'il avoit acquis de connoiſſances en Mathématiques. Il s'engagea même juſques dans le Calcul différentiel.



GRAM-



GRAMMAIRE.



Objet de cet Ouvrage.

MESSIEURS de Port-royal ont les premiers porté la lumiere dans les livres élémentaires. Cette lumiere, il eſt vrai, étoit foible encore : mais enfin c'eſt avec eux que nous avons commencé à voir, & nous leur avons d'autant plus d'obligation, que, depuis des ſiecles, des préjugés groſſiers fermoient les yeux à tout le monde.

Ecrivains qui ont porté la lumiere dans les livres élémentaires.

D'excellents eſprits ſe ſont depuis appliqués à frayer la route qui leur étoit ouverte. M. du Marſais, qui a recherché en philoſophe les principes du langage, a expoſé ſes vues avec autant de ſimplicité que de clarté. M. Duclos a enrichi de remarques la *Grammaire*

générale & raisonnée, & a donné, en quelque sorte, une nouvelle vie à cet ouvrage, en le rendant plus commun & plus utile.

Il étoit temps d'avoir une grammaire. M. du Marsais, qui pouvoit ne laisser rien à desirer à cet égard, en avoit promis une, & n'en a donné que quelques articles dans l'Encyclopédie. D'autres ont travaillé en ce genre avec succès, & ont montré beaucoup de sagacité. Cependant j'avoue que je ne trouve point, dans leurs ouvrages, cette simplicité qui fait le principal mérite des livres élémentaires.

C'est dans l'analyse de la pensée qu'il faut chercher les principes du langage.

Je regarde la grammaire comme la premiere partie de l'art de penser. Pour découvrir les principes du langage, il faut donc observer comment nous pensons : il faut chercher ces principes dans l'analyse même de la pensée.

Or, l'analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l'est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, & que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. C'est ce qui me fait considérer les langues comme autant de méthodes analy-

tiques. Je me propoſe donc de chercher quels ſont les ſignes & quelles ſont les regles de cette méthode ; & je diviſe cet ouvrage en deux parties.

De l'analyſe du diſcours, premiere partie de cette grammaire.

Dans la premiere, que j'intitule *de l'analyſe du diſcours*, nous chercherons les ſignes que les langues nous fourniſſent pour analyſer la penſée. Ce ſera une Grammaire générale, qui nous découvrira les éléments du langage & les regles communes à toutes les langues.

Des éléments du diſcours, ſeconde partie.

Dans la ſeconde, intitulée *des éléments du diſcours*, nous obſerverons les éléments que la premiere partie nous aura donnés ; & nous découvrirons les regles que notre langue nous preſcrit pour porter, dans l'analyſe de nos penſées, la plus grande clarté & la plus grande préciſion.

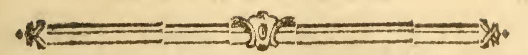
Pourquoi on a banni, de cette grammaire, tous les termes techniques, dont on a pu ſe paſſer.

Perſuadé que les arts ſeroient plus faciles, s'il étoit poſſible de les enſeigner avec des mots familiers à tout le monde, je penſe que les termes techniques ne ſont utiles, qu'autant qu'ils ſont abſolument néceſſaires. C'eſt pourquoi j'ai banni tous ceux dont j'ai pu me paſſer, préférant une périphraſe, lorſqu'une idée ne doit pas revenir ſouvent. J'ai

encore retranché, de cette Grammaire, des détails que les étrangers pourroient y desirer; mais je n'écris que pour les François à qui l'usage les apprend. (*a*)

(*) Est il nécessaire d'avertir que ce commencement n'a été fait que pour le lecteur?

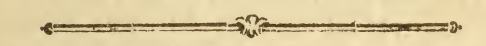




PREMIERE PARTIE.

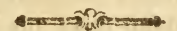
DE

L'ANALYSE DU DISCOURS.



CHAPITRE PREMIER.

Du langage d'action.



Des signes du langage d'action.

LES gestes, les mouvements du visage, & les accents inarticulés, voilà, Monseigneur, les premiers moyens que les hommes ont eus pour se communiquer leurs pensées. Le langage qui se forme avec ces signes, se nomme *langage d'action.*

Par les gestes, j'entends les mouvements du bras, de la tête, du corps entier qui s'éloigne ou s'approche d'un objet, & toutes les attitudes que nous prenons, suivant les impressions qui passent jusqu'à l'ame.

Le desir, le refus, le dégoût, l'aversion, &c. sont exprimés par les mouvements du bras, de la tête & par ceux de tout le corps, mouvements plus ou moins vifs, suivant la vivacité avec laquelle nous nous portons vers un objet, ou nous nous en éloignons.

Tous les sentiments de l'ame peuvent être exprimés par les attitudes du corps. Elles peignent d'une maniere sensible l'indifférence, l'incertitude, l'irrésolution, l'attention, la crainte & le desir confondus ensemble, le combat des passions tour-à-tour supérieures les unes aux autres, la confiance & la méfiance, la jouissance tranquille & la jouissance inquiete, le plaisir & la douleur, le chagrin & la joie, l'espérance & le désespoir, la haine, l'amour, la colere, &c.

Mais l'élégance de ce langage est dans les mouvements du visage, & principalement dans ceux des yeux. Ces mouvements finissent un tableau que les attitudes n'ont fait que dégrossir; & ils expriment les passions avec toutes les modifications dont elles sont susceptibles.

Ce langage ne parle qu'aux yeux. Il seroit donc souvent inutile, si, par des cris, on n'appelloit pas les regards de ceux à qui on

veut faire connoître sa pensée. Ces cris sont les accents de la nature : ils varient suivant les sentiments dont nous sommes affectés ; & on les nomme *inarticulés*, parce qu'ils se forment dans la bouche, sans être frappés ni avec la langue, ni avec les levres. Quoique capables de faire une vive impression sur ceux qui les entendent ; ils n'expriment cependant nos sentiments que d'une maniere imparfaite ; car ils n'en font connoître ni la cause, ni l'objet, ni les modifications ; mais ils invitent à remarquer les gestes & les mouvements du visage ; & le concours de ces signes acheve d'expliquer ce qui n'étoit qu'indiqué par des accents inarticulés.

Le langage d'action est une suite de la conformation des organes.

Si vous réfléchissez sur les signes dont se forme le langage d'action, vous reconnoîtrez qu'il est une suite de la conformation des organes ; & vous conclurez que plus il y a de différence dans la conformation des animaux, plus il y en a dans leur langage d'action ; & que, par conséquent, ils ont aussi plus de peine à s'entendre. Ceux dont la conformation est tout-à-fait différente, sont dans l'impuissance de se communiquer leurs sentiments. Le plus grand commerce d'idées est entre ceux qui, étant d'une même espece, sont conformés de la même maniere.

Quoiqu'il soit naturel, on a besoin de l'apprendre.

Ce langage est naturel à tous les individus d'une même espece, cependant tous ont besoin de l'apprendre. Il leur est naturel, parce que si un homme, qui n'a pas l'usage de la parole, montre d'un geste l'objet dont il a besoin, & exprime, par d'autres mouvements, le desir que cet objet fait naître en lui, c'est, comme nous venons de le remarquer, en conséquence de la conformation. Mais, si cet homme n'avoit pas observé ce que son corps fait en pareil cas, il n'auroit pas appris à reconnoître le desir dans les mouvements d'un autre. Il ne comprendroit donc pas le sens des mouvements qu'on feroit devant lui : il ne seroit donc pas capable d'en faire à dessein de semblables, pour se faire entendre lui-même. Ce langage n'est donc pas si naturel qu'on le sache sans l'avoir appris. L'erreur, où vous pouviez tomber à ce sujet vient de ce qu'on est porté à croire qu'on n'a appris que ce dont on se souvient d'avoir fait une étude. Mais avoir appris n'est autre chose que savoir dans un temps ce qu'on ne savoit pas auparavant En effet, qu'en conséquence de votre conformation, les circonstances seules vous aient instruit de ce que vous ne saviez pas, ou que vous vous soyez instruit vous même, parce que vous avez étudié à dessein; c'est toujours apprendre.

Puiſque le langage d'action eſt une ſuite de la conformation de nos organes, nous n'en avons pas choiſi les premiers ſignes. C'eſt la nature qui nous les a donnés : mais en nous les donnant, elle nous a mis ſur la voie pour en imaginer nous-mêmes. Nous pourrions, par conſéquent, rendre toutes nos penſées avec des geſtes, comme nous les rendons avec des mots ; & ce langage ſeroit formé de ſignes naturels & de ſignes artificiels.

En nous donnant des ſignes naturels, l'auteur de la nature nous a mis ſur la voie pour en imaginer d'artificiels.

Remarquez bien, Monſeigneur, que je dis de *ſignes artificiels*, & que je ne dis pas de *ſignes arbitraires* : car il ne faudroit pas confondre ces deux choſes.

Il ne faut pas confondre les ſignes artificiels avec les ſignes arbitraires.

En effet, qu'eſt-ce que des ſignes arbitraires ? Des ſignes choiſis ſans raiſon & par caprice. Ils ne ſeroient donc pas entendus. Au contraire, des ſignes artificiels ſont des ſignes dont le choix eſt fondé en raiſon : ils doivent être imaginés avec tel art, que l'intelligence en ſoit préparée par les ſignes qui ſont connus.

Vous comprendrez quel eſt cet art, ſi vous conſidérez une ſuite d'idées que vous voudriez rendre par le langage d'action. Prenons pour exemple les opérations de l'entendement. Vous voyez dans toutes un même fond d'idées,

Avec quel art on imagina des ſignes artificiels.

& vous remarquez que ce fond varie de l'une à l'autre par différents acceſſoires. Pour exprimer cette ſuite d'opérations, il faudra donc avoir un ſigne qui ſe retrouve le même pour toutes, & qui varie cependant de l'une à l'autre : il faudra qu'il ſoit le même, afin qu'il exprime le fond d'idées qui leur eſt commun; & il faudra qu'il varie, afin qu'il exprime les différents acceſſoires qui les diſtinguent.

Alors vous aurez une ſuite de ſignes qui ne feront dans le vrai qu'un même ſigne modifié différemment. Les derniers, par conſéquent, reſſembleront aux premiers; & c'eſt cette reſſemblance qui en facilitera l'intelligence. On la nomme *analogie*. Vous voyez que l'analogie, qui nous fait la loi, ne nous permet pas de choiſir les ſignes au haſard & arbitrairement.

Langage d'action des pantomines.

Ce langage, qui vous paroît à peine poſſible, a été connu des Romains. Les comédiens qu'on appelloit *pantomimes*, repréſentoient des pieces entieres ſans proférer une ſeule parole. Comment donc étoient-ils parvenus à former peu-à-peu ce langage ? Eſt-ce en imaginant des ſignes arbitraires ? mais on ne les auroit pas entendus, ou le peuple eut été obligé de faire une étude qu'il n'auroit certainement pas faite. Il falloit donc qu'en partant des ſignes

naturels, qui étoient entendus de tout le monde, les pantomimes priſſent l'analogie pour guide dans le choix des ſignes qu'ils avoient beſoin d'inventer, & les plus habiles étoient ceux qui ſuivoient cette analogie avec plus de ſagacité.

Deux ſortes de langage d'action.

D'après ce que je viens de dire, nous pouvons diſtinguer deux langages d'action : l'un naturel, dont les ſignes ſont donnés par la conformation des organes ; & l'autre artificiel, dont les ſignes ſont donnés par l'analogie. Celui-là eſt néceſſairement très borné : celui-ci peut être aſſez étendu pour rendre toutes les conceptions de l'eſprit humain. (*a*) conſidérons

(*) Mr. l'Abbé de l'Epée, qui inſtruit les ſourds & muets avec une ſagacité ſinguliere, a fait, du langage d'action, un art méthodique auſſi ſimple que facile, avec lequel il donne à ſes éleves des idées de toute eſpece ; & j'oſe dire des idées plus exactes & plus préciſes que celles qu'on acquiert communément avec le ſecours de l'ouie. Comme, dans notre enfance, nous ſommes réduits à juger de la ſignification des mots par les circonſtances où nous les entendons prononcer, il nous arrive ſouvent de ne la ſaiſir qu'à peu près, & nous nous contentons de cet *à peu près* toute notre vie. Il n'en eſt pas de même des ſourds & muets qu'inſtruit Mr. l'Abbé de l'Epée. Il n'a qu'un moyen pour leur donner les idées qui ne tombent pas ſous les ſens ; c'eſt d'analyſer & de les faire analyſer avec lui. Il les conduit donc, des idées ſenſibles aux idées abſtraites, par des analyſes ſimples & métho-

ces deux langages dans celui qui parle & dans celui qui écoute Il faut me paſſer cette expreſſion, & parce qu'elle eſt plus préciſe, & que l'analogie me force à la préférer.

Avec le langage d'action, chaque penſée s'exprime tout à la fois & ſans ſucceſſion.

Dans celui qui ne connoît encore que les ſignes naturels, donnés par la conformation des organes, l'action fait un tableau fort composé : car elle indique l'objet qui l'affecte, & en même temps, elle exprime & le jugement qu'il porte, & les ſentiments qu'il éprouve. Il n'y a point de ſucceſſion dans ſes idées. Elles s'offrent toutes à la fois dans ſon action, comme elles ſont toutes à la fois préſentes à ſon eſprit.

---

diques ; & on peut juger combien ſon langage d'action a d'avantages ſur les ſons articulés de nos gouvernantes & de nos précepteurs.

Mr. l'Abbé de l'Epée enſeigne à ſes éleves le françois, le latin, l'italien & l'eſpagnol, & il leur dicte, dans ces quatre langues, avec le même langage d'action. Mais pourquoi tant de langues ? c'eſt afin de mettre les étrangers en état de juger de ſa méthode, & il ſe flatte que peut être il ſe trouvera une puiſſance qui formera un établiſſement pour l'inſtruction des ſourds & muets. Il en a formé un lui même, auquel il ſacriſie une partie de ſa fortune. J'ai cru devoir ſaiſir l'occaſion de rendre juſtice aux talents de ce citoyen généreux, dont je ne crois pas être connu, quoique j'aie été chez lui, que j'aie vu ſes éleves, & qu'il m'ait mis au fait de ſa méthode.

On pourroit l'entendre d'un clin d'œil, &, pour le traduire il faudroit un long discours.

Ce langage des idées simultanées est seul naturel.

Nous nous sommes fait une si grande habitude du langage traînant des sons articulés, que nous croyons que les idées viennent l'une après l'autre dans l'esprit, parce que nous proférons les mots les uns après les autres. Cependant ce n'est point ainsi que nous concevons; & comme chaque pensée est nécessairement composée, il s'ensuit que le langage des idées simultanées est le seul langage naturel. Celui au contraire des idées successives est un art dès ses commencements & c'est un grand art quand, il est porté à sa perfection.

Les idées simultanées dans celui qui parle, deviennent successives dans ceux qui l'écoutent.

Mais, quoique simultanées dans celui qui parle le langage d'action, les idées deviennent souvent successives dans ceux qui écoutent. C'est ce qui leur arrive, lorsqu'au premier coup d'œil ils laissent échapper une partie de l'action. Alors ils ont besoin d'un second coup d'œil, ou même d'un troisieme pour tout entendre; & par conséquent ils reçoivent successivement les idées qui leur étoient offertes toutes à la fois. Cependant si nous considérons qu'un peintre habile voit rapidement tout un tableau, & d'un clin d'œil, y démêle une

multitude de détails qui nous échappent; nous jugerons que des hommes, qui ne parlent encore que le langage des idées simultanées, doivent se faire une habitude de voir, aussi d'un clin d'œil, presque tout ce qu'une action leur présente à la fois. Ils ont certainement un regard plus rapide que le nôtre.

Les idées successives dans ceux qui écoutent, sont encore chacune des pensées composées.

Quoique celui qui écoute puisse ne saisir, qu'à plusieurs reprises, la pensée de celui qui parle; il est certain qu'à chaque fois, ce qu'il saisit est encore une pensée composée: ce sera au moins un jugement. Il est donc démontré que le langage d'action tant qu'il n'est encore qu'une suite de la conformation des organes, offre toujours une multitude d'idées à la fois. les tableaux peuvent se succéder: mais chaque tableau est un ensemble d'idées simultanées.

Le langage d'action a l'avantage de la rapidité.

Le langage d'action a donc l'avantage de la rapidité. Celui qui le parle paroît tout dire sans effort. Avec nos langues, au contraire, nous nous traînons péniblement d'idée en idée, & nous paroissons embarrassés à faire entendre tout ce que nous pensons. Il semble même que ces langues, qui sont devenues pour nous une seconde nature, ralentissent l'action de toutes nos facultés. Nous n'avons plus ce coup d'œil qui embrasse une multitude de choses, & nous ne savons plus voir que comme nous parlons, c'est-à-dire, successivement.

Comment l'art peut en faire une méthode analytique.

Nous ne voyons diſtinctement les choſes, qu'autant que nous les obſervons les unes après les autres. A cet égard, le langage d'action a donc du déſavantage : car il tend à confondre ce qui eſt diſtinct dans le langage des ſons articulés. Cependant il ne faut pas croire que pour ceux à qui il eſt familier, il ſoit confus autant qu'il le ſeroit pour nous. Le beſoin qu'ils ont de s'entendre leur apprend bientôt à décompoſer ce langage. L'un s'étudie à dire moins de choſes à la fois, & il ſubſtitue des mouvements ſucceſſifs à des mouvements ſimultanés. L'autre s'applique à obſerver ſucceſſivement le tableau que le langage d'action met ſous ſes yeux, & il rend ſucceſſif ce qui ne l'eſt pas. Ils apprennent ainſi peu à peu dans quel ordre ils doivent faire ſuccéder leurs mouvements, pour rendre leurs idées d'une maniere plus diſtincte. Ils ſavent donc, juſqu'à un certain point, décompoſer ou analyſer leurs penſées : car analyſer n'eſt autre choſe qu'obſerver ſucceſſivement, & avec ordre.

Quelque groſſiere que ſoit cette analyſe, elle eſt le fruit de l'obſervation & de l'étude. Le langage d'action, qui la fait, n'eſt donc plus un langage purement naturel. Ce n'eſt pas une action qui obéiſſant uniquement à la conformation des organes, exprime à la fois tout ce qu'on ſent. C'eſt une action qu'on régle

avec art, afin de présenter les idées dans l'ordre successif le plus propre à les faire concevoir d'une maniere distincte ; &, par conséquent, aussi-tôt que les hommes commencent à décomposer leurs pensées, le langage d'action commence aussi à devenir un langage artificiel.

Il deviendra tous les jours plus artificiel, par ceque plus ils analyseront, plus ils sentiront le besoin d'analyser. Pour faciliter les analyses, ils imagineront de nouveaux signes, analogues aux signes naturels. Quand ils en auront imaginé, ils en imagineront encore ; & c'est ainsi qu'ils enrichiront le langage d'action. Ils l'enrichiront plus promptement, ou plus lentement, suivant qu'ils saisiront, ou qu'ils laisseront échapper le fil de l'analogie. Ce langage sera donc une méthode analytique plus ou moins parfaite.

Pourquoi on a commencé, dans cette grammaire, par observer le langage d'action.

Persuadé que l'homme, lors qu'il crée les arts, ne fait qu'avancer dans la route que la nature lui a ouverte, & faire avec regle, à mesure qu'il avance, ce qu'il faisoit auparavant par une suite de sa conformation ; j'ai cru, Monseigneur, que pour mieux m'assurer des vrais principes des langues, je devois d'abord observer le premier langage qui nous est donné par la conformation de nos organes. J'ai pensé que

que lorſque nous connoîtrons les principes d'après leſquels nous le parlons, nous connoîtrons auſſi les principes d'après leſquels nous parlons tout autre langage. En effet, Monſeigneur, plus vous étudirez l'eſprit humain, plus vous vous convaincrez qu'il n'a qu'une maniere de procéder. S'il fait une choſe nouvelle, il la fait ſur le modele d'un autre qu'il a faite, il la fait d'après les mêmes regles; & lorſqu'il perfectionne, c'eſt moins parce qu'il imagine de nouvelles regles, que parce qu'il ſimplifie celles qu'il connoiſſoit auparavant. C'eſt ainſi que le langage d'action les a préparés au langage des ſons articulés & qu'ils ſont paſſés de l'un à l'autre, en continuant de parler d'après les mêmes regles.

A quoi ſe reduiſent tous les principes des langues.

L'analogie & l'analyſe dont vous venez de voir les commencements dans le langage d'action: voilà, Monſeigneur, à quoi ſe réduiſent, dans le vrai, tous les principes des langues. La premiere partie de cette grammaire vous en convaincra.





CHAPITRE II.

Considérations générales sur la formation des langues & sur leurs progrès.

L'homme est conformé pour parler le langage des sons articulés.

On appelle sons articulés ceux qui sont modifiés par le mouvement de la langue, lorsqu'elle frappe contre le palais ou contre les dents; & ceux qui sont modifiés par le mouvement des levres, lorsqu'elles frappent l'une contre l'autre. Vous voyez donc, Monseigneur, que si nous sommes conformés pour parler le langage d'action, nous le sommes également pour parler le langage des sons articulés. Mais ici la nature nous laisse presque tout à faire. Cependant elle nous guide encore. C'est d'après son impulsion que nous choisissons les premiers sons articulés, & c'est d'après l'analogie que nous en inventons d'autres, à mesure que nous en avons besoin.

Les mots n'ont pas été

On se trompe donc, lorsqu'on pense que, dans l'origine des langues, les hommes ont

pu choisir indifféremment & arbitrairement tel ou tel mot pour être le signe d'une idée. En effet, comment avec cette conduite, se seroient ils entendus ?

[redacted] choisis arbitrairement.

Les accents qui se forment sans aucune articulation, sont communs aux deux langages ; & on a dû les conserver dans les premiers sons articulés, dont on s'est servi pour exprimer les sentiments de l'ame. On n'aura fait que les modifier, en les frappant avec la langue ou avec les levres ; & cette articulation, qui les marquoit davantage, pouvoit les rendre plus expressifs. On n'auroit pas pu faire connoître les sentiments qu'on éprouvoit, si on n'avoit pas conservé dans les mots les accents mêmes de chaque sentiment.

En parlant le langage d'action, on s'étoit fait une habitude de représenter les choses par des images sensibles : on aura donc essayé de tracer de pareilles images avec des mots. Or, il a été aussi facile que naturel d'imiter tous les objets qui font quelque bruit. On trouvera sans doute plus de difficulté à peindre les autres. Cependant il falloit les peindre, & on avoit plusieurs moyens.

Premierement l'analogie, qu'a l'organe de l'ouie avec les autres sens, fournissoit quel-

ques couleurs groſſieres & imparfaites qu'on aura employées.

En ſecond lieu, on trouvoit encore des couleurs dans la douceur & dans la dureté des ſyllabes, dans la rapidité & dans la lenteur de la prononciation, & dans les différentes inflexions dont la voix eſt ſuſceptible.

Enfin, ſi, comme nous l'avons vu, l'analogie, qui déterminoit le choix des ſignes, a pu faire, du langage d'action, un langage artificiel propre à repréſenter des idées de toute eſpece, pourquoi n'auroit-elle pas pu donner le même avantage au langage des ſons articulés?

En effet, nous concevons qu'à meſure qu'on eut une plus grande quantité de mots, on trouva moins d'obſtacles à nommer de nouveaux objets. Vouloit-on indiquer une choſe, dans laquelle on remarquoit pluſieurs qualités ſenſibles? on réuniſſoit enſemble pluſieurs mots, qui exprimoient chacun quelqu'une de ces qualités. Ainſi les premiers mots devenoient des éléments, avec leſquels on en compoſoit de nouveaux; & il ſuffiſoit de les combiner différemment, pour nommer une multitude de choſes différentes. Les enfants nous prouvent tous les jours combien la choſe étoit fa-

cile, puiſque nous leur voyons faire des mots, ſouvent très expreſſifs. Vous en avez fait vous même, Monſeigneur. Or, eſt-ce au haſard que vous les choiſiſſiez? non certainement: l'analogie, quoiqu'à votre inſu, vous déterminoit dans votre choix. L'analogie a également guidé les hommes dans la formation des langues. (*)

C'eſt une erreur de croire que les noms de la langue primitive exprimoient la nature des choſes.

Il y a des Philoſophes, Monſeigneur, qui ont penſé que les noms de la langue primitive exprimoient la nature même des choſes. Ils raiſonnoient ſans doute d'après des principes ſemblables à ceux que je viens d'expoſer, & ils ſe trompoient. La cauſe de leur mépriſe vient de ce qu'ayant vu que les premiers noms étoient repréſentatifs, ils ont ſuppoſé qu'ils repréſentoient les choſes telles qu'elles ſont. C'étoit donner gratuitement de grandes connoiſſances à des hommes groſſiers, qui commençoient à peine à prononcer des mots. Il eſt donc à propos de remarquer que lorſque je dis qu'ils repréſentoient les choſes avec des ſons articulés, j'entends qu'ils les repréſentoient

(*) Pour ſe convaincre combien les mots ſont peu arbitraires, il faut lire le *traité de la formation méchanique des langues*, ouvrage neuf, ingénieux, où l'auteur montre beaucoup d'érudition & de ſagacité.

d'après des apparences, des opinions, des préjugés, des erreurs; mais ces apparences, ces opinions, ces préjugés, ces erreurs étoient communes à tous ceux qui travailloient à la même langue, & c'eſt pourquoi ils s'entendoient. Un philoſophe, qui avoit été capable de s'exprimer d'après la nature des choſes, leur eut parlé ſans pouvoir ſe faire entendre. On pourroit ajouter que nous ne l'entendrions pas nous-mêmes.

En formant les langues, nous n'avons fait qu'obéir à notre maniere de voir & de ſentir.

Les principes que je viens d'indiquer demanderoient ſans doute de plus grands éclairciſſements. Mais j'en ai aſſez dit, Monſeigneur, pour vous faire voir que les langues ſont l'ouvrage de la nature; qu'elles ſe ſont formées, pour ainſi dire, ſans nous; & qu'en y travaillant, nous n'avons fait qu'obéir ſervilement à notre maniere de voir & de ſentir.

En effet, ſi vous avez appris à parler françois, ce n'eſt pas que vous en euſſiez formé le deſſein, c'eſt que vous vous êtes trouvé dans des circonſtances qui vous l'ont fait apprendre. Vous avez ſenti le beſoin de communiquer vos idées & de connoître celles des autres; parce que vous avez ſenti combien il vous étoit néceſſaire de vous procurer les ſecours des perſonnes qui vous entouroient. En conſéquence vous vous

êtes accoutumé à attacher vos idées aux mots qui paroissoient propres à les manifester. Ainsi, pour apprendre le françois, vous n'avez fait qu'obéir à vos besoins & aux circonstances où vous vous êtes trouvé.

Ce qui arrive aux enfants qui aprennent les langues, est arrivé aux hommes qui les ont faites. Ils n'ont pas dit, *faisons une langue :* ils ont senti le besoin d'un mot, & ils ont prononcé le plus propre à représenter la chose qu'ils vouloient faire connoître. Or, comme les enfants, à mesure qu'ils aprennent une langue, éprouvent combien il leur est avantageux de la savoir, &, par conséquent, sentent toujours davantage le besoin de l'apprendre encore mieux, de même les hommes, qui forment une langue, éprouvent combien elle leur est avantageuse, & sentent toujours davantage le besoin de l'enrichir de quelques nouvelles expressions. Ils l'enrichiront donc peu à peu.

Cet ouvrage est long sans doute. Il n'est pas même possible que toutes les langues se perfectionnent également ; & le plus grand nombre, imparfaites & grossieres, paroissent, après des siecles, être encore à leur naissance. C'est que les langues sont à leurs derniers progrès, lorsque les hommes, cessant de se faire de nou-

veaux besoins, cessent aussi de se faire de nouvelles idées. (*a*)

(*) Quand je parle d'une premiere langue, je ne prétends pas établir que les hommes l'ont faite, je pense seulement qu'ils l'ont pu faire. Ce n'est pas l'opinion de Mr. Rousseau. *Pour faire une langue, il falloit*, dit il, discours sur l'origine & les fondements de l'inégalité parmi les hommes, *ranger les êtres sous des dénominations communes & génériques; il en falloit connoître les propriétés & les différences; il falloit des observations & des définitions, c'est à dire, de l'histoire naturelle & de la méthaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce temps là n'en pouvoient avoir.*

Une pareille opinion de la part de cet écrivain, aussi profond qu'éloquent, ne peut être qu'une inadvertance. En effet, il exige dans les hommes, qu'on suppose avoir fait une langue, beaucoup plus de connoissances qu'il ne leur en falloit. Car s'il eut été nécessaire qu'ils eussent assez connu l'histoire naturelle & la métaphysique, pour déterminer les propriétés des choses, pour en marquer les différences, & pour en donner des définitions; il me semble qu'aujourd'hui les enfans ne pourroient apprendre à parler qu'autant qu'ils sauroient assez d'histoire naturelle & de métaphysique, pour suivre les progrès des langues dans tous les procédés de l'esprit humain. On dira sans doute que toutes ces connoissances sont nécessaires à quiconque veut savoir une langue parfaitement, & j'en conviens. Mais le sont-elles à un enfant; à qui il suffit, pour ses besoins, de s'exprimer grossiérement, & à qui il ne faut qu'un petit nombre de mots? Or, le langage d'un enfant est l'image de la langue primitive, qui, dans son origine, a dû être très grossiere & très bornée; & dont les progrès ont été lents, parce que les hommes avançoient lente-

Vous ſavez, Monſeigneur, ce que c'eſt qu'un ſyſtême, vous entrevoyez comment il

Comment les langues, en

ment de connoiſſances en connoiſſances. Voilà ſans doute à quoi Mr. Rouſſeau n'a pas fait attention. Il a vu tout ce qu'il falloit pour faire une langue, où il pût développer ſon génie, comme dans la nôtre ; & il a jugé avec raiſon qu'elle n'a pu être l'ouvrage des hommes qui ont les premiers prononcé des ſons articulés. Mais pour faire une langue imparfaite, telle qu'auroit pu être la langue primitive, ou telle que celles de pluſieurs peuples ſauvages ; je crois qu'il n'étoit point néceſſaire de connoître les propriétés des choſes, puiſqu'aujourd'hui nous mêmes nous parlons de bien des choſes dont nous ne connoiſſons pas les propriétés. Il n'étoit pas plus néceſſaire de ſavoir faire des définitions : car, parmi nous, les meilleurs eſprits ſont ceux qui ſentent davantage la difficulté d'en faire, qui en font le moins, & cependant ce ſont ceux qui parlent le mieux. Je ſuppoſe ſeulement que les hommes ont eu des beſoins, & qu'en conſéquence ils ont obſervé, non les propriétés des choſes, mais les rapports ſenſibles des choſes à eux ; & ils les ont obſervés, parce qu'ils les ſentoient, & qu'ils ne pouvoient pas ne pas les ſentir. Ces rapports, connus ou ſentis, commençoient à leur donner des idées, mais des idées imparfaites qui les laiſſoient dans l'impuiſſance de faire des définitions, ou qui ne leur permettoient d'en faire que comme nous en faiſons ſouvent nous mêmes. Ces idées, telles qu'elles étoient, ſuffiſoient pour faire remarquer des reſſemblances & des différences entre les choſes, &, par conſéquent, pour avoir des dénominations communes & génériques, & pour diſtribuer les êtres dans différentes claſſes. Tout cela ne demandoit que cette portion de métaphyſique, qui eſt en nous, même avant que nous ſachions parler, & que les beſoins développent dans les enfants.

[redacted] proportion avec nos idées forment un ſyſtême qui eſt calqué ſur celui de nos connoiſſances.

s'en forme un de toutes vos connoiſſances. En effet, vous concevez que toutes vos idées tiennent les unes aux autres, qu'elles ſe diſtribuent dans différentes claſſes, & qu'elles naiſſent toutes d'un même principe. Le ſyſtême de vos idées eſt ſans doute moins étendu que celui de votre Précepteur, & celui de votre Précepteur l'eſt moins que celui de beaucoup d'autres : car vous avez moins d'idées que moi, & j'en ai moins que ceux qui ſont nés avec de plus grandes diſpoſitions, & qui ont plus étudié. Auſſi me dites-vous, avec raiſon, que je ne vous apprendrai pas tout. Mais que nos connoiſſances ſoient plus ou moins étendues, elles ſont toujours un ſyſtême où tout eſt lié plus ou moins.

Puiſque les mots ſont les ſignes de nos idées; il faut que le ſyſtême des langues ſoit formé ſur celui de nos connoiſſances. Les langues, par conſéquent, n'ont des mots de différentes eſpeces, que parce que nos idées apartiennent à des claſſes différentes; & elles n'ont des moyens pour lier les mots, que parce que nous ne penſons qu'autant que nous lions nos idées. Vous comprenez que cela eſt vrai de toutes les langues qui ont fait quelques progrès.

Les langues ſont en proportion avec les idées, comme cette petite chaiſe, ſur laquelle vous vous aſſeyez, eſt en proportion avec vous. En

croiſſant, vous avez beſoin d'un ſiege plus élevé ; de même les hommes, en acquérant des connoiſſances, ont beſoin d'une langue plus étendue.

Mais comment les hommes acquierent-ils des idées ? c'eſt en obſervant les objets ; c'eſt-à-dire, en réfléchiſſant ſur eux-mêmes, & ſur tout ce qui a rapport à eux. Qui n'obſerve rien, n'apprend rien.

Or, ce ſont nos beſoins qui nous engagent à faire ces obſervations. Le laboureur a intérêt de connoître quand il faut labourer, ſemer, faire la recolte, quels ſont les engrais les plus propres à rendre la terre fertile, &c. Il obſerve donc ; il ſe corrige des fautes qu'il a faites, & il s'inſtruit.

Le commerçant obſerve les différents objets du commerce, où il faut porter certaines marchandiſes, d'où il en faut tirer d'autres, & quels ſont pour lui les échanges les plus avantageux.

Ainſi, chacun dans ſon état, fait des obſervations différentes, parce que chacun a des beſoins différents. Le commerçant ne s'aviſe pas de négliger le commerce pour étudier l'agriculture, ni le laboureur de négliger l'agriculture

pour étudier le commerce. Avec une pareille conduite ils manqueroient bientôt du nécessaire l'un & l'autre.

Chaque condition fait donc un recueil d'observations, & il se forme un corps de connoissances dont la société jouit. Or, comme dans chaque classe de citoyens, les observations tendent à se mettre en proportion avec les besoins, le recueil des observations de toutes les classes tend à se mettre en proportion avec les besoins de la société entiere.

Chaque classe, à mesure qu'elle acquiert des connoissances, enrichit la langue des mots qu'elle croit propres à les communiquer. Le systême des langues s'étend donc, & il se met peu à peu en proportion avec celui des idées.

Quelles langues sont plus parfaites.

Actuellement vous pouvez juger quelles langues sont plus parfaites, & quelles langues le sont moins.

Les sauvages ont peu de besoins, donc ils observent peu : donc ils ont peu d'idées. Ils n'ont aucun intérêt à étudier l'agriculture, le commerce, les arts, les sciences ; donc leurs langues ne sont pas propres à rendre les connoissances que nous avons sur ces différents objets. Assez parfaites pour eux puisqu'elles suffisent à

leurs besoins, el les seroient imparfaites pour nous, parce qu'elles manquent d'expressions pour rendre le plus grand nombre de nos idées. Il faut donc conclure, que les langues les plus riches sont celles des peuples qui ont beaucoup cultivé les arts & les sciences.

Comment il s'établit une proportion entre les besoins, les connoissances & les langues.

Vous vous souvenez, Monseigneur, que pour rendre sensible la proportion qui tend à s'établir entre les besoins, les connoissances & les langues, nous avons tracé différents cercles : un fort petit, dans lequel nous avons circonscrit les besoins des sauvages; un plus grand qui contenoit les besoins des peuples pasteurs; un plus grand encore, pour les besoins des peuples qui commencent à cultiver la terre; enfin un dernier dont la circonférence s'étend continuellement, & c'est celui où nous renfermions les besoins des peuples qui créent les arts. Ces cercles croissoient à nos yeux, à mesure que la société se formoit de nouveaux besoins. Nous remarquions que les besoins précédant les connoissances, puisqu'ils nous déterminent à les acquérir, le cercle des besoins dépasse dans les commencements celui des connoissances. Nous ferions le même raisonnement sur les connoissances; elles précédent les mots, puisque nous ne faisons des mots que pour exprimer des idées que nous avions déja. Le cercle des connoissances dépasse donc aussi dans les commen-

cements celui des langues. Enfin, nous remarquions que tous ces cercles tendent à se confondre avec le plus grand, parce que, chez tous les peuples, les connoissances tendent à remplir le cercle des besoins ; & que les langues croissent dans la même proportion.

Parcourons maintenant la surface de la terre, nous verrons les connoissances augmenter ou diminuer, suivant que les besoins sont plus multipliés ou plus bornés. Réduites presqu'à rien parmi les sauvages, ce sont des plantes informes, qui ne peuvent croître dans un sol ingrat où elles manquent de culture. Au contraire, transplantées dans les sociétés civiles, elle s'élevent, elles s'étendent, elles se greffent les unes sur les autres, elles se multiplient de toutes sortes de manieres & elles varient leurs fruits à l'infini.

Toutes les langues portent sur les mêmes fondemens.

Comme votre petite chaise est faite sur le même modele que la mienne qui est plus élevée ; ainsi le systême des idées est le même pour le fond, chez les peuples sauvages & chez les peuples civilisés, il ne différe, que parce qu'il est plus ou moins étendu : c'est un même modele d'après lequel on a fait des sieges de différente hauteur.

Or, puisque le systême des idées a par-tout

les mêmes fondements, il faut que le systême des langues soit, pour le fond, également le même par-tout; par conséquent, toutes les langues ont. des regles communes; toutes ont des mots de différentes especes; toutes ont des signes pour marquer les rapports des mots.

Cependant les langues sont différentes, soit parce qu'elles n'employent pas les mêmes mots pour rendre les mêmes idées, soit parce qu'elles se servent de signes différents pour marquer les mêmes rapports. En françois, par exemples, on dit *le livre de pierre*, & en latin, *liber petri*: Vous voyez que les Romains exprimoient, par un changement dans la terminaison, le même rapport que nous exprimons par un mot destiné à cet usage.

En quoi les langues different.

Les langues ne se perfectionnent qu'autant qu'elles analysent; au lieu d'offrir à la fois des masses confuses, elles présentent les idées successivement, elles les distribuent avec ordre, elles en font différentes classes; elles manient, pour ainsi dire, les éléments de la pensée, & elles les combinent d'une infinité de manieres; c'est à quoi elles réussissent plus ou moins, suivant qu'elles ont des moyens plus ou moins commodes pour séparer les idées, pour les rapprocher, & pour les comparer sous tous les rapports possibles. Vous connoissez, Monsei-

Comment elles se perfectionnent.

gneur, les chiffres romains & les chiffres arabes; & vous jugez, par votre expérience, combien ceux-ci facilitent les calculs. Or les mots sont, par rapport à nos idées, ce que les chiffres sont par rapport aux nombres. Une langue seroit donc imparfaite, si elles se servoit de signes aussi embarrassants que les chiffres romains.

Connoissances préliminaires à l'analyse du discours.

Ce chapitre, Monseigneur, & le précédent, ne sont que des préliminaires à l'analyse du discours, & ils étoient nécessaires : car avant d'entreprendre de décomposer une langue, il faut avoir quelques connoissances de la maniere dont elle s'est formée.

Une autre connoissance qui n'est pas moins nécessaire, c'est de savoir en quoi consiste l'art d'analyser la pensée. Vous n'avez encore sur ce sujet que des notions imparfaites : je vais essayer de vous en donner de plus précises, dans les chapitres suivants.



CHAPI-



CHAPITRE III.

En quoi consiste l'art d'analyser nos pensées.

Comment l'œil analyse, & nous fait remarquer, dans une sensation confuse, plusieurs sensations distinctes.

Vous éprouvez, Monseigneur, que tous les objets, qui font en même temps une sensation dans vos yeux, sont également présents à votre vue.

Or, vous pouvez embrasser d'un coup d'œil tous ces objets, sans donner une attention particuliere à aucun; & vous pouvez aussi porter votre attention de l'un à l'autre, & les remarquer chacun en particulier. Dans l'un & l'autre cas tous continuent d'être présents à votre vue, tant qu'ils continuent tous d'agir sur vos yeux.

Mais lorsque votre vue les embrasse également, & que vous n'en remarquez aucun, vous ne pouvez pas vous rendre un compte exact de tout ce que vous voyez; & parce que

vous appercevez trop de choses à la fois, vous les appercevez confusément.

Pour être en état de vous en rendre compte, il faut les appercevoir d'une maniere distincte ; & pour les appercevoir d'une maniere distincte, il faut observer, l'une après l'autre, ces sensations qui se font dans vos yeux toutes au même instant.

Lorsque vous les observez ainsi, elles sont successives par rapport à votre œil, qui se dirige d'un objet sur un autre : mais elles sont simultanées par rapport à votre vue, qui continue de les embrasser. En effet, si vous ne regardez qu'une chose, vous en voyez plusieurs ; & il vous est même impossible de n'en pas voir beaucoup plus que vous n'en regardez.

Or, des sensations, simultanées par rapport à votre vue, agissent sur vous comme une seule sensation qui est confuse, parce qu'elle est trop composée. Il ne vous en reste aucun souvenir, & vous êtes porté à croire que vous n'avez rien vu. Des sensations, au contraire, que vous observez l'une après l'autre, agissent sur vous comme autant de sensations distinctes : vous vous souvenez des choses que vous avez vues, & quelquefois ce souvenir est si vif qu'il vous semble les voir encore.

Si plusieurs sensations simultanées se réunissent confusément, & paroissent, lorsque la vue les embrasse toutes à la fois, composer une seule sensation dont il ne reste rien ; vous voyez qu'elles se décomposent, lorsque l'œil les observe l'une après l'autre, & qu'alors elles s'offrent à vous successivement d'une maniere distincte.

L'analyse des idées de l'entendement se fait de la même maniere.

Ce que vous remarquez des sensations de la vue est également vrai des idées & des opérations de l'entendement. Lorsque votre esprit embrasse à la fois plusieurs idées & plusieurs opérations qui coexistent, c'est-à-dire, qui existent en lui toutes ensemble, il en résulte quelque chose de composé dont nous ne pouvons démêler les différentes parties ; nous n'imaginons pas même alors que plusieurs idées aient pu être en même temps présentes à notre esprit, & nous ne savons ni à quoi, ni ce que nous avons pensé. Mais lorsque ces idées & ces opérations viennent à se succéder, alors votre pensée se décompose, nous démêlons peu à peu ce qu'elle renferme, nous observons ce que fait notre esprit, & nous nous faisons de ses opérations une suite d'idées distinctes.

En effet, comme l'unique maniere de décomposer les sensations de la vue est de les faire succeder l'une à l'autre ; de même l'unique ma-

niere de décompofer une penfée eft de faire fuccéder, l'une à l'autre, les idées & les opérations dont elle eft formée. Pour décompofer, par exemple, l'idée que j'ai à la vue de ce bureau, il faut que j'obferve fucceffivement toutes les fenfations qu'il fait en même temps fur moi, la hauteur, la longueur, la largeur, la couleur, &c. c'eft ainfi que pour décompofer ma penfée, lorfque je forme un defir, j'obferve fucceffivement l'inquiétude ou le mal-aife que j'éprouve, l'idée que je me fais de l'objet propre à me foulager, l'état où je fuis pour en être privé, le plaifir que me promet fa jouiffance, & la direction de toutes mes facultés vers le même objet.

A quoi fe réduit l'art de décompofer la penfée.

Ainfi décompofer une penfée, comme une fenfation, ou fe repréfenter fucceffivement les parties dont elle eft compofée, c'eft la même chofe; &, par conféquent, l'art de décompofer nos penfées n'eft que l'art de rendre fucceffives les idées & les opérations qui font fimultanées.

Je dis *l'art de décompofer nos penfées*, & ce n'eft pas fans raifon que je m'exprime de la forte. Car, dans l'efprit chaque penfée eft naturellement compofée de plufieurs idées & de plufieurs opérations qui coexiftent; & pour favoir décompofer, il faut avoir appris à fe re-

présenter, l'une après l'autre, ces idées & ces opérations. Vous venez de le voir dans la décomposition du desir ; & vous pouvez encore vous en convaincre par l'analyse de l'entendement humain. Car si l'attention, la comparaison, le jugement, &c. ne sont que la sensation transformée, c'est une conséquence que ces opérations ne soient que la sensation décomposée, ou considérée successivement sous différents points de vue.

La sensation enveloppe donc toutes nos idées & toutes nos opérations ; & l'art de la décomposer n'est que l'art de nous représenter successivement les idées & les opérations qu'elle renferme.

Nous avons jugé & raisonné, avant de pouvoir remarquer que nous jugions & raisonnions.

Je pourrois, par conséquent, former des jugements & des raisonnements, & n'avoir point encore de moyens pour les décomposer. J'en ai même formé, avant d'avoir su m'en représenter les parties dans l'ordre successif, qui peut seul me les faire distinguer. Alors je jugeois, & je raisonnois sans pouvoir me faire d'idées distinctes de ce qui se passoit en moi, &, par conséquent, sans savoir que je jugeois & que je raisonnois. Mais il n'en étoit pas moins vrai, que je faisois des jugements & des raisonnements. La décomposition d'une pensée suppose l'existence de cette pensée ; & il seroit

absurde de dire, que je ne commence à juger & à raisonner, que lorsque je commence à pouvoir me représenter successivement ce que je fais quand je juge & quand je raisonne.

Ce sont les langues qui nous fournissent les moyens de décomposer la pensée.

Si toutes les idées, qui composent une pensée, sont simultanées dans l'esprit, elles sont successives dans le discours : ce sont donc les langues qui nous fournissent les moyens d'analyser nos pensées. Nous allons observer ces moyens dans les deux chapitres suivants.





CHAPITRE IV.

Combien les signes artificiels sont nécessaires pour décomposer les opérations de l'ame, & nous en donner des idées distinctes.

Le jugement peut être considéré comme une perception, ou comme une affirmation.

LORSQU'ON juge qu'un arbre est grand, l'opération de l'esprit n'est que la perception du rapport de *grand* à *arbre*, si, comme nous l'avons dit, juger n'est qu'appercevoir un rapport entre deux idées que l'on compare.

Il est vrai, Monseigneur, que vous auriez pu m'objecter que, lorsque vous jugez, vous faites quelque chose de plus que d'appercevoir. En effet, vous ne voulez pas seulement dire que vous appercevez qu'un arbre est grand, vous voulez encore affirmer qu'il l'est.

Je réponds que la perception & l'affirmation ne sont de la part de l'esprit qu'une même opération, sous deux vues différentes. Nous

pouvons considérer le rapport, entre *arbre* & *grand*, dans la perception que nous en avons, ou dans les idées de *grand* & *d'arbre*, idées qui nous représentent un grand arbre comme existant hors de nous. Si nous le considérons seulement dans la perception, alors il est évident que la perception & le jugement ne sont qu'une même chose. Si, au contraire, nous le considérons encore dans les idées de *grand* & *darbre*, alors l'idée de grandeur convient à l'idée d'arbre, indépendamment de notre perception, & le jugement devient une affirmation. Envisagée sous ce point de vue, la proposition, *cet arbre est grand*, ne signifie pas seulement que nous appercevons l'idée d'arbre avec l'idée de grandeur : elle signifie encore que la grandeur appartient réellement à l'arbre.

Un jugement comme perception, & un jugement comme affirmation, ne sont donc qu'une même opération de l'esprit ; & ils ne différent, que parce que le premier se borne à faire considérer un rapport dans la perception qu'on en a, & que le second le fait considérer dans les idées que l'on compare.

Comment, avec le secours des signes artificiels, les jugements, qui n'étoient que

Or, d'où nous vient le pouvoir d'affirmer ou de considérer un rapport dans les idées que nous comparons, plutôt que dans la perception que nous en avons ? de l'usage des signes artificiels.

Vous avez vu que pour découvrir le méchanisme d'une montre, il faut décompofer, c'eſt-à-dire, en ſéparer les parties, les diſtribuer avec ordre, & les étudier chacune à part. Vous vous êtes auſſi convaincu que cette analyſe eſt l'unique moyen d'acquérir des connoiſſances de quelques eſpeces qu'elles ſoient.

des perceptions, deviennent des affirmations.

Vous avez jugé en conſéquence que pour connoître parfaitement la penſée, il la falloit décompoſer, & en étudier ſucceſſivement toutes les idées, comme vous étudieriez toutes les parties d'une montre.

Pour faire cette décompoſition vous avez diſtribué avec ordre les mots qui ſont les ſignes de vos idées. Dans chaque mot vous avez conſidéré chaque idée ſéparément; &, dans deux mots que vous avez rapprochés, vous avez obſervé le rapport que deux idées ont l'une à l'autre. C'eſt donc à l'uſage des mots que vous devez le pouvoir de conſidérer vos idées chacune en elles-mêmes, & de les comparer les unes avec les autres pour en découvrir les rapports. En effet, vous n'aviez pas d'autre moyen pour faire cette analyſe. Par conſéquent, ſi vous n'aviez eu l'uſage d'aucun ſigne artificiel, il vous auroit été impoſſible de la faire.

Mais ſi vous ne pouviez pas faire cette analyſe, vous ne pourriez pas conſidérer, ſéparément & chacune en elles-mêmes, les idées dont ſe forme votre penſée. Elles reſteroient donc comme enveloppées confuſément dans la perception que vous en avez.

Dès qu'elles ſeroient ainſi enveloppées, il eſt évident que les comparaiſons & les jugements de votre eſprit ne ſeroient pour vous que ce que nous appellons perception. Vous ne pourriez pas faire cette propoſition, *cet arbre eſt grand*; puiſque ces idées ſeroient ſimultanées dans votre eſprit, & que vous n'auriez pas de moyens pour vous les repréſenter dans l'ordre ſucceſſif qui les diſtingue & que le diſcours peut ſeul leur donner. Par conſéquent, vous ne pourriez pas juger de ce rapport, ſi, par en juger, vous entendez l'affirmer.

Tout vous confirme donc que le jugement, pris pour une affirmation, eſt, dans votre eſprit, la même opération que le jugement, pris pour une perception; & qu'ayant, par vous même, la faculté d'appercevoir un rapport, vous devez, à l'uſage des ſignes artificiels, la faculté de l'affirmer ou de pouvoir faire une propoſition. L'affirmation eſt, en quelque ſorte, moins dans votre eſprit que dans les mots qui prononçent les rapports que vous appercevez.

Comme les mots développent successivement, dans une proposition, un jugement dont les idées sont simultanées dans l'esprit ; ils développent, dans une suite de propositions, un raisonnement dont les parties sont également simultanées ; & vous découvrez en vous une suite d'idées & d'opérations, que vous n'auriez pas démêlées sans leur secours.

Comment toutes les parties d'un raisonnement, quoique simultanées dans l'esprit, se développent successivement par le moyen des signes artificiels.

Puisqu'il n'y a point d'homme qui n'ait été sans l'usage des signes artificiels, il n'en est point à qui les idées & les opérations de son esprit ne se soient offertes, pendant un temps, tout à fait confondues avec la sensation, & tous ont commencé par être dans l'impuissance de démêler ce qui se passoit dans leur pensée. Ils ne faisoient qu'appercevoir, & leur perception, où tout se confondoit, leur tenoit lieu de jugement & de raisonnement : elles en étoient l'équivalent. Vous concevez combien il étoit difficile de débrouiller ce chaos. Vous avez néanmoins surmonté cette difficulté, & vous devez juger que vous en pouvez surmonter d'autres.

Tout homme a été dans l'impuissance de démêler ce qui se passe dans son esprit.

Dès que nous ne pouvons appercevoir séparément & distinctement les opérations de notre ame, que dans les noms que nous leur avons donnés, c'est une conséquence que nous ne sachions pas observer de pareilles opérations dans les animaux, qui n'ont pas l'usage de nos

Tout animal, qui a des sensations, a la faculté d'appercevoir des rapports.

ſignes artificiels. Ne pouvant pas les démêler en eux, nous les leur refuſons ; & nous diſons qu'ils ne jugent pas, parce qu'ils ne prononcent pas, comme nous, des jugements.

Vous éviterez cette erreur, ſi vous conſidérez que la ſenſation enveloppe toutes les idées & toutes les opérations dont nous ſommes capables. Si ces idées & ces opérations n'étoient pas en nous, les ſignes artificiels ne nous apprendroient pas à les diſtinguer. Ils les ſuppoſent donc, & tout animal, qui a des ſenſations a la faculté de juger, c'eſt-à-dire, d'appercevoir des rapports.





CHAPITRE V.

Avec quelle méthode on doit employer les ſignes artificiels pour ſe faire des idées diſtinctes de toute eſpece.

Nous venons de voir que les ſignes artificiels ſont néceſſaires pour démêler les opérations de notre ame : ils ne le ſont pas moins pour nous faire des idées diſtinctes des objets qui ſont hors de nous. Car, ſi nous ne connoiſſons les choſes, qu'autant que nous les analyſons ; c'eſt une conſéquence que nous ne les connoiſſions, qu'autant que nous nous repréſentons ſucceſſivement les qualités qui leur appartiennent. Or, c'eſt ce que nous ne pouvons faire qu'avec des ſignes choiſis & employés avec art. L'analyſe des objets qui ſont hors de nous ne peut ſe faire qu'avec des ſignes artificiels.

Il ne ſuffiroit pas de faire paſſer ces qualités l'une après l'autre devant l'eſprit. Si elles y paſſoient ſans ordre, nous ne ſaurions où les retrouver, il ne nous reſteroit que des Cette analyſe eſt aſſujettie à un ordre.

idées confuses ; & , par conséquent, nous ne retirerions presque aucun fruit des décompositions que nous aurions faites. L'analyse est donc assujettie à un ordre.

On découvrira cet ordre, si on considére l'objet que se fait l'analyse.

Pour le découvrir, cet ordre, il suffit de considérer que l'analyse a pour objet, de distinguer les idées, de les rendre faciles à retrouver, & de nous mettre en état de les comparer sous toutes sortes de rapports.

Or, si elle en trace la suite dans la plus grande liaison, si, en les faisant naître les unes des autres, elle en montre le développement successif, si elle donne à chacune une place marquée, & la place qui lui convient ; alors chaque idée sera distincte & se retrouvera facilement. Il suffira même de s'en rappeller une, pour se rappeller successivement toutes les autres, & il sera facile d'en observer les rapports. Nous pouvons les parcourir sans obstacles, & nous arrêter, à notre choix, sur toutes celles que nous voudrons comparer.

La nature indique cet ordre.

Il ne s'agit donc pas pour analyser, de se faire un ordre arbitraire. Il y en a un qui est donné par la maniere dont nous concevons. La nature l'indique elle-même, & , pour le découvrir, il ne faut qu'observer ce qu'elle nous fait faire.

Les objets commencent d'eux mêmes à se décomposer, puis qu'ils se montrent à nous avec des qualités différentes, suivant la différence des organes exposés à leur action. Un corps, tout à la fois solide, coloré, sonore, odoriférant & savoureux, n'est pas tout cela à chacun de nos sens; & ce sont là autant de qualités, qui viennent successivement à notre connoissance par autant d'organes différents.

Elle nous a donné des sens qui décomposent les objets sans aucun art de notre part.

Le toucher nous fait considérer la solidité, comme séparée des autres qualités qui se réunissent dans le même corps : la vue nous fait considérer la couleur de la même maniere. En un mot, chaque sens décompose; & c'est nous, dans le vrai, qui formons des idées composées, en réunissant, dans chaque objet, des qualités que nos sens tendent à séparer.

Or, vous avez vu, Monseigneur, qu'une idée abstraite est une idée que nous formons, en considérant une qualité séparément des autres qualités auxquelles elle est unie. Il suffit donc d'avoir des sens pour avoir des idées abstraites.

Mais tant que nous n'avons des idées abstraites que par cette voie, elles viennent à nous sans ordre; elles disparoissent, quand les objets cessent d'agir sur nos sens : ce ne sont que

des connoiſſances momentanées, & notre vue eſt encore bien confuſe & bien trouble.

Cependant, c'eſt la nature qui commence à nous faire démêler quelque choſe dans les impreſſions que les organes font paſſer juſqu'à l'ame. Si elle ne commençoit pas, nous ne pourrions pas commencer nous-mêmes. Mais, quand elle a commencé, elle s'arrête : contente de nous avoir mis ſur la voie, elle nous laiſſe, & c'eſt à nous d'avancer.

Pour les décompoſer avec art, l'ordre de l'analyſe doit être celui de la génération des idées.

Juſques-là, c'eſt donc ſans aucun art de notre part que ſe font toutes les décompoſitions. Or, comment pourrons nous faire avec art d'autre décompoſitions pour acquérir de vraies connoiſſances? c'eſt encore en obſervant l'ordre que la nature nous preſcrit elle-même. Mais vous ſavez que cet ordre eſt celui dans lequel nos idées naiſſent les unes des autres, conſéquamment à notre maniere de ſentir & de concevoir. C'eſt donc dans l'ordre le plus conforme à la génération des idées que nous devons analyſer les objets.

L'ordre de la génération des idées eſt de l'individu au genre, & du genre aux eſpeces.

Papa, dans la bouche d'un enfant qui n'a vu que ſon pere, n'eſt encore pour lui que le nom d'un individu. Mais lorſqu'il voit d'autres hommes, il juge, aux qualités qu'ils ont en commun avec ſon pere, qu'ils doivent auſſi avoir

avoir le même nom, & il les appelle *papa*. Ce mot n'eſt donc plus pour lui le nom d'un individu, c'eſt un nom commun à pluſieurs individus qui ſe reſſemblent : c'eſt le nom de quelque choſe qui n'eſt ni Pierre ni Paul : c'eſt, par conſéquent, le nom d'une idée qui n'a d'exiſtence que dans l'eſprit de cet enfant, & il ne l'a formée, que parce qu'il a fait abſtraction des qualités particulieres aux individus Pierre & Paul, pour ne penſer qu'aux qualités qui leur ſont communes. Il n'a pas eu de peine à faire cette abſtraction : il lui a ſuffi de ne pas remarquer les qualités qui diſtinguent les individus. Or, il lui eſt bien plus facile de ſaiſir les reſſemblances que les différences ; & c'eſt pourquoi il eſt naturellement porté à généraliſer, lorſque dans la ſuite les circonſtances lui apprendront qu'on appelle *homme* ce qu'il nommoit *papa*, il n'acquerra pas une nouvelle idée, il apprendra ſeulement le vrai nom d'une idée qu'il avoit déja.

Mais il faut obſerver qu'une fois qu'un enfant commence à généraliſer, il rend une idée auſſi étendue qu'elle peut l'être, c'eſt-à-dire, qu'il ſe hâte de donner le même nom à tous les objets qui ſe reſſemblent groſſiérement, & il les comprend tous dans une ſeule claſſe. Les reſſemblances ſont les premieres choſes qui le frappent, parce qu'il ne ſait pas encore aſſez

analyſer pour diſtinguer les objets par les qualités qui leur ſont propres. Il n'imaginera donc des claſſes moins générales, que lorſqu'il aura appris à obſerver par où les choſes different. Le mot *homme*, par exemple, eſt d'abord pour lui une dénomination commune, ſous laquelle il comprend indiſtinctement tous les hommes. Mais lorſque dans la ſuite il aura occaſion de connoître les différentes conditions, il fera auſſi-tôt les claſſes ſubordonnées & moins générales de militaires, de magiſtrats, de bourgeois, d'artiſans, de laboureurs, &c. tel eſt donc l'ordre de la génération des idées. On paſſe tout à coup de l'individu au genre, pour deſcendre enſuite aux différentes eſpeces qu'on multiplie d'autant plus qu'on acquiert plus de diſcernement, c'eſt-à-dire, qu'on apprend mieux à faire l'analyſe des choſes.

Toutes les fois donc qu'un enfant entend nommer un objet, avant d'avoir remarqué qu'il reſſemble à d'autres, le mot, qui eſt pour nous le nom d'une idée générale, eſt pour lui le nom d'un individu : ou ſi ce mot eſt pour nous un nom propre, il le généraliſe auſſi-tôt qu'il trouve des objets ſemblables à celui qu'on a nommé ; & il ne fait des claſſes moins générales, qu'à meſure qu'il apprend à remarquer les différences qui diſtinguent les choſes.

Vous voyez donc, Monſeigneur, comment nos premieres idées ſont d'abord individuelles, comment elles ſe généraliſent, & comment de générales elles deviennent des eſpeces ſubordonnées à un genre.

Cet ordre eſt fondé ſur la nature des choſes.

Cette génération eſt fondée ſur la nature des choſes. Il faut bien que nos premieres idées ſoient individuelles : car puiſqu'il n'y a hors de nous que des individus, il n'y a auſſi que des individus qui puiſſent agir ſur nos ſens. Les autres objets de notre connoiſſance ne ſont point des choſes réelles qui aient une exiſtence dans la nature : ce ne ſont que différentes vues de l'eſprit qui conſidere dans les objets les rapports par où ils ſe reſſemblent, & ceux par où ils different.

La méthode, qui ſuit l'ordre de la génération des idées, eſt l'unique pour analyſer les choſes, & pour acquérir de vraies connoiſſances.

Il n'y a donc qu'un moyen pour acquérir des connoiſſances exactes & préciſes, c'eſt de nous conformer dans nos analyſes, à l'ordre de la génération des idées. Voilà la méthode avec laquelle nous devons employer les ſignes artificiels.

Si nous ne ſavions pas faire uſage de cette méthode, les ſignes artificiels ne nous conduiroient qu'à des idées imparfaites & confuſes ; & ſi nous n'avions point de ſignes artificiels, nous n'aurions point de méthode, &, par con-

séquent, nous n'aquerrions point de connoissance. Tout vous confirme donc, Monseigneur, combien les signes artificiels nous sont nécessaires pour démêler les idées qui sont confusément dans nos sensations. (*a*)

Avant que nous eussions étudié ensemble cette méthode, vous en aviez déja fait usage, & vous aviez acquis quelques idées abstraites. Conduit par les circonstances qui vous faisoient deviner à peu près le sens des mots, vous aviez analysé les choses, sans remarquer que vous les analysiez, & sans réfléchir sur l'ordre que vous deviez suivre dans ces analyses; aussi étoient-elles souvent bien imparfaites. Mais enfin vous aviez analysé, & vous vous étiez fait des idées que vous n'auriez jamais eues, si vous n'aviez pas entendu des mots, & si vous n'aviez pas senti le besoin d'en saisir la signification.

Si ces idées étoient en petit nombre, si

(*) Pourroit on devenir géometre sans méthode, & si les géometres n'avoient point de signes artificiels, pourroient ils avoir une méthode? Or, la langue qu'un enfant apprend, est la méthode à laquelle il doit les connoissances qu'il acquiert tout seul. Il y trouve des signes pour faire des analyses qu'il n'auroit jamais faites, s'il n'avoit pas appris à parler.

elles étoient encore bien confuses, & si vous n'étiez pas capable de vous en rendre raison, c'est que les circonstances vous avoient mal conduit. Vous n'aviez pas eu occasion d'apprendre assez de mots, ou vous ne les aviez pas appris dans l'ordre le plus propre à vous en donner l'intelligence. Souvent celui que vous entendiez prononcer & dont vous auriez voulu saisir le sens, en supposoit pour être bien compris, d'autres que vous ne connoissiez pas encore. Quelquefois les personnes, qui parloient devant vous, faisoient un étrange abus du langage; & ne connoissant pas elles-mêmes la valeur des termes dont elles se servoient, elles vous donnoient de fausses idées. Cependant vous pensiez d'après elles avec confiance, & elles croyoient vous instruire. Or, des signes qui venoient à votre connoissance, avec si peu d'ordre & de précision, n'étoient propres qu'à vous faire faire des analyses fausses ou peu exactes. Une pareille méthode, si c'en est une, ne pouvoit donc vous donner que beaucoup de notions confuses & beaucoup de préjugés.

Qu'avez-vous fait avec moi pour donner plus de précision à vos idées, & pour en acquérir de nouvelles? Vous avez repassé sur les mots que vous saviez, vous en avez appris de nouveaux, & vous avez étudié le sens des uns & des autres, dans l'ordre de la génération

des idées. Vous voyez que cette méthode eſt l'unique : votre expérience vous a au moins convaincu qu'elle eſt bonne.

Il y a deux méthodes ; l'une pour parler aux perſonnes inſtruites, & l'autre pour parler aux perſonnes qu'on inſtruit.

Pour achever, Monſeigneur, de vous éclairer ſur la méthode, il faut vous faire remarquer qu'il y a un ordre dans lequel nous acquérons des idées, & un ordre dans lequel nous diſtribuons celles que nous avons acquiſes.

Le premier eſt, comme vous l'avez vu, celui de leur génération : le ſecond eſt le renverſement du premier. C'eſt celui où nous commençons par l'idée la plus générale, pour deſcendre de claſſe en claſſe juſqu'à l'individu.

Vous aurez plus d'une fois occaſion de remarquer que les idées générales abrégent le diſcours. C'eſt donc par elles qu'on doit commencer, quand on parle à des perſonnes inſtruites. Il ſeroit importun & ſuperflu de remonter à l'origine des idées, puiſqu'on ne leur diroit que ce qu'elles ſavent.

Il n'en eſt pas de même quand on parle à des perſonnes qui ne ſavent rien, ou qui ſavent tout imparfaitement. Si je vous préſentois mes idées dans l'ordre qu'elles ont dans mon eſprit, je commencerois par des choſes que vous ne pourriez pas entendre, parce qu'el-

les en ſuppoſeroient que vous ne ſavez pas. Je dois donc vous les préſenter dans l'ordre dans lequel vous auriez pu les acquérir tout ſeul.

Par exemple, ſi j'avois défini l'entendement, la volonté ou la penſée, avant d'avoir analyſé les opérations de l'ame, vous ne m'auriez pas entendu. Vous ne m'entendriez pas davantage, ſi je commençois cet ouvrage par définir la grammaire, & ce que les grammairiens appellent les *parties d'oraiſon*. Il eſt vrai que je pourrois dans la ſuite expliquer ces choſes: mais ſeroit-il raiſonnable de vous forcer à écouter & à répéter des mots auxquels vous n'attacheriez encore aucune ſignification, & d'en renvoyer l'explication à un autre temps? Je dois donc ne vous apprendre les mots que vous ne ſavez pas, qu'après vous en avoir donné l'idée, en me ſervant des mots dont vous avez l'intelligence

Avantages de la méthode d'inſtruction.

J'ai pluſieurs raiſons, Monſeigneur, pour vous faire faire ces réflexions. La premiere, c'eſt qu'en vous rendant compte de la méthode que je me propoſe de ſuivre, je vous éclaire davantage, & que je vous mets peu à peu en état de vous inſtruire ſans moi.

La ſeconde, c'eſt qu'en vous montrant comment je dois m'expliquer pour être à votre

portée, je vous apprends à juger par vous même, si en effet je vous offre mes idées dans l'ordre le plus propre à me faire entendre. Je pourrois, oubliant ma méthode, vous parler comme à une personne instruite. Alors vous ne m'entendriez pas, & peut-être vous en prendriez vous à vous même. Il faut que vous sachiez que ce pourroit être ma faute.

Enfin ces réflexions sont propres à vous prévenir contre un préjugé où l'on est généralement, que les idées abstraites sont bien difficiles. Vous pouvez juger par vous-même si celles que vous vous êtes faites, depuis que nous étudions ensemble, vous ont beaucoup coûté. Les autres ne vous coûteront pas davantage.

En effet, pourquoi avons nous tant de peine à nous familiariser avec les sciences qu'on nomme abstraites ? C'est que nous les étudions, avant d'avoir fait d'autres études qui devoient nous y préparer: c'est que ceux qui les enseignent, nous parlent comme à des personnes instruites, & nous supposent des connoissances que nous n'avons pas. Toutes les études seroient faciles, si, conformément à l'ordre de la génération des idées, on nous faisoit passer de connoissance en connoissance, sans jamais franchir aucune idée intermédiaire, ou du moins en ne sup-

primant que celles qui peuvent facilement ſe ſuppléer. Je puis vous rendre cette vérité ſenſible par une comparaiſon qui n'eſt pas noble, à la vérité, mais elle nous éclairera, & nous ne cherchons que la lumiere.

Conſiderez donc, Monſeigneur, les idées que vous avez acquiſes comme une ſuite d'échelons, & jugez s'il vous eût été poſſible de ſauter tout à coup au haut de l'échelle. Vous voyez que vous n'auriez pas même pu monter les échelons deux à deux, & vous les avez montés facilement un à un. Or, les ſciences ne ſont que pluſieurs échelles miſes bout à bout. Pourquoi donc ne pourriez vous pas, d'échelon en échelon, monter juſqu'au dernier ?





CHAPITRE VI.

Les langues considérées comme autant de méthodes analytiques.

C'est comme méthodes analytiques, qu'il faut considérer les langues.

VOUS avez vu combien les signes artificiels nous sont nécessaires pour démêler dans nos sensations toutes les oppérations de notre ame ; & nous avons observé comment nous devons nous en servir pour nous faire des idées de toute espece. Le premier objet du langage est donc d'analyser la pensée. En effet nous ne pouvons montrer, successivement aux autres, les idées qui coexsistent dans notre esprit, qu'autant que nous savons nous les montrer succeſſivement à nous-mêmes : c'est-à-dire, que nous ne savons parler aux autres, qu'autant que nous savons nous parler. On se tromperoit, par conséquent, si on croyoit que les langues ne nous sont utiles que pour nous communiquer mutuellemeut nos pensées.

C'est donc comme méthodes analytiques,

que nous les devons considérer ; & nous ne les connoîtrons parfaitement que lorsque nous aurons observé comment elles ont analysé la pensée.

Comment les langues sont des méthodes analytiques plus ou moins parfaites.

Dans le peu que vous savez de votre langue, Monseigneur, vous voyez des mots pour exprimer vos idées, & d'autres mots pour exprimer les rapports que vous appercevez entre-elles. Vous concevez, qu'avec moins de mots, vous auriez moins d'idées, & vous découvririez moins de rapports. Il ne faut pour cela que vous rappeller l'ignorance où vous étiez, il n'y a pas long-temps. Vous concevez aussi qu'avec plus de mots que vous n'en savez, vous pourriez avoir plus d'idées & découvrir plus de rapports.

Daus le françois, tel que vous l'avez su d'abord, vous pouvez vous représenter une langue qui commence & qui ne fait, pour ainsi dire, que dégrossir la pensée. Dans le françois, tel que vous le savez aujourd'hui, vous voyez une langue qui a fait des progrès, qui fait plus d'analyses, & qui les fait mieux. Enfin dans le françois tel que vous le saurez un jour, vous prévoyez de nouveaux progrès ; & vous commencez à comprendre comment il deviendra capable d'analyser la pensée jusques dans les moindres détails.

Si cette analyſe ſe faiſoit ſans méthode, la penſée ne ſe débrouilleroit qu'imparfaitement; les idées s'offriroient confuſément & ſans ordre à celui qui voudroit parler; & il ne pourroit ſe faire entendre qu'autant qu'on le devineroit. Auſſi avons-nous vu que cette analyſe eſt aſſujettie à une méthode; & que cette méthode eſt plus ou moins parfaite, ſuivant que ſe conformant à la génération des idées, elle la montre d'une maniere plus ou moins ſenſible. Tout confirme donc que nous devons conſidérer les langues comme autant de méthodes analytiques: méthodes qui d'abord ont toute l'imperfection des langues qui commencent & qui, dans la ſuite, font des progrès à meſure que les langues en font elles-mêmes.

C'eſt à leur inſu, que les hommes, en formant les langues, ont ſuivi une méthode analytique.

Mais, me direz-vous, les hommes ne connoiſſoient pas cette méthode avant d'avoir fait les langues: comment donc les ont-ils faites d'après cette méthode?

Cette difficulté, Monſeigneur, prouve ſeulement que, dans les commencements, cette méthode a été auſſi imparfaite que les langues.

En effet, ſi vous réfléchiſſez ſur les idées que vous avez acquiſes avec moi, vous vous

convaincrez que vous les devez à l'analyſe ; que vous n'auriez pas pu en acquérir d'auſſi préciſes par toute autre voie ; & que, par conſéquent, vous avez tout ſeul analyſé quelquefois méthodiquement, ſi auparavant vous en aviez d'exactes, comme en effet vous en aviez. Mais alors vous analyſiez ſans le ſavoir. Or, c'eſt ainſi que les hommes ont ſuivi, dans la formation des langues, une méthode analytique. Tant que cette méthode a été imparfaite, ils ſe ſont exprimés groſſiérement & avec beaucoup d'embarras ; & c'eſt à proportion des progrès qu'elle a faits, qu'ils ont été capables de parler avec plus de clarté & de préciſion.

La nature vous a guidé dans les analyſes que vous avez faites tout ſeul, vous avez démêlé quelques qualités dans les objets, parce que vous aviez beſoin de les remarquer, vous avez démêlé quelques opérations dans votre ame, parce que vous aviez beſoin de faire connoître vos craintes & vos deſirs. Vous avez, à la verité, trouvé des ſecours dans les perſonnes qui vous approchoient : vous n'avez eu qu'à faire attention aux circonſtances où elles prononçoient certains mots, pour apprendre à nommer les idées que vous vous faiſiez.

Les hommes qui ont fait les langues,

ont de même été guidés par la nature, c'eſt-à-dire, par les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation. S'ils ont été obligés d'imaginer les mots que vous avez trouvés faits, ils ont ſuivi, en les choiſiſſant, la même méthode, que vous avez ſuivie vous même en les apprenant.

Mais, comme vous, ils l'ont ſuivie à leur inſu. Si on avoit pu la leur faire remarquer de bonne heure, les langues auroient fait des progrès rapides, comme votre françois en fera. La lenteur des progrès ne prouve donc pas qu'elles ſe ſont formées ſans méthode : elle prouve ſeulement que la méthode s'eſt perfectionnée lentement. Mais enfin cette méthode a donné peu à peu les regles du langage ; & le ſyſtême des langues s'eſt achevé lorſqu'on a été capable de remarquer ces regles.

Cette méthode a des regles communes à toutes les langues, & des regles particulieres à chacune.

Or, la penſée, conſidérée en général, eſt la même dans tous les hommes. Dans tous elle vient également de la ſenſation : dans tous, elle ſe compoſe & ſe décompoſe de la même maniere.

Les beſoins qui les engagent à faire l'analyſe de la penſée ſont encore communs à tous ; & ils employent tous à cette analyſe des moyens ſamblables, parce qu'ils ſont tous

conformés de la même maniere. La méthode, qu'ils ſuivent, eſt donc aſſujettie aux mêmes regles dans toutes les langues.

Mais cette méthode ſe ſert, dans différentes langues, de ſignes différents. Plus ou moins groſſiere, plus ou moins perfectionnée, elle rend les langues plus ou moins capables de clarté, de préciſion & d'énérgie; & chaque langue a des regles qui lui ſont propres.

Objet de la grammaire.

On appelle *grammaire* la ſcience qui enſeigne les principes & les regles de cette méthode analytique. Si elle enſeigne les regles que cette méthode preſcrit à toutes les langues, on la nomme *grammaire générale*; & on la nomme *grammaire particuliere*, lors qu'elle enſeigne les regles que cette méthode ſuit dans telle ou telle langue.

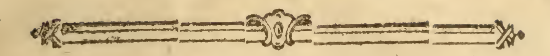
Etudier la grammaire, c'eſt donc étudier les méthodes que les hommes ont ſuivies dans l'analyſe de la penſée.

Cette enttepriſe n'eſt pas auſſi difficile qu'elle peut vous le paroître. Elle ſe borne à obſerver ce que nous faiſons quand nous parlons: car le ſyſtême du langage eſt dans chaque homme qui ſait parler. D'ailleurs un diſcours n'eſt qu'un jugement ou une ſuite de juge-

ments. Par conſéquent, ſi nous découvrons comment une langue analyſe un petit nombre de jugements, nous connoîtrons la méthode qu'elle ſuit dans l'analyſe de toutes nos penſées. C'eſt ce que nous allons rechercher dans les chapitres ſuivants. Nous commencerons par obſerver les analyſes qui ſe font avec le langage d'action.



CHAPI-



CHAPITRE VII.

Comment le langage d'action décompose la pensée.

Comment la pensée de celui qui parle le langage d'action, se décompose aux yeux de ceux qui l'observent.

Le langage d'action, Monseigneur, que je veux vous faire observer, n'est pas celui dont les pantomimes ont fait un art. C'est celui que la nature nous fait tenir en conséquence de la conformation qu'elle a donnée à nos organes.

Lorsqu'un homme exprime un desir par son action; & montre d'un geste un objet qu'il desire, il commence déja à décomposer sa pensée : mais il la décompose moins pour lui que pour ceux qui l'observent.

Il ne la décompose pas pour lui : car tant que les mouvements, qui expriment ses différentes idées, ne se succedent pas, toutes ses idées sont simultanées, comme ses mouvements. Sa pensée s'offre donc à lui toute

entiere, ſans ſucceſſion, & ſans décompoſition.

Mais ſon action la décompoſe ſouvent pour ceux qui l'obſervent; & cela arrivent toutes les fois qu'ils ne peuvent comprendre ce qu'il veut, qu'après avoir porté la vue ſur lui pour y remarquer l'expreſſion du deſir, & enſuite ſur l'objet pour remarquer ce qu'il deſire. Cette obſervation rend donc ſucceſſifs à leurs yeux des mouvements qui étoient ſimultanés dans l'action de cet homme, & elle fait voir deux idées ſéparées & diſtinctes, parce qu'elle les fait voir l'une après l'autre.

Comment il apprend à la décompoſer lui même.

Or, ſi un homme, qui ne parle que le langage d'action, remarque que pour comprendre la penſée d'un autre, il a ſouvent beſoin d'en obſerver ſucceſſivement les mouvements; rien n'empêche qu'il ne remarque encore tôt ou tard que pour ſe faire entendre lui-même plus facilement, il a beſoin de rendre ſes mouvements ſucceſſifs. Il apprendra donc à décompoſer ſa penſée; & c'eſt alors, comme nous l'avons remarqué, que le langage d'action commencera à devenir un langage artificiel.

Idées diſtinctes qu'offre

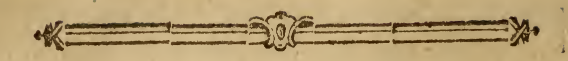
Cette décompoſition n'offre guere que deux ou trois idées diſtinctes: telles que, *j'ai*

faim, je voudrois ce fruit, donnez-le moi. Elle n'offre donc que des idées principales plus ou moins composées. cette décomposition.

Mais la force des besoins, la vivacité du desir, le goût qu'on se flatte de trouver dans le fruit qu'on demande, la préférence qu'on donne à ce fruit, la peine qu'on souffre par la privation, &c. sont autant d'idées accessoires qui ne se démêlent pas encore & qui cependant sont exprimées dans les regards, dans les attitudes, dans l'altération des traits du visage, en un mot, dans toute l'action. Ces idées ne se décomposeront qu'autant que les circonstances détermineront à faire remarquer, les uns après les autres, les mouvements qui en sont les signes naturels.

Il seroit curieux, Monseigneur, de rechercher jusqu'où les hommes pourroient porter cette analyse. Mais ce sont des détails dans lesquels je ne dois entrer, qu'autant qu'ils peuvent être utiles à l'objet que je me propose. Il me suffit pour le présent d'avoir observé comment le langage d'action commence à décomposer la pensée. Passons au langage des sons articulés.





CHAPITRE VIII.

Comment les langues, dans les commencements, analysent la pensée.

Précautions à prendre pour ne pas se perdre dans des conjectures peu vraisemblables.

POUR juger, Monseigneur, des analyses qui se font faites à la naissance des langues, il faudroit s'assurer de l'ordre dans lequel les choses ont été nommées. On ne peut former à cet égard que des conjectures, encore seroient-elles d'autant plus incertaines, qu'on entreroit dans de plus grands détails. Comme l'organisation, quoique la même pour le fond est susceptible, suivant les climats, de bien des variétés, & que les besoins varient également; il n'est pas douteux que les hommes, jetés par la nature dans des circonstances différentes, ne se soient engagés dans des routes qui s'écartent les unes des autres.

Cependant toutes ces routes partent d'un même point, c'est à-dire, de ce qu'il y a de commun dans l'organisation & dans les be-

ſoins. Il s'agit donc d'obſerver les hommes dans les premiers pas qu'ils ont faits. Bornons-nous à découvrir comment ils ont commencé, & nos conjectures en auront plus de vraiſemblance.

Les accents ont été les premiers noms.

Dans toutes les langues, les accents, communs aux deux langages, ont ſans doute été les premiers noms. C'eſt la nature qui les donne, & ils ſuffiſent pour indiquer nos beſoins, nos craintes, nos deſirs, tous nos ſentiments. Suſceptibles de différents mouvements & de différentes inflexions, ils ſemblent ſe moduler ſur toutes les cordes ſenſibles de notre ame, & leur expreſſion varie comme nos beſoins.

Les hommes n'avoient donc qu'à remarquer ces accents, pour démêler les ſentiments qu'ils éprouvoient, & pour diſtinguer, dans ces ſentiments, juſqu'à des nuances. Dans la néceſſité de ſe demander & de ſe donner des ſecours, ils firent une étude de ce langage. Ils apprirent donc à s'en ſervir avec plus d'art; & les accents, qui n'étoient d'abord pour eux que des ſignes naturels, devinrent inſenſiblement des ſignes artificiels qu'ils modifierent avec différentes articulations. Voilà vraiſemblablement pourquoi la proſodie a été dans pluſieurs langues une eſpece de chant.

Comment les organes des sens ont été nommés.

Lorsque les hommes s'étudioient à observer leurs sensations, ils ne pouvoient pas ne pas remarquer qu'elles leur arrivoient par des organes qui ne se ressemblent pas, & que, par cette raison, ils distinguoient facilement. Il ne s'agissoit donc plus que de convenir des noms qu'on donneroit à ces organes.

Si ces noms avoient été pris arbitrairement & comme au hasard, ils n'auroient été entendus que de celui qui les auroit choisis. Cependant, pour passer en usage, il falloit qu'ils fussent également entendus de tous ceux qui vivoient ensemble. Or, il est évident qu'il n'y a que des circonstances communes à tous, qui aient pu déterminer à choisir certains mots plutôt que d'autres. Ce sont donc proprement les circonstances qui ont nommé les organes des sons. Mais quelles sont ces circonstances ? je réponds qu'elles ont été différentes suivant les lieux. C'est pourquoi je crois inutile de chercher à les deviner.

Comment les objets sensibles ont été nommés.

Si les hommes, lorsqu'ils observoient leurs sensations, ont été conduits à observer les organes qui les transmettoient à l'ame, ils ont été également conduits à observer les objets qui les faisoient naître en eux, en agissant sur les organes mêmes. Ils ont donc observé

les objets ſenſibles, & ils ont diſtingué par des noms, ſuivant qu'ils ont eu beſoin de ſe rendre raiſon de leurs plaiſirs, de leurs peines, de leurs douleurs, de leurs craintes, de leurs deſirs, &c. ces noms ont été imitatifs, toutes les fois que les choſes ont pu être repréſentées par des ſons.

Les langues ont été long-temps fort bornées.

Les langues auront été long-temps bien bornées, parce que plus elles l'étoient, moins elles fourniſſoient de moyens pour faire de nouvelles analyſes; & cependant il falloit, pour les enrichir, analyſer encore. D'ailleurs les hommes, accoutumés au langage d'action qui leur ſuffiſoit preſque toujours, n'auront imaginé de faire des mots, qu'autant qu'ils y auront été forcés pour ſe faire entendre plus facilement. Or, ils n'y auront été forcés que bien lentement: car ne remarquant les choſes que parce qu'elles avoient quelques rapports à leurs beſoins, ils en auront remarqué d'autant moins que leurs beſoins étoient en petit nombre. Ce qu'ils ne remarquoient pas, n'exiſtoit pas pour eux, & n'aura pas été nommé.

Elles n'étoient, dans l'origine, qu'un ſupplément au lan-

On peut donc ſuppoſer que les langues, dans l'origine, n'étoient qu'un ſupplément au langage d'action; & qu'elles n'offroient qu'une collection de mots ſemblables à ceux-ci, *arbre*,

gage d'action *fruit*, *loup*, *voir*, *toucher*, *manger*, *fuir*; & qu'on n'aura pu faire que des phrases, semblables à *fruit manger*, *loup fuir*, *arbre voir*. Ces mots réveilloient assez distinctement les sentiments que les besoins font naître; & ils ne retraçoient, au contraire, des objets qu'une idée confuse, où l'on démêloit seulement s'il faut les fuir ou les rechercher. Cette analyse étoit donc bien imparfaite. Les mots, en petit nombre, ne désignoient encore que des idées principales; & la pensée n'achevoit de s'exprimer, qu'autant que le langage d'action, qui les accompagnoit, offroit les idées accessoires. Cependant il n'est pas difficile de comprendre comment les langues auront fait de nouveaux progrès.

Comment elles ont pu faire de nouveaux progrès.

Si les hommes avoient déja donné des noms aux sentiments de l'ame, aux organes de la sensation & à quelques objets sensibles, c'est que le langage d'action avoit suffisamment décomposé la pensée, pour faire remarquer successivement toutes ces choses. Il est certain que, si on ne les avoit pas démêlées l'une après l'autre, on n'auroit pas pu se faire séparément des idées de chacune; & si on ne les avoit pas remarquées chacune séparément, on n'auroit pas pu les nommer. Mais comme ces idées ne sont pas les seules que le langage d'action a dû faire distinguer, on conçoit com-

ment il aura été poſſible de donner encore des noms à pluſieurs autres.

Les noms des perſonnes.

Or, il eſt évident que chaque homme, en diſant, par exemple, *fruit manger*, pouvoit montrer, par le langage d'action, s'il parloit de lui, ou de celui à qui il adreſſoit la parole, ou de tout autre; & il n'eſt pas moins évident qu'alors ſes geſtes étoient l'équivalent de ces mots *moi*, *vous*, *il*. Il avoit donc des idées diſtinctes de ce que nous appellons la premiere, la ſeconde & la troiſieme perſonne; & celui qui comprenoit ſa penſée, ſe faiſoit, de ces perſonnes, les mêmes idées que lui. Pourquoi donc n'auroient-ils pas pu s'accorder, tôt ou tard l'un & l'autre, à exprimer ces idées par quelques ſons articulés?

Les noms adjectifs.

Ces hommes pouvoient encore faire connoître, par des geſtes, ſi un animal étoit grand ou petit, fort ou foible, doux ou méchant, &c. mais dès qu'une fois ils avoient démêlé ces idées, ils avoient fait le plus difficile. Il ne leur reſtoit plus qu'à ſentir qu'il ſeroit commode de les déſigner par des ſons. On fit donc des adjectifs, c'eſt-à-dire, des noms qui ſignifioient les qualités des choſes; comme on avoit fait des ſubſtantifs, c'eſt-à-

dire, des noms qui indiquoient les choſes mêmes.

Les prépoſitions.

On pouvoit, avec la même facilité, après avoir montré deux lieux différents, marquer par un geſte, celui d'où l'on venoit, & par un autre, celui où l'on alloit. Voilà donc deux geſtes, l'un équivalent à la prépoſition *de*, & l'autre à la prépoſition *à*. D'autres geſtes pouvoient également être équivalents à *ſur*, *ſous* *avant*, *après*, &c. or, dès qu'on a eu démêlé ces rapports, dans la penſée décompoſée par le langage d'action, on trouvoit d'autant moins de difficultés à leur donner des noms, qu'on avoit déja nommé beaucoup d'autres idées.

Nous verrons, dans la ſuite, qu'il ne faut que quatre eſpeces de mots pour exprimer toutes nos penſées : des ſubſtantifs, des adjectifs, des prépoſitions, & un ſeul verbe tel que le verbe *être*. Il ne reſte donc plus qu'à découvrir comment les hommes auront pu avoir un pareil verbe, & prononcer enfin des propoſitions.

Comment les opérations de l'entendement ont pu être nommées

Il paroît d'abord bien difficile d'imaginer comment les hommes ont donné des noms aux opérations de l'entendement. En effet, ils ne pouvoient pas les montrer avec des geſtes,

comme ils avoient montré les objets sensibles ; & il n'en étoit pas de ces opérations, comme des sentiments de l'ame dont les noms se trouvent faits dans les accents de la nature. Cependant, si nous considérons que, dans toutes les langues, les noms des opérations de l'entendement sont des expressions figurées, qui, telles *qu'attention*, *réflexion*, *imagination*, *pensée*, offrent des images sensibles, nous jugerons que les hommes ne sont parvenus à donner des noms aux opérations de l'entendement, que parce qu'ils en avoient donné à des idées sensibles qui pouvoient représenter ces opérations mêmes.

Nous pouvons considérer, Monseigneur, les organes de la sensation dans deux états différents. Ou ils reçoivent indifféremment toutes les impressions que les objets font sur eux, ou ils agissent pour recevoir une impression plutôt qu'une autre. *Voir & regarder*, par exemple, expriment ces deux états. Car, pour voir, l'œil n'agit pas : il suffit qu'il reçoive les impressions qui se font sur lui. Au contraire, lorsqu'il regarde, il agit puisqu'il se dirige plus particulierement sur un objet. C'est cette action qui le lui fait remarquer parmi plusieurs autres qu'il continue de voir.

Entendre & *écouter* expriment également ces deux états par rapport à l'ouie. On entend tout ce qui frappe l'oreille, & l'organe n'a qu'à se laisser aller à toutes les impressions qu'il reçoit. On n'écoute, au contraire, que ce qu'on veut entendre par préférence; & l'organe agit pour le fermer, en quelque sorte, à tout bruit qui pourroit nous distraire. On peut faire la même observation sur tous les sens.

Or, supposons qu'on ait choisi le mot *attention*, pour exprimer l'action de l'œil lorsqu'il regarde; ce mot, joint au mot *oreille*, aura paru dès-lors fort commode pour exprimer l'action de l'ouie lorsqu'on écoute. On aura continué de l'employer de la sorte: on se sera fait une habitude de le joindre au nom de chaque organe; &, par conséquent, il aura signifié ce que fait chaque sens, lorsqu'il agit pour être attentif à une impression, & pour se distraire de toute autre.

Attention œil, il faut me permettre ce langage, Monseigneur, aura donc signifié ce que nous faisons, lorsque nous donnons notre attention à une des choses que nous voyons; *attention oreille*, aura signifié ce que nous faisons, lorsque nous donnons notre attention à une des choses que nous entendons, &c.

Or, dès qu'une fois le mot *attention* eſt propre à exprimer l'action de chaque organe, au moment que nous ſommes attentifs par la vue, par l'ouie, par le toucher, &c. nous n'aurons qu'à l'employer tout ſeul, & alors il exprimera cette action ſeule. L'idée qu'il réveillera ne ſera donc plus ni l'action de la vue, ni celle de l'ouie, ni celle du toucher : ce ſera cette action, conſidérée en faiſant abſtraction de tout organe. Nous ne penſerons pas même aux organes ; &, par conſequent, le mot attention ſignifiera ſeulement l'action en général par laquelle nous ſommes attentifs. Or, cette action, ainſi conſidérée, eſt une opération de l'entendement. Voilà donc une opération de l'entendement qui à un nom.

Vous pouvez, Monſeigneur, vous convaincre par vous-même que c'eſt ainſi que les hommes ſont parvenus à nommer cette opération. En effet, ſi toutes les fois qu'on a prononcé devant vous le mot *attention*, on ne l'avoit employé que pour déſigner une opération de l'entendement, vous n'y auriez jamais rien compris. Mais parce que vous avez remarqué que, lorſqu'on le prononçoit, on regardoit ou on écoutoit, vous avez jugé que donner ſon attention, c'étoit regarder ou écouter ; &, en conſéquence, vous avez bientôt

pensé, que sans regarder & sans écouter ; vous donniez votre attention, lorsque vous vous occupiez par préférence d'une idée qui s'offroit à votre esprit. Vous voyez donc que le mot *attention* n'est devenu pour vous le nom d'une opération de l'entendement, qu'après avoir été le nom de l'action de l'œil qui regarde, & de l'oreille qui écoute.

Cette opération ayant été nommée, il est aisé de comprendre comment toutes les autres peuvent l'être ; puisque comparer, juger, réfléchir, raisonner ne sont que différentes manieres de conduire notre attention. Passons au verbe *être*, & observons les hommes au moment qu'ils vont prononcer la proposition, *je suis*.

Comment les hommes sont parvenus à avoir un verbe, & à prononcer des propositions.

Comme j'ai supposé que le mot *attention* a été donné à l'action des organes, lorsque nous sommes attentifs par la vue, par l'ouie, par le toucher : je suppose que le mot *être* a été choisi pour exprimer l'état où se trouve chaque organe, lorsque, sans action de sa part, il reçoit les impressions que les objets font sur lui. Dans cette supposition, il est évident qu'*être*, joint à œil, aura signifié *voir* ; & que, joint à *oreille*, il aura signifié *entendre*. Ce mot sera donc devenu un nom

commun à toutes les impreffions ; & en même temps qu'il aura exprimé ce qui paroît fe paffer dans les organes, il aura exprimé ce qui fe paffe en effet dans l'ame. Qu'alors on faffe abftraction des organes, ce mot, prononcé tout feul, deviendra fynonime de ce que nous appellons *avoir des fenfations*, *fentir*, *exifter*. Or, voilà précifément ce que fignifie le verbe *être*. Réfléchiffez fur vous-même, Monfeigneur, & vous verrez que c'eft ainfi que vous êtes parvenu à faifir la fignification de ce mot.

Ce verbe ayant été trouvé, chaque homme a pu prononcer des propofitions équivalentes à celle ci, *je fuis*, ou même équivalentes à beaucoup d'autres, telles, *je vois*, *j'entends*, *je donne mon attention*, *je juge*. Il ne falloit pour cela que joindre le nom de la premiere perfonne aux mots qui fignifioient l'action de voir, d'entendre, de donner fon attention, de juger.

Quand une fois un homme a fait la propofition *je fuis*, en parlant de lui-même, il la peut faire en parlant de tout autre, & il peut la répéter à l'occafion de tout ce qu'il obferve. Après avoir dit, *je fuis*, il dira donc, *il eft*, *ils font* ; & il prononcera l'exiftence de tous les objets, qui viendront à fa con-

noiſſance. Il prononcera également d'autres qualités : car, qui l'empêchera de dire, *il eſt grand*, *il eſt petit*, s'il a déja imaginé des noms adjectifs ?

Lorſque les hommes commencent à faire des propoſitions, ils ne ſavent pas toujours démêler toutes les idées qu'elles renferment.

Au reſte je ne prétends pas que les hommes au moment qu'ils commençoient à prononcer des propoſitions, fuſſent déja en état de démêler toutes les idées qu'elles renfermoient : ce ſeroit leur ſuppoſer bien gratuitement une ſagacité, que nos philoſophes mêmes n'ont pas toujours. La propoſition *je ſuis*, par exemple, comprend d'un côté toutes les impreſſions & toutes les actions dont un corps vivant & organiſé eſt capable ; & de l'autre toutes les ſenſations & toutes les opérations qui appartiennent à l'ame, & qui n'appartiennent qu'à elle. Car, je ne ſuis ou n'exiſte, qu'autant que tout cela, ou une partie de tout cela eſt en moi. Cependant la plupart de ceux qui font cette propoſition, ſont bien éloignés de démêler toutes ces choſes ; & ils ne les voient que d'une maniere confuſe, parce qu'ils ſont incapables de faire l'analyſe des mots dont ils ſe ſervent. Mais enfin cette propoſition a toujours la même ſignification, ſoit qu'on en faſſe l'analyſe ou qu'on ne la faſſe pas ; &, d'une bouche à l'autre, elle ne différe que parce qu'elle offre aux uns des idées diſtinc-

tes,

tes, tandis qu'aux autres, elle n'offre qu'une masse confuse d'idées.

Sans doute, dans l'origine des langues, cette proposition n'offroit aussi qu'une masse confuse dans laquelle on distinguoit peu d'idées; & il a fallu bien des observations avant que les hommes, qui la prononçoient, pussent comprendre eux-mêmes tout ce qu'ils disoient. Ils parloient comme nous parlons souvent, & nous leur ressemblons plus qu'on ne pense.

On a été long-temps avant de pouvoir exprimer, dans des propositions, toutes les vues de l'esprit.

Il faut encore remarquer qu'on a été long-temps avant de pouvoir exprimer, dans des propositions, toutes les vues de l'esprit, & que, par conséquent, les langues n'ont pu se perfectionner que bien lentement. Il falloit créer des mots pour les idées accessoires, comme pour les idées principales: il falloit apprendre à les employer d'une maniere propre à développer une pensée, & à la montrer successivement dans tous ses détails. Il falloit donc déterminer l'ordre qu'ils devoient suivre dans le discours, & convenir des variations qu'on leur feroit prendre pour en marquer plus sensiblement les rapports. Tout cela demandoit beaucoup d'observations & des analyses bien faites. J'ai fait voir comment on a commencé, c'est tout ce que je me pro-

posois. Si on pouvoit observer une langue dans ses progrès successifs, on verroit les regles s'établir peu à peu. Cela est impossible. Il ne nous reste qu'à observer notre langue, telle qu'elle est aujourd'hui, & à chercher les loix qu'elle suit dans l'analyse de la pensée.





CHAPITRE IX.

Comment ſe fait l'analyſe de la penſée dans les langues formées & perfectionnées.

PRENONS une penſée développée dans un long diſcours, & obſervons-en l'analyſe. Je trouve un exemple très propre à mon deſſein, dans le diſcours que Racine prononça lorſque Thomas Corneille, qui ſuccédoit à Pierre, fut reçu à l'académie françoiſe.

Penſée de Racine apportée pour exemple.

» Vous ſavez, dit Racine, en quel état » ſe trouvoit la ſcene françoiſe, lorqu'il (Pier- » re Corneille) commença à travailler : quel » déſordre ! quelle irrégularité ! nul goût, nulle » connoiſſance des véritables beautés du théâ- » tre : les auteurs auſſi ignorants que les ſpecta- » teurs : la plupart des ſujets extravagants & » dénués de vraiſemblance : point de mœurs, » point de caracteres : la diction encore plus

» vicieuſe que l'action, & dont les pointes &
» de miſérables jeux de mots faiſoient le prin-
» cipal ornement : en un mot, toutes les re-
» gles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté
» & de la bienſéance, partout violées.

» Dans cette enfance, ou, pour mieux
» dire, dans ce chaos du poëme dramatique
» parmi nous, vôtre illuſtre frere, après avoir
» quelque temps cherché le bon chemin, &
» lutté, ſi je l'oſe dire ainſi, contre le mau-
» vais goût de ſon ſiecle, enfin, inſpiré d'un
» génie extraordinaire, & aidé de la lecture
» des anciens; fit voir ſur la ſcene la raiſon,
» mais la raiſon accompagnée de toute la pom-
» pe, de tous les ornements dont notre langue
» eſt capable, accordant heureuſement la vrai-
» ſemblance & le merveilleux, & laiſſant
» bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de
» rivaux, dont la plupart, déſeſpérant de
» l'atteindre, & n'oſant plus entreprendre de
» lui diſputer le prix, ſe bornerent à combattre
» la voix publique déclarée pour lui, & eſ-
» ſayerent envain, par leurs diſcours & par
» leurs frivoles critiques, de rabaiſſer un mé-
» rite qu'ils ne pouvoient égaler.

» La ſcene retentit encore des acclama-
» tions qu'exciterent à leur naiſſance le Cid,

» Horace, Cinna, Pompée, tous ces chef-
» d'œuvres, repréſentés depuis ſur tant de
» théâtres, traduits en tant de langues, &
» qui vivront à jamais dans la bouche des
» hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on
» un poëte qui ait poſſédé à la fois tant de
» grands talents, tant d'excellentes parties,
» l'art, la force, le jugement, l'eſprit? Quelle
» nobleſſe! quelle économie dans les ſujets!
» quelle véhémence dans les paſſions! quelle
» gravité dans les ſentiments! quelle dignité
» & en même temps quelle prodigieuſe va-
» riété dans les caracteres! Combien de rois,
» de princes, de héros de toute nation nous
» a-t-il repréſentés, toujours tels qu'ils doi-
» vent être, toujours uniformes avec eux-
» mêmes, & jamais ne ſe reſſemblant les
» uns aux autres. Parmi tout cela une magni-
» ficence d'expreſſion proportionnée aux maî-
» tres du monde qu'il faiſoit ſouvent parler,
» capable néanmoins de s'abaiſſer, quand il
» veut, & de deſcendre juſqu'aux plus ſim-
» ples naïvetés du comique, où il eſt encore
» inimitable. Enfin, ce qui eſt ſur-tout par-
» ticulier, une certaine force, une certaine
» élévation qui ſurprend, qui enleve, & qui
» rend juſqu'à ſes défauts, ſi on peut lui en
» reprocher quelques-uns, plus eſtimables que
» les vertus des autres : perſonnage véritable-
» ment né pour la gloire de ſon pays, com-

» parable, je ne dis pas à tout ce que l'an-
» cienne Rome a eu d'excellents poëtes tra-
» giques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en
» ce genre elle n'a pas été fort heureuse,
» mais aux Eschyles, aux Sophocles, aux Eu-
» ripides, dont la fameuse Athènes ne s'ho-
» nore pas moins que des Thémistocles, des
» Périclès, des Alcibiades qui vivoient en
» même temps qu'eux «.

Toutes les parties de cette pensée s'offroient à la fois à l'esprit de Racine.

C'est ainsi, Monseigneur, que Racine parle de Corneille; Racine, qui a contribué lui-même aux progrès de la poésie dramatique, qui a enrichi notre langue, & lui a donné toute l'élégance dont elle étoit susceptible. Lorsque ce grand maître s'exprimoit de la sorte sur des choses qui lui étoient familieres, & qu'il avoit méditées jusques dans les moindres détails; je puis, sans rien hasarder, supposer que sa pensée lui offroit tout à la fois ce que son discours n'offre que successivement.

Fond de cette pensée.

Le théâtre doit beaucoup à Corneille : voilà le fond de sa pensée. Il ne peut développer ce fond qu'autant qu'il en apperçoit toutes les parties.

Les parties principales de

Ce développement suppose qu'il voit l'état où étoit le théâtre avant Corneille, l'état

où Corneille l'a mis, & enfin les talents de Corneille. Ainsi sa pensée se décompose en trois parties, qu'il distingue en les séparant en trois alinéa.

Cette pensée se distingue dans trois alinéa.

Vous voyez par-là que dans le discours écrit, les alinéa contribuent à distinguer, d'une maniere plus sensible, les différentes parties d'une pensée. Ils marquent où chacune finit, où chacune commence; &, par cet artifice, elles se démêlent beaucoup mieux.

S'il faut distribuer, dans plusieurs alinéa, les différentes parties d'une pensée; il faut, à plus forte raison, séparer de la même maniere plusieurs pensées différentes.

Quelquefois on renferme plusieurs pensées dans un alinéa, & on les distingue seulement par des points.

Cependant cette précaution, nécessaire pour plus de clarté, lorsque ce développement a une certaine étendue, devient inutile, lorsqu'il est fort court. Alors les pensées sont suffisamment distinguées par les points qui les terminent.

Dans le discours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu d'alinéa & de points. C'est par ces repos que Racine distinguoit les différentes parties de sa pensée, lorsqu'il prononçoit son discours.

Dans le discours prononcé, les repos de la voix tiennent lieu d'alinéa & de points.

Les repos, marqués par des points, ne sont pas égaux

De pareils repos supposent un sens fini. Mais des sens finis peuvent tenir les uns aux autres, & n'être, tous ensemble, que les parties d'un même développement. C'est pourquoi les points, qui sont dans le cours des alinéa, ne marquent pas un repos aussi grand que ceux qui les terminent.

Si vous considérez même que le premier alinéa fait attendre le second; & le second, le troisieme : vous jugerez que le dernier point est celui qui marque le repos le plus grand. C'est qu'alors la premiere pensée est développée, & Racine va passer au développement d'une autre.

Comment toutes les parties d'un grand ouvrage le développent avec la même méthode que les parties d'une pensée peu composée.

Une pensée, qui demande un développement d'une certaine étendue, telle que celle qui nous sert d'exemple, forme ce qu'on appelle un paragraphe : plusieurs paragraphes font un chapitre : plusieurs chapitres font un livre : plusieurs livres font un traité. Cette seule considération vous fait entrevoir comment les parties d'un grand ouvrage se démêlent avec ordre. En effet, il suffit de regarder l'objet d'un grand ouvrage comme une seule pensée, & on voit aussi-tôt que la méthode, qui doit le développer, est la même que celle qui développeroit une pensée peu composée.

Nous remarquerons, à ce ſujet, que penſer & bien rendre ce qu'on penſe, ſont deux choſes bien différentes. On pourroit avoir la même penſée que Racine, & ne pas s'expliquer avec la même clarté, la même préciſion, avec la même élégance : c'eſt qu'il faut avoir appris à faire l'analyſe de ſes penſées. Celui qui n'a pas fait cette étude, court riſque de ne pas expoſer ſes idées dans l'ordre le plus propre au développement de toutes celles qui ſont à la fois préſentes à ſon eſprit. Il mettra au commencement ce qui devroit être à la fin. Il oubliera des idées qu'il ne falloit pas omettre, ou même il embarraſſera une penſée avec des idées étrangeres qu'il croit en faire partie, parce qu'elles s'offrent à lui en même temps. Voilà ce qui fait le déſordre & l'obſcurité du diſcours.

Une analyſe mal-faite met du déſordre & de l'obſcurité dans le diſcours.

Dès que Racine a eu diſtingué trois parties dans ſa penſée, il s'eſt appliqué au développement de la premiere; & dans cette vue, il a fait l'énumération des défauts qu'il remarquoit dans les tragédies faites avant Corneille.

Comment Racine développe les trois principales parties de ſa penſée.

Ce développement étant achevé, amene celui de la ſeconde, dans lequel Racine expoſe les eſſais de Corneille, les moyens & les ſuccès. Delà, paſſant à la troiſieme, il décompoſe,

pour ainſi dire, le génie de ce poëte, & il en montre les talents.

Comment il diſtingue les parties dans leſquelles il les ſubdiviſe.

Chacun de ces alinéa eſt formé de parties diſtinctes; & vous remarquerez, en y jetant les yeux, qu'elles ſont ſéparées, tantôt par un point, tantôt par deux, tantôt par un point & une virgule, tantôt par une virgule.

Les deux points marquent un repos moins grand que le point; & le point & la virgule, un repos plus foible encore.

Ces repos ne ſont inégaux, que parce que le ſens eſt plus ou moins ſuſpendu. Dans le premier alinéa, par exemple, ces mots: *vous ſavez en quel état ſe trouvoit la ſcene françoiſe, lorſqu'il commença à travailler*, ſont terminés par un point, parce qu'ils font un ſens fini. Au contraire, toutes les autres parties de cet alinéa ſont terminées par deux points. Il eſt vrai que chacune pourroit offrir un ſens fini, ſi on la conſidéroit ſeule: mais étant réunies, le ſens eſt néceſſairement ſuſpendu de l'une à l'autre, parce qu'elles concourent toutes également au développement de la premiere, & que ce développement n'eſt achevé qu'à la fin de l'alinéa.

Dans le ſecond alinéa, vous voyez, avant

ces mots *fit voir ſur la ſcene*, un point & une virgule qu'on n'auroit pas employés, ſi on avoit dit : *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene.* Mais les choſes qu'il inſére, *entre votre illuſtre frere & fit voir*, & celles qu'il ajoute enſuite, ſont comme deux grouppes d'idées qu'il falloit diſtinguer par un repos plus ſenſible. Cependant on n'a pas mis deux points, comme entre les parties du premier alinéa, parce qu'ici le ſens, moins ſuſpendu, n'eſt achevé que par la réunion des deux grouppes : aulieu que, dans le premier alinéa, chaque partie fait par elle-même un ſens fini.

Ce que je viens de dire, vous fait voir l'uſage de la virgule. Elle ſert pour diſtinguer les dernieres parties dans leſquelles on ſubdiviſe une penſée. Quant aux points d'admiration & d'interrogation, leur dénomination ſeule vous en fait connoître l'emploi.

Quelquefois on ne ſait ſi on doit mettre deux points, ou un point & une virgule : quelquefois auſſi on ne ſait s'il faut deux points, ou s'il n'en faut qu'un. Mais les cas où l'on eſt embarraſſé, ſont préciſément ceux où le choix eſt plus indifférent, & vous pouvez alors ponctuer comme vous jugerez à propos. Il ſuffit de diſtinguer ſenſiblement toutes les parties d'un diſcours.

Au reſte, Monſeigneur, mon deſſein n'eſt pas de vous donner un traité de ponctuation. Je veux ſeulement vous faire voir comment les différentes parties d'un diſcours ſe diſtinguent les unes des autres; & vous concevez que je n'y pouvois mieux réuſſir, qu'en vous faiſant remarquer les ſignes que l'analyſe emploie à cet effet.





CHAPITRE X.

Comment le discours se décompose en propositions principales, subordonnées, incidentes, en phrases & en périodes.

POUR continuer notre analyse, il faut, Monseigneur, découvrir la nature des différentes parties que nous avons démêlées dans le discours de Racine.

Tout jugement, exprimé avec des mots, est une proposition.

J'ai dit que tout discours est un jugement, ou une suite de jugements. Or, un jugement exprimé avec des mots, est ce qu'on nomme *proposition*. Tout discours est donc une proposition, ou une suite de propositions.

Trois especes de propositions.

Au premier coup d'œil, nous appercevons plusieurs especes de propositions dans le discours que nous analysons : *votre illustre frere fit voir sur la scene la raison*. Voilà une proposition à laquelle se rapportent tous les détails du

ſecond alinéa. Ils ſont deſtinés à la développer : ils ſont l'expreſſion des acceſſoires qui la modifient. Auſſi, quand Racine dit que Corneille a quelque temps cherché le bon chemin, & qu'il a lutté contre le mauvais goût de ſon ſiecle ; il prend un tour qui force à rapporter ces deux propoſitions à celles qu'il veut modifier.

Ces deux propoſitions étant conſidérées par rapport à cette ſubordination, j'appelle *principale* celle-ci, *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene la raiſon;* & *ſubordonnées*, les deux autres, *après avoir cherché le bon chemin, après avoir lutté contre le mauvais goût.*

Au commencement du troiſieme alinéa, je découvre une autre eſpece de propoſition: *la ſcene retentit encore des acclamations, qu'exciterent à leur naiſſance le Cid, Horace. Qu'exciterent le Cid, Horace* n'eſt pas une propoſition principale : ce n'eſt pas non plus une propoſition ſubordonnée à une autre. Elle ne ſe rapporte qu'au mot *acclamations*, en déterminant de quelles acclamations la ſcene retentit. *Qui ſurprend, qui enleve* ſont encore deux propropoſitions de même eſpece, lorſque Racine dit plus bas : *une certaine élevation qui ſurprend, qui enleve.* Je donne à ces propoſitions le nom d'*incidentes*.

Or, une propoſition eſt faite pour une autre qu'elle développe, ou elle eſt faite pour un mot qu'elle modifie, ou enfin c'eſt à elle que tout le diſcours ſe rapporte. Les propoſitions, conſidérées ſous ces points de vue, ſe réduiſent donc aux trois eſpeces que nous venons de remarquer : elles ſont néceſſairement ou principales, ou ſubordonnées, ou incidentes.

Caractere des propoſitions principales.

Ce qui caractériſe une propoſition principale, c'eſt qu'elle a pareillement un ſens fini. Vous le voyez dans *votre illuſtre frere fit voir ſur la ſcene la raiſon.* Car ce que Racine ajoute n'eſt pas pour terminer le ſens, mais uniquement pour développer une penſée, dont cette propoſition eſt la partie principale.

Caractere des propoſitions ſubordonnés.

Il n'en eſt pas de même des propoſitions ſubordonnées. Le ſens n'en eſt pas fini, il eſt ſuſpendu, & fait attendre la propoſition principale. Ainſi, quand vous avez lu, *après avoir quelque temps cherché le bon chemin, & lutté contre le mauvais goût de ſon ſiecle*, vous ne pouvez pas vous arrêter, vous attendez quelqu'autre choſe, & vous continuez de lire juſqu'à *fit voir ſur la ſcene la raiſon.*

Caractere des propoſitions incidentes.

Les propoſitions incidentes ont cela de particulier, que quelquefois elles ſont néceſſaires pour faire un ſens fini, & quelquefois elles ne

le ſont pas. Dans *la ſcene françoiſe retentit encore des acclamations*, vous voyez que ce tour, *des acclamations*, fait attendre quelque choſe, & que la propoſition incidente, *qu'exciterent à leur naiſſance le Cid, Horace*, acheve le ſens. De même lorſque Racine dit quelques lignes après, *où trouvera-t-on un poëte*, le ſens, pour être fini, demande qu'on ajoute, *qui ait poſſédé à la fois tant de grands talents?*

Si vous conſidérez ces expreſſions, *des acclamations*, *un poëte*, vous appercevrez que le ſens n'en eſt pas aſſez déterminé : car, ſi on s'arrêtoit à ces mots, vous demanderiez, de quelles acclamations? quel poëte? Les propoſitions incidentes, qui vous répondent *des acclamations qu'exciterent le Cid, Horace, un poëte qui ait poſſédé tant de grands talents*, déterminent donc le ſens de ces mots, *acclamations*, *poëte*; & c'eſt en le déterminant, qu'elles achevent le développement de la propoſition principale. Tel eſt le caractere des propoſitions incidentes, lorſqu'elles ſont néceſſaires pour terminer un ſens.

La fin du dernier alinéa nous donne deux exemples de propoſitions incidentes, ſans leſquelles le ſens pourroit être achevé. C'eſt lorſque Racine dit que Corneille eſt *comparable aux Eſchyles, aux Sophocles, aux Euripides*

dont

dont la fameuſe Athènes ne s'honore pas moins que des Thémiſtocles, des Périclès, des Alcibiades, qui vivoient en même temps qu'eux.

Racine pouvoit finir ſon diſcours à Alcibiades, il pouvoit même le finir à Euripides, & n'attendant rien de plus, vous n'auriez point fait de queſtion. Or ſi les propoſitions, *dont la fameuſe Athènes*, &c. *qui vivoient*, &c. ne ſont pas néceſſaires pour faire un ſens fini; c'eſt que les mots auxquels elles ſe rapportent, ont par eux-mêmes une ſignification déterminée, qui ne fait rien attendre. Cependant elles ſont néceſſaires, pour achever le développement de la penſée, ou pour faire voir, comme Racine le deſiroit, tout le cas qu'on doit faire de Corneille.

Voilà donc deux ſortes de propoſitions incidentes : l'une qui détermine la ſignification d'un mot, & qui par cette raiſon eſt néceſſaire pour achever le ſens d'une propoſition : l'autre qui eſt ajoutée à un mot d'une ſignification déterminée, & qui ne devient néceſſaire, qu'autant qu'elle acheve de développer une penſée.

Les propoſitions ſubordonnées peuvent avoir deux places

Comme les propoſitions ſubordonnées, lorſqu'elles commencent le diſcours, font attendre la principale; elles la ſuppoſent, lorſqu'elles le terminent. Dans le ſecond alinéa, Racine pou-

dans le discours, & les propositions incidentes n'en ont qu'une.

voit finir à ces mots : *fit voir sur la scene la raison :* mais, parce qu'alors il n'auroit pas dévelopé toutes les idées qui s'offroient à lui, il ajoute : *mais la raison accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornements dont notre langue est capable, accordant heureusement la vraisemblance & le merveilleux, & laissant bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux.* (*a*)

Peut-être que, dans la fin de cet alinéa, vous n'appercevez pas d'abord des propositions subordonnées, aussi facilement que vous les avez apperçues dans le commencement. En effet, elles y sont un peu déguisées. Il y en a deux néanmoins, dont l'une commence au mot *accordant*, & l'autre au mot *laissant*. Car ce tour revient à-peu-près à celui-ci, *parce qu'il accordoit, & parce qu'il laissoit*, où vous voyez deux propositions subordonnées, qui se rapportent à la principale, *fit voir sur la scene la raison*.

Cette observation vous fait découvrir une nouvelle différence entre les propositions sub-

---

(*) Racine dit *accorda & laissa* : mais j'ai cru pouvoir me permettre ce changement, pour trouver, dans cet exemple, un tour dont j'avois besoin.

ordonnées & les propositions incidentes. C'est que les premieres peuvent être tantôt avant, tantôt après la principale; & que, par conséquent, elles peuvent avoir deux places dans le discours. Les autres au contraire, n'en ont jamais qu'une, parce qu'elles doivent toujours être à la suite du mot, dont elles développent, ou dont elles déterminent l'idée.

Ce qu'on entend par *période*.

Vous remarquez, dans le second alinéa, plusieurs propositions de différentes especes, qui concourent au développement d'une seule pensée. Vous voyez encore qu'elles forment un discours, dont les principales parties, sans avoir un sens fini, sont distinguées par des repos plus marqués. Or, ces différentes parties sont ce que l'on appelle *membres*, & le discours entier est ce qu'on nomme *période*. Tout ce qui précéde *fit voir* appartient au premier membre, & tout ce qui suit appartient au second. L'un & l'autre pourroient même se diviser en deux : car après *dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous*, le repos est plus sensible qu'après les autres mots où il est également marqué par des virgules. Il en est de même de celui qui est après, *de tous les ornements dont notre langue est capable*. Ainsi une période peut être composée de deux membres, de trois, ou de quatre. Lorsque nous étudierons l'art d'écrire, vous verrez des

périodes, où la diſtinction des membres ſera plus marquée.

Ce qu'on entend par *phraſe.*

Vous ne trouvez pas, Monſeigneur, de pareils membres dans ce diſcours : *vous ſavez en quel état ſe trouvoit la ſcene françoiſe, lorſqu'il commença à travailler.* Quoiqu'il ſoit composé de deux propoſitions, il n'y a preſque point de repos de l'une à l'autre, & la penſée eſt développée dans un ſeul membre, dont le ſens eſt fini. Voilà ce qu'on nomme une *phraſe.*

Ellipſe ou phraſes elliptiques.

Quel déſordre ! quelle irrégularité! ſont encore deux phraſes, formées chacune d'une propoſition. Elles ont un caractere particulier, c'eſt qu'elles laiſſent quelque choſe à ſuppléer. Le ſens eſt *quel déſordre n'y avoit-il pas ! quelle irrégularité n'y avoit-il pas !* Ces tours ſe nomment *ellipſes* Or, vous appercevrez, dans le reſte de cet alinéa, autant de phraſes elliptiques, que vous y remarquerez de parties ſéparées par deux points.

Phraſes principales qui concourent au développement d'une autre.

Toutes les phraſes de cet alinéa ſont autant de phraſes principales.. Il eſt vrai qu'elles concourent toutes enſemble au développement de la premiere. Mais elles ſont indépendantes les unes des autres : elles ont chacune par elles-mêmes un ſens fini . & elles font un tout bien

différent de celui que font les propositions subordonnées dans le second alinéa.

Peut-être, Monseigneur, ne saurez-vous quelquefois si plusieurs propositions font une période ou une phrase. Alors elles feront tout ce que vous voudrez : il ne faut pas disputer sur les mots. Le grand point est que chaque pensée soit développée avec clarté, avec précision, avec énergie.

Il y a des cas où plusieurs propositions font, à notre choix, une période ou une phrase.





CHAPITRE XI.

Analyse de la proposition.

Nous avons vu le discours, décomposé d'abord en plusieurs parties, se décomposer ensuite en différentes propositions, & ces propositions former des périodes ou des phrases. Il nous reste, Monseigneur, a faire l'analyse des propositions.

Toute proposition est composée de trois termes.

Puisqu'une proposition est l'expression d'un jugement, elle doit être composée de trois mots, ensorte que deux soient les signes des deux idées que l'on compare, & que le troisieme soit le signe de l'opération de l'esprit, lorsque nous jugeons du rapport de ces deux idées.

Corneille est poëte, voilà une proposition. Le premier mot qu'on nomme *sujet* ou *nom*, & le second qu'on nomme *attribut*, sont les signes des deux idées que vous comparez. Le

troisieme est le signe de l'opération de votre esprit qui juge du rapport entre *Corneille* & *poëte*. Ce mot est ce qu'on nomme *verbe*. Toute proposition est donc composée d'un sujet, d'un verbe & d'un attribut. Elle s'exprime, par conséquent, avec trois mots, ou avec deux équivalents à trois. *Je parle*, par exemple, est pour *je suis parlant*.

Proposition simple.

Corneille est poëte est une proposition simple, parce que n'ayant qu'un sujet & qu'un attribut, elle est l'expression d'un jugement unique dans lequel on ne compare que deux idées.

Proposition composée.

Mais *dès acclamations qu'exciterent le Cid, Horace, Cinna, Pompée*, est une proposition composée, parce qu'elle est l'expression abrégée de plusieurs jugements; & ces jugements que vous répétez avec Racine, sont *qu'excita le Cid, qu'excita Horace, qu'excita Cinna, qu'excita Pompée*.

Un jugement est toujours simple.

Vous remarquerez, Monseigneur, qu'un jugement ne se compose pas comme une proposition. Il est toujours simple, parce qu'il ne peut jamais être formé que de deux idées que nous comparons. Une proposition, au contraire, se compose, lorsqu'elle renferme plusieurs jugements dans son expression; & que,

par conséquent, elle peut se décomposer en plusieurs propositions.

Une proposition peut être composée dans le sujet, dans l'attribut, ou dans tous deux.

La derniere proposition, que nous avons prise pour exemple, est composée, parce qu'elle a plusieurs sujets. Une proposition, qui n'auroit qu'un sujet, seroit également composée, si elle avoit plusieurs attributs. Par exemple, *Corneille a une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait parler, une certaine force, une certaine élévation*... Vous voyez que cette proposition peut se décomposer en trois: *Corneille a une magnificence d'expression, il a une certaine force, il a une certaine élévation.*

D'après ces exemples, vous pouvez facilement imaginer une proposition qui seroit doublement composée, c'est-à-dire, qui auroit tout à la fois plusieurs sujets & plusieurs attributs. Autant elle renfermeroit de sujets & d'attributs, autant elle renfermeroit de propositions simples.

De quelque maniere que le sujet & l'attribut soient exprimés, une proposition est simple, si elle est l'expression d'un jugement uni-

Vous appercevez facilement que *Corneille est poëte* est une proposition simple: car, si vous voyez qu'il n'y a que deux idées dans le jugement qu'elle exprime, vous voyez aussi que chaque idée est rendue par un seul mot. Mais peut-être seriez-vous étonné, Monseigneur, si je vous donnois, pour une propo-

ſition ſimple, la période qui commence par ces mots : *Corneille, après avoir quelque temps*. . . .

Vous me demanderez ſans doute, comment cette période pourroit ne former qu'une propoſition ſimple, puiſqu'en l'analyſant, nous y avons découvert des propoſitions de pluſieurs eſpeces. Je répondrai que, dans le chapitre précédent, nous conſidérions les propoſitions ſous un autre point de vue. En effet, les propoſitions ſubordonnées & les propoſitions incidentes ne ſont qu'un développement de la propoſition principale ; &, par conſéquent, elles ne ſont que les idées partielles du ſujet & de l'attribut, qui continuent l'un & l'autre d'être un, avec elles ou ſans elles.

Quand on dit que Corneille eſt poëte, qu'entend-on par *poëte* ? un homme de génie qui, en s'aſſujettiſſant à la meſure des vers, a une magnificence d'expreſſion proportionnée aux perſonnages qu'il introduit ſur la ſcene, qui a une certaine force, qui a une certaine élévation. . . . .

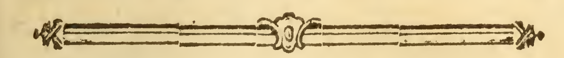
Vous concevez donc que, ſi cette propoſition, *Corneille eſt poëte*, eſt ſimple, elle doit l'être encore, lorſque, ſubſtituant au mot *poëte* les mots qui en développent l'idée, vous dites : *Corneille eſt un homme de génie qui*....

Cette propoſition ſera ſimple encore, ſi, déſignant Corneille ſans le nommer, vous dites : *celui qui a fait le Cid, Horace, Cinna, Pompée, eſt un homme de génie, qui....*

En effet, il y a également unité dans le ſujet & dans l'attribut, ſoit qu'on les énonce chacun par un ſeul mot, ſoit qu'on les déſigne l'un & l'autre par un long diſcours. Or, dès qu'il n'y a qu'un ſujet & qu'un attribut, il n'y a qu'un jugement ; &, par conſéquent, la propoſition eſt ſimple. Revenons actuellement à la période de Racine.

Tout le premier membre eſt l'expreſſion d'un ſujet unique. Car celui qui fit voir ſur la ſcene la raiſon, c'eſt Corneille conſidéré comme ayant quelque temps cherché le bon chemin, comme ayant lutté... de même le ſecond membre eſt l'expreſſion d'un ſeul attribut avec ſes acceſſoires, & ces acceſſoires ſont *mais la raiſon accompagnée....* une idée, rendue par pluſieurs mots, en eſt mieux développée ; mais elle ne ceſſe pas d'être une.





CHAPITRE XII.

Analyse des termes de la propofition.

CONSIDÉRONS actuellement les trois termes d'une propofition. Le fujet eft la chofe dont on parle, l'attribut eft ce qu'on juge lui convenir, & le verbe prononce l'attribut du fujet. Telles font les idées qu'on fe fait de ces trois fortes de mots. Idées qu'on fe fait du fujet, de l'attribut & du verbe.

Pour parler d'une chofe, il faut lui avoir donné un nom, ou pouvoir la défigner par plufieurs mots équivalents; & pour lui donner un nom, ou pour la défigner par plufieurs mots, il faut qu'elle exifte, ou que nous puiffions la regarder comme exiftante. Car ce qui n'exifteroit, ni dans la nature, ni dans notre maniere de concevoir, ne fauroit être l'objet de notre efprit. Le néant même prend une forte d'exiftence, lorfque nous en parlons. Nous ne donnons des noms qu'aux chofes qui exiftent dans la nature ou dans notre efprit.

Les noms donnés aux individus, s'appel- Noms propres

lent *noms propres*. Or, puiſque les individus ſont les ſeules choſes qui exiſtent dans la nature, nous ne parlerions que des individus, ſi nous ne parlions que des choſes qui exiſtent réellement, & nous n'aurions que des noms propres.

Noms généraux.

Mais parce que les idées générales s'offrent à nous comme quelque choſe qui convient à pluſieurs individus, elles prennent dans notre eſprit une ſorte de réalité & d'exiſtence. Voilà pourquoi nous avons pu leur donner des noms, & ces noms ſont généraux comme elles.

Tous ces noms ſont compris ſous la dénomination de *ſubſtantifs*.

Ces idées ſont de deux eſpeces; les unes diſtinguent par claſſes les individus qui exiſtent véritablement. Tels ſont *philoſophe*, *poëte*, *prince*, *homme*, &c. les autres diſtinguent par claſſes des qualités que nous conſidérons comme exiſtantes avec d'autres qualités qui les modifient. Tels ſont *figure*, *rondeur*, *couleur*, *blancheur*, *vertu*, *prudence*, *courage*, &c. ces noms généraux de l'une & de l'autre eſpece, ainſi que tous les noms d'individus, ſont compris ſous la dénomination générale de *ſubſtantifs*.

Le ſujet d'une propoſi-

Puiſque ces noms comprennent tout ce qui exiſte dans la nature & tout ce qui exiſte

dans notre eſprit, ils comprennent toutes les choſes dont nous pouvons parler. Tout nom, qui eſt le ſujet d'une propoſition, eſt donc un nom ſubſtantif.

tion eſt toujours un nom ſubſtantif.

Nom adjectif.

Lorſque Racine dit, en parlant à Thomas Corneille, *votre illuſtre frere fit voir*... vous remarquez que *votre* & *illuſtre* ajoute chacun quelque acceſſoire à l'idée que *frere* rappelle. Par cette raiſon ces mots ſont nommés *adjectifs* d'un mot latin qui ſignifie *ajouter*.

En quoi le ſubſtantif & l'adjectif diffèrent.

Frere, ainſi que tout autre ſubſtantif, exprime un être exiſtant, ou qu'on regarde comme exiſtant. Au contraire, *votre* & *illuſtre* expriment des qualités, que l'eſprit ne conſidére pas comme ayant une exiſtence par elles-mêmes, mais plutôt comme n'ayant d'exiſtence que dans le ſujet qu'elles modifient.

De ces trois idées, celle de *frere* eſt la principale; & les deux autres, qui n'exiſtent que par elle, ſont nommées *acceſſoires*: mot qui ſignifie qu'elles viennent ſe joindre à la principale, pour exiſter en elle & la modifier.

En conſéquence, nous dirons que tout ſubſtantif exprime une idée principale, par rapport aux adjectifs qui le modifient, & que

les adjectifs n'expriment jamais que des idées accessoires.

Illustre modifie *frere*; mais *frere* modifie Pierre Corneille, que Racine indique, & qu'il ne nomme pas. Voilà donc un adjectif & un substantif qui modifient également : en quoi donc different-ils? C'est que l'adjectif modifie en faisant exister la qualité dans le sujet, *illustre* dans *frere*; & que le substantif modifie en faisant exister le sujet dans une certaine classe, Corneille dans la classe qu'on nomme *frere*. On reconnoît donc les substantifs en ce qu'ils sont des noms de classes Tels sont *roi*, *philosophe*, *poëte*. (*a*) Si les noms propres sont des substantifs, parce qu'ils expriment des choses qui ont une existence dans la nature; les noms de classes en sont également, puisqu'ils expriment des choses qui ont une existence dans notre esprit.

Les adjectifs modifient en

Dans *votre illustre frere*, vous remarquerez deux accessoires. *Votre* détermine de qui

(*) Parce qu'on peut regarder ces noms comme modifiant des substantifs sous entendus, il y a des grammairiens qui les mettent parmi les adjectifs. Cela est libre; je remarquerai seulement que si tout nom qui modifie est un adjectif, ou ne trouvera plus de substantifs que parmi les noms propres.

eſt frere celui dont on parle, & *illuſtre* explique ou développe l'idée qu'on ſe fait de *votre frere*.

déterminant le ſujet, ou en le développant.

Or, une idée principale ne peut être modifiée qu'autant qu'on la développe ou qu'on la détermine. Les acceſſoires ne ſont donc en général que de deux eſpeces, & tous les adjectifs peuvent ſe renfermer dans deux claſſes : les adjectifs qui déterminent, les adjectifs qui développent. Leur uſage eſt préciſément le même que celui des propoſitions incidentes. C'eſt pourquoi *votre illuſtre frere* eſt la même choſe que *votre frere qui eſt illuſtre*, ou que *l'illuſtre frere qui eſt le vôtre*.

Il n'y a, en général, que deux ſortes d'acceſſoires & deux ſortes d'adjectifs.

Les adjectifs & les propoſitions incidentes ne ſont pas les ſeuls tours propres aux acceſſoires : car, nous diſons *poëte de génie* pour *poëte qui en a*, & *poëte ſans génie* pour *poëte qui n'en a pas*.

Les acceſſoires peuvent s'exprimer par un ſubſtantif précédé d'une prépoſition.

Or, dans *poëte de génie*, comme dans *poëte ſans génie*, vous voyez deux noms ſubſtantifs *poëte* & *génie* ; & un mot qui vous force à conſidérer le ſecond ſous le rapport d'une idée acceſſoire à une idée principale que le premier déſigne. Tous les mots, employés à cet uſage, ſe nomment *prépoſitions*. *Sans*, *de* ſont donc des prépoſitions. Il en eſt de même

d'*a* dans l'exemple ſuivant : *homme à talents* pour *homme qui a des talents.*

Différentes manieres dont le ſujet d'une propoſition peut être exprimé.

Un nom, qui eſt le ſujet d'une propoſition, eſt donc un ſubſtantif ſeul, ou un ſubſtantif auquel on ajoute des acceſſoires; & ces acceſſoires ſont exprimés, ou par des adjectifs, ou par des propoſitions incidentes, ou par un ſubſtantif précédé d'une prépoſition. Voilà toutes les manieres d'exprimer les modifications du ſujet d'une propoſition. Paſſons aux modifications de l'attribut.

Différentes manieres dont on exprime l'attribut d'une propoſition, lorſque cet attribut eſt un ſubſtantif.

L'attribut d'une propoſition eſt un nom ſubſtantif, *Corneille eſt un poëte*; ou un adjectif, *Corneille eſt ſublime.*

Si l'attribut eſt un ſubſtantif, vous jugez qu'il peut être ſuſceptible des mêmes acceſſoires que le ſujet, & que ces acceſſoires peuvent être exprimés par des adjectifs, par des propoſitions incidentes, ou par des ſubſtantifs précédés d'une prépoſition. Nous n'avons donc rien à ajouter à ce que nous avons dit, en traitant des modifications du ſujet. Mais il nous reſte à obſerver ſi le ſubſtantif qui eſt attribut, eſt toujours de la même eſpece que le ſubſtantif qui eſt ſujet.

Le ſubſtantif,

Lorſque vous dites, *Corneille eſt un poëte*, *un*

un poëte est un écrivain, un écrivain est un homme, vous remarquez que le substantif, qui est l'attribut, est un nom plus général que le substantif qui est le sujet; & vous ne diriez pas *un homme est un écrivain, un ecrivain est un poëte, un poëte est Corneille.*

Ce qui est attribut ne sauroit être un terme moins général que le substantif qui est sujet.

Pour comprendre sur quoi cette remarque est fondée, il suffit de vous rappeller la génération des idées générales. Elle commence, comme nous avons dit, aux individus. Vous avez lu le lutrin, & l'idée de *poëte* n'étoit encore pour vous qu'une idée individuelle, identique avec celle de Despréaux. Vous avez ensuite lu quelques tragédies de Corneille, plusieurs de Racine, & beaucoup de comédies de Moliere. Alors l'idée individuelle de *poëte* est devenue une idée générale, ou une idée commune à Despréaux, Corneille, Racine, Moliere.

Or, cette idée ne leur est commune, que parce qu'elle se retrouve dans chacun d'eux; & elle ne s'y retrouve, que parce qu'elle est une idée partielle de l'idée que vous vous êtes faite successivement de tous quatre. De même l'idée d'écrivain est une partie de celle de poëte; & celle d'homme, une partie de celle d'écrivain. En un mot, si vous remontez de classe en classe, vous verrez que l'idée que

vous vous faites d'une classe supérieure, n'est jamais qu'une partie de l'idée que vous avez d'une classe inférieure. Quand, par conséquent, vous dites qu'un *poëte est un écrivain*, la proposition est la même que si vous disiez, *l'idée d'écrivain est une partie de l'idée de poëte*, ce qui est vrai; & vous ne diriez pas qu'*un écrivain est un poëte*, parce que ce seroit dire que l'idée de poëte est une partie de celle d'écrivain. Vous comprenez donc pourquoi l'attribut, dans les exemples que je viens de donner, est toujours un substantif plus général que le sujet.

Je dis *dans les exemples que je viens de donner*, parce que, lorsque l'attribut est identique avec le sujet, il ne sauroit être plus général. Aussi peut-il alors devenir lui même le sujet de la proposition. Par exemple, vous pouvez dire à votre choix: l'*infant est le Duc de Parme*, ou *le Duc de Parme est l'infant.*

Quand les deux termes d'une proposition ne sont pas identiques, il n'y a donc entr'eux d'autre différence, si non que le substantif, qui est l'attribut, est toujours plus général que le substantif qui est le sujet.

Différentes manieres

Les adjectifs, lorsqu'ils sont employés comme attribut, peuvent être distingués en

deux especes. Ou ils achevent par eux-mêmes le sens d'une proposition. Tel est *sublime* dans cette phrase, *Corneille est sublime.* Ou ils ne l'achevent pas &, ils font nécessairement attendre quelque chose. Ainsi quand Racine a dit, *Corneille est comparable*, il faut qu'il ajoute, *je ne dis pas à ce que Rome .... mais aux Eschiles .....*

d'exprimer l'attribut d'une proposition, lorsque cet attribut est un adjectif.

Quelquefois pour achever de développer une pensée, on a besoin d'ajouter quelque accessoire à un adjectif qui fait un sens fini. On dira, par exemple, *il est économe sans avarice, il est hardi avec prudence.*

Dans ces exemples, vous voyez que les accessoires de l'adjectif sont tous exprimés par un substantif précédé d'une préposition. Or, il n'y en a point qu'on ne puisse exprimer par ce moyen. Mais il faut remarquer que nous employons quelquefois à cet effet des expressions abrégées, qui sont l'équivalent d'un substantif précédé d'une préposition. Telles sont *prudemment*, *sagement* pour *avec prudence*, *avec sagesse.*

Ces expressions, parce qu'elles sont formées d'un seul mot, ont paru simples aux grammairiens, & ils les ont mises parmi les éléments du discours. Cependant vous voyez

que ſi nous en jugeons par la ſignification ; elles équivalent à deux éléments, & que, par conſéquent, il faudra les mettre parmi les expreſſions compoſées. Nous en parlerons bientôt.

Nous avons expliqué, Monſeigneur, toutes les différentes manieres d'exprimer les acceſſoires de l'attribut & du ſujet. Nous allons dans le chapitre ſuivant faire l'analyſe du verbe & de ſes acceſſoires.





CHAPITRE XIII.

Continuation de la même matiere, ou analyse du verbe.

Le propre du verbe est d'exprimer la coexistence de l'attribut avec le sujet.

Ce que nous avons dit, Monseigneur, lorsque nous observions la nécessité des signes pour démêler les générations de l'entendement, nous fera découvrir la nature du verbe.

Quand le rapport, entre l'attribut & le sujet, n'est considéré que dans la perception que nous en avons, le jugement, comme nous l'avons remarqué, n'est encore qu'une simple perception. Au contraire quand nous considérons ce rapport dans les idées que nous comparons, & que, par ces idées, nous nous représentons les choses comme existentes indépendamment de notre perception; alors juger n'est pas seulement appercevoir le rapport de l'attribut avec le sujet, c'est encore affirmer que ce rapport existe. Ainsi, quand nous avons fait cette proposition, *cet arbre est grand*,

nous n'avons pas ſeulement voulu dire, que nous appercevons l'idée *d'arbre* avec l'idée de *grandeur*; nous avons encore voulu affirmer que la qualité de *grandeur* exiſte en effet avec les autres qualités qui conſtituent l'arbre.

Voilà donc le jugement, qui après avoir été une ſimple perception, devient affirmation; & cette affirmation emporte que l'attribut exiſte dans le ſujet.

Or, le verbe *être* exprime cette affirmation : il exprime donc encore la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet; &, parconſéquent, dans *Corneille eſt poëte*, la coexiſtence de la qualité de poëte avec Corneille eſt tout ce que le verbe peut ſignifier. En effet, puiſque nous ne parlons des choſes, qu'autant qu'elles ont une exiſtence, au moins dans notre eſprit; il ne ſe peut pas que le mot que nous choiſiſſons pour prononcer nos jugements, n'exprime pas cette exiſtence. Or, ce mot eſt le verbe. Si nous nous bornions à ne voir, dans le verbe, que la marque de l'affirmation, nous ſerions embarraſſés à appliquer les propoſitions négatives, puiſque nous verrions l'affirmation dans toutes. Mais lorſqu'on a dit que le verbe ſignifie la coexiſtence, une propoſition eſt affirmative, ſi elle affirme que le ſujet & l'attribut coexiſtent, & elle eſt négative,

ſi elle affirme qu'ils ne coexiſtent pas. Il ſuffit, pour la rendre négative, de joindre au verbe les ſignes de la négation : *Corneille n'étoit pas géometre.*

Les éléments du diſcours ſe réduiſent à quatre eſpeces de mots.

Il ne faut que des ſubſtantifs pour nommer tous les objets dont nous pouvons parler : il ne faut que des adjectifs pour en exprimer toutes les qualités : il ne faut que des prépoſitions pour en indiquer les rapports : enfin il ne faut que le ſeul verbe *être* pour prononcer tous nos jugements. Nous n'avons donc pas, rigoureuſement parlant, beſoin d'autres mots, &, par conſéquent, tous les éléments du diſcours ſe réduiſent à ces quatre eſpeces.

Verbes adjectifs. Verbe ſubſtantif.

Mais les hommes, dans la vue d'abréger, ont imaginé d'exprimer ſouvent, par un ſeul mot, l'idée du verbe *être* réunie avec l'idée d'un adjectif ; & ils ont dit, par exemple, *vivre*, *aimer*, *étudier*, pour *être vivant*, *être aimant*, *être étudiant.* Ces verbes ſe nomment *verbes adjectifs*, pour les diſtinguer du verbe *être* qu'on nomme *verbe ſubſtantif.* Nous allons traiter des uns & des autres.

Il ne faut pas confondre le verbe ſubſtantif avec le verbe *être*, pris

Il ne faut pas confondre le verbe ſubſtantif avec le verbe *être*, pris dans le ſens *d'exiſter.* Quand on dit qu'une choſe exiſte, on veut dire qu'elle eſt réellement exiſtante. En

dans le sens d'*exister*.

pareil cas on peut se servir du verbe *être*, & on dira fort bien : *Corneille étoit du temps de Racine*, c'est-à-dire, *existoit.*

Mais quand je dis, *Corneille est poëte*, il ne s'agit pas d'une existence réelle, puisque Corneille n'existe plus, & cependant cette proposition est aussi vraie, que du vivant de Corneille : peut-être l'est-elle plus encore. La coexistence de *Corneille* & de *poëte* n'est donc qu'une vue de l'esprit, qui ne songe point si Corneille vit ou ne vit pas, mais qui voit *Corneille* & *poëte* comme deux idées coexistantes.

Les verbes expriment avec différents rapports.

Les verbes expriment avec différents rapports : rapport à la personne, *je parle*, *vous parlez* ; rapport au nombre, *je parle*, *nous parlons* ; rapport au temps *je parle*, *je parlai.* L'usage vous a appris qu'ils sont à cet effet susceptibles de différentes variations. C'est ce dont nous traiterons dans la seconde partie de cette grammaire. Je ne veux observer ici que les autres accessoires qui peuvent accompagner le verbe.

Le rapport du verbe à l'objet est marqué par la place.

Quand je dis, *Corneille fit*, on demandera quoi ? voir. Mais encore que fit-il voir ? la raison. Pour abréger, je considérerai *fit voir* comme un seul verbe, parce que des deux il

ne résulte qu'une seule idée, qui pourroit être rendue par un seul mot, *montra*. Je conviens que *faire voir* & *montrer* ne sont pas exactement synonymes, mais dans ce moment, mon objet ne demande pas que nous cherchions en quoi ces expressions différent : il suffit que nous puissions les considérer, chacune également, comme un seul verbe.

Dans *Corneille fit voir la raison*, j'appelle *la raison* l'objet du verbe *fit voir*. Sur quoi il faut remarquer que tous les verbes n'ont pas un objet, tel est *marcher*, & qu'avec ceux qui en ont, nous ne l'exprimons pas toujours. Nous disons, par exemple, *il monte*, *il descend* : mais quand nous ne l'exprimons pas, il s'offre cependant à l'esprit un objet quelconque ; & quelquefois la circonstance l'indique elle-même. *Il monte*, l'objet sera, par exemple, l'escalier, la montagne.

L'objet peut donc être sous-entendu. Mais quand il est exprimé, à quoi le reconnoît-on ? à la place qu'il occupe. Nous n'avons pas d'autre moyen pour marquer le rapport qu'il a avec le verbe ; & c'est à quoi vous jugez que *la raison* est l'objet de *fit voir*.

Nous disons également *parler affaires* & *parler d'affaires*, par où il paroîtroit que l'ob-

jet du verbe *parler*, peut être précédé d'une préposition. Mais *parler d'affaires* est une phrase elliptique, dans laquelle l'objet du verbe est sous-entendu. Pour remplir l'ellipse, il faudroit dire, *parler, entre autre choses, choses d'affaires*; & alors on reconnoîtroit que *chose* est l'objet de *parler*. Pour se convaincre qu'il faut ainsi remplir l'ellipse, il suffit de considérer que *parler affaires* c'est en faire son unique objet, au lieu que *parler d'affaires* n'exclut pas tout autre objet dont on voudroit parler par occasion.

Les autres rapports se marquent par des prépositions.

A qui Corneille fit-il voir la raison? *à des spectateurs qui jusqu'alors..... des spectateurs* est le terme de *fit voir*, & son rapport se marque par une préposition, *à*.

Où fit-il voir la raison? *sur la scene*. Rapport au lieu, marqué par une préposition, *sur*.

Quand fit-il voir la raison? *Dans cette enfance, dans ce chaos......* rapport au temps, marqué par une préposition, *dans*.

Qu'avoit-il fait auparavant? *Après avoir cherché le bon chemin, &....* rapport de l'action du verbe à une autre action qui l'a précédée, marqué par une préposition, *après*.

Comment Corneille étoit-il alors ? *inſpiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des anciens* : rapport du verbe à l'état du ſujet, & ce rapport eſt marqué par des adjectifs qui modifient Corneille.

Ces acceſſoires appartiennent proprement au nom : mais je vous les fais remarquer, afin que vous ſentiez, Monſeigneur, qu'il ne ſuffit pas de donner au ſujet d'une propoſition des modifications qui lui conviennent ; & qu'il faut choiſir celles qui ont le plus de rapport avec l'action qu'on lui attribue. Tout autre acceſſoire ſeroit faux, louche, ou du-moins inutile.

Comment Corneille a-t-il fait voir la raiſon ? *en accordant heureuſement la vraiſemblance & le merveilleux* : rapport au moyen ou à la maniere, marqué par une propoſition, *en*.

Pourquoi à-t-il fait voir la raiſon ? Pour acquérir de la gloire : rapport au motif ou à la fin, marqué par une prépoſition, *pour*.

Enfin par qui la raiſon a-t-elle été montrée ? par Corneille : rapport à la cauſe marquée par une prépoſition, *par*. En général autant on peut faire de queſtions ſur un verbe,

autant il peut avoir d'acceſſoires différents ; & ſi on excepte l'objet, dont le rapport eſt toujours marqué par la place ſeule, celui des autres acceſſoires eſt toujours indiqué par une prépoſition énoncée ou ſous-entendue. Vous pourrez encore remarquer que ces exemples confirment ce que nous avons dit, que les prépoſitions ſont, par leur nature, deſtinées à indiquer le ſecond terme d'un rapport.

Les ellipſes ſont fréquentes dans toutes les langues.

Je viens de dire que les prépoſitions ſont énoncées ou ſous-entendues : c'eſt qu'en effet on les omet ſouvent, & ces omiſſions ſont fréquentes dans toutes les langues. Quelquefois même nous omettons le verbe, qu'on regarde avec raiſon comme le principal mot du diſcours, & ſans lequel il ſemble que nous ne puiſſions pas prononcer un jugement. Je vous ai fait remarquer pluſieurs de ces ellipſes dans le paſſage de Racine. Si j'y ai ſuppléé, pour vous rendre raiſon de la phraſe, vous ſentez que celui qui lit, n'a rien à ſuppléer : car vous voyez que les idées qui ſont exprimées enveloppent ſuffiſamment celles qui ne le ſont pas. En effet, quand nous décompoſons notre penſée, c'eſt en quelque ſorte malgré nous, & parce que nous y ſommes forcés. Nous voudrions, s'il étoit poſſible, la préſenter tout à la fois, & en conſéquence nous omettons tous les mots qu'il eſt inutile de prononcer. Ce

tour plaît, par sa précision, à celui qui lit, parce qu'il lui présente plusieurs idées, comme elles sont naturellement dans l'esprit, c'est-à-dire, toutes ensembles.

De tous les accessoires du verbe, les uns appartiennent proprement au verbe subs-tantif *être*, les autres appar-tiennent plus particuliére-ment aux ad-jectifs dont on a fait des ver-bes.

En résumant ce que nous avons dit dans ce chapitre, il en résulte que les accessoires dont un verbe peut-être susceptible, sont l'objet, le terme, les circonstances de temps, celles de lieu, une action que suppose celle que le verbe exprime, le moyen ou la maniere, la cause, la fin ou le motif. Parmi ces accessoires, les uns appartiennent proprement au verbe *être*, telles sont les circonstances de temps & de lieu : les autres appartiennent plus particulierement aux verbes adjectifs, ou plutôt aux adjectifs dont on a fait des verbes. Un exemple suffira pour vous rendre la chose sensible. *Il aimoit dans ce temps-là l'étude avec passion.* Substituez au verbe *aimoit* les éléments dont il est l'équivalent : vous aurez, *il étoit dans ce temps-là aimant avec passion l'étude.* Or, dans cette phrase, il est évident que *dans ce temps-là* modifie *étoit*, & qu'*avec passion* est une accessoire de l'adjectif *aimant.*

Le discours réduit à ses vrais éléments.

Nous avons vu le discours se décomposer en différentes parties. Nous y avons découvert des propositions principales, subordonnées, incidentes, simples, composées.

Nous avons trouvé dans ces propoſitions, des noms ſubſtantifs, des adjectifs, des prépoſitions & des verbes. Nous avons obſervé les différents acceſſoires dont le ſujet, le verbe & l'attribut peuvent être modifiés; & nous avons remarqué tous les ſignes, dont on ſe ſert pour exprimer toute eſpece d'idées & toute eſpece de rapports. Voilà donc le diſcours réduit à ſes vrais éléments, & nous en avons achevé l'analyſe.

Mais, Monſeigneur, vous avez vu que les hommes, pour abréger, ont imaginé des verbes adjectifs. Or, ces verbes qu'on prend pour des éléments, n'en ſont pas. Ce ſont des expreſſions compoſées, équivalentes à pluſieurs éléments. Il y a encore d'autres expreſſions de cette eſpece. Nous en allons traiter dans le chapitre ſuivant.





CHAPITRE XIV.

De quelques expreſſions qu'on a miſes parmi les éléments du diſcours, & qui, ſimples en apparence, ſont, dans le vrai, des expreſſions compoſées équivalentes à pluſieurs éléments.

UNE expreſſion, qui paroît ſimple, parce qu'elle eſt formée d'un ſeul mot, eſt compoſée, lorſqu'elle équivaut à pluſieurs éléments. De ce nombre ſont l'adverbe, le pronom & la conjonction. En effet, Monſeigneur, ſi vous jugez de la nature des mots, par les idées dont ils ſont les ſignes, vous reconnoîtrez que ceux-là ne doivent pas être mis parmi les éléments du diſcours.

Mots qui ne doivent pas être mis parmi les éléments du diſcours.

L'adverbe eſt une expreſſion abrégée, qui équivaut à un nom précédé d'une prépoſition. On dit *ſagement* pour *avec ſageſſe*, *plus* pour

L'adverbe.

en quantité supérieure, *moins* pour *en quantité inférieure*, *beaucoup* pour *en grande quantité*, *peu* pour *en petite quantité*, *autant* pour *en quantité égale*. *Sagement*, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *peu*, *autant* ſont des adverbes. Ces exemples ſuffiſent.

Le pronom.

Le pronom eſt une expreſſion plus abrégée encore. Il équivaut quelquefois à une phraſe entiere : car il tient la place d'un nom qu'on ne veut pas répéter, & de tous les acceſſoires dont on l'a modifié. *Je fais beaucoup de cas de l'homme dont vous me parlez & que vous aimez : je le verrai inceſſamment. Le* eſt un pronom qui eſt employé pour éviter la répétition de *l'homme dont vous me parlez & que vous aimez*.

La conjonction.

Nous traiterons plus particuliérement de l'adverbe & du pronom, dans la ſeconde partie de cet ouvrage. Je ne voulois, pour le préſent, que vous en faire connoître la nature. Les conjonctions, plus difficiles à expliquer, demandent que nous nous rappellions quelques obſervations que nous avons faites.

Nous avons vu comment, dans une période ou dans une phraſe dont le ſens eſt fini, toutes les propoſitions & tous les mots ſe liens

pour

pour représenter successivement nos idées dans les rapports qu'elles ont entr'elles. Or il est encore nécessaire de lier, les unes aux autres, ces phrases & ces périodes.

Pour cet effet, Racine divise sa pensée en trois principales parties, qu'il développe successivement dans trois alinéa. De la sorte, il les distingue, & cependant il les lie, parce qu'il les met chacune à leur place. L'ordre est donc la meilleure maniere de lier les parties d'un discours, & on n'y sauroit suppléer par aucun autre moyen.

Mais, quoique l'ordre les lie, on veut quelquefois prononcer davantage la liaison, & c'est en effet ce que vouloit Racine, lorsqu'il a commencé son second alinéa par ces mots : *dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous....* Or, remarquez, Monseigneur, que ces expressions ne font que présenter, avec de nouveaux accessoires, la pensée qu'il a expliquée dans le premier alinéa; mais elles la présentent plus briévement. Par-là, elles la rapprochent davantage de celle qui doit être expliquée dans le second. Ce tour est donc un passage d'une partie du discours à l'autre; &, après l'ordre, c'est celui qui les lie le mieux. J'appelle *conjonction* tout mot employé à cet usage.

Dans ce temps-là, de la ſorte, par conſéquent ne ſont qu'un paſſage d'une propoſition à une autre, & ces tours rappellent quelque idée de la phraſe précédente. Mais ils ſont formés de pluſieurs éléments; &, par conſéquent, il faut les regarder comme des expreſſions compoſées. Nous ne devons donc mettre, dans la claſſe des conjonctions, que les mots équivalents à de pareils tours. Tels ſont *alors* pour *dans ce temps-là*, *ainſi* pour *de la ſorte*, *donc* pour *par conſéquent*,

La conjonction *&* eſt également un paſſage d'une premiere propoſition à une ſeconde. Elle rappelle une premiere affirmation qu'on a faite, & elle fait preſſentir qu'on en va faire une autre. *Vous étudiez, & vous vous inſtruirez.*

Il en eſt de même, lorſqu'elle eſt entre deux ſubſtantifs. Si je dis *l'infant & l'infante*, vous jugez que je vais faire ſur l'infante la même affirmation que ſur l'infant; & ſi j'ajoute *vous aiment*, vous voyez que j'ai réuni deux propoſitions en une, & que le paſſage de l'une à l'autre, exprimé par la conjonction *&*, en eſt plus rapide.

La conjonction *ni* donne lieu aux mêmes obſervations, avec cette différence, qu'au lieu de rappeller une affirmation, elle rappelle une

négation : *ni l'infant , ni l'infante ne vous haïssent.*

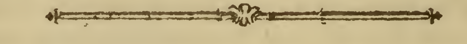
Tout ce que je viens de dire, s'applique parfaitement à la conjonction *que*, dont nous ferons un grand usage. Pour le reconnoître, il suffit de mettre, à la place de cette conjonction, les mots dont elle tient lieu. *Je vous assure* QUE *les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes*, est pour *je vous assure* CETTE CHOSE QUI EST, *les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes. Cette chose qui est*, voilà les mots qui font passer de la premiere proposition *je vous assure*, à la seconde *les connoissances sont sur-tout nécessaires aux princes*. Or, si nous supposons, avec quelque fondement, qu'on a dit autrefois *que est* pour *qui est ;* il en résultera que, pour avoir la conjonction *que*, il n'a fallu que prendre l'habitude d'omettre quelques mots. Je présume en effet que c'est ainsi que toutes les conjonctions ont été trouvées.

Nous avons, Monseigneur, achevé la premiere partie de notre ouvrage : nous allons dans la seconde observer les éléments du discours, & apprendre l'usage que nous en devons faire.





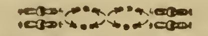
GRAMMAIRE.



SECONDE PARTIE.

DES

ÉLÉMENTS DU DISCOURS.



Principes qui ont été prouvés dans la premiere partie de cet ouvrage.

NOUS avons remarqué, Monſeigneur, que la vue eſt confuſe, lorſque nous voulons voir en même temps tous les objets qui nous frappent les yeux ; & qu'elle devient diſtincte, lorſque nous regardons les objets les uns après les autres. Or, la vue de l'eſprit eſt comme la vue du corps ; & nous avons reconnu que nos penſées ſont naturellement des tableaux confus, dont nous ne diſtinguons les parties, qu'autant que nous apprenons l'art de faire ſuccéder, avec or-

dre les unes aux autres, les idées qui s'offroient à nous toutes ensemble.

Cet art a commencé avec les langues, & , comme elles, il s'est perfectionné lentement. C'est pourquoi nous les avons regardées comme autant de méthodes analytiques plus ou moins parfaites. Nous avons jugé, qu'absolument nécessaires pour nous rendre compte à nous mêmes de nos pensées, elles le sont encore pour nous conduire à des idées que nous n'aurions jamais eues sans leur secours; qu'elles contribuent plus ou moins au développement de l'esprit, suivant qu'elles fournissent des moyens plus ou moins commodes pour l'analyse de la pensée; & qu'on se tromperoit, si on ne leur croyoit d'autre avantage, que de nous mettre en état de nous communiquer nos idées les uns aux autres.

Objet de la seconde partie.

Il s'agissoit donc de découvrir les moyens que les langues emploient pour analyser la pensée: recherche qui nous a fait connoître les éléments du discours. Il nous reste à observer en particulier chacun de ces éléments. Il faut voir ce qu'ils sont chacun en eux mêmes, & quelles sont les regles aux quelles l'usage les assujettit.



CHAPITRE I.

Des noms ſubſtantifs.

Ce qu'on entend par le mot *ſubſtance*

LES qualités, que nous démêlons dans les objets, paroiſſent ſe réunir hors de nous ſur chacun d'eux; & nous ne pouvons en appercevoir quelques unes, qu'auſſitôt nous ne ſoyons portés à imaginer quelque choſe qui eſt deſſous, & qui leur ſert de ſoutien. En conſéquence, nous donnons à ce quelque choſe le nom de *ſubſtance*, de *ſtare ſub* être deſſous.

Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu'on appelle ſubſtance, on n'a ſaiſi que des fantômes. Nous nous bornerons à la ſignification du mot, perſuadés que ceux qui ont nommé la ſubſtance, n'ont prétendu déſigner qu'un ſoutien des qualités; ſoutien qu'ils auroient nommé autrement, s'ils avoient pu l'appercevoir en lui même, tel qu'il eſt. Les philoſophes,

qui ſont venus enſuite, ont cru voir ce quelque choſe que nous nous repréſentons, & ils n'ont rien vu.

Subſtantif vient de *ſubſtance.*

De *ſubſtance* on a fait *ſubſtantif* pour déſigner en général tout nom de ſubſtance.

Il ſe dit proprement des noms de ſubſtance.

Nous ne voyons que des individus. Si leurs qualités viennent à notre connoiſſance par les ſens, nous nommons ces individus *ſubſtances corporelles* ou *corps*; & nous les nommons *ſubſtances ſpirituelles* ou *eſprits*, ſi leurs qualités, de nature à ne pouvoir faire impreſſion ſur les organes, ne ſont connues que par la réflexion. *Corps* & *eſprits* ſont donc des noms ſubſtantifs, parce qu'ils ſignifient des ſubſtances.

Il ſe dit par extenſion des noms de qualités.

Mais, comme les qualités qui modifient les individus corporels ou ſpirituels, ſont elles mêmes ſuſceptibles de différentes modifications, notre eſprit, qui les ſaiſit ſous ce point de vue, les voit exiſter ſous d'autres qualités qui les modifient; & auſſitôt il met leurs noms dans la claſſe des ſubſtantifs, parce qu'il y a mis ceux des ſubſtances. C'eſt de la ſorte que nous étendons la ſignification des mots. *Etre deſſous* eſt ici l'idée commune, ſur laquelle nous fondons toute l'analogie; &

d'après cette idée, le mot *vertu*, par exemple, est regardé comme un nom substantif.

Deux sortes de substantifs.

Voilà donc deux sortes de substantifs. Les uns sont des noms de substance, aux quels cette dénomination appartient proprement: tels sont *maison*, *arbre*, *cheval*. Les autres sont des noms de qualités, aux quels cette dénomination n'appartient que par extension: tels sont *sagesse*, *probité*, *courage*; ceux ci se nomment *abstraits*, parceque ces qualités existent dans notre esprit, comme séparées de tout objet.

Les substantifs, plus ou moins généraux, sont différentes classes des objets.

Si nous n'avions, pour substantifs, que des noms propres, il les faudroit multiplier sans fin: les mots, dont la multitude surchargeroit la mémoire, ne mettroient aucun ordre dans les objets de nos connoissances, ni, par conséquent, dans nos idées; & tous nos discours seroient dans la plus grande confusion. On a donc classé les objets; & les substantifs, qui étoient des noms propres, sont devenus des noms communs, lorsqu'on a remarqué des choses qui ressembloient à celles qu'on avoit déja nommées.

C'est ainsi, comme nous l'avons vu, qu'il s'établit entre les substantifs une subordination qui rend les uns plus généraux, c'est à dire,

communs à un plus grand nombre d'individus, & les autres moins généraux, c'est à dire, communs à un plus petit nombre. Cette ſubordination eſt ſenſible dans *animal*, *quadrupede*, *chien*, *barbet*.

La même ſubordination s'établit néceſſairement entre les choſes nommées & il ſe forme des claſſes que nous nommons *genres*, ſi elles ſont plus générales; & *eſpeces*, ſi elles le ſont moins. *Animal* eſt un genre par rapport à *quadrupede*, *oiſeau*, *poiſſon*; & *quadrupede*, *oiſeau*, *poiſſon* ſont des eſpeces d'animaux.

Fondement de la diſtinction des claſſes.

Dans les exemples que je viens d'apporter, vous voyez, Monſeigneur, que la diſtinction des claſſes a pour fondement, la différente conformation que nous remarquons dans les objets. Nous ne conſidérons alors que le phyſique des choſes. Mais il y a encore des rapports, ſous leſquels nous pouvons conſidérer les objets qui ſe reſſemblent par la conformation. C'eſt d'après ces rapports que, dans les ſociétés civiles, les hommes ſe diſtribuent par claſſes, ſuivant la naiſſance, l'emploi, les talents, le genre de vie; & il ſe forme des nobles & des roturiers, des magiſtrats & des militaires, des artiſans & des laboureurs, &c.

Nous sommes également fondés à distribuer par classes les qualités des objets ; & c'est pourquoi nous distinguons différentes especes de figures, de couleurs, de vertu, de courage, &c.

En multipliant trop les classes, on confondroit tout.

Vous comprenez, Monseigneur, que nous pourrions multiplier les classes sans fin. Car si nous observions bien les individus que nous avons compris dans une même espece, nous remarquerions entre eux des différences, d'après lesquelles nous serions fondés à créer de nouvelles classes. Mais il est évident que, si nous voulions toujours aller de subdivision en subdivision, nous viendrions enfin à distinguer autant de classes que d'individus. Il n'y auroit donc plus que des noms propres ; &, par conséquent, nous retomberions dans la confusion que nous avions voulu éviter, lorsque nous distinguions par classes les objets de la nature.

Regle à suivre pour éviter cet inconvénient.

Vous voyez donc qu'il y auroit également de la confusion, soit qu'on ne fît pas assez de classes, soit qu'on en fit trop. Pour tenir un juste milieu, il suffiroit de considérer que les classes n'ont été imaginées, qu'afin de mettre de l'ordre dans nos connoissances. Alors on verroit qu'il ne faut plus faire de subdivisions, lorsqu'on a assez subdivisé pour répan-

dre la lumiere ; & au lieu de créer de nouvelles classes, on rejeteroit celles qui sont inutiles, & qui ne sont que surcharger la mémoire. Mais, parce qu'on est prévenu que les classes sont dans la nature, où cependant il n'y a que des individus, on croit qu'à force de subdiviser, on en connoîtra mieux les choses, & on subdivise à l'infini. Voilà le défaut de la plupart des livres élémentaires, & la principale cause de l'obscurité qui regne dans les écrits des philosophes.

On voit un exemple sensible de cet abus dans les idées abstraites que nous désignons par des noms substantifs. C'est ici surtout que les langues sont défectueuses. Les hommes, trop peu éclairés lorsqu'ils ont tenté, pour la premiere fois, de classer leurs idées abstraites, ont si mal commencé qu'il ne leur a plus été possible de les distribuer dans l'ordre le plus simple ; & les philosophes ont fait de vains efforts pour dissiper les ténebres, parce qu'ils n'ont pas su remonter à la cause de cet abus. On doit leur savoir quelque gré, lorsqu'ils ne les ont pas augmentées.

Quoique vous n'en sachiez pas encore assez, Monseigneur, pour comprendre jus-

qu'où l'on peut porter l'abus des termes abſtraits, j'en ai aſſez dit pour vous faire concevoir, qu'autant ils ſont néceſſaires, autant il faut craindre de les trop multiplier. Nous aurons, dans le cours de nos études, plus d'une occaſion de remarquer combien on en abuſe : il me ſuffit, pour le préſent de vous avoir fait connoître que le propre des noms ſubſtantifs, eſt de claſſer les choſes qui viennent à notre connoiſſance, & qu'ils ne ſont utiles, qu'autant que nous ſavons fixer convenablement le nombre des claſſes.





CHAPITRE II.

Des adjectifs.

Quelle est la nature des noms adjectifs qui développent ou qui expliquent une idée.

HOMME, *vertu* sont deux substantifs dont les idées existent, dans notre esprit, chacune séparément. Celui là est le soutien d'un certain nombre de qualités, celui-ci est le soutien d'un autre nombre, & ils ne se modifient point.

Mais si je dis *homme vertueux*, cette forme du discours fait aussitôt évanouir l'un des deux soutiens, & elle réunit, dans le substantif *homme*, toutes les qualités comprises dans le substantif *vertu*.

En comparant ces mots, *vertueux* & *vertu*, vous concevez donc, Monseigneur, en quoi ces adjectifs différent des substantifs. C'est que les substantifs expriment tout à la fois certaines qualités & le soutien sur lequel nous les réunissons : ces adjectifs, au contraire, n'ex-

priment que certaines qualités, & nous avons besoin de les joindre à des substantifs, pour trouver le soutien que ces qualités doivent modifier.

Nous avons remarqué, dans la premiere partie de cette grammaire, que les adjectifs, modifient en général de deux manieres. Les uns développent l'idée que nous voulons exprimer par un substantif, & ils y ajoutent quelques accessoires, tel est *vertueux* dans *homme vertueux*. La notion, que nous venons de donner de l'adjectif, convient à tous les adjectifs de cette espece.

Quelle est la nature des adjectifs qui déterminent une idée.

Il y en a d'autres qui, laissant au substantif la signification qu'il a, n'y ajoutent aucun nouveau développement, &, par conséquent, aucun accessoire. Ils se bornent à faire connoître, si nous prenons la signification d'un substantif dans toute son étendue, ou si nous la restreignons. C'est pourquoi j'ai dit qu'ils modifient en déterminant.

Dans *l'homme*, l'adjectif *le* me fait considérer l'idée d'*homme* dans toute sa généralité, & comme étant commune à tous les individus. Dans *tout homme*, l'adjectif *tout*

me fait considérer les individus pris distributivement ; & dans *tous les hommes*, les adjectifs *tous les* me font considérer les individus pris collectivement. Ces adjectifs déterminent donc dans quelle étendue nous voulons qu'on prenne la signification du substantif *homme*.

Les adjectifs *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, &c. déterminent également. Ils présentent un rapport d'appartenance ; & en nous faisant considérer, sous ce rapport, une idée générale, ils la restreignent au point de la rendre individuelle. *Mon cheval.*

Chaque, *plusieurs*, *un*, *deux*, *trois*, *premier*, *second*, &c. offrent les individus sous d'autres rapports, & déterminent, par conséquent, la signification des substantifs aux quels on les joint. D'après ces exemples qui vous font voir comment nous déterminons différemment la signification des substantifs, il vous sera facile de reconnoître tous les adjectifs que nous employons à cet usage.

Adjectifs absolus & adjectifs relatifs.

A juger des adjectifs par les qualités que nous remarquons dans les objets, nous en pouvons distinguer de deux sortes : des adjectifs absolus & des adjectifs relatifs.

Quand nous disons qu'un homme est grand, l'idée de *grandeur* n'est que dans la comparaison que nous faisons de cet homme avec les autres; & le même homme que nous jugeons grand aujourd'hui, nous le jugerions petit, si les hommes avoient communément six à sept pieds. Les qualités que nous observons dans les objets en conséquence d'une comparaison, se nomment *relatives*. *Grand* & *petit* sont donc des adjectifs relatifs.

Au contraire, si les qualités que nous remarquons dans les choses, paroissent leur appartenir indépendamment de toute comparaison de notre part; nous les nommons absolues. Telles sont, dans les corps, l'étendue, la solidité, la figure, la mobilité, la divisibilité, &c. *étendu*, *solide*, *figuré*, *mobile*, *divisible*, sont donc des adjectifs absolus.

Dans notre esprit, toutes les qualités des choses sont relatives.

Les qualités relatives sont donc en plus grand nombre qu'on ne pense. *Egal*, *inégal*, *meilleur*, *pire*, *bon*, *méchant*, *semblable*, *différent*, *brave*, *savant*, *ignorant*, *prudent*, *téméraire*, *&c.* Tous ces différents adjectifs expriment des qualités dont on ne juge que parce q'on a fait des comparaisons.

A la rigueur, on pourroit dire que dans notre

tre eſprit, toutes les qualités des choſes ſont rélatives. Comme nous n'acquérons des connoiſſances, qu'autant que nous comparons; il ne nous eſt pas poſſible de conſidérer des qualités comme abſolues: nous les voyons toujours dans les rapports qu'elles ont avec des qualités contraires. Nous jugeons, par exemple, de la mobilité par comparaiſon avec une choſe qui eſt en repos, de la ſolidité par comparaiſon avec une choſe qui eſt fluide, &c.

Il n'y a point de regle générale pour la formation des ſubſtantifs & des adjectifs.

Vous me demanderez peut-être, Monſeigneur, comment ſe forment les ſubſtantifs & les adjectifs. C'eſt ce que l'uſage vous a appris, vous en feriez vous-même au beſoin. Cependant il n'y a point de regles générales pour la formation de ces mots; & on les reconnoît moins aux ſons dont on les forme, qu'à la maniere dont ils ſont employés. Par exemple, vous reconnoiſſez facilement des ſubſtantifs dans *la colere*, *la politique*, *un ſacrilege*; puiſque ces noms ſont modifiés par les adjectifs *la* & *un*; & vous voyez qu'ils deviennent des adjectifs dans *un homme colere*, *une conduite politique*, *une main ſacrilege*, puiſqu'alors ils modifient des ſubſtantifs.

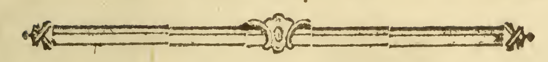
Il y a des ad-

D'ailleurs il faut vous faire remarquer qu'il y

jectifs qu'on emploie comme substantifs ; & il y a des substantifs qu'on emploie adjectivement.

a beaucoup d'adjectifs qu'on emploie substantivement : *un savant, un érudit, le vrai, le faux, &c.* Il y a même des substantifs qu'on emploie adjectivement : par exemple dans *un philosophe roi, roi* qui étoit substantif devient adjectif, comme *philosophe* le devient dans *un roi philosophe.*





CHAPITRE III.

Des nombres.

Les noms généraux se disent d'une seule chose ou de plusieurs. Dans le premier cas ils sont au nombre singulier : dans le second ils sont au pluriel, & cette différence se remarque par la terminaison.

Nombre singulier : nombre pluriel.

Je dis *les noms généraux :* car les noms propres emportent l'unité, & sont toujours du nombre singulier. C'est figurément qu'on dit *les Césars*, *les Turennes*, & alors on les généralise.

Les noms propres n'ont point de nombre pluriel.

Dans la classe des noms propres, il faut mettre les noms des métaux ; *or*, *argent*, *fer*, signifient chacun une substance, qui, quoique composée de parties, est regardée comme une masse individuelle. On ne les emploie donc jamais au pluriel. Il est vrai qu'on dit *des fers* : mais ce mot se dit alors des fers d'un cheval, ou on l'emploie figurément pour *chaînes*.

Ni les noms des métaux.

Autres noms qui n'ont pas les deux nombres.

Les noms des vertus habituelles, telle que la charité, la pudeur, le courage, n'ont point de pluriel; il en est de même de plusieurs idées que l'esprit est naturellement porté à regarder comme singulieres: *faim*, *soif*, *sommeil*, *sang*. Quelques mots n'ont point de singulier: *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténebres*, *pleurs*, *gens*, *&c.* sur-tout cela il faut consulter l'usage.

Marque du nombre pluriel.

La marque du pluriel n'est pas toujours la même. La regle la plus générale est de terminer le noms par une *s* ou par une *x*. *Pere*, *mere*, *bonté*, *vertu*, *&c.* prennent une *s*, *peres*, *meres*, *bontés*, *vertus*.

Ceux qui, au singulier, finissent en *au*, *eau*, *feu*, prennent une *x*; écrivez donc *bateaux*, *feux*

L'usage vous instruira, ou plutôt il vous a déja instruit des autres terminaisons què les noms prennent au pluriel, & il seroit inutile de vous arrêter sur ces détails. Je vous ferai seulement remarquer que les deux nombres sont semblables dans tous les noms qui finissent au singulier par une *s*, un *z*, ou un *x*, *nez*, *voix*. *fils*.

Il y a des langues qui

Toutes les langues ont plusieurs nombres. Le grec a même un duel; c'est-à-dire, une ter-

minaiſon particuliere pour les noms qui conviennent à deux choſes. L'hébreu en a auſſi un, mais ſeulement pour les choſes doubles, comme les yeux, les mains.

ont un duel.

Dès qu'on emploie un ſubſtantif au ſingulier ou au pluriel, ſuivant qu'on parle d'une choſe ou de pluſieurs; il étoit naturel de mettre l'adjectif au même nombre que le ſubſtantif; afin de marquer plus ſenſiblement le rapport de l'un à l'autre. On a donc dit *un homme prudent*, *des généraux habiles*. Cette regle ne ſouffre point d'exceptions.

L'adjectif ſe met au même nombre que le ſubſtantif.





CHAPITRE IV.

Des genres.

Étymologie mot genre.

GENRE vient de *generare*, qui signifie engendrer; & quand on a dit qu'une chose est d'un genre, on a voulu dire qu'elle a été engendrée dans une certaine classe. Il y a deux genres, le masculin & le féminin.

Fondement de la distinction des noms en deux genres.

C'est la distinction des deux sexes qui a été le premier motif de la distinction des choses en deux genres; & pour marquer cette différence jusque dans les noms, on leur a donné des terminaisons différentes, suivant la différence des sexes, telle que *lion*, *lionne*, *chien*, *chienne*. En conséquence, on a dit: les noms, ainsi que les sexes, sont de deux genres.

Si, en parlant des animaux, la différence du masculin & du féminin a son fondement dans

la différence des ſexes ; on ſeroit ſouvent fondé à diſtinguer les noms des plantes en deux genres : car les naturaliſtes ont remarqué qu'il y a des plantes mâles & des plantes femelles. Mais l'uſage eſt trop ignorant de ces choſes, pour y avoir égard.

On a même ſouvent oublié tout-à-fait ce qui avoit donné lieu à la diſtinction des deux genres, & on a diſtribué des noms maſculins & des noms féminins, ſans faire aucune attention au ſexe des animaux. Par-là un mot, d'un ſeul genre, a ſervi à diſtinguer tous les individus d'une eſpéce, tant mâles que femelles. Tels ſont *perdrix*, *lievre*, *carpe*, *brochet*.

Comment on a ſouvent oublié ce qui a ſervi de fondement à la diſtinction des deux genres.

La raiſon de cet uſage, c'eſt que les hommes n'obſervent qu'autant qu'ils ont beſoin d'obſerver. N'ayant donc pas ſenti la néceſſité de diſtinguer toujours les animaux par le ſexe, ils n'ont pas imaginé d'avoir toujours deux noms différents, l'un pour les mâles, l'autre pour les femelles.

Cependant la diſtinction des genres étant une fois établie, on l'a étendue à tous les noms. Quelques-uns avoient été terminés différemment, ſuivant la différence des ſexes. C'en fut

Comment les deux genres ont été diſtingués par la terminaiſon des

noms. assez pour avoir dans certaines terminaisons, le masculin & le féminin dans d'autres.

Mais une regle, si peu fondée, ne pouvoit pas être constante. Aussi un mot a souvent été d'un genre, quand par la terminaison, il auroit dû être d'un autre; quelques-uns ont été des deux. Enfin, il y a des langues qui ont un genre neutre pour les mots qu'on ne trouve ni masculins ni féminins, parce qu'ils ont une terminaison particuliere.

Terminaison masculine, terminaison féminine.

La terminaison masculine dans les noms, est celle qu'ils ont eue dans leur formation. Si nous voulons les rendre féminins, nous changeons cette terminaison, en y ajoutant un *e* muet; & comme nous avons dit au masculin *un lion*, *un chat*, nous dirons au féminin *une lionne*, *une chatte*.

Les noms substantifs ne sont en général que d'un genre.

En général les noms substantifs ne sont que d'un genre; & par conséquent, ils conservent toujours la même terminaison. *Homme*, *arbre*, *esprit* sont masculins: *plante*, *connoissance*, *vertu* sont féminins: on peut seulement ajouter à ces noms la marque du pluriel.

Quelques-uns sont des deux.

Quoique cette regle soit générale, elle souffre quelques exceptions; *amour* qui est mascu-

lin au ſingulier, eſt quelquefois féminin au pluriel ; *de folles amours :* on dit au maſculin *un comté*, *un duché*, & au féminin, *une comté pairie*, *une duché pairie :* on dit encore *de bonnes gens* & *des gens malheureux :* par où vous voyez que le ſubſtantif *gens* eſt féminin, lorſqu'il eſt précédé d'un adjectif, & qu'il eſt maſculin, lorſqu'il en eſt ſuivi.

Les adjectifs ſont toujours des deux genres.

Si la plupart des ſubſtantifs ſont toujours de l'un & de l'autre genre, les adjectifs au contraire peuvent toujours être des deux ; & on leur donne l'un ou l'autre, ſuivant le genre des ſubſtantifs auxquels on les joints ; *un lion furieux*, *une lionne furieuſe*. Par ce moyen on indique plus ſenſiblement le ſubſtantif que l'adjectif modifie.

Marque du genre féminin dans les adjectifs.

Les adjectifs, terminés au maſculin par un *e* muet, ne changent point leur terminaiſon au féminin ; *ſage*, *aimable*, *honnête* ſont des deux genres.

Dans tout autre cas, ils prennent un *e* muet à leur terminaiſon : *charmant charmante*, *grand grande*, *poli polie* : cette regle eſt générale pour les adjectifs comme pour les ſubſtantifs.

Variations qu'on remar-

Cependant la terminaiſon féminine offre quelquefois de plus grandes altérations. Par

que dans la terminaison féminine.

exemple, les ſubſtantifs, *parleur*, *chanteur*, *demandeur*, *défendeur*, *acteur*, *protecteur*, *fils*, *roi* font, au féminin, *parleuſe*, *chanteuſe*, *demandereſſe*, *défendereſſe*, *actrice*, *protectrice*, *fille*, *reine*.

On remarque également de grandes variétés dans la terminaiſon féminine des adjectifs. Quelquefois on redouble la conſonne finale, *bon bonne*, *cruel cruelle*, *gras graſſe*, *gros groſſe*. On dit, *fol folle*, *mol molle*, *vieil vieille*, *bel belle*, *nouvel nouvelle* : teminaiſon qui paroît encore plus altérée, lorſqu'on la compare au maſculin, *fou*, *mou*, *vieux*, *beau*, *nouveau*. C'eſt ainſi qu'on prononce ces adjectifs, quand ils précédent un ſubſtantif qui commence par une conſonne.

Dans les adjectifs terminés en *eux* ou en *oux*; on change l'*x* finale en *ſe* : *heureux heureuſe*, *jaloux jalouſe*. Quant aux plus grandes variations, comme l'uſage doit vous les apprendre, je me bornerai à vous les faire remarquer dans quelques exemples : *blanc blanche*, *turc turque*, *bref breve*, *long longue*, *favori favorite*, *doux douce*, *faux fauſſe*, *benin benigne*.

Des avantages des genres.

Quoique les genres aient l'avantage de prévenir ſouvent les équivoques, il faut convenir,

avec M. Duclos, qu'ils ont l'inconvénient de mettre trop d'uniformité dans la terminaiſon des adjectifs, d'augmenter le nombre de nos *e* muets, & de rendre notre langue difficile à apprendre. La langue angloiſe n'a point de genre pour les noms; elle eſt en cela plus ſimple que la nôtre.





CHAPITRE V.

Obſervations ſur la maniere dont on accorde, en genre & en nombre, les adjectifs avec les ſubſtantifs.

NOUS venons de dire, Monſeigneur, qu'un adjectif doit-être au même genre & au même nombre que le ſubſtantif qu'il modifie. Cette regle donne lieu à quelques obſervations.

Adjectif qu'on met au ſingulier, quoiqu'il ſe rapporte à deux ſubſtantifs.

Quand deux ſubſtantifs ont une ſignification fort approchante, on emploie volontiers l'adjectif au ſingulier : *une force & une fermeté admirable*, *une politeſſe & une cordialité affectée.*

Adjectif qu'on met au pluriel, quoiqu'il paroiſſe devoir ſe rapporter à un ſubſtantif ſingulier.

Il y a, au contraire, des occaſions ou l'adjectif ſe met au pluriel, quoique le ſubſtantif, qu'il paroîtroit devoir modifier, ſoit au ſingulier. On dit, *la plupart des hommes ſont ignorants*, & on parleroit mal, ſi on diſoit, *la plupart des hommes eſt ignorante.*

La raiſon de cette façon de parler vient de ce que, *la plupart des hommes* étant la même choſe que *les hommes pour la plupart*, nous rapportons l'adjectif *ignorants* au pluriel *hommes* dont nous ſommes préoccupés, & nous oublions que le ſujet de la propoſition eſt un ſubſtantif ſingulier & féminin.

Les adjectifs n'ont point de genres, lorſqu'ils ſe rapportent à des ſubſtantifs de genre différents.

Lorſqu'un adjectif modifie des ſubſtantifs de différents genres, il ne change ordinairement ſa terminaiſon que pour prendre le pluriel : *cet homme & cette femme ſont prudents.* Si on dit *prudents* & non pas *prudentes*, ce n'eſt pas, comme le penſe les grammairiens, parce que le maſculin eſt plus noble. Mais puiſqu'il y a plus de raiſon pour faire l'adjectif maſculin que pour le faire féminin ; il eſt naturel qu'on lui laiſſe ſa premiere forme, qui ſe trouve celle qu'il a plu d'appeller *genre maſculin.*

Une preuve que la nobleſſe du genre n'eſt point une raiſon, c'eſt que l'adjectif ſe met toujours au féminin, lorſque, de pluſieurs ſubſtantifs, celui qui le précéde immédiatement, eſt de ce genre. On dit : *il a les pieds & la tête nue*, & non pas *nus* : *il parle avec un goût & une nobleſſe charmante*, & non pas *charmants.* L'adjectif dégénére-t-il ici de ſa nobleſſe, en prenant le genre féminin ?

Je dis donc que pour l'habitude où nous

sommes d'accorder, en genre & en nombre, l'adjectif avec le substantif, nous serions choqués de lire *tête nus*, *noblesse charmants*. C'est pourquoi nous disons *nue* & *charmante* au singulier & au féminin, quoique ces adjectifs se rapportent à deux substantifs de genre différent. Si nous n'avions pas cette raison pour leur donner la terminaison féminine, nous les laisserions dans leur premiere forme. En effet on dit, *mes pieds & ma tête sont nus*, & non pas *nue*; parce que, dans cette phrase, *tête* & *nus* étant séparés l'un de l'autre, on ne pense plus à leur genre, & on se borne à mettre l'adjectif au pluriel.

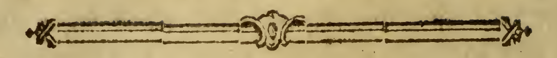
Ils n'ont point de genre, lorsqu'ils se rapportent à une idée qui n'a point de nom.

Souvent le substantif n'est point énoncé, comme vous le voyez dans cette phrase, *il est dangereux*, employé pour *il y a du danger*: car *dangereux* est un adjectif, & nous prouverons que *il* en est un autre.

Quand je dis donc *il est dangereux*, je sens qu'il y a quelque chose de sous-entendu: c'est une idée à laquelle je ne puis donner aucun nom, & qui cependant est modifiée par les adjectifs *il* & *dangereux*. Or, puisque nous nous sommes fait une habitude de ne donner des genres qu'aux noms, cette idée qui n'a point de nom, n'a donc point de genre, &, par conséquent, *il* & *dangereux* n'en ont pas davantage. J'établirai donc

pour regle, que les adjectifs n'ont point de genre, lorsqu'ils se rapportent à une idée plutôt qu'à un nom. En effet, pourquoi juger qu'ils sont alors au masculin ? N'est-il pas plus exact de ne voir ici que leur premiere forme, qui n'étant par elle même d'aucun genre, ne devient masculin que par opposition à une autre forme que nous pouvons leur faire prendre, & que nous nommons feminine ?





CHAPITRE VI.

Du verbe.

Etymologie du mot *verbe.*

D'APRÈS l'étymologie, *verbe* eſt la même choſe que *mot* ou *parole* ; & il paroît que le verbe ne s'eſt approprié cette dénomination, que parce qu'on l'a regardé comme le mot par excellence. Il eſt en effet l'ame du diſcours, puiſqu'il prononce tous nos jugements.

Les obſervations, que nous avons à faire ſur les verbes ſont communes au verbe ſubſtantif & aux verbes adjectifs.

Le verbe *être* eſt proprement le ſeul, &, à la rigueur, nous n'aurions pas beſoin d'en avoir d'autre. Mais nous avons vu qu'il s'eſt introduit dans les langues des mots qui ſont tout à la fois verbes & adjectifs : adjectifs, parce qu'ils expriment un attribut ; & verbes, parce qu'ils expriment encore la coexiſtence d'un attribut avec un ſujet. Ce ſont, comme nous l'avons dit, des expreſſions abrégées, équivalentes à deux éléments du diſcours. Dans ce chapitre & les ſuivants, nous traiterons indiſtinctement des verbes

verbes adjectifs & du verbe substantif *être*, parce que les observations, que nous avons à faire, sont communes à toutes les especes de verbes.

On distingue dans les verbes la personne qui parle, *je suis*, *j'aime*; la personne à qui l'on parle, *tu es*, *tu aimes*; & la personne dont on parle, *il est*, *il aime*: voilà le singulier. Au pluriel, les personnes ont d'autres noms, & il se fait quelque changement dans la terminaison des verbes. *Nous sommes*, *vous êtes*, *ils sont*, *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*.

On distingue, dans les verbes, les personnes,

On distingue encore les temps, suivant qu'ils sont présents, passés ou futurs: *je suis*, *je fus*, *je serai*, *j'aime*, *j'aimai*, *j'aimerai*.

les temps,

Les verbes prennent donc différentes formes, suivant qu'on parle à la premiere, à la seconde, à la troisieme personne; & suivant qu'on parle au présent, au passé, au futur. Or, dans toutes ces formes, on affirme la coexistance de l'attribut avec le sujet.

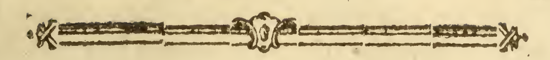
Mais si j'affirme cette coexistence, lorsque je dis, *vous êtes tranquille*; je ne l'affirme plus, lorsque je dis, *sois tranquille*, *je voudrois que*

les modes,

vous fussiez tranquille. Les verbes prennent donc encore différentes formes, suivant la maniere dont nous envisageons cette coexistence. Ce sont ces formes qu'on appelle *modes*, mot synonyme de *maniere*.

Nous allons traiter séparément des personnes, des temps & des modes.





CHAPITRE VII.

Des noms des perſonnes conſidérés comme ſujets d'une propoſition.

Noms de la premiere & de la ſeconde perſonne.

La premiere perſonne n'a que deux noms ; un pour le ſingulier *je*, un autre pour le pluriel *nous*. La ſeconde en a deux au ſingulier, *tu*, *vous* ; & celui-ci, eſt le même pour les deux nombres.

Uſage de *tu* & *vous*.

Sans doute, Monſeigneur, on a, dans les commencements, dit *tu* à tout le monde, quelque fût le rang de celui à qui l'on parloit. Dans la ſuite, nos peres barbares & ſerviles imaginerent de parler au pluriel à une ſeule perſonne, lorſqu'elle ſe faiſoit reſpecter ou craindre ; & *vous*, devint le langage d'un eſclave devant ſon maître. Il arriva de là, que *tu* ne put plus ſe dire qu'en parlant à ſes eſclaves, à ſes valets, ou à un homme fort inférieur.

La familiarité qu'on prenoit avec ſes inférieurs, on crut ſouvent pouvoir la prendre avec

ſes égaux, & l'uſage introduiſit le *tu* d'égal à égal, ſur-tout entre les amis. Cependant, parce qu'il eſt difficile de concilier la familiarité avec la politeſſe, deux perſonnes, qui ſe tutoyent dans le tête à tête, ne croiront pas, par égard pour le public, devoir ſe tutoyer devant le monde. Les Poëtes ont conſervé le *tu*, & en vers cette licence a de la nobleſſe, parce qu'on paroît s'égaler à ſon ſupérieur.

Les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne ſont de vrais ſubſtantifs.

Vous remarquerez que les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne expriment bien mieux les vues de l'eſprit, que ne feroient les noms propres. Ils expliquent clairement, l'un la perſonne qui parle, l'autre la perſonne à qui on parle. Vous ne vous feriez plus entendre, ſi vous vous nommiez, au lieu de dire *je*; & ſi au lieu de dire *vous*, vous vouliez faire uſage du nom de celui à qui vous adreſſeriez la parole. Ces noms ne ſont donc pas employés à la place d'aucun autre, & ce ſont des vrais ſubſtantifs.

Les noms de la troiſieme perſonne ſont différents, ſuivant les genres.

Les noms de la premiere & de la ſeconde perſonne ſont toujours les mêmes, au maſculin comme au féminin: ceux de la troiſieme ſont différents, ſuivant les genres. On dit *il* au maſculin, au féminin *elle*, *ils* & *elles* au pluriel.

Origine de *il*,

Du latin *ille*, *illa*, nous avons fait *il*, *elle*,

le, *la*, comme les italiens ont fait *il*, *egli*, *lo*, *ella*. Or, en latin *ille* eſt proprement un adjectif exprimé ou ſouſentendu. Il en eſt de même d'*il* en françois & d'*egli* en italien. Quand, par exemple, après avoir parlé du pêcher, je dis, *il eſt en fleurs*, *il* eſt alors pour *il pêcher* : mais, à conſulter l'étymologie, *il* & *le* ſont la même choſe ; c'eſt-à-dire, un adjectif qui détermine l'étendue qu'on donne au ſubſtantif *pêcher*. Anciennement nos peres employoient *il* pour *le* ; & c'eſt encore ainſi que les italiens parlent aujourd'hui : ils diſent *il conte*, le comte.

elle. Ce ſont de vrais adjectifs.

Il eſt donc prouvé qu'*il*, que nous prenons pour le nom de la troiſieme perſonne, eſt un adjectif qui détermine un ſubſtantif ſous entendu. Ainſi, quand nous diſons, *il parle*, *il chante*, nous ſuppléons le ſubſtantif qui a été nommé auparavant.

Pourquoi on les a pris pour des noms mis à la place d'un autre.

Mais, quoique nous ſoyons dans l'habitude de ne pas plus prononcer le ſubſtantif que l'adjectif *il* modifie, nous nous le rappellons cependant ; & , en conſéquence, cet adjectif paroît en prendre la place. Nous croyons, par exemple, que *il* eſt pour *le pêcher* ; & nous ſommes d'autant plus portés à le croire, que l'uſage ne permet pas de dire *il pêcher*. Voilà pourquoi on a donné à cet adjectif le nom de pronom ; c'eſt-à-dire, de mot mis pour un autre. Nous

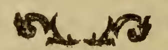
traiterons ailleurs des pronoms : il ſuffit pour le préſent d'avoir conſidéré *il* & *elle*, comme noms de la troiſieme perſonne.

On, ainſi que *l'on*, nom de la troiſieme perſonne, eſt un ſubſtantif.

On, ainſi que l'*on*, eſt encore un nom de la troiſieme perſonne. Ils viennent par corruption ; le premier d'*homme*, le ſecond de *l'homme*. Ce mot eſt un vrai ſubſtantif : il n'eſt mis à la place d'aucun nom : il ne ſe rapporte même à aucun, & il ne laiſſe rien à ſuppléer. En effet, dans *on joue*, *on*, eſt le nom d'une idée qui exiſte dans l'eſprit, comme celle de tout autre ſubſtantif : ſeulement cette idée eſt vague, & ſi on dit *on*, c'eſt qu'on ne veut déterminer ni quelles ſont les perſonnes qui jouent, ni quel en eſt le nombre.

Uſage qu'on doit faire d'*on* & de *l'on*.

On eſt préférable à *l'on*, toutes les fois qu'il n'occaſionne pas une prononciation déſagréable. Dites *& l'on*, *il faut que l'on commence*, plutôt que *& on*, *il faut qu'on commence*.





CHAPITRE VIII.

Des temps (*).

CHAQUE forme, qu'on fait prendre au verbe, ajoute quelque idée accessoire à l'idée principale dont il est le signe. Avoir de l'amitié ou de l'amour est, par exemple, l'idée principale que le verbe *aimer* signifie dans toutes ses variations, & chaque variation exprime ce sentiment avec différents accessoires. Le présent est l'idée accessoire de la forme *j'aime;* le passé l'est de la forme *j'aimai*, & le futur, de la forme *j'aimerai.*

Chaque forme du verbe ajoute quelque accessoire à l'idée principale dont il est le signe.

Le présent *j'aime* est simultané avec l'acte de la parole : le passé *j'aimai* est antérieur à cet

Trois époques d'après les-

(*) Le systême de Mr. Beauzée sur les temps me parut, au premier coup d'œil, aussi solide qu'ingénieux. Cependant, après un mûr examen, je crus devoir l'abandonner. Mais les vues de ce grammairien m'ont donné des lumieres, & j'ai refait ce chapitre.

[redacted]
quelles on détermine le préſent, le paſſé & le futur.

acte ; & le futur *j'aimerai* lui eſt poſtérieur. Le moment où nous parlons eſt donc comme un point fixe, par rapport au quel nous diviſons le temps en différentes parties, que je nommerai *époques*.

Or, on peut diſtinguer trois eſpeces d'époques : l'époque actuelle qui eſt le moment où nous parlons, des époques qui ne ſont plus, & qu'on nomme antérieures ; & des époques qu'on nomme poſtérieures, parce qu'elles ne ſont pas encore. Ainſi comme l'idée d'actualité conſtitue le préſent ; l'idée d'antériorité conſtitue le paſſé, & l'idée de poſtériorité conſtitue le futur.

Un verbe eſt donc au préſent, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec l'époque actuelle : il eſt au paſſé, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure ; & il eſt au futur, lorſqu'il exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure. En un mot, il eſt au paſſé, au préſent, & au futur, ſuivant que l'époque, avec laquelle il exprime un rapport de ſimultanéité, eſt antérieure, actuelle ou poſtérieure.

Il eſt vrai que ce qui eſt ſimultané avec une époque, ſoit antérieure, ſoit poſtérieure, eſt préſent par rapport à cette époque. Mais ſi,

en conséquence, on vouloit regarder, comme des présents, *j'aimai* & *j'aimerai*, on confondroit tout : il n'y auroit plus ni passé ni futur, puisque tout ce qui arrive, est nécessairement simultané avec une époque quelconque.

L'époque peut être déterminée ou indéterminée. Quand je dis, *j'allois*, cette forme marque une époque qui est déterminée par la suite du discours ou par quelques circonstances. Par la suite du discours si je dis, *j'allois chez vous lorsqu'il m'est survenu une affaire*, & alors l'époque est antérieure, par une circonstance : si c'est au moment que je rencontre une personne que je lui dis, *j'allois chez vous*, & alors l'époque est actuelle.

Les époques auxquelles se rapportent les formes du passé pourront être déterminées ou indéterminées

Vous voyez donc, Monseigneur, que *j'allois* peut être un passé ou un présent : *j'ai été*, au contraire, est toujours un passé ; & lorsque je me sers de cette forme, je puis dire à mon choix, en déterminant une époque ; *j'ai été hier à Colorno* ; ou sans en terminer aucune, *j'ai été à Colorno.*

Ainsi, parce que l'action du verbe ne peut pas ne pas être simultanée à une époque quelconque, cette idée de simultanéité est une accessoire commun aux deux formes *j'allois* & *j'ai été* : mais ces deux formes diffèrent en ce

qu'avec *j'allois* l'époque eſt néceſſairement déterminée, & elle eſt antérieure ou actuelle ; au lieu qu'avec *j'ai été* elle eſt déterminée ou ne l'eſt pas, à notre choix, & elle eſt toujours antérieure.

Il en eſt de même des époques, aux quelles ſe rapportent les formes du futur.

Les époques, aux quelles ſe rapportent les formes du futur ſont également déterminées, ou indéterminées. Quand je dis, *j'acheverai cet ouvrage*, j'ai la liberté de déterminer une époque ou de n'en point déterminer. Mais ſi je diſois, *j'aurai achevé*, il faudroit abſolument déterminer une époque, en ajoutant; *dans peu de temps, demain, quand vous reviendrez.*

Ces deux futurs ont donc l'un & l'autre un rapport de ſimultanéité à une époque poſtérieure. Mais avec *j'acheverai* cette époque peut-être déterminée ou ne l'être pas ; & avec *j'aurai achevé*, il faut néceſſairement qu'elle le ſoit.

Il n'y a qu'un préſent dans les verbes.

L'époque actuelle ne ſauroit être plus ou moins préſente : car ou elle eſt ſimultanée avec le moment où je parle, ou elle ne l'eſt pas. Si elle l'eſt, elle eſt préſente : ſi elle ne l'eſt pas, elle eſt antérieure ou poſtérieure ; &, par conſéquent, paſſée ou future. Il n'y a donc qu'un maniere d'enviſager le préſent, &

il n'y a auſſi qu'un ſeul préſent dans chaque verbe, *j'aime.*

Il y a dans les verbes des paſſés plus ou moins paſſés, & des futurs plus ou moins futurs.

Il n'en eſt pas de même du paſſé & du futur. Nous pouvons les conſidérer l'un & l'autre ſous différents points de vue. Auſſi avons-nous des paſſés plus ou moins paſſés, & des futurs plus ou moins futurs, ſuivant que les époques ſont elles-mêmes plus ou moins antérieures, plus ou moins poſtérieures.

Différentes eſpeces de paſſés.

Je viens de faire, je faiſois, je fis, j'ai fait, j'avois fait, j'eus fait, j'ai eu fait ſont autant de paſſés différents. Ce ſont des paſſés, parce qu'ils ont un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure; & ils ſont différents parce que l'époque n'eſt pas la même pour tous.

Je viens de faire eſt un paſſé prochain: il ſignifie *il n'y a qu'un moment que j'ai fait.*

Je faiſois n'eſt ni prochain ni éloigné: mais il devient l'un & l'autre par la ſuite du diſcours. *Il n'y a qu'un moment qu'il faiſoit beau, il faiſoit chaud l'été dernier.* Cette forme peut même devenir l'expreſſion du préſent: nous avons donné pour exemple, *j'allois chez vous*, lorſqu'on parle à une perſonne qu'on rencontre.

L'époque, avec laquelle *je faiſois* a un rapport de ſimultanéité, peut-être conſidérée comme une période où l'on eſt encore, ou comme une période où l'on n'eſt plus. Si on dit, *je travaillois aujourd'hui à cet ouvrage*, l'action du verbe ſe rapporte à une période où l'on eſt encore; & elle ſe rapporte à une période où l'on n'eſt plus, ſi on dit, *je travaillois hier.*

Or, *je fis* & *j'ai fait*, qui différent de *je faiſois* en ce qu'ils ſuppoſent tous deux une antériorité plus ou moins éloignée, différent l'un de l'autre en ce que le premier ſe dit d'une période où l'on n'eſt plus, *je fis hier*; & que le ſecond ſe dit d'une période où l'on eſt encore, *j'ai fait aujourd'hui.* Il eſt vrai qu'on peut dire *j'ai fait hier*: mais on parleroit mal, ſi on diſoit, *je fis aujourd'hui.*

Je fis hier eſt antérieur à la période actuelle, qui eſt le jour où nous ſommes: *j'ai fait aujourd'hui* eſt antérieur à l'époque actuelle qui eſt l'acte de la parole. *J'avois fait, lorſqu'il arriva* eſt antérieur à une époque qui eſt elle-même antérieure. Car *j'avois fait* eſt antérieur à *arriva*, & *arriva* l'eſt à l'époque actuelle. Voilà ce qui diſtingue *j'avois fait* des paſſés précédents, *je fis*, *j'ai fait.*

A cette queſtion *ſoupates vous hier de bonne heure ?* on répondra *je ſoupai* ou *j'eus ſoupé à dix heures.* A celle-ci, *avez-vous ſoupé aujourd'hui de bonne heure ?* on répondra *j'ai ſoupé*, ou *j'ai eu ſoupé à dix heures.*

Vous voyez, Monſeigneur, par ces exemples, que *j'ai ſoupé*, comme *je ſoupai*, ſe rapporte à une période qui eſt finie ; & que *j'ai eu ſoupé*, comme *j'ai ſoupé*, ſe rapporte à une période qui dure encore. On dit, *j'eus ſoupé hier* ; & on ne dira pas, *j'eus ſoupé aujourd'hui.*

Nous avons remarqué que le paſſé *j'ai fait* ſe dit également d'une période dans laquelle on n'eſt plus, & d'une période dans laquelle on eſt encore : il n'en eſt pas de même du paſſé *j'ai eu fait.* On parleroit mal, ſi on diſoit *j'ai eu fait hier*, il faut dire *j'eus fait.* Le paſſé *j'ai eu fait* ne s'emploie donc qu'en parlant d'une période qui n'eſt pas finie, *aujourd'hui dès que j'ai eu ſoupé, je ſuis ſorti ; hier dès que j'eus ſoupé, je ſortis.*

Quand on dit *je fis* ou *j'ai fait*, on indique l'époque où la choſe ſe faiſoit : quand, au contraire, on dit *j'eus fait* ou *j'ai eu fait*, on indique l'époque où la choſe étoit faite, on diſtingue donc ces deux paſſés par les époques différentes aux quelles on les rapporte ;

Formes de passés que quelques grammairiens proposent, & que l'usage n'autorise pas

Voilà, je pense, tous les passés que l'usage autorise. Quelques grammairiens, néanmoins, en ont encore imaginé deux autres. Comme on dit *j'ai eu fait*, ils disent, par analogie, *j'eus eu fait* & *j'avois eu fait*. Mais je ne sais si on trouveroit des exemples de ces passés ailleurs que dans leurs grammaires.

On à été fondé à distinguer *j'ai fait* de *j'ai eu fait*, puisque ces deux passés se rapportent à des époques différentes : l'un se dit du temps où l'on agissoit, & l'autre du temps où l'on a fini d'agir.

Si on disoit, *aussi-tôt que j'eus eu soupé, je sortis*, ou *j'avois eu soupé, quand il arriva*, le sens seroit exactement le même que si on avoit dit, *aussi-tôt que j'eus soupé, je sortis, j'avois soupé, quand il arriva*. Or, dès que ces deux passés, *j'eus eu fait* & *j'avois eu fait*, n'expriment que ce qu'on auroit pu dire avec les passés *j'eus fait* & *j'aurois fait*, ils sont au moins tout à fait inutiles & on doit les rejeter.

Différentes especes de futur.

Comme nous avons plusieurs passés, nous avons aussi plusieurs futurs.

Je ferai a un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. C'est donc un futur. Il a

cela de particulier, que l'époque peut, à notre choix, être déterminée ou ne l'être pas : je puis dire, *je ferai*, ſans ajouter quand ; & je puis dire, *je ferai demain.*

J'aurai fait, au contraire, eſt un futur dont il faut que l'époque ſoit déterminée. On dira, par exemple, *j'aurai fait*, *quand vous arriverez*. Or, *quand vous arriverez* détermine l'époque. Vous voyez encore que *j'aurai fait* différe de *je ferai*, en ce qu'il renferme deux rapports, un rapport de poſtériorité à l'époque actuelle, & un rapport d'antériorité à une époque qui n'eſt pas encore. En effet, *j'aurai fait* eſt poſtérieur à l'acte de la parole, antérieur à *quand vous arriverez*.

Enfin *je vais faire*, qui ſignifie *je ferai dans un moment*, eſt un futur prochain.

Il y a des grammairiens qui mettent, parmi les futurs, les expreſſions ſuivantes : *je dois faire*, *j'ai à faire*. Pour juger ſi c'eſt avec fondement, commençons par les analyſer.

Formes de futurs que quelques grammairiens propoſent, & qu'on ne peut pas admettre.

Si *je dois faire* ſignifioit *il eſt de mon devoir*, *je ſuis dans l'obligation*, il eſt évident que ce ſeroit un préſent.

Si, au contraire, je voulois dire qu'il eſt

arrêté que je ferai, ou que je ferai parce que je l'ai arrêté ; il me paroîtroit plus naturel de regarder cette expreſſion comme l'équivalent de deux phraſes, dont l'une eſt futur, & l'autre un préſent ou un paſſé.

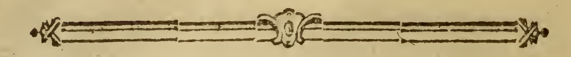
Il eſt vrai que *je dois faire* paroît quelquefois l'expreſſion du futur. Par exemple, ſi je dis, *je crains le jugement que vous devez porter de mon ouvrage ; devez porter* eſt pour *porterez*. Mais obſervons les acceſſoires qui diſtinguent ces deux tours.

Si je ne doute pas que vous ne portiez un jugement, je préférerai de dire, *je crains le jugement que vous porterez de mon ouvrage ;* & je dirai au contraire, *je crains le jugement que vous devez porter*, ſi je préſume que votre jugement ne me ſera pas favorable. *Porterez* a donc pour acceſſoire la perſuaſion ou je ſuis que vous jugerez mon ouvrage ; & l'acceſſoire de *devez porter*, eſt la préſomption où je ſuis, que vous n'en jugerez pas favorablement. Or, ſeroit-on fondé, d'après ces acceſſoires, à regarder ces expreſſions comme deux futurs différents ? En effet, qu'eſt-ce qui conſtitue le futur ? C'eſt un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure. On n'en peut donc admettre de pluſieurs eſpeces, qu'autant que les époques, avec leſquelles ils ont

ont un rapport de ſimultanéité, ne ſont pas les mêmes. On les multiplieroit à l'infini, ſi on les diſtinguoit d'après tous les acceſſoires, qui les peuvent accompagner.

J'ai à faire, ſignifie, *je ferai*, *parce qu'il faut*, *parce qu'il convient que je faſſe*, *parce que je me ſuis propoſé de faire*. Le rapport de ſimultanéité eſt donc le même avec cette expreſſion qu'avec *je ferai*, & l'époque eſt la même encore. *J'ai à faire*, quoiqu'il ſoit accompagné d'acceſſoires qui lui ſont particuliers, n'eſt donc pas un futur différent de *je ferai*. Il ſe pourroit même que cette expreſſion ne fut pas un futur; & c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'elle ſignifie, *il me convient de faire*, *je me ſuis propoſé de faire*.





CHAPITRE IX.

Des modes.

Mode indicatif.

TOUS les temps, Monſeigneur, que nous avons expliqués, affirme la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet. Or, c'eſt de ces temps que les grammairiens ont fait le mode qu'ils nomment *indicatif.* Raſſemblons les.

Préſent. . . . *Je fais.*

Paſſé, qui paroît quelquefois ſe confondre avec le préſent, & qui ſe rapporte à une époque déterminée par la ſuite du diſcours, ou par quelque circonſtance, . *je ferois.*

Paſſés qui ſe rapportent à une période où l'on n'eſt plus, il y en a deux : l'un marque plus particulierement le temps où la choſe ſe faiſoit, . . . *je fis.*

L'autre marque le temps où la chose étoit faite, . . . *j'eus fait.*

Passés qui se rapportent à une période où l'on est encore. Il y en a également deux ; & la différence entre-eux est la même qu'entre les passés précédents. L'un indique donc le temps où la chose se faisoit, . . . *j'ai fait.*

Et l'autre celui où la chose étoit faite, . . . *j'ai eu fait.*

Passé antérieur à une époque qui est elle-même antérieure à l'époque actuelle, . . . *j'avois fait.*

Futur dont l'époque peut être ou n'être pas déterminée, . . . *je ferai.*

Futur dont l'époque doit être déterminée, . . . *j'aurai fait.*

En observant ces temps, vous voyez, Monseigneur, que l'affirmation se retrouve dans tous. L'affirmation est donc l'accessoire qui caractérise le mode indicatif.

Impératif.

Mais ſi au-lieu de dire *tu fais, vous faites*, je dis *fais, faites*, l'affirmation diſparoît, & la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet n'eſt plus énoncée que comme pouvant ou devant être une ſuite de mon commandement. Cet acceſſoire, ſubſtitué au premier, a fait donner à cette forme le nom de *mode impératif*.

Fais, faites, paroiſſent au préſent, parce que celui qui commande, ſemble vouloir que la choſe ſe faſſe à l'inſtant même. Cependant ce ſont de vrais futurs, puiſqu'on ne peut obéir que poſtérieurement au commandement. Auſſi commandons-nous avec les futurs de l'indicatif, *tu feras, vous ferez*.

Ayez fait, autre forme de l'impératif, eſt également un futur : *ayez fait, quand j'arriverai*, eſt pour le fond la même choſe que, *vous aurez fait, quand j'arriverai*. Voilà tous les temps de ce mode : il n'a point de paſſé, & on voit qu'il n'en peut pas avoir.

Le futur de l'impératif n'eſt qu'un ſimple commandement ; celui de l'indicatif, quand il eſt employé dans le même ſens, eſt un commandement plus poſitif, une volonté plus abſolue dont on ne permet pas d'appeller. Si

après avoir dit, *faites*, ou *ayez fait*, on ne paroissoit pas disposé à m'obéir; j'insisterois en disant, *vous ferez*, *vous aurez fait*, & par-là je déclarerois que je ne veux ni excuse ni retardement.

Mode conditionnel.

Je fais affirme, *fais* commande, *je ferois* affirme aussi; mais l'affirmation n'est pas positive, comme dans l'indicatif, elle est conditionnelle : *je ferois*, *si j'en avois le temps.* Cette condition est l'accessoire d'un mode que je nomme *conditionnel.*

La forme *je ferois* est un présent ou un futur, suivant les circonstances du discours; & on peut l'employer, sans déterminer aucune époque. *Je ferois actuellement votre affaire, si vous m'en aviez parlé plutôt*, est un présent : *je ferois votre affaire avant qu'il fût peu, si elle dépendoit uniquement de moi*, est un futur : enfin *je ferois le voyage de Rome, si j'étois plus jeune*, est un futur dont l'époque peut à notre choix, être ou n'être pas déterminée : en général cette forme exprime presque toujours un futur : *je l'attends*, *il m'a promis qu'il viendroit bientôt. Viendroit* est pour *viendra*, & l'usage le préfere, parce que l'exécution de ce qu'on promet, dépend toujours de quelques conditions exprimées ou supposées.

Au passé, on dit, *j'aurois fait votre affaire, si vous m'en aviez parlé*, ou *j'eusse fait votre affaire, si vous m'en eussiez parlé*. Il me paroît que la différence entre ces deux temps consiste en ce que *j'aurois fait*, marque plus particulierement le temps où l'affaire auroit été entreprise, & que *j'eusse fait*, marque plus particulierement le temps où elle eut été finie. *J'aurois fait*, signifie, *je me serois occupé à faire*, & *j'eusse fait*, signifie, *elle seroit faite*.

On dit encore *j'aurois eu fait*, & c'est un passé antérieur à un autre passé. *Si vous m'aviez écrit, j'aurois eu fait votre affaire, avant que vous fussiez arrivé* : dans cet exemple, *j'aurois eu fait*, est antérieur à *avant que vous fussiez arrivé*, qui l'est lui-même à l'époque actuelle. Je ne sais si on peut dire *j'eusse eu fait*. Je ne vois pas en quoi il différeroit de *j'aurois eu fait*.

Subjonctif. Nous avons distingué des propositions principales & des propositions subordonnées. Or, une proposition principale renferme toujours une affirmation positive ou conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé ou au futur. Le verbe de ces propositions doit donc prendre ses for-

mes dans le mode indicatif, *je fais*, *j'ai fait*, ou dans le mode conditionnel, *je ferois*, *j'aurois fait*.

Il arrive souvent qu'on trouve aussi, dans les propositions subordonnées, la même affirmation positive ou conditionnelle, avec un rapport déterminé au présent, au passé ou au futur; & alors il faut que le verbe de cette proposition, comme celui de la principale, emprunte également ses formes du mode indicatif ou du mode conditionnel : on dit *je crois que vous* FAITES, *que vous avez* FAIT, *je croyois que* VOUS FERIEZ *que* VOUS AURIEZ FAIT.

Mais il y a des propositions subordonnées, dont le verbe, n'ayant pas un rapport déterminé à un temps plutôt qu'à un autre, est, suivant les circonstances du discours, présent, par exemple, ou futur, quoi qu'on lui conserve toujours la même forme. Si on me dit de quelqu'un, *il part*, je puis répondre, *je ne crois pas qu'il parte*; & si on me dit, *il partira*, je puis également répondre, *je ne crois pas qu'il* PARTE. Par où vous voyez que *parte*, indéterminé par lui-même à être présent ou futur, devient tour-à-tour l'un & l'autre par les circonstances du discours.

De même ſoit qu'on diſe *il eſt parti*, ou *il partira*, je puis répondre, *je ne croyois pas qu'il partît. Qu'il partît* eſt donc tour-à-tour paſſé ou futur.

Que j'aie fait, autre forme qu'on emploie dans les propoſitions ſubordonnées, eſt également indéterminée, & peut ſe rapporter, ſuivant les circonſtances, à des époques différentes. Vous voyez un paſſé dans *il a fallu* QUE J'AIE CONSULTÉ, & un futur dans *je n'entreprendrai rien* QUE JE N'AIE CONSULTÉ. . . .

Il en eſt de même de la forme ſuivante, *que j'euſſe fait*. Tantôt elle exprime un paſſé ; *je ne croyois pas que vous euſſiez fait ſitôt :* tantot elle exprime un futur, *je voudrois que vous euſſiez fait avant mon retour*.

Toutes ces nouvelles formes, qu'on fait prendre au verbe dans les propoſitions ſubordonnées, expriment donc avec un rapport indéterminé au temps. Or, cette indétermination eſt l'acceſſoire qui conſtitue le mode qu'on nomme *ſubjonctif*. Il paroît que, dans ce mode, le verbe, étant ſubordonné aux circonſtances du diſcours, tient plus d'elles que de ſa forme, les rapports d'antériorité, d'ac-

tualité ou de postériorité qu'il exprime ; & que les différentes formes du subjonctif sont moins destinées à distinguer les temps, qu'à marquer la subordination du verbe de la proposition subordonnée au verbe de la proposition principale.

L'infinitif est un nom subſtantif.

Nous avons analysé quatre modes, l'indicatif, l'impératif, le conditionnel & le subjonctif. Il nous reste à observer l'infinitif.

Après avoir supposé que le mot *être* avoit signifié successivement *voir*, *entendre*, *toucher*, nous avons vu comment, étant devenu un terme général & abstrait, il n'a plus signifié aucune de ces choses en particulier. Alors il a été le signe d'une idée générale, commune à *voir*, à *entendre*, à *toucher*, & qui n'est proprement ni *voir*, ni *entendre*, ni *toucher*.

Ce verbe ainsi généralisé pouvoit être joint à des adjectifs, & nous aurions pu dire *être faisant*, *être dormant*. Mais aulieu d'employer ces éléments du discours, nous avons imaginé des expressions plus abrégées, qui leur sont équivalentes, & nous avons fait les verbes *faire*, *dormir*.

Or, *être*, *faire*, *dormir*, qu'on pourroit

peut être regarder comme la premiere forme des verbes, sont ce qu'on appelle des *infinitifs*.

On peut ici observer deux choses. La premiere, c'est que l'infinitif, quoique subordonné à une proposition, n'en sauroit former une. Dans *je veux que vous fassiez*, *que vous dormiez*, les formes du subjonctif, *vous fassiez*, *vous dormiez*, sont deux propositions : au contraire si je dis, *je veux faire*, *je veux dormir*, vous n'appercevez point de propositions dans *faire* ni dans *dormir*, vous n'y voyez qu'une action ou un état.

Une autre chose à observer, c'est que, dans l'infinitif, l'indétermination est encore plus sensible que dans le subjonctif. Car ce mode qui, par lui-même, ne se rapporte à aucune époque, semble pouvoir se rapporter à toutes. *Faire*, par exemple, paroît présent dans *je puis faire*, passé dans *j'ai pu faire*, futur dans *je pourrai faire*. Mais, à mieux juger des choses, c'est *je puis* qui est présent, *j'ai pu* qui est passé, *je pourrai* qui est futur, & *faire* n'est pas plus présent, passé & futur dans ces phrases, que le seroit dans celle-ci le substantif *maison*, *j'ai une maison*, *j'ai eu une maison*, *j'aurai une maison*. En effet, Monseigneur, si vous considérez que, lors-

que le verbe eſt à l'infinitif, nous faiſons abſtraction de tous les acceſſoires qu'il a pris dans les autres modes, vous en conclurez que nous faiſons abſtraction des rapports d'actualité, d'antériorité & de poſtériorité, & que, par conſéquent, il ne peut plus exprimer aucun de ces rapports.

Qu'eſt-ce donc que le verbe à l'infinitif? vous voyez que, puiſqu'il eſt dépouillé de tous les acceſſoires qu'il avoit dans les autres modes, il ne peut plus être qu'un nom ſubſtantif, qui exprime une action ou un état. Il y a même bien des occaſions où l'on ne peut pas s'y méprendre : nous diſons, par exemple, *mentir eſt un crime* pour *le menſonge eſt un crime.*

Les participes ſont des adjectifs.

Puiſqu'on multiplie les verbes, en compoſant une idée totale de l'idée du verbe ſubſtantif & de celle de quelque adjectif, il faut qu'en décompoſant cette idée, on retrouve un adjectif dans les verbes d'action & dans les verbes d'état. Or, cet adjectif eſt ce qu'on nomme *participe*, & il y en a deux : l'un eſt le participe du préſent, ainſi nommé d'après ce qu'il paroît être, *faiſant*; l'autre eſt le participe du paſſé, qui concourt aux formes compoſées des temps paſſés, *fait.* Ces noms participent de l'adjectif & du verbe; de

l'adjectif en ce qu'ils modifient un substantif, du verbe en ce qu'ils le modifient avec un rapport de simultanéité à une époque quelconque. Je dis *à une époque quelconque*, parce qu'ainsi que l'infinitif *faire*, ils ne sont ni passés, ni présents, ni futurs. Quand nous traiterons particulierement de ces noms, nous verrons que ce sont souvent encore de vrais substantifs.

L'infinitif *avoir*, joint à un participe, est un nom substantif.

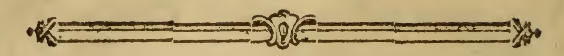
Comme on a dit à l'indicatif, *j'ai fait*, *j'avois fait*, on a dit à l'infinitif, *avoir fait*, & cette forme a paru exprimer un passé ou un futur : un passé antérieur à un autre passé, *après avoir fait, il partit ;* un futur antérieur à un autre futur, *il faudra avoir fait, quand j'arriverai* : mais si le verbe, à l'infinitif, ne conserve aucun des accessoires qu'il avoit dans les autres modes, comment *avoir fait* pourroit-il être un passé ou un futur ? Je vois un passé dans *il partit*, & un futur dans *il faudra* : je ne vois qu'un nom dans *avoir fait*, & à ce nom j'en pourrois substituer un autre, *la chose* faite, par exemple : *après la chose faite il partit, la chose faite faudra, quand j'arriverai.*

Outre les participes dont la forme est simple, *faisant* & *fait* il y en a un autre dont la forme est composée, *ayant fait.*

Vous voyez que ce participe eſt encore un adjectif.

Nous avons obſervé & expliqué toutes les variations du verbe dans ſes différents temps & dans ſes différents modes. C'eſt de là que ſe forment les conjugaiſons dont nous allons traiter.





CHAPITRE X.

Des conjugaisons.

Comment on a distingué quatre conjugaisons.

NOUS venons de voir que lorsque nous considérons les infinitifs *faire*, *aimer*, nous faisons abstraction de tous les accessoires que le verbe exprime dans ses temps & dans ses modes. Donc si nous regardons cette forme comme la premiere que les verbes ont eue, nous verrons que, suivant les variations dont elle sera susceptible, elle ajoutera différents accessoires à la signification des verbes.

Or, on a remarqué que les infinitifs ont des terminaisons différentes. Ils se terminent en *er* comme *aimer*, en *ir* comme *finir*, en *oir* comme *recevoir*, en *re* comme *rendre*, *faire*. Toutes les terminaisons des infinitifs peuvent se rapporter à ces quatre.

Alors, ayant observé tous les verbes dont l'infinitif se termine en *er*, on vit que, dans

leurs temps & dans leurs modes, ils prennent en général les mêmes formes qu'*aimer*. On regarde donc les variations de ce verbe, comme le modele des variations de tous ceux qui se terminent de la même maniere, & on en fit une classe, sous le nom de premiere conjugaison. On imagina de même trois autres conjugaisons, parce qu'on fit de pareilles observations sur les verbes en *ir*, en *oir* & en *re*.

Alors conjuguer un verbe fut lui faire prendre successivement, sur le modele d'un verbe qui servoit de regle, toutes les formes que nous avons analysées ; c'est-à-dire, les formes de l'indicatif, de l'impératif, du mode conditionnel, du subjonctif & de l'infinitif.

En considérant les verbes par rapport aux conjugaisons, on en distingue de trois especes.

Dès que chaque conjugaison eut un modele, on fut fondé de regarder comme singuliers, tous les verbes, qui ayant à l'infinitif la même terminaison que celui qui servoit de regle, se conjuguoient exactement de la même maniere. *Calmer* par exemple, fut régulier, parce que, dans tous ses temps & dans tous ses modes, il se conjugue comme *aimer*.

En conséquence, on mit, parmi les verbes irréguliers, ceux dont les variations n'étoient

pas conformes à celles du verbe qui devoit servir de modele : & on nomma *défectueux*, ceux qui manquoient de quelque temps ou de quelque mode. *Aller*, par exemple, fut un verbe irrégulier, parce qu'il se conjugue différemment d'*aimer* : *faillir* fut un verbe défectueux, parce qu'il n'est en usage qu'à l'infinitif *faillir* & aux passés, *je faillis*, *j'ai failli*, *j'avois failli* : *querir* est plus défectueux encore : il ne se dit qu'à l'infinitif.

En considérant les verbes par rapport aux conjugaisons, il y en a donc de trois especes : réguliers, irréguliers & défectueux.

Verbes auxiliaires.

Nous remarquons dans les conjugaisons des formes simples *je fais*, *je fis*, *je sors*, *je sortis* ; & des formes composées, *j'ai fait*, *j'avois fait*, *je suis sorti*, *j'étois sorti*.

Les verbes *avoir* & *être*, qui entrent dans les formes composées, & qui se joignent au participe du passé, se nomment *verbes auxiliaires*, parce qu'ils concourent à la formation des temps. Nous en traiterons dans le chapitre suivant.

Aller est aussi un verbe auxiliaire dans la formation du futur prochain, *j'i vais faire* ; & *venir*

nir en eſt un autre dans la formation du paſſé prochain, *je viens de faire*. L'uſage qu'on fait de ces deux verbes, ne ſouffre aucune difficulté. Nous verrons qu'il n'en eſt pas de même des auxiliaires *avoir* & *être*.

Il faut remarquer, Monſeigneur, qu'un verbe, lorſqu'il devient auxiliaire, ne conſerve pas exactement ſa premiere ſignification; par exemple, dans *avoir fait* & *avoir des vertus*, l'idée qu'offre le verbe *avoir*, n'eſt pas certainement la même. Vous voyez par là pourquoi *devoir* ne peut pas être mis parmi les auxiliaires : c'eſt que lorſqu'on dit *je dois faire*, *je dois* conſerve exactement ſa premiere ſignification. Il ſignifie toujours, *il eſt arrêté*, ou *il faut*.

La diſtinction des verbes actifs, paſſifs & neutres ne doit pas être admiſe dans notre langue.

Le verbe ſubſtantif peut être employé avec le participe du préſent, *Pierre eſt aimant*, & avec le participe du paſſé, *Pierre eſt aimé* : il eſt, dans ces deux phraſes, le même verbe, dont le propre eſt d'exprimer la coexiſtence de l'attribut avec le ſujet.

Or, quand on dit, *Pierre eſt aimant*, Pierre eſt le ſujet de l'action, comme il l'eſt de la propoſition : c'eſt lui qui agit; au contraire, il n'eſt plus le ſujet de l'action, quand on dit;

Pierre est aimé. Il en est l'objet : il n'agit donc plus, & c'est ce qu'on appelle *être passif*.

Etre aimant renferme deux éléments, auxquels nous pouvons substituer *aimer* ; verbe adjectif, que nous avons nommé *verbe d'action*, & que les Grammairiens nomment *verbe actif*.

Etre aimé renferme également deux éléments, auxquels les latins substituoient *amari*, verbe qu'ils nommoient *passif*, parce que dans les modes de ce verbe, le sujet est l'objet de l'action.

Notre langue ne peut rien substituer à de pareils éléments. Elle n'a donc point de verbe passif. En effet, c'est avec les participes du passé, joints aux différentes formes du verbe *être*, que nous traduisons les verbes passifs des latins.

Comme on a nommé *verbes actifs*, ceux dont l'action se termine à un objet différent du sujet de la proposition ; & *verbes passifs*, ceux dont le sujet de la proposition est l'objet même de l'action ; les verbes actifs & les verbes passifs ont emporté l'idée d'un objet sur lequel une action se termine. En conséquence, les Grammairiens ont appellé *verbes neutres* ; c'est-à-dire,

qui ne ſont ni actifs ni paſſifs, tous ceux où ils ne voyoient point d'action, *repoſer*, *dormir*, & tous ceux où ils voyoient une action qui ne ſe terminoit pas ſur un objet, *marcher*, *rire*. Comme nous n'avons point de verbes paſſifs, il me paroît inutile d'admettre des verbes neutres. Il nous ſuffit, par conſéquent, de diſtinguer les verbes en deux claſſes, en verbes d'action & en verbes d'état.

Ni celle des verbes réfléchis, réciproques & impersonnels.

Les Grammairiens diſtinguent encore trois eſpeces de verbes, dont je ne vois pas l'utilité: des verbes *réfléchis*, dont l'action réfléchit en quelque ſorte ſur le ſujet, *je me connois*, *je me trompe*; des verbes *réciproques* dont l'action réfléchit alternativement d'un ſujet ſur un autre, *Pierre & Paul ſe battent*; enfin des verbes qu'ils appellent improprement *imperſonnels*, parce qu'ils ne s'emploient ni avec la premiere, ni avec la ſeconde perſonne, *il faut*, *il pleut*. Si on s'obſtinoit à diſtinguer les verbes par des acceſſoires auſſi étrangers à leur uſage, on en trouveroit de bien des eſpeces, ſouvent même dans un ſeul verbe. *Aime*, par exemple, ſeroit actif, refléchi, reciproque, neutre, & tout ce qu'on voudroit. Il eſt néceſſaire d'analyſer; mais il y a un terme où il faut s'arrêter. Les analyſes inutiles n'éclairent pas, & elles embarraſſent.

Fausses dénominations qu'on a données aux temps des verbes.

Si vous remarquez, Monseigneur, que je n'ai pas donné des noms à tous les temps des verbes, je vous répondrai que je ne crois pas devoir adopter ceux qui sont en usage parmi les Grammairiens.

On appelle *je ferois*, *prétérit imparfait*; *je fis* & *j'ai*, *prétérit parfait*; & *j'avois fait*, *plusque parfait*. On dit encore que *je fis* est un *prétérit défini*, & *j'ai fait*, un *prétérit indéfini*. Enfin, on donne à *je fis*, le nom de *prétérit simple*, & à *j'ai fait* & *j'avois fait*, celui de *prétérit composé*.

Voilà les noms généralement usités. Il y a des grammaires où on en trouve encore d'autres que je ne rapporterai pas. Vous pouvez juger, à cette multitude de noms, de l'embarras où ont été les Grammairiens. En effet, plus ils ont fait d'efforts, moins ils ont réussi, & nous ne savons plus comment nommer les temps.

Pour moi, j'avoue que je n'ai jamais pu comprendre ce qu'ils entendent par *imparfait*, *parfait*, *plusque parfait*, *défini*, *indéfini* : je comprends mieux ce qu'ils veulent dire par *simple* & *composé*. Ces noms marquent au moins les formes que le verbe prend au passé : mais ils n'expriment aucun des accessoires que ces for-

mes réveillent ; & c'eſt néanmoins d'après ces acceſſoires, qu'il auroit fallu nommer les temps.

En effet les noms ſeroient bien choiſis, s'ils étoient comme le réſultat des analyſes de chaque temps. C'eſt ainſi qu'on a fait ceux de *paſſé prochain* & de *futur prochain.* Mais de pareils noms ſeroient difficiles à imaginer, & quand on les propoſeroit, le public ne les adopteroit pas. Ce ſeroient des dénominations métaphyſiques, dont les idées échapperoient ſouvent aux métaphyſiciens mêmes; & cependant la grammaire doit être à la portée de tout homme capable de réflexion. On pourroit employer un moyen plus ſimple.

Le verbe *faire* varie dans tous ſes temps & dans tous ſes modes. Or, pourquoi les variations dont on auroit fait l'analyſe, ne ſerviroient-elles pas de dénominations aux variations des autres verbes? Pourquoi ne diroit-on pas le paſſé *je fis* du verbe *aimer* & *j'aimai*; le futur *je ferai* & *j'aimerai*, &c. de pareilles dénominations ne ſeroient point métaphyſiques; elles n'exigeroient de la part de l'eſprit aucune contention, & elles rappelleroient d'une maniere préciſe, à celui qui auroit bien analyſé, les acceſſoires, comme les formes, de chaque temps.

Moyen d'y ſuppléer.

Il ne me resteroit plus, Monseigneur, qu'à terminer ici, d'après ce plan, les différentes conjugaisons des verbes. Mais pourquoi vous donner la peine d'apprendre de moi ce que vous apprendrez de l'usage sans effort. Je crois donc devoir me borner à mettre les conjugaisons à la fin de cette grammaire, afin que vous puissiez les consulter au besoin.





CHAPITRE XI.

Des formes composées avec les auxiliaires, ÊTRE ou AVOIR.

ON dit *je suis aimé*, *j'étois aimé*, *je fus aimé*, *j'ai été aimé*, *&c.* Ainsi pour traduire le verbe passif *amari*, être aimé, il suffit de connoître d'un côté le participe *aimé*; & de l'autre, la conjugaison du verbe *être*. Alors, pour exprimer une même idée, nous employons, comme nous l'avons remarqué, les éléments auxquels en latin on substituoit une expression plus abrégée.

Le verbe *être* entre dans les formes composées qui expriment l'état du sujet, & le verbe *avoir* entre dans les formes composées qui expriment l'action.

Or, *je suis aimé* exprime l'état du sujet, & *j'ai aimé* en exprime l'action. Nous pouvons donc poser, pour regle générale, que le verbe *être* entre dans les formes composées qui expriment l'état, & que le verbe *avoir* entre dans les formes composées qui expriment l'action.

Cette regle souffre une exception; car,

Exception à

cette regle. quoiqu'on dise, *j'ai aimé cette personne*, on ne dira pas *je* M'AI *aimé*; il faut dire, *je* ME SUIS *aimé*.

Il y a donc ici une distinction à faire : où l'action a, pour objet, le sujet même qui agit, & alors il faut dire avec le verbe, *être*, *il s'est vu*, *il s'est tué*, *il s'est reconnu* : où, l'objet est différent du sujet qui agit, & alors il faut dire avec le verbe *avoir*, *il l'a vu*, *il l'a tué*, *il l'a reconnu*; c'est ainsi qu'on doit toujours parler. On se sert encore du verbe *être*, toutes les fois que le terme du verbe est le sujet de la proposition. Ainsi, quoiqu'on dise J'AI *fait des difficultés à cet écrivain*, on dit *je me* SUIS *fait des difficultés*.

Confirmation de cette regle.

A ces exceptions près, qui sont elles-mêmes une regle sans exception, la regle que nous avons d'abord établie, doit être observée dans tous les cas : c'est-à-dire, que le participe doit se construire avec le verbe *avoir*, toutes les fois qu'il exprime une action; & avec le verbe *être*, toutes les fois qu'il exprime un état.

On dit, *il* A *monté ce cheval*, *il* A *descendu les degrés*, parce que *monté* & *descendu* expriment une action, & on ne peut s'y tromper, puisque cette action a un objet, *ce cheval*, *les degres*. Mais on dit, *il* EST *monté*, *il* EST

descendu, parce qu'alors on considere moins l'action de monter, que l'état où l'on est après avoir monté.

Je dirai, *la procession* A *passé sous mes fenêtres*, parce que je songe à l'action de la procession qui passoit. Mais que quelqu'un me demande s'il vient à temps pour la voir, je répondrai, *elle est passée*. C'est que je ne pense plus qu'à l'état.

En un mot, on ne peut pas choisir indifféremment entre les deux auxiliaires, quoique les participes puissent se construire également avec l'un & avec l'autre. Il faut toujours considérer, si on veut exprimer un état, ou si on veut exprimer une action; & c'est d'après cette regle qu'on doit choisir entre *il est accouru*, *il a accouru*, *il est disparu*, *il a disparu*, *il est apparu*, *il a apparu*, *sa fievre est cessée*, *sa fievre a cessé*, *il nous est échappé*, *il nous a échappé*, &c.

Tous les exemples confirment cette regle. On dit, *il* EST *sorti*, en parlant de quelqu'un qui n'est pas chez lui; & *il* A *sorti*, en parlant de quelqu'un qui est rentré. De même on dit, *il* EST *demeuré à Paris*, de quelqu'un qui y est encore; & *il* A *demeuré à Paris*, de quelqu'un qui y a été & qui n'y est plus.

Formes composées, où l'on n'emploie jamais que le verbe *avoir.*

Tout ce que nous venons de dire est vrai des participes qui expriment également un état & une action, & nous n'avons parlé que de ceux-là. Mais quand le participe est de nature à n'exprimer qu'un état, il se construit toujours avec le verbe avoir : on dit, *il a langui, il a dormi, il a vieilli.* Cette derniere regle, Monseigneur, me paroît sans exception : si elle en a, l'usage vous en instruira.





CHAPITRE XII.

Observations sur les temps.

Le présent n'est à la rigueur que le moment où l'on parle. Mais si nous voulions le borner à cet instant, il nous échapperoit à mesure que nous parlons. Nous sommes donc forcés à l'étendre dans le passé & dans l'avenir; & à regarder, comme parties du présent, des moments qui ne sont pas encore.

Extension que nous donnons au temps présent.

Or, dès qu'une fois nous lui donnons de l'extension, nous pouvons lui en donner toujours davantage, & nous n'avons plus de raison pour nous arrêter. Ce jour sera donc un temps présent, ce mois, cette année, ce siecle, toute période quelle qu'en soit la durée, enfin l'éternité même.

Il ne faut donc pas s'étonner, si la forme du présent a été choisie pour exprimer les vérités nécessaires. C'est que ce présent, *Dieu est juste*,

Pourquoi la forme du présent a été choi-

sie pour exprimer les vérités nécessaires.

a une extension indéterminée, qui fait, de tous les siecles, une seule période ; & cette période, qui est l'éternité, est en quelque sorte présente comme l'instant où je parle.

Comment on emploie les formes des temps les unes pour les autres.

Vous avez pu remarquer, Monseigneur, qu'on emploie souvent les formes des temps les unes pour les autres. Racine a dit :

J'ai vu votre malheureux fils traîné par les chevaux que sa main a nourris.

Il *veut* les rappeller, & sa voix les *effraie.*

Ils *courent.* Tout son corps n'*est* bientôt qu'une plaie.

Racine substitue, dans ces vers, la forme du présent à celle du passé. S'il eût dit, *il a voulu les rappeller, & sa voix les a effrayés*, la pensée eût été la même quant au fond : mais ce n'eût été qu'un récit, au lieu que la forme du présent, fait un tableau qu'elle met sous les yeux.

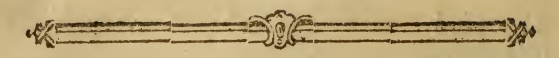
En substituant les unes aux autres les formes des temps, on change donc les accessoires d'une pensée. Lorsque je dis, *je partirai demain*, je ne fais qu'indiquer le jour de mon départ ; & je fais voir que je suis bien décidé à partir, si je dis, *je pars demain* : cette forme, *je pars*, semble rapprocher *demain* du moment présent, & ce rapprochement fait juger combien je suis

déterminé à partir, parce qu'il me présente déja comme partant.

Finissez-vous bientôt? finirez-vous bientôt? Le premier de ces tours est l'expression d'une personne qui est impatiente de voir finir. Le second peut n'être qu'une question.

Au lieu de répondre *à finissez-vous bientôt? je finirai dans le moment*, on répondra, *j'ai fini dans le moment*; parce qu'en substituant la forme du passé à celle du futur, on représente comme déja fait ce qui va l'être; & que, parconséquent, on marque mieux la promptitude avec laquelle on promet de finir. En voilà assez, Monseigneur, pour vous faire comprendre comment on emploie la forme d'un temps pour celle d'un autre. Je dis *la forme*; car il ne seroit pas étonnant de dire, avec les Grammairiens, qu'on emploie le présent pour le passé, & le passé pour le futur.





CHAPITRE XIII.

Des prépoſitions.

On pourroit diſtinguer deux ſortes de prépoſitions.

QUAND on dit *Pierre reſſemble à ſon frere*, le verbe *reſſemble* exprime le rapport qui eſt entre Pierre & ſon frere; & la prépoſition *à* ſe borne à indiquer *ſon frere*, comme ſecond terme de ce rapport.

Mais il y a des prépoſitions qui, en indiquant le ſecond terme d'un rapport, expriment encore le rapport même; & qui, par conſéquent, modifient le premier terme : par exemple, dans *le livre de Pierre*, la prépoſition *de*, qui indique le ſecond terme, explique encore le rapport d'appartenance du livre à Pierre. Elle modifie donc le premier terme, *le livre*, auquel elle ajoute la qualité d'appartenir.

Nous ſerions, par conſéquent, fondés à diſtinguer deux expeces de prépoſitions : mais, comme j'aurai peu beſoin de cette diſtinction, il ſuffira de l'avoir remarquée.

Selon les Grammairiens, il y a des prépositions ſimples, *dans*, *pour*, & des prépoſitions compoſées, *à l'égard de*, *à la réſerve de*. Mais pourquoi appeller prépoſitions des ſubſtantifs qui ſont précédés d'une prépoſition & ſuivie d'une autre. Vous ſentez, Monſeigneur, que, ſi on ne veut pas tout confondre, il faut toujours rappeller les expreſſions aux premiers éléments du diſcours. Cette diſtinction eſt donc tout-à-fait inutile.

On ne doit pas diſtinguer les prépoſitions en ſimples & compoſées.

On a remarqué que les mêmes prépoſitions ſont employées dans des cas différents, & cela eſt vrai, lorſque les prépoſitions ſe bornent à indiquer le ſecond terme d'un rapport. En effet, il y a bien de la différence entre *aller à Paris*, & *être à Paris*; & cependant nous employons, dans l'un & l'autre cas, la même prépoſition *à*. C'eſt que cette prépoſition indique ſeulement le ſecond terme *Paris*, & que le rapport eſt exprimé par les verbes *aller* & *être*.

Comment les mêmes prépoſitions ſont employées dans des cas différents.

Mais parce qu'on a cru voir, dans *être dans le royaume*, *être en Italie*, *être à Rome*, plus de reſſemblance qu'il n'y en a, on a dit que des prépoſitions différentes ſont employées dans des cas ſemblables. C'eſt une erreur. Nous verrons bientôt que, dans ces trois phraſes, les rapports, exprimés par les prépoſitions mêmes, ſont dif-

Différentes prépoſitions ne ſont jamais employées dans des cas abſolument ſemblables.

férents ; & que, par conséquent, les cas ne sont pas semblables.

Prépositions qui s'emploient avec ellipse.

On a encore imaginé des prépositions qui ne le sont pas toujours, & on donne, pour exemple, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*. Ce sont des prépositions, dit-on, lorsqu'on met ensemble les deux opposées : *la peste est dedans & dehors la ville* ; *il y a des animaux dessus & dessous la terre.* Ce n'en sont pas, lorsqu'on n'emploie que l'un des deux : car on ne dit pas *dessus la terre*, *dedans la ville* ; il faut dire, *sur la terre*, *dans la ville*.

Lorsqu'on raisonne ainsi, on ne paroît s'occuper que du matériel du discours, ce qui arrive quelquefois aux Grammairiens. En effet, quand on répond à *est-il sur la table? il est dessus* ; voilà *dessus* sans son opposé, & cependant il est préposition, puisqu'il indique le second terme du rapport, *la table*. Il est vrai qu'on ne prononce pas ces mots *la table* : mais ils sont sousentendus, & la raison veut qu'on les supplée. Il falloit donc se borner à remarquer que les prépositions, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, s'emploient d'ordinaire avec ellipse ; c'est-à-dire, sans prononcer le second terme qu'elles indiquent.

Après avoir servi pour ex-

Le premier emploi des prépositions a été de remarquer des rapports entre les objets sensibles.

bles. Mais parce que les idées abstraites, exprimées par des noms substantifs, prennent, dans notre imagination, presque autant de réalité que les choses en ont au-dehors; elles peuvent être considérées comme ayant entre elles des rapports à-peu-près semblables à ceux qui sont entre les objets sensibles. C'est pourquoi on dit, *de la vertu au vice*, comme *de la ville à la campagne*.

primer des rapports entre les objets sensibles, les prépositions ont été employées pour exprimer des rapports entre les idées abstraites.

On n'est pas dans la jeunesse, comme on est dans la maison : mais l'analogie, qui est entre ces deux noms, comme substantifs, a fait employer la même préposition devant l'un & l'autre.

Par là, une même préposition est usitée dans des cas différents ; & quelquefois les dernieres acceptions ressemblent si peu aux premieres, que si on ne saisit pas le fil de l'analogie, il ne sera pas possible de rendre raison de l'usage. Je me bornerai à vous en donner quelques exemples : car vous jugez bien, Monseigneur, que je ne me propose pas d'analyser les acceptions de toutes les prépositions.

Quelquefois les dernieres acceptions d'une préposition ressemblent fort peu aux premieres.

De la préposition à.

On dit, *je suis à Paris*, *je vais à Paris* ; & cette préposition, dans l'une & l'autre phrase,

Premier usage de la préposi-

tion *à*. ſe borne à indiquer un lieu comme terme d'un rapport.

Par quelle analogie elle a paſſé à un ſecond. Il y a beaucoup d'analogie entre la maniere d'être dans un lieu & celle d'être dans le temps : on dira donc, *à une heure*, *à midi*, *à l'avenir*.

A un troiſieme. Il y en a encore entre les lieux & les circonſtances où l'on ſe trouve, & l'on dira, *à ce ſujet*, *à cette occaſion*.

A un quatrieme. Ce que nous appellons *ſubſtance*, ne ſe montre à nous que par les manieres d'être qui paroiſſent l'envelopper : c'eſt une choſe qui exiſte comme au milieu d'elles. Il y a donc de l'analogie entre être dans un lieu, & exiſter ou agir d'une certaine maniere, *être à pied*, *à cheval*, *prier Dieu à mains jointes*, *recevoir à bras ouverts*.

A un cinquieme. Dès lors on dira, par analogie à ces derniers tours, *peindre à l'huile*, *travailler à l'aiguille*; parce que ce ſont-là des manieres de peindre & de travailler.

A un ſixieme. Tout terme, auquel une choſe tend, eſt analogue au lieu où l'on va. *Donner à ſon ami*, *ôter à ſon ami*, *parler à ſon ami*. *Son ami* eſt le terme des actions de donner, d'ôter & de

parler. Cette analogie est encore plus sensible dans *en venir à des injures, à des reproches.*

Table à manger, maison à vendre, action à raconter, homme à nasardes; parce que la fin, ainsi que l'usage qu'on fait d'une chose, est comme le terme auquel elle tend. A un septième.

Par la même raison on emploiera cette préposition, lorsqu'on parlera des dispositions d'une personne : *homme à réussir, à ne pas pardonner.* Ces exemples suffisent pour vous faire comprendre que les usages de cette préposition sont tous analogues; quoiqu'ils paroissent d'abord avoir peu de rapport les uns aux autres. A un huitième.

De la préposition de.

Cette préposition marque le lieu d'où l'on vient, & par analogie, tout terme d'où une chose commence : *du matin au soir, d'un bout à l'autre, du commencement à la fin, de Corneille à Racine.* Quelles sont les premieres acceptions de la préposition de, & par quelle analogie elle passe à d'autres.

On dit : *près, loin de Paris*; parce que *Paris* est un terme sur lequel l'esprit se porte, pour revenir delà à la chose dont on parle, & en marquer la situation.

Comment elle exprime les rapports d'appartenance.

Il y a quelque analogie entre le rapport de ſituation & le rapport d'appartenance; car on eſt comme différemment ſitué, ſuivant les choſes auxquelles on appartient : *le palais du roi*, *les mouvements du corps*, *les facultés de l'ame.*

Ceux de dépendance.

Les rapports de dépendance ſont analogues aux rapports d'appartenance, & il y en a de pluſieurs eſpeces; de l'effet à la cauſe, *les tableaux de Raphaël*; au moyen, *ſaluer de la main*; à la maniere, *parler d'un ton bas*; à la matiere, *réale d'or.*

Nous dépendons des qualités dont nous ſommes doués : *homme d'eſprit*, *de ſens*, *de cœur.*

Des principes qui nous changent ou qui nous affectent : *accablé de douleur*, *comblé de bonheur*, *mort de chagrin.*

Le genre dépend de l'eſpece qui le détermine : *faculté de la vue*, *de l'ouie*, *de l'odorat*: Car la ſignification du mot *facultés* eſt déterminée par les mots *vue*, *ouie*, *odorat*, &, par conſéquent, elle en dépend.

Les parties appartiennent à leur tout : *moitié de*, *quart de.* C'eſt pourquoi on emploie cette prépoſition, lorſqu'on ne veut parler que d'une partie; & qu'on la retranche, lorſqu'on parle du tout. *Perdre l'eſprit*, c'eſt perdre tout

ce qu'on en a; *avoir de l'esprit*, c'est avoir une partie de ce qu'on nomme *esprit*; & il y a ellipse, car le premier terme du rapport est sousentendu. On dit également : *j'ai de la raison*, pour *j'ai une partie de la raison*; & *j'ai raison*, pour *j'ai toute la raison qu'on peut avoir dans le cas dont il s'agit*.

Une chose peut être regardée comme appartenant à la collection d'où elle est tirée. D'ailleurs il y a beaucoup d'analogie entre *être tiré de* & *venir de*. On doit donc dire : *c'est un des hommes des plus savants.* ; car le sens est *cet homme est tiré d'entre les plus savants*. Au contraire, on dira : *c'est l'opinion des hommes les plus savants*; parce qu'alors *hommes* n'est pas pris comme une partie des plus savants, mais comme tous les plus savants ensemble.

En quoi diffèrent *des hommes des plus savants* & *des hommes les plus savants*.

Il faut remarquer qu'il y a ellipse, toutes les fois que les prépositions *à* & *de* se construisent ensemble. Puisqu'elles indiquent des termes différents, elles ne peuvent se réunir, que parce qu'on sousentend les mots qui devroient les séparer. *Il s'est occupé à des ouvrages utiles*, signifie donc *à quelques-uns des ouvrages*.

Il y a ellipse lorsque *à* & *de* se construisent ensemble.

Dans les exemples que j'ai rapportés, l'analogie marque suffisamment les différentes ac-

Ces deux prépositions pa-

roissent quelquefois pouvoir s'employer l'une pour l'autre.

ceptions de ces prépositions; mais, dans d'autres, le fil en devient si délié, qu'il échappe tout-à-fait. C'est pourquoi il semble qu'on puisse alors les employer indifféremment l'une pour l'autre. Je ne crois pas cependant qu'il leur arrive jamais d'être tout-à-fait synonymes, & je pense qu'il y a quelque différence entre *continuer de parler* & *continuer à parler*. Il en est de même des tours où nous paroissons pouvoir, à notre choix, employer ou retrancher la préposition. Tel est, *il espere de réussir*, *il espere réussir*.

L'ellipse peut empêcher d'appercevoir l'espece de rapport qu'exprime la préposition *de*.

Nous employons souvent la préposition *de* avec ellipse, d'où il arrive que nous appercevons moins facilement l'espece du rapport qu'elle exprime. Par exemple, on ne verra pas que, dans *marcher de jour*, *de nuit*, *de* marque le rapport de la partie au tout, si on ne sait pas que cette expression revient à celle-ci: *marcher en temps de jour*, *en temps de nuit*.

Au reste, Monseigneur, il peut se faire que je ne découvre pas l'analogie que l'usage a suivie: mais il suffit que j'en saisisse une, pour vous faire connoître comment les mêmes prépositions ont pu servir à exprimer des rapports qui, au premier coup d'œil, ne paroissent pas se ressembler.

Des prépositions dans *&* en.

On dit : *dans une maiſon, dans ce temps, dans cette année*; & par analogie : *dans le déſordre, dans le plaiſir, dans la proſpérité.*

Acceptions de la prépoſition *dans.*

A, déſigne ſeulement le lieu, où eſt une choſe : *dans* le déſigne avec un rapport du contenu au contenant. *Je partirai dans le mois d'avril* ſignifie avant la fin, ou dans le courant du mois. Au contraire, je ferois entendre que je partirai dès le commencement, ſi je diſois : *je partirai au mois d'avril*, ou en ſupprimant la prépoſition, *je partirai le mois d'avril.*

En quoi elle différe de la prépoſition *à.*

En, differe de *dans*, parce que le terme qu'il indique ſe prend toujours d'une maniere indéterminée. *J'étois en ville* ſignifie *je n'étois pas chez moi*; & je n'ajoute pas au mot *ville* l'adjectif *la*, parce qu'en pareil cas il n'eſt pas néceſſaire de le déterminer : il me ſuffit de faire entendre que j'étois quelque part dans la ville. Si, au contraire, je veux dire que je n'étois pas ſorti hors des portes, je détermine ce mot, & je dis : *j'étois dans la ville.*

En quoi *en* différe de *dans.*

Dans, s'emploie donc avec un ſubſtantif, précédé de l'adjectif *le* ou *la*; & on ſupprime

cet adjectif, toutes les fois qu'on fait usage de la préposition *en*. On dit *en été*, *dans l'été*, *en temps de guerre*, *dans le temps de la guerre*; *être en santé*, *en doute*, *dans la santé dont il jouit*, *dans le doute où il est*; *en charge*, *dans la charge qu'il remplit*; *en posture de suppliant*, *dans la posture d'un suppliant*. Ces exemples vous font voir sensiblement comment le substantif, toujours indéterminé avec la préposition *en*, est toujours déterminé avec la préposition *dans*.

En, exprime des accessoires tout différents de ceux des prépositions *à* & *dans*

Il y a des occasions où la préposition *en* renferme des accessoires qu'*à* & *dans* n'expriment pas. *Il est en prison* se dit d'un prisonnier : *il est à la prison* se dit de quelqu'un qui y est allé, comme on va toute autre part : & *il est dans la prison* se dit de quelqu'un qui y a été mis, ou qui y est allé, & qui n'en est pas encore sorti.

De la préposition par.

Premieres acceptions de la préposition *par*.

Comme préposition de lieu, *par* indique l'endroit par où une chose passe. *aller par les rues*, *par monts & par vaux*, *passer par la ville* : & par analogie, *passer par l'étamine*, *par de rudes épreuves*, *par le plaisir*, *par les peines*.

Autres acceptions.

Un effet peut être en quelque sorte considéré comme passant par la cause qui le produit : *ta-*

bleau fait par Rubens, *tragédie faite par Racine.*

Mais, dès que *par* indique le rapport de l'effet à la caufe, il indiquera encore les rapports qui font à-peu-près dans la même analogie : celui de l'effet au moyen : *élevé par fes intrigues*, *connoître par la raifon* ; au motif, *fe refufer tout par avarice*, *agir par intérêt*, *par reffentiment* ; à la maniere, *parler par énigmes*, *fe conduire par coutume*, *rire par intervalles.*

En voilà affez, Monfeigneur, pour vous faire connoître comment l'analogie a étendu chaque prépofition à des ufages différents. Vous pouvez vous amufer à chercher vous-même d'autres exemples. Souvenez-vous feulement de commencer toujours par obferver comment les prépofitions ont d'abord été employées avec des idées fenfibles ; vous chercherez enfuite par quelle analogie on en a fait ufage avec des idées abftraites.





CHAPITRE XIV.

De l'article.

Ecrivains qui ont les premiers connu la nature de l'article.

L'ARTICLE, Monseigneur, a fort embarrassé les Grammairiens, & c'est la chose qu'ils ont traitée le plus obscurément. M. du Marsais a commencé le premier à débrouiller ce chaos, & M. Duclos y a répandu un nouveau jour. Je n'entreprendrai pas de réfuter ce que les autres Grammairiens ont dit à ce sujet, parce que de pareilles critiques vous seroient tout-à-fait inutiles. Je me borne à expliquer la nature de l'article, soit d'après les vues des deux écrivains que je viens de nommer, soit d'après quelques réflexions qui me sont particulieres.

On nomme article l'adjectif *le*, *la*.

Je ne reconnois d'autre article que l'adjectif *le*, *la*, *les*; & d'abord vous voyez que l'article est susceptible de genre & de nombre.

Changements qui arrivent à

L'*e* & l'*a* se suppriment, lorsque l'article est joint à un mot qui commence par une voyelle,

ou par une *h* non aſpirée : au-lieu de dire : *le homme*, *la eſpérance*, on dit *l'homme*, *l'eſpérance*. l'article.

L'article ſe déguiſe encore davantage, lorſqu'étant au maſculin & au ſingulier, il eſt précédé de la prépoſition *de*, & ſuivi d'un nom qui commence par une conſonne ou par une *h* aſpirée. Alors *de le* ſe change en *du* : *du mérite*, *du héros*. Mais il ne s'altere jamais, ſoit au maſculin, ſoit au féminin, lorſque le nom commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée : *de l'homme*, *de la fatigue*. Quant à *de les*, il ſe transforme toujours en *des*, *à le*, en *au*, *à les*, en *aux* : *des vertus*, *au mérite*, *aux honneurs*.

L'article eſt un adjectif qui détermine un nom, ſoit parce qu'il le fait prendre dans toute ſon étendue, ſoit parce qu'il concourt à le reſtreindre.

Pour ſaiſir la nature de l'article, il faut vous ſouvenir, Monſeigneur, qu'un nom peut être pris déterminément ou indéterminément.

Il eſt déterminé, lorſqu'il eſt employé pour déſigner un genre, une eſpece, ou un individu. Dans *les hommes*, le nom eſt genre, parce qu'il ſe prend dans toute ſon étendue. Dans *les hommes ſavants*, le nom eſt eſpece, parce qu'il eſt reſtreint à une certaine claſſe, ou à un certain nombre d'individus. Dans *l'homme dont je vous parle*, le nom eſt pris individuellement, & cette expreſſion eſt l'équivalent d'un nom propre.

Un nom eſt pris indéterminément, lorſque ne voulant ni le faire conſidérer comme genre, ni le reſtreindre à une eſpece ou à un individu, on ne détermine rien ſur l'étendue de ſa ſignification. C'eſt ce qu'on voit dans cet exemple, *il eſt moins qu'homme*. Car alors je ne veux parler ni de tous les hommes en général, ni de telle claſſe, ni de tel homme en particulier. Je veux ſeulement réveiller l'idée indéterminée, dont ce mot eſt le ſigne, lorſqu'il n'eſt modifié par aucun adjectif.

Or, vous vous rappellez, Monſeigneur, que les adjectifs modifient de deux manieres. ils modifient en expliquant quelqu'une des qualités d'un objet; ou ils modifient en déterminant une choſe, c'eſt-à-dire, en indiquant les vues de l'eſprit qui la conſidere dans toute ſon étendue, ou qui la renferme dans de certaines bornes.

L'article eſt donc un adjectif. En effet, dans *l'homme eſt mortel*, il détermine le mot *homme* à être pris dans toute ſa généralité; & dans *l'homme vertueux*, il concourt avec *vertueux* à le reſtreindre à une certaine claſſe.

On dira donc avec l'article, *le courage de Turenne*, *l'érudition de Freret*, *la ſageſſe de Socrate*; parce qu'on veut reſtreindre ces mots

courage, *érudition*, *ſageſſe* Mais on dira ſans article, *homme de courage*, *ſe conduire avec ſageſſe*, *rempli d'érudition*; parce qu'alors il n'eſt pas néceſſaire de diſtinguer différentes eſpeces de courage, de ſageſſe, d'érudition : on ne veut que modifier les mots *homme*, *ſe conduire*, *rempli.*

L'article ſe ſupprime, lorſque les noms ſont déterminés par d'autres adjectifs qui les précédent.

On dit *un courage ſurprenant*, *une ſageſſe ſinguliere*, *une érudition vaſte*; & pour lors l'adjectif *un* fait l'office de l'article. Il en eſt de même de *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*; *ce*, *cet*, *mon*, *votre*, *notre*, &c. L'article ſe ſupprime donc toutes les fois que les noms ſont précédés par d'autres adjectifs qui les déterminent. Ainſi vous direz ſans article, *il y a d'anciens philoſophes*, *il y a de grands hommes.* Il eſt vrai cependant qu'on dit avec l'article *des ſages-femmes*, *des petits-pâtés* : mais, en pareil cas, les mots *ſages* & *petits* ſont plutôt regardés comme faiſant partie du nom que comme adjectifs.

Il ne ſe ſupprime pas, lorſque le ſubſtantif ne fait qu'une ſeule idée avec l'adjectif qui le précéde.

Quelquefois le ſubſtantif ne fait, avec l'adjectif qui le précéde, qu'une ſeule idée qui a beſoin d'être déterminée, & vous concevez qu'alors on ne doit pas ſupprimer l'article. Vous direz donc *les ouvrages des anciens philoſophes*, *les actions des grands hommes.* Car, vous voulez parler de tous les anciens philo-

fophes, de tous les grands hommes; & l'article eft néceffaire pour déterminer ces idées à être prifes dans toute leur généralité.

Proverbe où il eft fupprimé.

Il feroit à fouhaiter qu'on fupprimât l'article, toutes les fois que les noms font fuffifamment déterminés par la nature de la chofe, ou par les circonftances: le difcours en feroit plus vif. Mais la grande habitude, que nous nous en fommes faite, ne le permet pas; & ce n'eft que dans des proverbes, plus anciens que cette habitude, que nous nous faifons une loi de le fupprimer. On dit, *pauvreté n'eft pas vice*, aulieu de *la pauvreté n'eft pas un vice.*

Quand l'article fe met devant les noms propres, il faut de deux chofes l'une, ou qu'ils foient employés comme noms généraux, ou qu'il y ait ellipfe.

Tout nom propre eft déterminé par lui-même. L'article lui eft donc inutile, & on dira *Céfar*, *Alexandre.* Mais fi, après avoir généralifé ces noms, on veut les reftreindre, on dira, *l'Alexandre de le Brun.* En pareil cas, *Alexandre* eft d'abord confidéré comme un nom commun, & il eft enfuite reftreint à un feul individu. C'eft par cette raifon qu'on dit, fans article, *Dieu eft tout-puiffant*, & avec l'article, *le Dieu de paix*, *le Dieu de miféricorde.*

Le Taffe, *le Dante*, *l'Ariofte* ne font pas des exceptions à la regle que je viens d'établir. Car il eft du génie de notre langue de regarder

le plutôt comme partie du nom, que comme article. Il est vrai néanmoins que nous paroissons quelquefois employer l'article avec des noms propres, & sur-tout avec des noms de femmes; mais alors il y a ellipse. Ce n'est pas à ces noms que nous joignons l'article, c'est à un substantif que nous ne voulons pas prononcer, parce que notre dessein est de mettre la personne dont nous parlons, dans une classe sur laquelle nous jetons quelque mépris. Ce tour que nous employons rarement, parce qu'il n'est pas honnête, est plus ordinaire dans la langue italienne, où il indique le titre de la personne dont on parle. Car, lorsque les Italiens disent *la Malaspina*, *il Tasso*, ils veulent dire *la contessa Malaspina*, *il signor* ou *il poëta Tasso*.

L'article avec les noms des métaux.

Il y a des termes, qui, sans être généraux, ont cependant une signification fort étendue, parce qu'ils représentent une collection de choses de même espece. Tels sont les noms des métaux. On peut donc déterminer ces noms à être pris dans toute l'étendue de leur signification, & alors on dit, avec l'article *l'or*, *l'argent*, c'est-à-dire, tout ce qui est or, tout ce qui est argent. Mais si on n'emploie ces mots, que pour réveiller indéterminément l'idée du metal, on omet l'article, *une tabatiere d'or*. L'analogie est ici la

même que dans les exemples que nous avons donnés.

On dit, *je vous payerai avec de l'or*, & non pas, *avec d'or*; parce que le mot *or*, employé par opposition à argent, est un nom qui veut être déterminé. On ne s'arrête plus à l'idée du métal : on se représente l'idée générale de monnoie, dont l'or & l'argent sont deux especes, & veulent, par conséquent, l'article : si on dit, *je vous payerai en or*, c'est que la préposition emporte toujours avec elle une idée indéterminée, qu'elle communique au nom qu'elle précéde.

Usage de l'article devant les noms de ville, de royaume, de province.

Ce que nous venons de dire sur l'article employé ou supprimé, est une suite des principes que nous avons établis. Mais pourquoi le donne-t-on quelquefois aux noms de province & de royaume ? Ou pourquoi ne le leur donne-t on pas toujours ? L'usage est bizarre, répondent les grammairiens. Peut-être seroit-il plus vrai de dire que nous ne savons pas toujours saisir l'analogie qui le regle.

Les hommes jugent toujours par comparaison, & en conséquence ils ont regardé une ville comme un point par rapport à un royaume. Les noms de ville sont donc suffisamment déterminés par eux-mêmes, & on les a mis

mis parmi les noms propres qui ne prennent jamais l'article : *Paris*, *Parme*. *Le Catelet* & d'autres ne sont pas une exception : car, *le Catelet*, c'est par corruption *le petit château*.

Mais les noms de provinces & de royaumes ont, comme ceux des métaux, une signification plus ou moins étendue. Ils peuvent donc être pris déterminément, ou indéterminément ; &, par conséquent, on dira, avec l'article, *la Provence*, *la France*, & sans article, *il vient de Provence*, *de France*.

Dans ces occasions, il faut considérer si le discours fait porter l'attention sur l'étendue d'un pays, ou seulement sur le pays, abstraction faite de toute étendue. On dit *je viens d'Espagne*, parce qu'alors il suffit de considérer l'Espagne comme un terme d'où l'on part ; & on dit *l'Espagne est fort dépeuplée*, parce qu'alors l'esprit embrasse ce royaume avec toutes ses provinces. Une preuve de ce que j'avance, c'est que nous disons *les limites de la France*, *les bornes de l'Espagne*, avec l'article ; & sans article, *la noblesse de France*, *les rois d'Espagne*. Car, pourquoi cette différence, si ce n'est parce que les mots de *limites* & de *bornes* obligent de penser à l'étendue de ces

royaumes, ce que ne font pas ceux de *noblesse* & de *rois*.

Il faut cependant remarquer que *la noblesse de la France* est un tour très françois : mais il ne signifie pas la même chose que *la noblesse de France*. Par celui ci, on entend la collection des gentilshommes françois, & pour les distinguer de ceux des autres royaumes, il suffit de déterminer le substantif *noblesse* en ajoutant *de France*. Mais par *la noblesse de la France*, on entend les prérogatives, les avantages, l'illustration dont elle jouit. Or, ces choses s'étendent sur toute la France, & obligent d'en déterminer le nom à toute l'étendue dont il est susceptible.

L'usage, remarque l'abbé Regnier Desmarais, permet qu'on dise, presque egalement bien : *les peuples de l'Asie*, *les villes de l'Asie*, & *les peuples d'Asie*, *les villes d'Asie*, *les villes de France*, *les peuples de France*, & *les villes de la France*, *les peuples de la France*. La différence de ces tours vient de ce que, dans ces occasions, l'esprit peut presqu'à son gré donner ou ne pas donner son attention à l'étendue des pays. En pareil cas, on use du droit de choisir. Il me paroît cependant que les tours avec l'article sont les plus usités. On

dit, par exemple, toujours *les nations de l'Aſie*, & jamais *les nations d'Aſie*.

Il me ſemble que quand on parle des quatre principales parties de la terre, on a quelque peine à faire abſtraction de leur grandeur. C'eſt pourquoi nous diſons, avec l'article, *il vient de l'Amérique, de l'Aſie, de l'Europe, de l'Afrique*. Je ne crois pas même que l'uſage permette de parler autrement.

Uſage de l'article avec les noms des quatre parties de la terre.

Cela n'eſt pas particulier à ces noms: car, ceux de quelques royaumes veulent l'article, & on doit toujours dire, *les rois de la Chine, du Pérou, du Japon*. peut être en uſons nous ainſi à l'exemple de nos voiſins qui, ayant commercé dans ces pays avant nous, en ont donné les premieres relations, & nous ont engagés à en parler avec l'article, parce que c'eſt ainſi qu'ils en parlent. Peut être auſſi que levulgaire, qui fait l'uſage, rempli des vaſtes idées qu'on lui a données de ces royaumes, leur attache une idée de grandeur, dont il ne ſait plus faire abſtraction.

Avec les noms de quelques royaumes.

La terre, le ſoleil, la lune, l'univers prennent l'article, & cela eſt fondé ſur l'analogie. Mais on ne le donne point à *mars, mercure, venus, jupiter, ſaturne*; parce que,

Avec les noms des aſtres.

dans l'origine ce ſont là des noms propres d'hommes.

Avec les noms de riviere & de mer.

Suivant les vues que nous avons, en parlant des rivieres, des fleuves & des mers, nous employons ou nous ſupprimons l'article.

Je dirai, *je bois de l'eau de Seine*, parce que pour faire connoître l'eau que je bois, il n'eſt pas néceſſaire que je prenne le mot *Seine* d'une maniere déterminée. Mais je dirai, *l'eau de la Seine eſt bourbeuſe*, parce qu'alors j'ai beſoin de déterminer ce mot à toute l'étendue de ſa ſignification.

On dit, *le poiſſon de mer*, lorſqu'on ne veut que diſtinguer ce poiſſon de celui de riviere. Mais on dit *le poiſſon de la mer des Indes*, & l'article eſt néceſſaire pour contribuer à déterminer ce nom à une certaine partie de la mer.

Selon l'abbé Regnier, il faut toujours dire *l'eau de la mer.* Cependant l'analogie autoriſe à dire *l'eau de riviere eſt douce & l'eau de mer eſt ſalée*; & je ne ſais ſi l'uſage eſt pour la déciſion de ce grammairien.

Dès que l'article est un adjectif, il ne peut être employé, qu'autant qu'on énonce, ou qu'on sousentend le substantif qu'il modifie ; & toutes les fois qu'il n'est suivi que d'un adjectif, *le grand*, *le noble*, *le sublime*, il faut qu'il y ait ellipse, ou que l'adjectif soit pris substantivement.

L'article modifie toujours un substantif.

Lorsqu'un nom est précédé de plusieurs adjectifs, tantot on met l'article devant chaque adjectif, *les bons & les mauvais citoyens* ; tantot on ne le met que devant le premier, *les sages & zélés citoyens*. La raison de cette différence, c'est que, dans le premier exemple, le substantif est distingué en plusieurs classes, *les bons & les mauvais*, & en pareil cas il faut toujours répéter l'article ; dans l'autre, les adjectifs énoncent des qualités qui appartiennent ou peuvent appartenir à une même classe, & c'est alors que l'article ne doit pas être répété.

Dans quel cas on répéte l'article devant plusieurs adjectifs.

Je crois, Monseigneur, n'avoir oublié aucune des difficultés qu'on peut faire sur l'article ; quels que soient les exemples, on verra toujours la même analogie donner la loi. Il suffit de se souvenir que l'article est un adjectif qui détermine un nom à être pris dans toute son étendue, ou qui concourt à le restreindre.

Regle générale pour l'usage de l'article.

L'article n'eſt pas abſolument néceſſaire.

La nature de l'article étant connue, on voit quelle en eſt l'utilité. Mais il ne faut pas s'imaginer que le latin perde beaucoup à n'en pas avoir. Ce que l'article fait, les circonſtances où l'on parle, peuvent ſouvent le faire. La langue latine s'en repoſe ſur elles, & n'aime pas à dire ce qu'elles diſent ſuffiſamment. Vous vous en convaincrez un jour.





CHAPITRE XV.

Des pronoms.

Comment les adjectifs *il*, *elle*, *le*, *la* font devenus des pronoms.

NOUS avons vu qu'*il*, *elle*, *le*, *la* font dans le vrai des adjectifs employés avec ellipfe ; en effet, qu'àprès avoir parlé d'Alexandre, j'ajoute *il a vaincu Darius*, *il*, fera pour *il Alexandre*, où l'on voit que ce mot eft un adjectif. De même, fi ayant parlé de la campagne, je dis, *je l'aime* ; c'eft *je la campagne aime*, & on reconnoît encore un adjectif, auffi-tôt qu'on a rempli l'ellipfe.

Nous avons mis, parmi les noms de la troifieme perfonne, les adjectifs *il*, *ils*, *elle*, *elles*, & nous venons de confidérer comme articles les adjectifs *le*, *la*, *les*.

Or, parce que ces noms de la troifieme perfonne & ces articles font employés fans être fuivis des fubftantifs qu'ils modifient, il eft arrivé qu'ils ont paru prendre la place des

noms qu'on ſupprime, & ils ſont devenus des pronoms, c'eſt-à-dire, des noms employés pour des noms qui ont été énoncés auparavant, & dont on veut éviter la répétition.

Quelle eſt l'expreſſion des pronoms.

Telle eſt l'expreſſion des pronoms ; c'eſt qu'ils rappellent un nom avec toutes les modifications qui lui ont été données. *Avez-vous vu la belle maiſon de campagne qui vient d'être vendue ? Je l'ai vue. La*, c'eſt-à-dire, *la belle maiſon de campagne qui vient d'être vendue.* C'eſt que cette phraſe, qui eſt déterminée par l'article *la*, n'eſt qu'une ſeule idée, comme elle n'en feroit qu'une, ſi elle étoit exprimée par un ſeul mot.

Souvent les pronoms rappellent plutôt les idées qu'on a dans l'eſprit, que les mots qu'on a prononcés. *Voulez-vous que j'aille vous voir? je le veux. Le*, c'eſt-àdire, *que vous veniez me voir.*

Y & *en* doivent être mis parmi les pronoms.

Il y a des mots qui n'ont jamais été ni articles, ni noms de la troiſieme perſonne, & que l'on doit néanmoins mettre parmi les pronoms. Ce ſont *y* & *en*. *Allez-vous à Paris ? j'y vais.* C'eſt *à Paris*. *Avez-vous de l'argent ? J'en ai. En*, c'eſt *de l'argent*. *Y* & *en*, ſont donc employés à la place d'un nom précédé d'une prépoſition ; & ce ſont des pronoms, à plus juſte

titre, que les articles & les noms de la troisieme personne, puisqu'ils n'ont jamais pu avoir d'autre emploi. On ne balancera pas à les regarder comme tels, si on juge des mots par les idées dont ils sont les signes, plutôt que par le matériel.

On ou l'on n'est pas un pronom.

Le substantif *on* ou *l'on*, que nous avons vu être un nom de la troisieme personne, n'est pas un pronom, puisqu'il n'est jamais employé à la place d'aucun nom.

Les termes figurés ne sont pas des pronom.

Les termes figurés se substituent à d'autres mots : mais c'est moins pour en prendre la place, que pour réveiller le même fond d'idées avec des accessoires différents. Tel est *voile*, employé pour *vaisseau*. Les termes figurés ne sont donc pas des pronoms.

En traitant des verbes, nous avons considéré, comme sujets d'une proposition, les noms des personnes. Il nous reste à observer les autres rapports que ces noms ont avec le verbe, les différentes formes qu'ils prennent, & les loix que suit l'usage. Nous acheverons, à cette occasion d'expliquer tout ce qui concerne les pronoms.





CHAPITRE XVI.

De l'emploi des noms des perſonnes.

Comment on emploie les noms de la premiere perſonne.

Au ſingulier, les noms de la premiere perſonne ſont *je*, *me*, *moi*, & au pluriel, *nous*.

Je eſt toujours le ſujet de la propoſition : *je crois*, *je ſuis*.

Me eſt l'objet ou le terme de l'action exprimée par le verbe. Il eſt l'objet dans cette phraſe, *il m'aime*; il eſt le terme dans cet autre, *il me parle*.

Me ſe conſtruit toujours avant le verbe : *moi*, doit toujours en être précédé, ſoit lorſqu'il en eſt l'objet, *aimez moi*, ſoit lorſqu'il en eſt le terme, *donnez-moi*, *donnez à moi*, *donnez à moi-même*. Il n'y a pas d'autre maniere de l'employer à l'impératif.

Donnez moi ſans prépoſition, & *donnez à*

moi avec la prépoſition *à*, ne s'emploient pas indifféremment l'un pour l'autre. On dit, *donnez moi*, lorſqu'on ſe borne à demander une choſe; & on dit, *donnez à moi*, lorſqu'on la demande à quelqu'un qui, paroiſſant ne ſavoir à qui la donner, eſt au moment de la donner à un autre. Quant à *même* qu'on joint ſouvent à *moi*, il fixe l'attention ſur ce ſubſtantif, & il paroît le montrer. C'eſt un adjectif.

A tout autre mode que l'impératif, *moi* ne peut pas s'employer ſeul. Il ſe conſtruit avec *je*, lorſqu'il eſt le ſujet de la propoſition: *moi*, *moi-même*, *je prétends*. Lorſqu'il eſt l'objet ou le terme du verbe, il ſe conſtruit avec *me*: *il me préfére moi*, ou *moi-même*: *il me ſoutient à moi*, *à moi-même*. Vous concevez que lorſqu'on joint à propos ces deux noms de la premiere perſonne, la phraſe peut en avoir plus d'énergie.

Nous peut être ſujet, objet ou terme. Sujet: *nous*, ou *nous-mêmes nous penſons*. Objet: *aimez nous*, ou *aimez nous nous-mêmes*. Terme: *donnez nous*, *donnez à nous*, *à nous mêmes*.

Tel eſt l'uſage pour les noms de la premiere perſonne. Il eſt le même pour ceux de

Comment on emploie les

noms de la seconde personne.

la seconde. Il ne faut que substituer, dans les exemples, *tu* à *je*, *te* à *me*, *toi* à *moi*, & *vous* à *nous*. Au singulier *vous* est le seul nom qu'on peut employer, quand on ne tutoye pas.

Emploi des noms de la troisieme personne, *il*, *le*, *la* & *elle*, lorsque celui-ci est sujet d'une proposition.

Les noms de la troisieme personne, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *se*, *soi*, *en*, *y*, *on*, *l'on*, souffrent de plus grandes difficultés. Les uns ne se disent que des personnes, les autres ne se disent que des choses : enfin il y en a qui se disent également des choses & des personnes.

Du nombre de ces derniers sont *il* & *ils*. Mais le pronom féminin, *elle* ou *elles*, ne se dit également des personnes & des choses, que lorsqu'il est le sujet d'une proposition. Quant à *le*, *la*, *les*, qui sont toujours l'objet du verbe, ils sont dans le même cas qu'*il*; & voici comment ils se construisent. *Je le lis*, *je les lirai*, *lisez-la*, *ne la lisez pas*, *lisez-le & le renvoyez*, ou encore *renvoyez-le*. Ces exemples vous serviront de regle.

Ces pronoms doivent réveiller la même idée que les noms dont ils prennent la place.

Racine a dit :

Nulle paix pour l'impie, il la cherche, elle fuit.

Et ce vers a été critiqué avec raison : car les pronoms *la* & *elle*, qui par la construction

paroissent employés pour *nulle paix*, sont déterminés par le sens à ne rappeller que l'idée du substantif *la paix*, c'est-à-dire, une idée toute contraire. C'est ce qu'il faut éviter. La regle est donc que le pronom doit réveiller la même idée que le nom dont il prend la place. Cependant, Monseigneur, il faut convenir qu'il y a, dans le tour de Racine, une vivacité & une précision qui doit d'autant plus faire pardonner cette licence au poëte, que l'esprit a suppléé ce qui manque à l'expression, avant d'appercevoir la faute.

Il, quoique pronom, paroît quelquefois ne prendre la place d'aucun nom. C'est lorsqu'on l'employe avec les verbes qui n'ont ni premiere, ni seconde personne, tel qu'*il faut*, *il importe*, *il tonne*, *il pleut*. Ce mot néanmoins continue, dans tous les cas, d'avoir la même acception; & c'est celle de l'adjectif *le* que nous avons nommé article. Ainsi, quand on dit, *il faut parler*, *il importe de faire*, les verbes à l'infinitif sont les noms que l'adjectif *il* modifie, & le sens est, *il parler faut*, *il faire importe*. Il est vrai que dans *il tonne*, *il pleut*, on ne voit pas d'abord le nom qui peut être modifié: il y en a un cependant. Ce sera, par exemple, *ciel*, *il ciel tonne*, *il ciel pleut*.

Il a toujours la même acception, même avec les verbes qui n'ont ni premiere ni seconde personne.

Emploi de *lui*, d'*eux* & d'*elle*, lorsque celui-ci est précédé d'une préposition.

Lui, *leur* & *eux* ne se rapportent d'ordinaire qu'aux personnes ; & il en est de même du pronom *elle* ou *elles*, lorsqu'étant le terme d'un rapport, il est précédé d'une préposition. Voici, Monseigneur, ce que les grammairiens observent à ce sujet.

Quoiqu'un homme dise fort bien d'un autre, *qu'il se repose sur lui*, *qu'il s'appuie sur lui* ; on ne dira pas pour cela d'un lit ou d'un bâton, *reposez vous sur lui ; appuyez vous sur lui :* mais on se servira de la préposition elliptique *dessus*, *reposez vous*, *appuyez vous dessus*.

En parlant des choses, on emploie le pronom *en* aulieu de *de lui*, & le pronom *y* aulieu d'*à lui*. On ne dit pas d'un mur *n'approchez pas de lui*, on dit, *n'en approchez pas* ; ni d'une science où d'une profession, *il s'est adonné à elle*, il faut dire, *il s'y est adonné*.

Une femme dit d'un chien qu'elle aime : *il fait tout mon amusement*, *je n'aime que lui*, *je suis attachée à lui*, *je ne vais pas sans lui*. Cependant on ne dira pas d'un cheval, *qu'on n'a jamais monté sur lui*, mais *qu'on ne la jamais monté ;* ni *qu'on ne s'est pas encore servi*

de lui, mais *qu'on ne s'en eſt pas encore ſervi.*

Il ſemble donc qu'avec les prépoſitions *de* & *à*, les pronoms *lui*, *eux*, *elle* ne ſe diſent pas indifféremment des choſes & des perſonnes. Cependant, lorſqu'ils ſont précédés des prépoſitions *avec* ou *après*, ils peuvent ſe dire des choſes même inanimées. *Ce torrent entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre. Il ne laiſſe après lui que du ſable & des cailloux.*

Il y a des phraſes fort en uſage en parlant des perſonnes, dont on ne ſe ſert pas en parlant d'une multitude. Quoiqu'on diſe d'une femme, *je m'approchai d'elle*, il faut dire d'une armée, *je m'en approchai.*

La regle, que donnent les grammairiens, eſt que, lorſque ces pronoms ſont précédés d'une prépoſition, ils ne ſe diſent des choſes, que dans le cas où elles ont été perſonnifiées. Mais cette regle n'eſt pas exacte, puiſque nous venons de voir que les prépoſitions *avec* & *après* n'empêchent pas qu'on ne les diſe des choſes. D'ailleurs quoi de plûs perſonnifié qu'une armée qu'on fait mouvoir, agir & combattre? & pourquoi ne diroit-on pas : *Nous allames, nous marchames à elle?* Pourroit-on

même parler autrement? Voilà donc le pronom *elle*, précédé d'une prépoſition qui ſe dit d'une armée. Je crois qu'on peut dire encore : *J'aime la vérité*, *au point que je ſacrifierois tout pour elle* ; & il importe peu que la vérité ſoit perſonnifiée, ou ne le ſoit pas. Mais nous traiterons plus particuliérement cette queſtion dans le chapitre ſuivant, à l'occaſion des adjectifs poſſeſſifs *ſon*, *ſa*.

Quelle eſt dans le diſcours la place du pronom *eux*.

Eux ſe met toujours après le verbe. Tantôt il eſt précédé d'une prépoſition : *il dépend d'eux je vais à eux* ; alors il eſt le terme d'un rapport. S'il n'en eſt pas précédé, il eſt le ſujet d'une prépoſition, & en pareil cas, il eſt ordinairement accompagné de l'adjectif *même* : *ils prétendent eux-mêmes*.

Quelle eſt la place de *lui*.

Lui peut également être le ſujet de la prépoſition : *il l'a dit lui-même*; & ce tour eſt encore uſité avec le pronom *elle*, *elle l'aſſure elle-même*.

Lui ſe conſtruit de différentes manieres. Avec le verbe *parler*, on dira : *voulez-vous parler à lui* ou *lui parler*. Pour plus d'énergie, on le répétera en ajoutant *même* : *Je lui ai repréſenté à lui même*. Enfin il peut être l'objet du verbe : *Je le verrai lui-même*.

A l'impératif, ſans négation, on dit ordinairement : *Donnez-lui*, quelquefois auſſi *donnez à lui* ; & au même mode, avec négation, *ne lui donnez pas* ou *ne donnez pas à lui*.

A tout autre mode *lui* doit précéder le verbe, toutes les fois qu'il eſt le terme d'un rapport qui pourroit être exprimé par la prépoſition *à* : *Je lui ai lu mon ouvrage*. Au contraire, il doit ſuivre le verbe, s'il eſt le terme d'un rapport exprimé par la prépoſition *de* : *nous dépendons de lui*.

Quelle eſt la place de *leur*.

Leur veut toujours le précéder : *Je leur ai offert*. Si on vouloit, pour plus d'énergie, mettre un pronom après le verbe, *eux* eſt le ſeul dont on pourroit ſe ſervir : *Je leur ai offert à eux-mêmes*.

Emploi de *ſe* & de *ſoi*.

Lorſque le ſujet de la propoſition eſt l'objet du verbe ou le terme d'un rapport, on ſe ſert de *ſe*, de *ſoi*, ou de *lui*, pour marquer cet objet ou ce terme : *il s'aime*, *ſe* eſt l'objet d'*aimer*. *Chacun eſt pour ſoi*, *ſoi* eſt le terme d'un rapport marqué par la prépoſition *pour*. *Il ſe donne des louanges*, *ſe* eſt le terme d'un rapport qui ſeroit exprimé par la prépoſition *à*.

Se ne se met jamais qu'avant le verbe ; & *soi* se met toujours après : *s'occuper de soi.*

Lui & *elle* employés pour *se* & *soi.*

Ils servent aux deux genres & aux deux nombres. Cependant les pluriels *eux-mêmes* & *elles-mêmes* doivent être préférés à *soi-même.* Ainsi quoiqu'on dise fort bien : *ce raisonnement est bon en soi;* on dira : *ces raisonnements sont solides en eux-mêmes.*

En général, *lui-même* se construit avec tous les noms qui portent une idée déterminée, & *soi-même* avec ceux qui n'offrent qu'une idée indéterminée : *on se tourmente soi-même, on fait soi-même sa félicité, chacun est soi-même son juge, la confiance en soi seul est dangereuse.* On diroit au contraire : *le sage fait lui-même sa félicité, il est lui même son juge, il ne met pas sa confiance en lui seul.*

Se se dit également des personnes & des choses, & *soi* ne se dit que des personnes, ou du moins y a-t-il peu d'exceptions à faire. Quoiqu'on ne puisse pas blâmer, *ces choses sont de soi indifferentes*, il me semble qu'il seroit encore mieux de dire, *sont d'elles-mêmes.*

Emploi du pronom *y.*

Y s'emploie dans des phrases, d'où nous avons vu que l'usage rejette le pronom *lui.*

Ainſi il faut dire d'une maiſon, *vous y avez ajouté un pavillon.* Il ſe dit néanmoins quelquefois des perſonnes. *Avez-vous penſé à moi ? Je n'y ai pas penſé. Y*, c'eſt-à-dire, *à faire ce que je vous ai promis.*

Du pronom *en.*

En équivaut toujours à un nom précédé de la prépoſition *de :* &, ſelon ce qui précéde, à pluſieurs noms, ou même à des phraſes entieres. *J'en ai reçu* ſera *de l'argent*, *des livres*, *un exemplaire d'un ouvrage qui fait beaucoup de bruit.*

D'*on* & *l'on.*

On & *l'on* ſont les noms d'une troiſieme perſonne conſidérée vaguement. *On chante*, *on rit.* Ils ſont toujours le ſujet d'une propoſition; nous avons vu qu'ils viennent, par corruption, du mot *homme.*

Quand une femme doit dire, *je le ſuis* ou *je la ſuis.*

Nous finirons ce chapitre par une difficulté ſur l'uſage des pronoms *le*, *la*, *les.* Une femme à qui on demande *êtes-vous malade ?* ou *êtes-vous la malade ?* répond à la premiere queſtion, *je le ſuis*, & *je la ſuis*, à la ſeconde. Pluſieurs répondroient : *nous le ſommes* à *êtes-vous malades ?* & *nous les ſommes* à *êtes vous les malades.* Voilà certainement l'uſage; il s'agit d'en rendre raiſon.

Je remarque d'abord que, dans les phraſes

où le pronom ne doit être qu'au ſingulier maſculin, le nom auquel on le rapporte, eſt toujours un adjectif, *malade* ou *malades*. Au contraire, dans celles où il peut être au féminin ou au pluriel, il tient toujours la place d'un ſubſtantif ſur lequel l'attention ſe porte, *la malade* ou *les malades*.

Je remarque en ſecond lieu, que, lorſque ce pronom ſe rapporte à un ſubſtantif, il eſt dans l'analogie de la langue qu'il en ſuive le genre & le nombre. On dira donc *je la ſuis*; *la*, c'eſt-à-dire, *la malade*.

Mais les adjectifs, quoiqu'ils prennent ſouvent différentes formes ſuivant le nombre & le genre des noms qu'ils modifient, ne ſont pas eux-mêmes ni du maſculin ni du féminin, ni du ſingulier ni du pluriel. Il n'y a donc pas de fondement pour changer la terminaiſon du pronom qui en prend la place; & on lui laiſſe ſa forme primitive, qui ſe trouve celle qu'on a choiſie pour marquer le maſculin & le ſingulier. *Je ſuis. Le* quoi? *malade*. Or, *malade* eſt une idée qui par elle-même n'a point de genre.

Autre queſtion ſur le pronom *le*.

Voici un exemple que l'abbé Girard dit avoir été propoſé à l'académie, & ſur lequel les avis furent partagés. *Si le public a eu quel-*

que indulgence pour moi, *je le dois à votre protection.* C'eſt ainſi qu'il faut dire, comme le décide l'abbé Girard, & non pas, *je la dois.* Car, le pronom ne ſe rapporte pas à *indulgence*, mais à cette phraſe, *le public a eu quelque indulgence pour moi :* Or, cette phraſe n'a point de genre. Il faudroit dire au contraire: *l'indulgence que le public a eue pour moi ; je la dois ;* parce qu'alors il eſt évident que le pronom ſe rapporte à *indulgence.*





CHAPITRE XVII.

Des adjectifs possessifs

Ce qu'on entend par adjectifs possessifs.

J'APPELLE *adjectifs possessifs* ceux qui déterminent un nom avec un rapport de propriété. dans *mon chapeau*, *mon* est adjectif, puisqu'il détermine *chapeau* ; & il est possessif, puisqu'il marque un rapport de propriété du chapeau à moi.

Ces adjectifs expriment un rapport de propriété à la premiere personne, *mon*, *le mien*, *notre*, *le nôtre* ; à la seconde, *ton*, *le tien*, *votre*, *le vôtre* ; à la troisieme, *son*, *le sien*, *leur*, *le leur*.

Les uns s'emploient sans article, les autres avec l'article.

Mon, *ton*, *son*, leur féminin & leur pluriel s'emploient toujours avec des substantifs, & ne peuvent jamais être précédés de l'article.

Avec *mien*, *tien*, *sien*, leur féminin & leur pluriel, il faut au contraire faire toujours usage de l'article, & sousentendre un subs-

tantif. *Voilà votre plume, donnez moi la mienne* : *la mienne* ſignifie *la plume mienne*, c'eſt une ellipſe. L'article s'emploie en pareil cas, non pour déterminer *mienne*, mais pour concourir avec cet adjectif à déterminer le mot *plume* qui eſt ſousentendu.

Enfin *notre*, *votre*, *leur*, ſe mettent avec le ſubſtantif ſans article, ou avec l'article ſans ſubſtantif. Un coup d'œil ſur la table ſuivante ſuffira, Monſeigneur, pour vous faire remarquer l'uſage qu'on fait de tous ces adjectifs.

RAPPORTS DE PROPRIÉTÉS.

		SANS ELLIPSE.	AVEC ELLIPSE.
A la premiere perſonne.	Sing. Plur.	Mon. Mes.	Le mien. Les miens.
A pluſieurs de la premiere.	Sing. Plur.	Notre. Nos.	Le nôtre. Les nôtres.
A la ſeconde.	Sing. Plur.	Ton. Votre. Tes. Vos	Le tien. Le vôtre. Les tiens. Les vôtres
A pluſieurs de la ſeconde.	Sing. Plur.	Votre. Vos	Le vôtre. Les vôtres.
A la troiſieme.	Sing. Plur.	Son. Ses.	Le ſien. Les ſiens
A pluſieurs de la troiſieme.	Sing. Plur.	Leur. Leurs.	Le Leur. Les Leurs.

Mon, ton, ſon, s'emploient quelquefois avec les noms féminins.

Mon, ton, ſon ont cela de particulier, qu'ils s'emploient non-ſeulement avec les noms maſculins, mais encore avec les féminins, qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aſpirée : *mon ame*, *ton amitié*, & non pas, *ma ame*, *ta amitié*.

Quand on ſupprime ces adjectifs.

C'eſt une regle générale que nous ſupprimons ces adjectifs, toutes les fois que les circonſtances y ſuppléent ſuffiſamment. On dit, *j'ai mal à la tête*, *ce cheval a pris le mors aux dents*; & non pas; *j'ai mal à MA tête*, *ce cheval a pris SON mors à SES dents.*

Les adjectifs poſſeſſifs de la troiſieme perſonne ne s'emploient pas indifféremment pour les perſonnes & pour les choſes.

Il n'y a aucune difficulté ſur l'uſage des adjectifs de la premiere & de la ſeconde perſonne. Il n'en eſt pas de même de ceux de la troiſieme. En parlant d'un homme ou d'une femme, on dira, *ſa tête eſt belle*, & on ne dira pas *la tête EN eſt belle*, quoique *ſa* & *en* ayent ici la même ſignification. S'il s'agiſſoit d'une ſtatue, il faudroit dire au contraire, *la tête EN eſt belle*, & non pas, *SA tête eſt belle.*

La regle générale que vous pouvez vous faire, c'eſt d'employer les adjectifs *ſon*, *ſa*, lorſque vous parlez des perſonnes, ou des choſes que vous perſonnifiez, c'eſt-à-dire, auxquelles vous attribuez des vices & une

volonté. Hors ces cas, l'uſage varie beaucoup, & les grammairiens ont bien de la peine à ſe faire des regles.

On ne dira pas, en parlant d'une riviere, SON *lit eſt profond*, mais LE *lit* EN *eſt profond*; on dit cependant, *elle eſt ſortie de* SON *lit*.

On ne dira pas d'un parlement, d'une armée, d'une maiſon: SES *magiſtrats ſont intégres*, SES *ſoldats ſont bien diſciplinés*, SA *ſituation eſt agréable*. Il faut dire: LES *magiſtrats* EN *ſont intégres*, LES *ſoldats* EN *ſont bien diſciplinés*, LA *ſituation* EN *eſt agréable*. *Cependant* vous direz *le parlement eſt mécontent d'une partie de* SES *magiſtrats*, *l'armée a perdu beaucoup de* SES *ſoldats*, *cette maiſon eſt mal ſituée, il faudroit pouvoir la tirer de* SA *place*: vous ne pourriez pas même parler autrement. Regle à ce ſujet.

D'après ces exemples, il eſt aiſé de ſe faire une regle: la voici. Quand il s'agit des choſes qui ne ſont pas perſonnifiées, on doit ſe ſervir du pronom *en*, toutes les fois qu'on en peut faire uſage; & on ne doit employer l'adjectif poſſeſſif, que lorſqu'il eſt impoſſible de ſe ſervir de ce pronom. Vous direz donc: *l'égliſe a* SES *priviléges*, *le parlement a* SES

droits, la république a conservé SES *conquêtes*; *si la ville a* SES *agréments*, *la campagne a* LES SIENS. Il n'est pas possible de substituer ici le pronom *en*, aux adjectifs possessifs; &, par conséquent, on ne doit pas se faire un scrupule de les employer. Mais si on peut se servir de ce pronom, on dira en parlant de la ville, LES *agréments* EN *sont préférables à ceux de la campagne*; d'une république, LES *citoyens* EN *sont vertueux*; d'un parlement, LES *magistrats* EN *sont intégres*; de l'église, LES *privileges* EN *sont grands*.

Vous pouvez, Monseigneur, faire l'application de cette regle aux exemples que j'ai apportés plus haut, & à beaucoup d'autres. Vous parlerez donc également bien, soit que vous disiez d'un tableau, *il a* SES *beautés*; *ou* LES *beautés en sont supérieures*; & d'une maison, *elle a* SES *commodités*, *ou* LES *commodités* EN *sont grandes*. Quoique les adjectifs possessifs paroissent plus particulierement destinés à marquer le rapport de propriété aux personnes, il est naturel de s'en servir pour marquer ce même rapport aux choses, quand on n'a pas d'autres moyens. On dira donc, de l'esprit, SES *avantages*; de l'amour, SES *mouvements*; d'un triangle, SES *côtés*; d'un quarré, SA *diagonale*: ceci résout la question que nous avons agitée au sujet des pronoms,

lui, *eux*, &c. c'eſt-à-dire, qu'on doit ſe ſervir de ces pronoms, toutes les fois qu'on n'y peut ſuppléer par aucun autre tour.

Je remarquerai par occaſion, que *ce tableau a* SES *beautés* & *ce tableau a* DES *beautés* ne ſignifient pas exactement la même choſe. On dira, *ce tableau a* SES *beautés*, lorſqu'on parle à quelqu'un qui y trouve des défauts, dont on eſt obligé de convenir malgré ſoi ; & ce tour exprime un conſentement tacite aux critiques qui ont été faites. On dira au contraire *ce tableau a* DES *beautés*, lorſqu'on y trouve des défauts qu'on ne releve pas, qu'on veut même paſſer ſous ſilence, & qu'on ſeroit fâché de voir échapper aux autres.

En quoi différe *ce tableau a* SES *beautés* de *ce tableau a* DES *beautés*.

On demande s'il faut dire, *tous les juges ont opiné chacun ſelon* SES *lumieres*, ou *tous les juges ont opiné chacun ſelon* LEURS *lumieres*.

Difficulté ſur les adjectifs *ſes* & *leurs*.

Pour réſoudre cette queſtion, il faut connoître la différente ſignification des adjectifs *ſes* & *leurs*. Or, le premier ſignifie que la choſe appartient diſtributivement aux uns & aux autres ; & le ſecond, qu'elle leur appartient à tous collectivement.

De cette explication, il s'enſuit que vous devez dire : *tous les juges ont opiné chacun ſelon* SES *lumieres*. Car, ce que vous dites de tous collectivement, c'eſt qu'ils ont opiné ; & ce que vous dites diſtributivement, c'eſt que chacun a opiné ſelon ſes lumieres. Il y a ellipſe, & le ſens eſt : *tous les juges ont opiné, & chacun a opiné ſelon ſes lumieres.*

Vous direz au contraire : *tous les juges ont donné chacun leur avis ſuivant* LEURS *lumieres.*

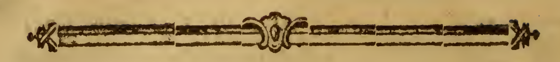
Pour ſentir la différence de ces deux tours, il faut remarquer que, dans ces mots *les juges ont opiné*, le ſens collectif eſt fini, & qu'il ne l'eſt pas dans ceux ci, *les juges ont donné.* Or, dès que *chacun* ne vient qu'après un ſens collectif fini, c'eſt à ce mot que tout ce qui ſuit doit ſe rapporter, & on doit dire diſtributivement ; *les juges ont opiné chacun ſelon ſes lumieres*. Mais ſi *chacun* vient avant que le ſens collectif ſoit fini, ce qui ſuit ne peut plus ſe dire diſtributivement. Vous direz donc : *les juges ont donné chacun* LEUR *avis ſuivant* LEURS *lumieres* car, le ſens collectif ne finit qu'après *avis* que *chacun* précéde.

Par la même raiſon vous direz : *il leur a dit à chacun* LEUR *fait*, & non pas, SON *fait.*

Vous direz cependant, *il a dit à chacun* SON *fait*, parce que n'y ayant point de nom auquel l'adjectif possessif puisse se rapporter collectivement, *chacun* détermine le sens distributif.

Voilà, Monseigneur, les regles générales. Il suffit de vous les avoir fait remarquer. L'usage achevera de vous instruire.





CHAPITRE XVIII.

Des adjectifs démonſtratifs.

Ce qu'on entend par *adjectif démonſtratif.*

LES adjectifs démonſtratifs ſont ceux qui montrent, pour ainſi dire, l'objet qu'ils déterminent. *Ce livre, cet homme, ces abus.*

De ce nombre ſont *ci* & *la.*

Parmi ces adjectifs on doit mettre *ci* & *là*, dont l'un détermine lequel des deux objets eſt le plus près; & l'autre, lequel eſt le plus loin. Ils ſont les mêmes pour tous les genres & pour tous les nombres, & ils ſe placent après les noms. *Cet homme-ci* ſignifie le plus près, *cet homme-la* ſignifie le plus loin.

Ci ne s'emploie qu'à la ſuite d'un nom: *là* s'emploie ſeul, & alors c'eſt une expreſſion elliptique. *Il eſt là*, ſuppléez *dans ce lieu*: *il vient de là*, ſuppléez *de ce lieu.*

Ci & *là* ajoutés à *ce.*

On a ajouté *ci* & *là* à *ce*, & on a fait *ceci*, *cela*, qui ſont encore deux expreſſions ellipti-

ques, où l'esprit sousentend une idée vague, un nom tel qu'*objet*, *être* ou tout autre.

L'ellipse a lieu encore, lorsque nous joignons *ce* au verbe *est*. *J'aime Moliere, c'est le meilleur comique*, c'est-à-dire, *ce Moliere est le meilleur comique. C'est une chose merveilleuse que de l'entendre*. Ici il n'y a point d'ellipse : car *de l'entendre* est le nom que modifie l'adjectif *ce*; & le sens *ce de l'entendre est une chose merveilleuse*. Mais il y a ellipse dans la phrase suivante : *prenez garde à ce que vous dites*. Car l'esprit ajoute à *ce* l'idée de discours ou de propos, & ce tour est équivalent à celui-ci : *prenez garde aux propos que vous tenez*. *Ce* avec le verbe *être*.

Cet adjectif, joint au verbe *être*, a un avantage du côté de l'expression. *Ce fut Sylla qui montra le premier que la république pouvoit perdre sa liberté*, indique, d'une maniere plus sensible, Sylla comme le premier auteur de la tyrannie, que si on disoit, *Sylla fut le premier*....En effet *ce fut* fixe l'attention sur Sylla & le montre au doigt, pour ainsi dire : au lieu qu'en disant *Sylla fut*, on ne fait que le nommer.

On dit indifféremment *c'est eux*, *ce sont eux*, *c'est elles*, *ce sont elles*. Mais avec les

noms de la premiere perſonne & de la ſeconde, on ne peut employer que le ſingulier, *c'eſt vous*, *c'eſt nous*, *c'eſt moi.*

Dans ces phraſes le ſujet du verbe eſt une idée vague, que montre l'adjectif *ce*, & que la ſuite du diſcours détermine. Si l'eſprit ſe porte ſur cette idée, nous diſons au ſingulier, *c'eſt eux*, *c'eſt nous* : & nous diſons au pluriel, *ce ſont eux*, ſi l'eſprit ſe porte ſur le nom qui ſuit le verbe.

L'uſage a donc ici le choix des tours, & il peut à ſon gré rejeter quelquefois l'un des deux. C'eſt ce qu'il fait, lorſque le nom eſt à la premiere ou à la ſeconde perſonne : car il ne permet jamais de dire *ce ſont nous*, *ce ſont vous*. Il uſe encore du même droit, lorſqu'on parle au paſſé, & il ne veut pas qu'on diſe : *ce fut les Phéniciens qui inventerent l'art d'écrire*. Cependant le ſingulier ne feroit pas une faute, ſi on parloit au préſent : *c'eſt les Phéniciens qui ont inventé l'art d'écrire*. Je conviens néanmoins que *ce ſont* pourroit être mieux, parce que l'attention ſe porte plus particulierement ſur le nom qui eſt au pluriel.

Celui, celle.

Il y a des adjectifs démonſtratifs qui n'indiquent qu'une choſe ou qu'une perſonne en général.

général. C'eſt pourquoi on ne les joint jamais à aucun nom : ce ſont *celui*, *celle*. On dit *celui qui*, *celle qui* ; & l'eſprit ſupplée toujours l'idée ſousentendue, *homme*, *choſe* ou quelque autre.

A ces adjectifs on a ajouté *ci* & *la*, & on a fait *celui-ci*, *celui-la* ; le premier indique ce qui eſt près, ou ce dont on a parlé en dernier lieu ; & le ſecond, ce qui eſt loin, ou ce qu'on a nommé en premier lieu. *Celui-ci, celui-la.*

Celui eſt formé de *ce* & de *lui* : *celle* de *ce* & d'*elle*. On diſoit même autrefois *cil* de *ce* & d'*il*, & nous diſons aujourd'hui *ceux* de *ce* & d'*eux*. Vous voyez que l'adjectif *ce* a été joint aux noms des troiſiemes perſonnes, & qu'il eſt pour tous les genres & pour tous les nombres.





CHAPITRE XIX.

Des adjectifs conjonctifs.

Quelle est la nature des adjectifs, conjonctifs, *qui*, *lequel* &c.

LE propre des mots, *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, quoique tous les grammairiens les mettent dans la classe des pronoms, n'est certainement pas de pouvoir être substitué à aucun substantif. Voyons quelle en est la nature.

Nous avons dit, Monseigneur, qu'un substantif peut être modifié par une proposition incidente. *Les vers de l'écrivain que vous aimez, dont vous recherchez les ouvrages, & auquel vous donnez la préférence.* Voilà trois propositions incidentes. Il s'agit de savoir quelle est l'énérgie des mots *que*, *dont*, *auquel*.

Observons d'abord *lequel* & *du quel*, & disons : *l'écrivain lequel vous aimez & duq uel...*

Je ſais bien que l'uſage préfére *l'écrivain que...* & *dont*.....Mais toutes ces expreſſions ont le même ſens, & je ſerai en droit d'appliquer à *qui*, *que*, *dont*, ce que j'aurai démontré de *lequel* & *du quel*.

Or, quand je dis *l'écrivain*, j'offre une idée dans toute ſa généralité ; & ſi j'ajoute *lequel*, ce mot reſtreint mon idée. J'annonce que je vais parler d'un individu, & je fais preſſentir que je vais le déſigner par quelques modifications particulieres.

Ces modifications ſont exprimées dans la propoſition incidente, & cette propoſition eſt annoncée par le mot *lequel*, qui la lie au ſubſtantif. Ce mot commence donc à déterminer celui d'écrivain, &, par conſéquent, il doit être mis dans la claſſe des adjectifs.

Mais, comme nous l'avons remarqué, tout adjectif eſt cenſé accompagné de ſon ſubſtantif ; & lorſque celui-ci n'eſt pas exprimé, il eſt ſousentendu. *l'écrivain lequel vous aimez & auquel vous donnez la préférence*, *eſt* donc pour *l'écrivain lequel écrivain vous aimez & auquel écrivain*.....il n'eſt pas étonnant qu'on faſſe uſage de l'ellipſe en pareil

cas, puiſque l'idée qu'on néglige d'énoncer, ſe ſupplée d'elle-même.

Or, *qui*, *que*, *dont* ſont ſynonymes de *lequel* & *du quel*. Ce ſont donc auſſi des adjectifs; & toutes les propoſitions où nous les employons, ſont des tours elliptiques. Ce ne ſeroit pas faire une difficulté que de dire que l'uſage ne permet pas de leur ajouter le mot ſousentendu : l'idée s'en préſente au moins, & c'eſt aſſez. L'*écrivain qui* eſt donc pour l'*écrivain qui écrivain*. Ainſi, bien loin que ces mots *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, tiennent la place d'un nom, ils le ſousentendent au contraire toujours après eux. Je les appelle *adjectifs conjonctifs* : *adjectifs*, parce qu'ils commencent à déterminer le nom *conjonctif*, parce qu'ils le lient à la propoſition incidente qui achеve de le modifier.

Souvent les adjectifs conjonctifs déterminent des noms qui n'ont point été exprimés.

Il faut remarquer que le nom que les adjectifs déterminent, n'eſt pas toujours exprimé; mais il le ſupplée. *Qui vous a dit cela*? c'eſt *quel eſt l'homme*, *qui homme*. *Qui ne ſait pas garder un ſecret*, *ne mérite pas d'avoir des amis* : C'eſt l'*homme qui homme ne ſait* . . . . Quelquefois auſſi le conjonctif n'eſt précédé que d'un autre adjectif vague : *celui qui*; & alors il faut ſuppléer le ſubſtantif pour l'un & pour l'autre adjectif, *celui homme qui homme*.

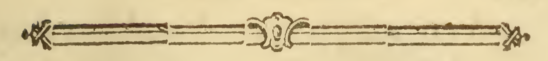
Qui & *lequel* ne se rapportent d'ordinaire qu'à un substantif qui le précéde : mais nous avons d'autres adjectifs conjonctifs qui ne se rapportent jamais qu'à des noms sousentendus : ce sont *quoi* & *où*. Quand on dit, *à quoi vous occupez vous ? quoi* est entierement l'équivalent de *lequel* ou *laquelle*. C'est un adjectif qui est le même pour les deux genres ; & il faut suppléer *chose* ou tout autre nom. *Quelle est la chose, à quoi chose* pour *à laquelle chose, vous vous occupez ?* Des adjectifs *quoi & où.*

Quand on dit : *où allez vous ? d'où venez vous ?* le sens est, *quel est le lieu au quel lieu vous allez ! quel est le lieu du quel lieu vous venez ?* Ces exemples vous font voir que l'adjectif *où* est équivalent à un conjonctif suivi de son substantif, & à une proposition qui le pourroit précéder, mais qu'on supprime. Il est vrai, Monseigneur, que les grammairiens seront étonnés de voir *quoi* & *où* dans la classe des adjectifs. Mais remarquez que je rappelle ces expressions aux éléments du discours, & que c'est le seul moyen d'en déterminer la nature.

Lequel & *laquelle* sont formés des articles *le la*, & des adjectifs, *quel* & *quelle*, qui ne sont pas conjonctifs, & qui s'emploient souvent avec ellipse. *Quel est-il ? quelle est-elle ?* se di- Des adjectifs *quel* & *quelle*.

ront ; par exemple, pour *cet homme quel homme eſt-il! cette femme quelle femme eſt-elle* ? nous diſons auſſi ? *qui eſt-elle* ? ces adjectifs ne ſouffrent point de difficultés. Il n'en eſt pas de même des adjectifs conjonctifs. Nous allons obſerver dans le chapitre ſuivant, comment on les emploie.





CHAPITRE XX.

De l'emploi des adjectifs conjonctifs.

Les adjectifs conjonctifs ne peuvent se rapporter qu'à des noms pris déterminément.

On ne dit point, *l'homme eſt animal qui raiſonne, vous avez été reçu avec politeſſe qui....* il faut dire, *l'homme eſt* UN *animal qui raiſonne, vous avez été reçu avec* UNE *politeſſe* ou *avec la politeſſe qui...* En examinant ces exemples, nous trouverons la regle qu'on doit ſuivre.

Les mots *animal* & *politeſſe* ſont indéterminément dans l'*homme eſt animal* & dans *vous avez été reçu avec politeſſe.* Au contraire, ils ſont déterminés & reſtreints, lorſqu'on dit *un animal, une* ou *la politeſſe...* La regle eſt donc qu'un adjectif conjonctif, ne doit ſe rapporter qu'à un nom, pris dans un ſens déterminé.

Un nom eſt ſenſiblement déterminé toutes les fois qu'il eſt précédé de l'article ou des ad-

jectifs *un*, *tout*, *quelque* & autres semblables. Mais il peut l'être encore, quoiqu'il ne soit précédé d'aucun de ces adjectifs; & on y sera trompé, si on ne saisit pas le sens de la phrase. Tous les tours suivants, par exemple, sont très corrects. *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu, est-il ville dans le royaume qui soit plus obéissante? il n'y a homme qui sache, il se conduit en pere qui ... Livre, ville, homme, pere* sont évidemment déterminés : car le sens est; *il n'a pas un livre qu'il ... est-il dans le royaume une ville qui ... il n'y a pas un homme qui ... il se conduit comme un pere qui ...* on dira de même, *il est accablé de maux, de dettes qui ...* parce qu'on sousentend *certains*, *plusieurs* ou quelque chose d'équivalent : *il est accablé de certains maux, de plusieurs dettes*; on dira encore : *une sorte de fruit qui ne mûrit point dans nos climats;* parce que *sorte* restreint le mot *fruit* : enfin on dira, *il n'y a point d'injustice qu'il ne commette;* parce que le sens est, *il n'y a pas une sorte d'injustice.*

Tous les conjonctifs se disent ils indifféremment des personnes & des choses?

Une observation que nous avons déja faite sur d'autres noms, a encore lieu ici : c'est que, parmi les adjectifs conjonctifs, les uns ne se disent que des personnes, & les autres se disent des personnes & des choses. Il s'agit d'observer ce que l'usage prescrit à ce sujet.

Il faut d'abord diſtinguer ſi l'adjectif conjonctif eſt le ſujet de la propoſition incidente, l'objet du verbe ou le terme d'un rapport. Il eſt le ſujet dans *la ſcience qui plaît le plus*, l'objet dans *la ſcience que j'aime*, & le terme d'un rapport, toutes les fois qu'il peut être précédé d'une prépoſition.

Diſtinction à faire à ce ſujet

Lorſque le conjonctif eſt le ſujet de la propoſition incidente, *qui* doit-être préféré à *lequel* & *laquelle*, ſoit qu'on parle des choſes, ſoit qu'on parle des perſonnes. *Les écrivains qui ſavent penſer, ſavent écrire : les talents qui ſont le philoſophe, & ceux qui ſont l'homme ſociable ne ſont pas toujours les mêmes : la philoſophie qui cabale, qui déclame & qui crie, eſt un fanatiſme qui veut paroître ce qu'il n'eſt pas.* Il ne ſeroit pas permis de ſubſtituer ici *lequel* ou *laquelle*. Cependant ces adjectifs, ſuſceptibles de genre & de nombre, ſont très propres à prévenir des équivoques ; & il y a des écrivains qui les emploient ſouvent dans ce deſſein : mais il faut, autant qu'il eſt poſſible, préférer tout autre moyen.

Quel conjonctif on doit préférer pour exprimer le ſujet de la propoſition incidente ;

Lorſque le conjonctif eſt l'objet du verbe, c'eſt encore une regle générale de préférer *que* à *lequel* & *laquelle*. *Les arts que vous étudiez : les ennemis qu'il a vaincus :*

Pour exprimer l'objet du verbe ;

la grammaire que je fais. Jamais *les arts lesquels, &c.*

Pour exprimer le terme d'un rapport qui seroit indiqué par la préposition *de*

Lorsque le conjonctif est le terme d'un rapport qu'on pourroit exprimer par la préposition *de*, *dont* s'emploie en parlant des choses comme en parlant des personnes: il est même préférable à tous les autres. *César dont la valeur : les biens dont vous jouissez : la maladie dont vous êtes menacé.*

Si on vouloit faire usage des autres conjonctifs, il faudroit distinguer s'ils se rapportent à une chose ou à une même personne. Dans le premier cas, le plus sûr seroit d'employer *du quel* ou *de laquelle*, & jamais *de qui*. *Un arbre du quel le fruit : Une chose de laquelle.* Surquoi il faut remarquer que, *dont* seroit préférable.

Si le conjonctif se rapporte à des personnes, vous préférerez *de qui* à *du quel* & *de laquelle : César de qui la valeur.*

Mais il y a une exception à faire sur ces deux dernieres regles. Pour cela j'observe que *de qui* peut être le terme auquel se rapporte le substantif de la proposition incidente, ou le terme auquel se rapporte le verbe.

Dans *Céſar de qui la valeur*, *de qui* eſt le terme auquel ſe rapporte le ſubſtantif *la valeur*, & il le détermine, comme *de Céſar* le détermineroit. Mais *dans l'homme de qui vous m'avez parlé*, *de qui* eſt le terme auquel on rapporte le verbe.

Or, toutes les fois que le conjonctif eſt le terme auquel on rapporte le verbe, on peut ſe ſervir de *de qui* ou de *dont*, qui eſt encore mieux.

Mais s'il eſt le terme auquel ſe rapporte le ſubſtantif de la propoſition incidente, il faut diſtinguer ; ou il eſt ſuivi de ce ſubſtantif, ou il en eſt précédé.

S'il en eſt ſuivi, *dont* pourra ſe dire des perſonnes & des choſes, & *de qui* ne ſe dira que des perſonnes. *La Seine dont le lit*, & non pas *de qui*. *Le prince dont* ou *de qui la protection.*

S'il en eſt précédé, il faudra toujours préférer *du quel* ou *de laquelle*. *La Seine dans le lit de laquelle* : *le prince à la protection duquel* : *de qui* ne ſeroit pas ſi bien, même en parlant des perſonnes.

Avec la prépoſition *à* on emploie les con- Quel conjonc-

ci on doit employer avec la préposition *à*.

jonctifs *lequel* & *laquelle*, en parlant des choses : *la fortune à laquelle je ne m'attendois pas.* En parlant des personnes, on a le choix entre *qui* & *lequel* : *les amis à qui* ou *auxquels je me suis confié.*

Emploi du conjonctif *quoi* avec les prépositions *à* ou *de*.

A quoi ne se dit que des choses absolument inanimées, & encore peut-on toujours substituer *au quel* ou *à laquelle* : *c'est une objection à quoi* ou *à laquelle on ne peut satisfaire.* On ne dira pas, *c'est un cheval à quoi je me suis fié*, mais *auquel.* *A quoi* & *de quoi*, ne s'emploient proprement que lorsqu'on les rapporte à des choses plutôt qu'à des noms : *c'est de quoi je me plains : c'est à quoi je ne m'attendois pas.*

Que employé pour *à qui* & pour *dont*.

Il y a des occasions ou *que* se met pour *à qui* ; *c'est avec vous que je parle :* & d'autres où il s'emploie pour *dont*, *c'est de lui que je parle* ; on ne doit pas même s'exprimer autrement.

Où & *d'où* ne se disent que des choses.

Où & *d'où* ne se disent jamais que des choses : *voilà le point où je m'arrête ; voilà le principe d'où je conclus.*

Emploi des conjonctifs.

Avec toute autre préposition qu'*à* & *de*, le conjonctif *lequel* & *laquelle*, peut se dire des

perſonnes & des choſes : mais *qui* ne s'emploie qu'en parlant des perſonnes. *Les revenus ſur leſquels vous comptez ; les accidents contre leſquels vous êtes en garde : l'homme chez qui* ou *chez lequel vous êtes allé : la perſonne avec qui* ou *avec laquelle vous m'avez compromis.*

avec toute autre prépoſition qu'à & de.

S'il s'agit des choſes inanimées, on employera *quoi* ou *lequel : le principe ſur quoi* ou *ſur lequel je me fonde : la choſe en quoi* ou *dans laquelle il a manqué.*

La grammaire, Monſeigneur, ſeroit bien longue & bien difficile, s'il falloit retenir toutes les regles que je vous donne dans ce chapitre & dans d'autres. Mais mon deſſein n'eſt pas de vous arrêter long-temps ſur ces choſes : je ne veux vous les faire obſerver qu'une fois, cela ſuffira pour vous préparer à étudier l'uſage. Finiſſons ce chapitre par un queſtion qui ſouffre quelques difficultés.

Il n'eſt pas néceſſaire de s'arrêter long-temps ſur les regles de grammaire.

Pourquoi dit-on; *votre ami eſt un des hommes qui manquerent périr dans la ſédition* ; quoiqu'on diſe, *votre ami eſt un des hommes qui* DOIT *le moins compter ſur moi ?* pourquoi le pluriel *qui manquerent*, dans l'une de ces phraſes, & pourquoi, dans l'autre, le ſingulier *qui doit.*

Queſtion.

C'eſt que les vues de l'eſprit ne ſont pas les mêmes. On ſe ſert de la premiere phraſe quand on veut mettre *votre ami* parmi ceux qui manquerent périr ; & on ſe ſert au contraire de la ſeconde, quand on veut le mettre à part, & le ſens eſt, *votre ami eſt un homme, qui doit, le moins de tous les hommes, compter ſur moi.*





CHAPITRE XXI.

Des participes du présent.

Je vous ai déja rappellé plusieurs fois, Monseigneur, que les verbes adjectifs sont des expressions abrégées, équivalentes à deux éléments du discours, à un nom adjectif & au verbe *être*. *Aimer* est équivalent d'*être aimant*; *lire*, d'*être lisant*; *faire*, d'*être faisant*. Ces adjectifs sont les participes du présent dont nous avons à traiter.

Les participes du présent ne sont susceptibles ni de genre ni de nombre.

Ces participes, faciles à reconnoître, se terminent tous de la même maniere, & leur terminaison ne souffre jamais aucune variation. D'ailleurs ils n'ont ni genre ni nombre, ou, si vous voulez, ils sont tout à la fois du masculin & du féminin, du singulier & du pluriel. Car, sans aucun égard pour le genre & pour le nombre des noms qu'ils modifient, on les prononce & on les écrit toujours de la même maniere : *les hommes préférant*, *les femmes préfé-*

rant, *un homme préférant*. C'eſt en cela qu'on les diſtingue des autres adjectifs que nous terminons en *ant*, & qui ſont ſuſceptibles de genre & de nombre. Quand on dit, *une vue riante*, *des perſonnes obligeantes*; *riante & obligeantes* rentrent dans la claſſe des autres adjectifs, & ce ne ſont pas des participes.

Comment d'adjectifs, les participes du préſent deviennent ſubſtantifs.

Vous remarquerez, Monſeigneur, que les participes du préſent ſont ſouvent précédés de la prépoſition *en*. *Je l'ai vu en paſſant*, *en riant on peut dire la vérité*.

Or, vous ſavez qu'une prépoſition indique le ſecond terme d'un rapport, & vous concevez qu'il ne peut y avoir de rapport qu'entre deux choſes qui exiſtent, ou qui, étant conſidérées comme exiſtantes, ſont diſtinguées par des noms ſubſtantifs. La prépoſition *en*, vous fait donc appercevoir deux ſubſtantifs dans les participes *paſſant* & *riant*.

Il n'eſt pas étonnant que ces noms, qui ſont originairement des adjectifs, deviennent des ſubſtantifs, puiſqu'ils participent du verbe qui, à l'infinitif, eſt un vrai ſubſtantif, & que d'ailleurs nous avons remarqué que les adjectifs ſe prennent ſouvent ſubſtantivement. Faiſons actuellement l'analyſe de ces participes, lorſqu'on les emploie comme ſubſtantifs, & lorſqu'on

lorsqu'on les emploie comme adjectifs. La chose ne sera pas difficile.

En riant, *on peut dire la vérité*, signifie, *lorsqu'on rit* ou *quoiqu'on rie*, *on peut dire la vérité*. *En riant* est donc l'équivalent d'une proposition subordonnée, & il exprime une action qui peut n'être pas un accessoire de la proposition principale, & qui n'en est un que par occasion.

Analyse de ces participes, employés soit comme substantifs, soit comme adjectifs.

Les courtisans, *préférant leur avantage particulier au bien général*, *ne donnent que des conseils intéressés*. *Les courtisans préférant* est ici la même chose que *les courtisans qui préférent*. *Préférant* est donc l'équivalent d'une proposition incidente, il exprime une habitude qui paroît devoir être toujours un accessoire du substantif qui est modifié. La pensée est la même que si on disoit : *c'est le caractere des courtisans de préférer leur avantage particulier au bien général*, & *c'est pourquoi ils ne donnent que des conseils intéressés*.

Vous voyez, par l'analyse de ces exemples, en quoi l'acception de ces participes, employés comme substantifs différe de l'acception de ces mêmes participes employés comme adjectifs.

Quelquefois on supprime la préposition *en*,

Equivoque à

laquelle ils donnent lieu, & qu'il faut éviter.

& alors on ne ſait plus ſi le participe doit être pris ſubſtantivement, ou adjectivement. *Les hommes jugeant ſur l'apparence, ſont ſujets à ſe tromper.*

Si dans cette phraſe, *jugeant* eſt adjectif, il ſignifient *les hommes qui jugent*, & il les repréſente comme s'étant fait une habitude de juger ſur l'apparence.

Si au contraire ce participe eſt un ſubſtantif, il ſignifie *les hommes lorſqu'ils jugent*, & alors il ne repréſente pas les jugements qu'ils font ſur l'apparence, comme une habitude, mais ſeulement comme une circonſtance qui peut quelquefois les jeter dans l'erreur. C'eſt à un écrivain à ſavoir laquelle de ces deux choſes il veut dire, & à la dire clairement.

L'équivoque peut être plus grande encore : *je l'ai rencontré allant à la campagne.* On ne ſait ſi la prépoſition doit être ſuppléée devant le participe *allant*, ou ſi elle ne doit pas l'être, &, par conſéquent, on ne voit pas, ſi c'eſt celui qui a rencontré ou celui qui a été rencontré, qui alloit à la campagne.

Dans le cas où la prépoſition devroit être ſuppléée, *allant* ſeroit un ſubſtantif, & le ſens ſeroit, *je l'ai rencontré en allant*; c'eſt-à-dire,

lorsque j'allois à la campagne. Dans le cas où la préposition ne devroit pas être suppléée, *allant* seroit un adjectif, & le sens seroit, *je l'ai rencontré qui alloit à la campagne.* Ces sortes de phrases sont incorrectes, & il les faut éviter. (*a*)

(*) Quelques grammairiens voient un gérondif dans cette expression *en riant, en passant.* Il seroit plus exact de dire que nous n'avons point de gérondif. Si une langue n'avoit, pour tout verbe, que le verbe être, la grammaire en seroit fort simple. Mais combien ne la compliqueroit-on pas, si on vouloit trouver, dans cette langue, des verbes substantifs, adjectifs, actifs, passifs, neutres, déponents, réfléchis, réciproques, impersonnels, des participes, des gérondifs, des supins, &c. C'est ainsi que nous avons compliqué notre grammaire, parce que nous l'avons voulu faire d'après les grammaires latines. Nous ne la simplifierons, qu'autant que nous rappellerons les expressions aux éléments du discours.





CHAPITRE XXII.

Des participes du passé.

Les participes du passé sont adjectifs, ou substantifs, suivant la maniere dont on les emploie.

ON dit : *j'ai habillé mes troupes*, *mes troupes que j'ai habillées*, *mes troupes sont habillées* : voilà constamment l'usage. Or, vous voyez, Monseigneur, pourquoi dans la derniere phrase, le participe se met au féminin & au pluriel, c'est qu'*habillées* est un adjectif qui modifie un substantif féminin & pluriel.

Mais si, dans la seconde phrase, ce participe modifie également le substantif *troupes*, il y devra prendre encore la terminaison qu'il a prise dans la troisieme, & il faudra dire, *mes troupes que j'ai habillées* : or, il le modifie. En effet, quel est l'objet du verbe *avoir*, lorsque je dis, *mes troupes que j'ai*, ou ce qui est la même chose, *mes troupes*, *lesquelles troupes j'ai* ? il est évident que c'est *mes troupes*. Si j'ajoute donc *habillées*, ce participe ne peut exprimer

qu'une des modifications du ſubſtantif *troupes*; il eſt donc encore adjectif.

Mais que ſera-t-il dans la phraſe où il ne prend ni le féminin, ni le pluriel, *j'ai habillé mes troupes* ? Mr. du Marſais a le premier remarqué qu'en pareil cas, le participe eſt toujours un ſubſtantif. Il en eſt donc du participe du paſſé, comme du participe du préſent : il eſt ſubſtantif ou adjectif, ſuivant la maniere dont on l'emploie.

Le verbe *avoir*, dit le grammairien que je viens de nommer, ſignifie proprement *poſſeder*, *j'ai une terre*. On l'a enſuite étendu à d'autres uſages, & on a dit, *j'ai faim*, *j'ai ſoif*. Car quoiqu'on n'eût pas faim comme on a une terre, & que, dans l'un comme dans l'autre cas, *avoir* ne ſignifie pas abſolument la même choſe que *poſſéder*, il y a cependant quelque analogie entre *j'ai une terre* & *j'ai faim*. Or, nous avons vu que d'analogie en analogie, un mot finit ſouvent par être pris dans une acception qui a à peine quelque rapport à la premiere. C'eſt ce qui eſt arrivé au verbe *avoir* : il a paſſé par une ſuite d'acceptions, dont les deux extrêmes ſont, *j'ai une terre*, *j'ai habillé*; & ces deux extrêmes different en ce que l'un a pour acceſſoire, un rapport au préſent, & que l'acceſſoire de l'autre eſt un rapport au paſſé. Dans *j'ai*

une terre, l'objet du verbe *avoir* eſt *une terre* : *habillé* eſt donc également l'objet du verbe *avoir* dans *j'ai habillé*. Or, un verbe ne peut avoir pour objet qu'une choſe qui exiſte, ou que nous conſidérons comme exiſtante; c'eſt-à-dire, qu'il ne peut avoir pour objet qu'une choſe que nous déſignons par un nom ſubſtantif. *Habillé* eſt donc, ainſi qu'*une terre*, un ſubſtantif.

Quelle eſt la nature des participes ſubſtantifs.

Ces ſortes de ſubſtantifs participent du verbe; ils ont un objet, quand le verbe en a un : *mes troupes*, par exemple, eſt l'objet d'*habillé*, dans *j'ai habillé mes troupes*. Ils n'ont point d'objet, quand le verbe n'en a pas. Ainſi, dans *j'ai parlé*, *parlé* eſt un ſubſtantif qui n'a point d'objet.

Comme nous avons diſtingué des verbes d'action & des verbes d'état, on pourroit diſtinguer deux eſpèces de participes ſubſtantifs : les uns ſont des ſubſtantifs qui expriment une action, *habillé*, *parlé*; les autres ſont des ſubſtantifs qui expriment un état, *dormi*, *langui*.

Tous ces ſubſtantifs diffèrent des autres, en ce qu'ils ne ſont ni maſculins, ni féminins, ni ſinguliers, ni pluriels : leur terminaiſon ne varie donc jamais; &, par conſéquent, les participes adjectifs ſont ſeuls ſuſceptibles de genre & de nombre.

Dès que les participes ſubſtantifs ſont invariables dans leur terminaiſon, vous concevez, Monſeigneur, qu'il ne peut y avoir aucune difficulté ſur la maniere de les employer. Paſſons donc aux participes adjectifs.

Les participes adjectifs peuvent ſe conſtruire avec le verbe *être* ou avec le verbe *avoir*.

Comment on employe les participes adjectifs, lorſqu'ils ſe conſtruiſent avec le verbe *être*.

Dans le premier cas, ou le verbe *être* conſerve la ſignification qui lui eſt propre, ou il ne la conſerve pas. S'il la conſerve, le participe doit toujours s'accorder avec le ſujet de la propoſition : *il eſt aimé*, *elle eſt aimée*, *ils ſont aimés*.

S'il ne la conſerve pas, il ſera employé à la place du verbe *avoir*; & on dira *il s'eſt tué*, pour *il a tué ſoi*, & *il s'eſt crevé les yeux*, pour *il a crevé les yeux à ſoi*. Alors il y a encore une diſtinction à faire.

Ou l'action, exprimée par le participe a pour objet le ſujet même de la choſe, & vous direz, *il s'eſt tué*, *elle s'eſt tuée*, *ils ſe ſont tués*. Car, en pareil cas, le participe eſt un adjectif qui doit prendre le genre & le nombre du nom qu'il modifie.

Ou l'action a pour objet un nom différent du

ſujet de la propoſition ; & vous direz, *il s'eſt crevé les yeux*, *elle s'eſt crevé les yeux*, *ils ſe ſont crevé les yeux.* C'eſt qu'ici le participe *crevé* eſt un ſubſtantif. Dans cette phraſe, *il s'eſt crevé*, *ſe* n'eſt pas l'objet comme dans *il s'eſt tué* : il eſt le terme du rapport, & on dit *ſe* pour *à ſoi.*

La regle que l'uſage ſuit dans toutes ces phraſes où le verbe *être* eſt employé à la place du verbe *avoir*, eſt donc de regarder comme adjectif tout participe qui a pour objet le ſujet même de la propoſition ; & de regarder comme ſubſtantif tout participe qui a un autre nom pour objet. Dans le premier cas, le participe eſt ſuſceptible de genre & de nombre ; dans le ſecond il ne l'eſt pas. Cette regle eſt conſtante & ne ſouffre point d'exception.

Vous pourrez, Monſeigneur, facilement connoître ſi le participe eſt ſubſtantif ou s'il eſt adjectif. Il eſt ſubſtantif toutes les fois qu'il eſt ſuivi de ſon objet ; *j'ai reçu les lettres* : il eſt adjectif toutes les fois qu'il en eſt précédé ; *les lettres que j'ai reçues.*

Vous direz donc *de deux filles qu'elle avoit*, *elle en a fait une religieuſe*, & non pas *faite.* Car *une* eſt l'objet du participe *fait*, & il ne

vient qu'après. Le sens est *elle a fait une d'elles réligieuse.*

Par la même raison, vous direz, en faisant du participe un substantif, *les académies se sont fait des objections ;* & en faisant de ce même participe un adjectif ; vous direz, *j'ignore les objections que les académies se sont faites.*

On a demandé s'il faut dire *la justice que vous ont rendu* ou *rendue vos Juges.* Pendant long-temps tous les grammairiens se sont déclarés pour *rendu*, parce que, disoient-ils, ce participe est suivi du sujet de la proposition. Comme cette raison est sans fondement ; je crois, avec Mr. Duclos, qu'il faut dire *rendue.*

Mais la grande question est de savoir si le participe est variable dans sa terminaison, lorsqu'il est suivi d'un verbe ou d'un adjectif ; par exemple, faut-il dire *elle s'est* LAISSÉE *mourir* ou *elle s'est* LAISSÉ *mourir* ; ou *elle s'est* RENDUE, *catholique* ou *elle s'est* RENDU *catholique.* Cette question en renferme deux : il faut d'abord observer le participe, lorsqu'il est suivi d'un verbe : nous l'observerons ensuite, lorsqu'il est suivi d'un adjectif.

Comment s'emploient les participes adjectifs, lorsqu'ils sont suivis d'un verbe ou d'un adjectif.

On dit ; *elle s'est* FAIT *peindre*, & non pas *elle s'est* FAITE *peindre* ; parce que ce n'est pas

Premierement, lorsqu-

qu'ils ſont ſui-vis d'un verbe

le participe *fait* qui eſt exprimé par ces deux mots *fait peindre*.

De même quoiqu'on diſe, *une maiſon que j'ai* FAITE, parce que l'adjectif conjonctif *que* eſt l'objet du participe *faite*; on doit dire *une maiſon que j'ai* FAIT *faire*; parce qu'alors le conjonctif au lieu d'être l'objet du participe, devient l'objet de *fait faire*.

Vous direz encore; *imitez les vertus que vous avez* ENTENDU *louer*, & vous ne direz pas *entendues*; parce que le conjonctif n'eſt l'objet ni d'*entendu*, ni de *louer* pris ſéparément : il l'eſt de ces deux mots réunis, ou d'une ſeule idée qu'on exprime avec deux mots, comme on pourroit l'exprimer en un ſeul.

Enfin vous direz, *terminez les affaires que vous avez* PRÉVU *que vous auriez*, & non pas *prévues*; parce que le conjonctif eſt l'objet d'une ſeule idée exprimée par ces mots *prévu que vous auriez*.

D'après ces exemples, nous pouvons établir pour regle, que le participe eſt invariable dans ſa terminaiſon, toutes les fois que nous le joignons à une verbe, pour exprimer, avec deux mots, une ſeule idée, comme nous l'exprimons avec un ſeul. Il ne s'agit donc plus, pour

juger si le participe, suivi d'un verbe, doit être ou n'être pas susceptible de genre & de nombre, qu'à considérer comme deux idées séparées, celle du verbe & celle du participe, ou si au contraire nous sommes portés à les regarder comme une seule idée.

On doit dire, *elle a pris un remede qui l'a* FAIT *mourir*, parce que le pronom *la* est l'objet d'une seule idée, *fait mourir.* Mais, dira-t-on, *elle a pris un remede qui l'a* LAISSÉE *mourir* ou *qui l'a* LAISSÉ *mourir*? M. Duclos veut qu'on dise *laissée.* Il considere donc séparément l'idée de *laissée* & celle de *mourir*; &, parce que *mourir* ne peut pas avoir un objet, il pense que le pronom *la* est celui du participe *laissée.* De même il veut qu'on dise; *elle s'est présentée à la porte, je l'ai* LAISSÉE *passer*; quoiqu'on doive dire, *je l'ai* FAIT *passer.* Pour rendre la chose plus sensible, il traduit ces phrases, *je l'ai laissée passer, je l'ai laissée mourir*; par celle-ci, *j'ai laissé elle passer, j'ai laissé elle mourir*: mais que veut dire, *j'ai laissé elle*? il me semble que nous sommes portés à regarder *laisser mourir* ou *laisser passer*, comme une seule idée, & que nous sommes choqués de la voir partagée en deux par un pronom placé entre le participe & le verbe.

Autre exemple de Mr. Duclos: *avez-vous en-*

tendu chanter la nouvelle actrice? je l'ai ENTENDUE *chanter:* c'est-à-dire, *j'ai entendu elle chanter: avez-vous entendu chanter la nouvelle ariette? je l'ai* ENTENDU *chanter:* c'est-à-dire, *j'ai entendu chanter l'ariette.*

Quand il s'agit de l'ariette, Mr. Duclos considere donc *entendu chanter* comme une seule idée; parce que, en effet, l'ariette ne peut être l'objet que de l'idée exprimée par ces deux mots réunis, *entendu chanter.*

Or, je conviens qu'à la rigueur, la nouvelle actrice pourroit être l'objet d'*entendu*: mais il ne s'agit pas seulement de l'avoir entendue, il s'agit de l'avoir entendu chanter; & il me semble qu'on ne peut pas considérer, comme deux idées séparées, celle du participe & celle du verbe: il faudroit donc dire *je l'ai entendu chanter*, même en parlant de l'actrice.

En second lieu, lorsqu'ils sont suivis d'un adjectif.

Considérons actuellement le participe, lorsqu'il est suivi d'un adjectif; il faut dire, comme l'assure Mr. Duclos, *elle s'est* RENDUE *la maitresse, elle s'est rendue catholique?*

Pour résoudre cette question, je considére encore si nous sommes portés à séparer ces idées ou à les réunir dans une seule. Or, il me semble qu'on dira beaucoup mieux, *le com-*

merce a rendu riche cette ville, que *le commerce a rendu cette ville riche.* Ainſi, quoique nous employons deux mots, nous ne paroiſſons voir qu'une ſeule idée, comme ſi nous diſions *a enrichi.* L'idée ſeroit-elle donc une, lorſque nous nous ſervons d'une périphraſe, comme lorſque nous la rendons en un ſeul mot? mais cette concluſion ſeroit peut-être trop précipitée : car l'oreille eſt quelquefois la regle de nos conſtructions, autant au moins que notre maniere de concevoir. En effet, on dira plutôt, *le commerce a rendu cette ville opulente*, que *le commerce a rendu opulente cette ville*; *j'ai rendu cette perſonne maîtreſſe de mon ſort*, que *j'ai rendu maîtreſſe de mon ſort cette perſonne*; *un docteur a rendu ce proteſtant catholique*, qu'*un docteur a rendu catholique ce proteſtant.* Il me ſemble donc que nous ſoyons portés, à ſéparer l'idée du participe de celle de l'adjectif; &, par conſéquent, on peut dire avec Mr. Duclos, *elle s'eſt rendue catholique*, *elle s'eſt rendue maîtreſſe.* Cependant, il ſeroit bien plus ſimple que les participes, ſuivis d'un adjectif, fuſſent aſſujettis à la même regle, que les participes ſuivis d'un verbe.

Au reſte, ſi nous ſéparons plus volontiers l'idée du participe de celle d'un adjectif que de celle d'un verbe; c'eſt qu'un adjectif préſente une idée qui, étant plus déterminée, ſe diſtin-

gue davantage de tout autre. Celle d'un verbe à l'infinitif, étant au contraire indéterminée, est, par cette raison, plus propre à se confondre avec celle du participe.

Je n'oserois, Monseigneur, vous répondre de l'exactitude des regles que je viens de proposer sur les participes du passé. En fait de langage, quand l'usage ne fait pas lui-même la regle, il est bien à craindre qu'il n'y ait de l'arbitraire dans les décisions des grammairiens.





CHAPITRE XXIII.

Des conjonctions.

Différentes especes de conjonctions.

NOUS avons vu que les conjonctions sont moins des éléments du discours que des expressions abrégées, auxquelles on pourroit suppléer par des expressions plus composées.

Deux propositions ne se lient que par les rapports qu'elles ont l'une à l'autre. Or, le propre des conjonctions est de prononcer ces rapports.

Une proposition se lie-t-elle à une précédente, comme conséquence ? nous avons les conjonctions *donc*, *ainsi* ; comme preuve ? *car* ; comme opposée ? *mais*, *cependant*, *pourtant* ; affirment-elles ensemble ? nous avons la conjonction & ; nient-elles ensemble ? *ni* ? affirment-elles séparément, ensorte que des deux une seule puisse être vraie ? *ou*. Mais, Monseigneur, il est inutile de faire l'énumération de toutes les con-

jonctions. Il le seroit encore plus de charger votre mémoire des noms qu'on leur a donnés: car les grammairiens en ont distingué jusqu'à quinze especes. Bornons-nous à observer la conjonction *que*, la seule qui puisse souffrir quelques difficultés !

De la conjonction *que*.

Nous avons vu, dans la premiere partie de cette grammaire, quelle est la nature de cette conjonction, & comment elle a été trouvée : il nous reste à voir comment on l'emploie.

Nous l'employons quelquefois dans des tours elliptiques où la proposition principale est supprimée. Nous disons, par exemple, *que je meure*; c'est-à-dire, *plut à Dieu que je meure : qu'il se soit oublié jusqu'à ce point là !* c'est-à-dire, *je suis étonné qu'il se soit oublié jusqu'à ce point là !* Quelquefois nous laissons à suppléer la conjonction même : *qui m'aime me suive*; c'est-à-dire, *je veux que celui qui m'aime me suive*.

Avec cette conjonction, le verbe de la proposition subordonnée se met, tantot à l'indicatif, *je sais qu'il* EST *surpris*; tantôt au subjonctif, *je doute qu'il* SOIT *surpris* : or, ce n'est pas la conjonction *que*, c'est le verbe de la proposition principale qui détermine

termine le mode du verbe de la propoſition ſubordonnée.

Si le verbe de la propoſition principale affirme poſitivement & avec certitude, celui de la propoſition ſubordonnée doit auſſi affirmer poſitivement & avec certitude; & nous diſons, à l'indicatif, *je ſais qu'il* EST *ſurpris*, parce que le propre de ce mode eſt l'affirmation. Au contraire, nous diſons, au ſubjonctif, *je doute qu'il* SOIT *ſurpris*, parce que ce mode n'étant deſtiné qu'à marquer le rapport de la propoſition ſubordonnée, à lapropoſition principale, il conſerve dans le ſecond verbe le doute exprimé dans le premier.

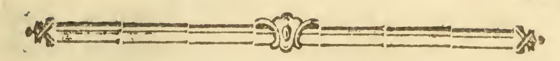
La regle eſt donc que le verbe de la propoſition ſubordonnée doit-être au ſubjonctif, toutes les fois que celui de la propoſition principale exprime quelque doute, quelque crainte, quelque incertitude. Vous direz, par conſéquent, j'*ignore qu'il* VIENNE, je *ſais qu'il* VIENDRA : je *crains qu'il ne réuſſiſſe*, je *crois qu'il réuſſira* : je *ſouhaite qu'il parvienne*, *on dit qu'il eſt parvenu*.

Cette regle s'applique à toutes les expreſſions compoſées, où nous faiſons entrer la conjonction *que*, & que les grammairiens mettent parmi les conjonctions. Ainſi il faut dire, *atten-*

du que cela EST, *vu que cela* EST; parce qu'*attendu* & *vu* affirment poſitivement: & il faut dire, *pourvu que cela* SOIT, *afin que cela* SOIT, *avant que cela* SOIT; parce que *pourvu*, *afin* & *avant* laiſſent dans l'eſprit quelque incertitude, ou du moins, quelque ſuſpenſion.

Je ne crois pas, Monſeigneur, qu'il y ait rien de plus à remarquer ſur les conjonctions.





CHAPITRE XXIV.

Des adverbes.

NOUS avons dit, Monſeigneur, que l'adverbe eſt une expreſſion abrégée, qui eſt l'équivalent d'un nom précédé d'une prépoſition; & nous avons donné, pour exemple, *ſagement*, qui ſignifie *avec ſageſſe*, *plus*, qui ſignifie *en quantité ſupérieure*, &c. Ce qu'on entend par un adverbe.

Sagement, *prudemment*, & autres ſemblables, ſe nomment *adverbes de maniere* ou *de qualité*, parce qu'ils expriment la maniere dont une choſe ſe fait. Tout ce qu'il y a à remarquer ſur ces adverbes, c'eſt qu'ils ſe joignent au verbe qu'ils modifient: *il s'eſt conduit ſagement*, *il s'eſt prudemment conduit*. Adverbe de qualité.

Quand nous conſidérons les mêmes qualités dans deux objets, nous y trouvons de l'égalité ou de l'inégalité, & nous avons pour exprimer ces rapports les adverbes *plus*, *moins*, *auſſi* *lus grand*, *moins grand*, *auſſi grand*. Adverbe de quantité.

Mais quand nous diſons d'un homme, *il eſt fort inſtruit*, *il eſt très ſavant*, nous ne conſidérons plus la même quantité dans deux objets; nous la conſidérons dans un ſeul, & nous la comparons à une idée que nous nous ſommes faite & qui nous ſert de meſure. Nous employons encore à cet uſage *infiniment*, *conſidérablement*, *abondamment*, *copieuſement*, *grandement*, *petitement*. Tous ces adverbes ſe rapportent à une meſure, que chacun ſe fait d'après les jugements qu'il eſt dans l'habitude de porter. On les nomme *adverbes de quantité*.

Les grammairiens diſtinguent encore des adverbes de temps, de lieu & d'autres, ſur leſquels il n'y a rien à remarquer. Nous aurions même peu de choſes à dire dans ce chapitre, s'ils n'avoient pas confondu, parmi les adverbes, des adjectifs & des expreſſions que nous allons rappeller à leurs vrais éléments.

Noms qu'il ne faut pas confondre avec les adverbes.

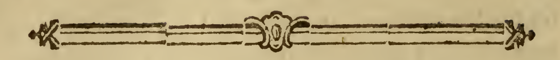
Je n'ai pas pu vous voir HIER, *je vous verrai* DEMAIN. *Hier* & *demain* ſont évidemment des noms ſubſtantifs : *c'eſt au jour d'hier*, *au jour de demain*, & il faut vous accoutumer à remplir ces ellipſes.

On dit, *il eſt en haut*, *il eſt en bas*, pour *en lieu haut*, *en lieu bas*. Ici, l'adjectif eſt précédé d'une prépoſition; quelquefois il eſt employé

ſeul. *Parler bas*, *chanter juſte*, *frapper fort*, *voir clair*, *voir trouble*, *voir double*, ſignifient *parler d'un ton bas*, *chanter d'une voix juſte*, *frapper à coup fort*, *voir d'un œil clair*, *trouble*, *voir d'une maniere double*. *Bas*, *juſte*, *fort*, *clair*, *trouble*, *double* ſont donc des adjectifs, & ces tours ſont elliptiques.

Si, comme le veulent les grammairiens, *à toute heure*, *à tout moment*, *de temps en temps*, ſont des adverbes, pourquoi n'en diroit-on pas autant de *à l'heure que je vous vois*, *au moment que je vous parle*, *dans le temps que vous étiez en France*? Bornons-nous donc à reconnoître les éléments dont ces expreſſions ſont compoſées. S'il y en a qu'on puiſſe, avec quelque fondement mettre parmi les adverbes, ce ſont celles dont l'uſage ne fait plus qu'un ſeul mot : telles ſont *aujourd'hui* qui eſt formé d'*à ce jour d'hui*, *dorénavant* qui l'eſt de *de cette heure en avant*, & *beaucoup* qui l'eſt, comme le remarque Mr. du Marſais, de *bella copia* grande abondance.





CHAPITRE XXV.

Des interjections.

Les interjections font des expressions équivalentes à des phrases entieres.

LES interjections, ou ces accents que nous avons vu être communs au langage d'action & à celui des sons articulés, sont des expressions rapides, équivalentes quelquefois à des phrases entieres. Elles n'ont point de place marquée, & elles n'en sont que plus expressives; soit qu'elles commencent un discours, soit qu'elles le terminent, soit qu'elles l'interrompent, il semble qu'elles échappent toujours au moment de produire leur effet.

Aux accents naturels du langage d'action, les langues ont ajouté des mots tels que *hélas*! *ciel*! *Dieu!* La grammaire n'a rien à remarquer sur ces especes de mots: c'est au sentiment à les proférer à propos.





CHAPITRE XXVI.

De la ſyntaxe.

Objet de la ſyntaxe.

NOUS ne concevons jamais mieux une penſée, que lorſque toutes les parties diſtinctes les unes des autres, ſe préſentent à nous, avec tous les rapports qui ſont entre elles. Ce n'eſt donc pas aſſez d'avoir des mots pour chaque idée ; il faut encore ſavoir former, de pluſieurs idées, un tout dont nous ſaiſiſſions tout à la fois les détails & l'enſemble, dont rien ne nous échappe. Voilà l'objet de la ſyntaxe.

Comment ſe marquent les rapports entre les mots.

Les rapports ſe marquent de pluſieurs manieres : par la place qu'on donne aux mots, par les différentes formes qu'ils prennent, par des prépoſitions qui les montrent comme ſecond terme d'un rapport, par des conjonctifs qui rapprochent, autant qu'il eſt poſſible, les propoſitions incidentes des ſubſtantifs qu'elles modifient; enfin, par des conjonctions qui prononcent la liaiſon entre les principales parties du diſcours. Voilà, Monſeigneur, tous les moyens :

nous les avons déja remarqués dans le cours de cet ouvrage : nous allons les obſerver plus particulierement.

Arrangement des mots dans une propoſition ſimple.

Pierre eſt homme. Tel eſt l'ordre des mots dans une propoſition ſimple : le ſujet, puis le verbe, enfin l'attribut. Notre ſyntaxe ne permet pas d'autre arrangement.

Tout ſujet d'une propoſition offre une idée déterminée, puiſque c'eſt la choſe dont on parle, & qu'on déſigne comme exiſtante. Il ſemble donc qu'on auroit pu dire, *homme eſt pierre.* Car *homme*, étant indéterminé, ne ſauroit être pris pour ſujet ; &, par conſéquent, la phraſe n'en ſeroit pas moins claire. Mais l'uſage ne l'a pas permis. Il permet encore moins, *un homme eſt pierre*, parce qu'*un homme* paroîtroit le ſujet, & la phraſe auroit quelque choſe de louche. Mais on dira également, *Pierre eſt l'homme que vous voyez*, ou *l'homme que vous voyez eſt Pierre* : c'eſt que les deux termes de cette propoſition étant identiques, ils peuvent être indifféremment l'un & l'autre, le ſujet ou l'attribut.

L'attribut peut être un adjectif : *Pierre eſt courageux.* Il ſemble encore qu'en pareil cas, on pourroit dire *courageux eſt Pierre* : mais nous nous ſommes fait une ſi grande habitude

du premier tour, que nous ne permettons point ces ſortes de tranſpoſitions.

Une propoſition ſe compoſe ſuivant qu'on ajoute des acceſſoires au ſujet, au verbe ou à l'attribut.

Arrangement des mots dans une propoſition compoſée. Quelle eſt la place de l'objet?

L'objet eſt un acceſſoire du verbe; il doit le ſuivre immédiatement, ou du moins il n'en peut être ſéparé que par des modifications même du verbe. *Le roi aime le peuple*, *le roi aime beaucoup le peuple*. Vous voyez que *beaucoup* ne ſépare *le peuple* d'*aime*, que parce qu'il eſt une modification de l'action d'aimer.

Place des noms des perſonnes, lorſqu'ils ſont l'objet du verbe, ou le terme.

Il ne faut excepter de cette regle que les pronoms *le*, *la*, *les*, les noms des perſonnes *me*, *te*, *je*, *nous*, *vous*, & le conjonctif *que*. Sans doute, c'eſt l'oreille qui a engagé à tranſpoſer les pronoms & les noms des perſonnes avant le verbe. *Je l'aime*, *il nous aime*. Ces monoſyllabes auroient fait une chûte déſagréable, s'ils avoient terminé la phraſe. Cela eſt, ſur-tout, ſenſible dans *me*, *te*, *ſe*, *le*: auſſi préférons-nous, *moi*, *toi*, *ſoit*, *lui*, lorſque nous voulons faire précéder le verbe, ce qui eſt rare.

Voilà conſtamment la place de ces noms, quand le verbe eſt à tout autre mode que l'impératif. Mais quand on commande ou qu'on défend, voici ce que preſcrit l'uſage.

On dit, *dites lui*, *menez-le*, *conduiſez-la*, *parlez-moi*, *prenez-en*, *allez-y*. En pareil cas, chacun de ces noms doit-être précédé du verbe.

Si la phraſe eſt compoſée de deux impératifs, l'arrangement de ces mots ſera encore le même avec le premier : mais ils pourront, à notre choix, précéder ou ſuivre le ſecond. *Allez le chercher & me l'amenez*, ou *amenez-le moi : allez le trouver* & *lui mandez*, ou *mandez-lui : allez-là & y demeurez*, ou, ce qui eſt mieux, *demeurez-y : prenez des étoffes & en apportez*, ou ce qui eſt mieux encore, *apportez-en*.

Lorſqu'on défend, ces noms doivent toujours être placés avant le verbe. *Ne lui dites pas : ne le menez pas : ne le conduiſez pas, ne lui mandez pas*, *n'en parlez pas*, *n'y allez pas*, *n'en prenez pas*. Voilà, en pareil cas, les ſeuls arrangements. On dit, *parlez-moi*, & jamais *parlez me*. Il ſemble donc qu'on ne devroit pas dire *parlez m'en* : on le dit cependant, mais on ne dit point *menez m'y*.

Place des adjectifs conjonctifs.

Le conjonctif *que* ne peut avoir qu'une place : il faut qu'il ſuive immédiatement le ſubſtantif, auquel il lie la propoſition incidente dont il eſt l'objet. Dans *les conquêtes qu'Alexandre à faites*, *que* eſt l'objet de la propoſi-

tion incidente, *Alexandre a faites*, & il ſuit immédiatement le ſubſtantif *conquêtes*.

Mais une propoſition incidente modifie ſouvent un nom, qui eſt revêtu de quelques modifications. Par exemple, l'*homme de courage que vous connoiſſez*, offre le ſubſtantif *homme* modifié par ces mots *de courage*. Or, ce n'eſt point au mot *courage*, dont l'idée eſt indéterminée, que ſe rapporte le conjonctif *que* : ce n'eſt pas non plus au mot *homme*, conſidéré tout ſeul. C'eſt à l'idée totale qui réſulte de ces mots, l'*homme de courage*, & qui eſt une comme ſi elle étoit exprimée par un ſeul nom ſubſtantif. Cet exemple confirme donc la regle que nous avons donnée que *le conjonctif* QUE *doit toujours ſuivre immédiatement le ſubſtantif auquel il lie la propoſition incidente*. Or, cette régle eſt la même pour tous les adjectifs de cette eſpece; *qui*, *dont*, *lequel*, &c.

Le ſujet peut quelque fois ſuivre le verbe.

La phraſe que nous avons apportée pour exemple, *les conquêtes qu'Alexandre a faites*, occaſionne une exception à la regle que nous avons donnée pour la place du ſujet. Car le ſens étant également marqué, ſoit qu'on diſe *qu'Alexandre a faites*, ou *qu'a faites Alexandre*, on peut, à ſon choix, donner au nom l'une ou l'autre place. Il y a même encore un cas où le ſujet peut ſuivre le verbe; c'eſt lorſque celui-

ci est précédé par une circonstance de temps. On dira, par exemple, *alors arriva votre ami*.

Les propositions subordonnées ont plusieurs places dans le discours.

Les propositions incidentes n'ont qu'une place dans le discours, puisqu'elles ne sauroient être séparées du substantif, ou du moins de l'idée totale à laquelle on les rapporte. Mais comme les propositions subordonnées sont des accessoires du verbe de la proposition principale, & que leur rapport est suffisamment indiqué par des conjonctions, ou par des prépositions, elles peuvent commencer ou finir la phrase, ou même être insérées entre le nom & le verbe. *Votre fils n'est pas connoissable, depuis qu'il a voyagé : depuis que votre fils a voyagé, il n'est pas connoissable : votre fils, depuis qu'il a voyagé, n'est pas connoissable.* Il est évident que, dans tous ces arrangements, la liaison des idées est également conservée; &, par conséquent, ils sont tous dans les regles de la syntaxe.

Les moyens & les circonstances ont aussi différentes places dans le discours.

Les moyens & les circonstances sont encore des accessoires du verbe : on peut donc aussi leur donner différentes places dans le discours. EXEMPLE pour les moyens : *avec votre secours, cet homme finira son affaire ; cet homme finira son affaire avec votre secours : cet homme, avec votre secours, finira son affaire.* EXEMPLE pour les circonstances : *votre ami étoit à Rome dans ce temps-là : votre ami, dans ce temps-là, étoit à*

rome : dans ce temps-là, *votre ami étoit à Rome.* C'eſt donc une regle générale, qu'un nom, précédé d'une prépoſition, peut prendre différentes places dans le diſcours, toutes les fois qu'il exprime les moyens, les circonſtances ou quelque autre acceſſoire du verbe. Il faut ſeulement prendre garde qu'il n'en naiſſe quelque équivoque avec ce qui précéde, ou avec ce qui ſuit.

Au reſte, quand je dis que les moyens, les circonſtances & autres acceſſoires du verbe peuvent avoir différentes places dans le diſcours, c'eſt proprement des acceſſoires du verbe *être* que je parle. Lors donc que vous employerez un verbe adjectif, vous le rappellerez à ſes élémens, ſi vous voulez diſtinguer les acceſſoires qui appartiennent au verbe, de ceux qui appartiennent à l'adjectif. En traduiſant, par exemple, *finira* par *ſera finiſſant*, vous verrez qu'*avec votre ſecours* eſt l'acceſſoire du verbe *ſera*, & que *ſon affaire* eſt celui de l'adjectif *finiſſant*. *Cet homme ſera, avec votre ſecours, finiſſant ſon affaire.*

Un nom précédé d'une prépoſition, s'il eſt l'acceſſoire d'un adjectif, ne peut pas être tranſpoſé.

Il ne faudroit pas confondre, avec les acceſſoires du verbe, tout nom qui ſeroit précédé d'une prépoſition. Traduiſez cette phraſe, *je pars demain pour Rome*, par celle-ci, *je ſuis demain partant pour Rome* : vous voyez auſſitôt que *pour Rome* eſt un acceſſoire qui appartient

à l'adjectif *partant*, & que vous ne pouvez pas transposer. Au lieu que vous pouvez dire à votre choix : *demain je pars pour Rome, je pars demain pour Rome, je pars pour Rome demain.*

Il peut l'être, s'il est l'accessoire d'un substantif.

Un nom, précédé d'une préposition, ne peut donc pas être transposé, lorsqu'il est l'accessoire d'un adjectif. Il n'en seroit pas de même, s'il étoit l'accessoire d'un substantif : alors il pourroit être transposé. EXEMPLE : *Quand de Rome avec vous j'entreprendrai le voyage.*

Or, pourquoi ne peut-on pas transposer *pour Rome* avant *partant*, comme on transpose *de Rome* avant *voyage* ?

Si vous considérez les actions, exprimées par des adjectifs tels que *partant*, vous remarquerez qu'elles ont un but auquel elles tendent ; & que, par conséquent, il est dans l'ordre des idées que ce but soit nommé après l'action, dans une langue où la place est le principal signe des rapports. Il faut donc dire *partant pour Rome.*

Mais si vous considérez le substantif *voyage* & le nom *Rome*, qui étant précédé de la préposition *de*, détermine de quel voyage on parle, vous ne sentez plus qu'il soit nécessaire que les idées viennent à la suite l'une de l'autre, dans

cet ordre, *le voyage de Rome.* Au contraire, vous appercevez deux idées que vous pouvez éloigner, & placer, pour ainsi dire, dans deux points de perspective. Après avoir donc fixé ma vue sur Rome, en disant *de Rome*, vous la conduisez sur l'autre terme, qui est *le voyage*; & lorsque votre phrase est finie, je rapproche les mots que vous avez écartés, j'en apperçois le rapport, & votre construction n'a rien qui me choque.

Une preuve que ces idées doivent être regardées comme deux points de perspective distants l'un de l'autre, c'est que vous ne pouvez les transposer, qu'autant que vous les séparez par quelques mots. Vous ne direz pas, *quand j'entreprendrai avec vous de Rome le voyage.* Cette transposition paroîtroit dure, parce que les idées ne seroient par assez éloignées pour être regardées comme deux points de perspective. Il faut donc les séparer, ou ne les point transposer.

Souvent les mots qu'on peut transposer, se rapportent à un substantif qu'on n'appercevra pas, si on ne sait pas réduire les expressions composées à leurs vrais éléments. Lorsque je dis, *à de pareils propos je ne sais que répondre*, ce n'est pas à l'adjectif *répondant* que se rapportent les mots transposés, *à de pareils pro-*

pos. Car le ſens n'eſt pas, je *ne ſais qu'être répondant :* je veux dire que je ne ſais quelle réponſe faire. C'eſt donc au ſubſtantif *réponſe* que ces mots doivent ſe rapporter : je *ne ſais quelle réponſe faire à de pareils propos.*

Différence entre ſyntaxe & conſtruction.

D'après les exemples que nous avons apportés, vous jugez, Monſeigneur, que ce ſont toujours les mêmes ſignes qui marquent les rapports des mots & des phraſes. C'eſt-là proprement ce qui appartient à la ſyntaxe. Mais comme l'arrangement des mots & des phraſes peut varier, ſuivant les différentes tranſpoſitions qu'on ſe permet ; les conſtructions changent, quoique la ſyntaxe ſoit toujours la même. La ſyntaxe, comme le remarque Mr. du Marſais, ne conſiſte que dans des ſignes choiſis pour marquer les rapports ; & la conſtruction conſiſte dans les différents arrangements que nous pouvons nous permettre, en obſervant toujours les regles de la ſyntaxe. Nous allons traiter des conſtructions dans le chapitre ſuivant.



CAHPI-



CHAPITRE XXVII.

Des constructions.

Un Prince, qui remplit exactement ses devoirs, mérite l'amour de ses sujets & l'estime de tous les peuples. Un Prince est le nom de la phrase : c'est la chose dont je parle : il ne suppose rien d'antérieur, & tous les autres mots se rapportent successivement à celui qui les précéde. Dans un pareil discours, l'esprit n'est point suspendu : on saisit la pensée à mesure qu'on lit. J'appelle cet ordre *construction directe*. Construction directe.

Mais si je dis, *avec des procédés comme les vôtres*, ces mots laissent l'esprit en suspens. Vous voyez, Monseigneur, qu'ils dépendent de quelque chose que je vais dire : car la préposition *avec* indique le second terme d'un rapport, & je n'ai pas encore montré le premier. Vous sentez donc que mon discours va finir par des idées qui, dans l'ordre direct, de- Construction renversée, ou inversion.

vroient être les premieres. Or, cet ordre a lieu toutes les fois qu'il y a tranſpoſition. Je l'appelle *conſtruction renverſée.*

Cette ſorte de conſtruction eſt ce que les grammairiens nomment *inverſion.* L'inverſion n'éſt donc pas, comme ils le diſent, un ordre contraire à l'ordre naturel, mais ſeulement un ordre différent de l'ordre direct; & les conſtructions directes & renverſées ſont également naturelles.

Les conſtructions directes & renverſées ſont également naturelles.

Comme il étoit naturel à Cicéron de parler latin, & par conſéquent de faire beaucoup d'inverſions : il nous eſt naturel de parler françois, & par conſéquent d'en faire peu. Le mot *naturel* n'eſt pris ici qu'improprement. Il ne ſignifie pas ce que nous ferons en conſéquence de la conformation que la nature nous donne; mais ſeulement ce que nous ferons en conſéquence des habitudes que nous avons contractées.

L'ordre direct & l'ordre renverſé ne ſont point dans l'eſprit : ils ne ſont que dans le diſcours.

A parler vrai, il n'y a dans l'eſprit ni ordre direct, ni ordre renverſé; puiſqu'il apperçoit à la fois toutes les idées dont il juge, il les prononceroit toutes à la fois, s'il lui étoit poſſible de les prononcer comme il les apperçoit. Voilà ce qui lui ſeroit naturel; & c'eſt ainſi qu'il parle, lorſqu'il ne connoît que le langage d'action.

C'eſt, par conſéquent, dans le diſcours ſeul, que les idées ont un ordre direct ou renverſé, parce que c'eſt dans le diſcours ſeul qu'elles ſe ſuccedent. Ces deux ordres ſont également naturels. En effet, les inverſions ſont uſitées dans toutes les langues, autant du moins que la ſyntaxe le permet.

Je ſais bien, Monſeigneur, qu'on aura de la peine à ſe perſuader que nous appercevons à la fois toutes les idées qui ſont comme enveloppées dans une penſée un peu compoſée; & on s'obſtinera à demander quel eſt l'ordre naturel dans lequel elles ſe préſentent ſucceſſivement à l'eſprit. Mais ſi je demandois *quel eſt l'ordre naturel dans lequel les objets ſe préſentent ſucceſſivement à la vue, lorſque la vue elle-même embraſſe à la fois tout ce qui frappe les yeux*, vous me diriez que je fais une queſtion abſurde; & ſi j'ajoutois qu'il faut cependant qu'il y ait dans la vue un ordre direct ou renverſé, vous penſeriez que je déraiſonne tout-à-fait. Quand on voit tout à la fois, me diriez-vous, on ne voit pas l'un après l'autre : il faut regarder ſucceſſivement les choſes qu'on voit. Dites-en autant, Monſeigneur, de la vue de l'eſprit. Quand il voit, il voit à la fois tout ce qui s'offre à lui; il faut qu'il regarde pour mettre, dans ce qu'il apperçoit, un ordre direct ou un ordre renverſé ! Or, il ne regarde

V 2

qu'autant que nous avons besoin de parler, ou d'appercevoir les choses d'une maniere distincte.

Exemple qui fait voir un des principaux avantages de l'ordre renversé.

Quand nous étudierons l'art d'écrire, nous verrons plus particuliérement l'usage qu'on peut faire des inversions. Pour le présent, Monseigneur, je ne vous donnerai qu'un exemple; & ce sera le même qui nous a servi à l'analyse du discours.

» Dans cette enfance, ou, pour mieux dire,
» dans ce chaos du poëme dramatique parmi
» nous, votre illustre frere, après avoir quel-
» que temps cherché le bon chemin, & lutté,
» si je l'ose dire ainsi, contre le mauvais goût
» de son siecle, enfin, inspiré d'un génie ex-
» traordinaire, & aidé de la lecture des an-
» ciens, fit voir sur la scene la raison, mais
» la raison accompagnée de toute la pompe,
» de tous les ornements dont notre langue est
» capable, accordant heureusement la vraisem-
» blance & le merveilleux, & laissant bien loin
» derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux, dont
» la plupart, désespérant de l'atteindre, &
» n'osant plus entreprendre de lui disputer le
» prix, se bornerent à combattre la voix publi-
» que déclarée pour lui, & essayerent en vain,
» par leurs frivoles critiques, de rabaisser
» un mérite qu'ils ne pouvoient égaler.

Considérez, Monseigneur, comment toutes les parties de cette période se lient à une idée principale pour former un seul tout. C'est ainsi que cette multitude d'idées s'offroit à Racine, & c'est ainsi qu'il lui étoit naturel de les présenter. Cependant les constructions sont renversées. Substituons l'ordre direct, & disons :

Votre illustre frere fit voir sur la scene la raison ; mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accordant heureusement la vraisemblance & le merveilleux, & laissant bien loin derriere lui tout ce qu'il avoit de rivaux.

Il fit voir la raison dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous.

Il la fit voir après avoir quelque temps cherché le bon chemin, & lutté, si je l'ose dire ainsi, contre le mauvais goût de son siecle.

Enfin il la fit voir, lorsqu'il étoit inspiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des anciens.

Vous voyez, Monseigneur, que pour suivre l'ordre direct, je suis obligé de partager une

pensée qui est une, & qui doit être une. Quand j'éviterois de répéter *il fit voir la raison*, la pensée n'en seroit pas moins partagée : car ce ne seroit qu'à plusieurs reprises que j'acheverois de la développer. Dans Racine, au contraire, cette pensée est, pour ainsi dire, moulée d'un seul jet. Tel est l'avantage de l'ordre renversé.

Il y a dans le discours deux choses : la liaison des idées & l'ensemble. La liaison des idées se trouve toujours dans l'ordre direct : mais, pour peu qu'une pensée soit composée, l'ensemble ne peut se trouver que dans l'ordre renversé. Il est donc absolument nécessaire de faire usage des inversions ; & si elles sont nécessaires, il faut bien qu'elles deviennent naturelles.

Nous avons considéré les langues comme autant de méthodes analytiques ; & nous avons vu, Monseigneur, quels sont, dans la nôtre, les signes de cette méthode, & d'après quelles regles nous devons nous en servir. Mais nous avons encore bien des observations à faire pour démêler tout l'artifice de cette analyse, & pour en saisir la simplicité. Ce sera le sujet de l'ouvrage suivant, *l'art d'écrire*.

CONJUGAISONS.

On commence par la conjugaiſon du verbe *faire*, dont les formes doivent ſervir de dénominations aux formes des autres verbes.

INDICATIF.

L'affirmation eſt l'acceſſoire qui caractériſe ce mode.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec le moment où l'on parle.

Singulier.

Je fais, tu fais, il fait.

Pluriel.

Nous faiſons, vous faites, ils font.

Forme qui eſt propre à exprimer un rapport de ſimultanéité, ſoit avec une époque antérieure, ſoit avec une époque actuelle.

Singulier.

Je faiſois, tu faiſois, il faiſoit.

Pluriel.

Nous faisions, vous faisiez, ils faisoient.

Je faisois ce que je vous ai promis, lorsqu'il m'est survenu une affaire, a un rapport de simultanéité avec une époque sensiblement antérieure.

Si quelqu'un, en entrant chez moi, me demande : *que faisiez-vous ?* cette forme exprime un rapport de simultanéité avec une époque immédiatement antérieure à l'époque actuelle.

Enfin elle exprime un rapport de simultanéité avec l'époque actuelle même, lorsque je dis à quelqu'un que je rencontre, *j'allois chez vous.*

Forme qui exprime un rapport de simultanéité avec une période où l'on n'est plus. Il y en a deux. L'une marque plus particuliérement le temps où la chose se faisoit.

Singulier.

Je fis, tu fis, il fit.

Pluriel.

Nous fimes, vous fites, ils firent.

L'autre marque le temps où la chose étoit faite.

Singulier.

J'eus fait, tu eus fait, il eut fait.

Pluriel.

Nous eumes fait, vous eutes fait, ils eurent fait.

Forme qui exprime un rapport de simultanéité avec une période où l'on est encore. Il y en a également deux; & la différence est la même qu'entre les formes précédentes. L'une indique donc le temps où la chose se faisoit.

Singulier.

J'ai fait, tu as fait, il a fait.

Pluriel.

Nous avons fait, vous avez fait, ils ont fait.

L'autre indique le temps où la chose étoit faite.

Singulier.

J'ai eu fait, tu as eu fait, il a eu fait.

Pluriel.

Nous avons eu fait, vous avez eu fait, ils ont eu fait.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure à une autre époque, qui eſt elle-même antérieure à l'époque actuelle.

Singulier.

J'avois fait, tu avois fait, il avoit fait.

Pluriel

Nous avions fait, vous aviez fait, ils avoient fait.

Voilà toutes les formes du paſſé. Il y en a ſix : *Je faiſois*, *je fis*, *j'eus fait*, *j'ai fait*, *j'ai eu fait*, *j'avois fait*; quelques-uns ajoutent *j'avois eu fait.* Nous en avons deux pour le futur.

La premiere exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure, qui peut être ou n'être pas déterminée.

Singulier.

Je ferai, tu feras, il fera.

Pluriel.

Nous ferons, vous ferez, ils feront.

La ſeconde exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque poſtérieure qui doit être déterminée.

Singulier.

J'aurai fait, tu auras fait, il aura fait.

Pluriel.

Nous aurons fait, vous aurez fait, ils auront fait.

Quelques-uns ajoutent une troiſieme forme: *J'aurai eu fait.*

MODE CONDITIONNEL.

Ce mode différe de l'indicatif en ce que l'affirmation devient conditionnelle.

Lorſqu'on affirme poſitivement que les choſes ont été, ou qu'elles ſeront, on peut avoir beſoin de diſtinguer des époques plus ou moins antérieures, & des époques plus ou moins poſtérieures. C'eſt pourquoi l'indicatif eſt de tous

les modes celui qui a le plus de formes différentes.

Mais, lorſque l'affirmation devient conditionnelle, on n'a pas beſoin de diſtinguer autant d'époques; & , en conſéquence, les formes du mode conditionnel ſont en petit nombre.

Forme qui, ſuivant les circonſtances, exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque actuelle, ou avec une époque poſtérieure.

Singulier.

Je ferois, tu ferois, il feroit.

Pluriel.

Nous ferions, vous feriez, ils feroient.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure.

Singulier.

J'aurois fait, tu aurois fait, il auroit fait.

Pluriel.

Nous aurions fait, vous auriez fait, ils auroient fait.

Autre forme qui exprime un pareil rapport.

Singulier.

J'euſſe fait, tu euſſes fait, il eût fait.

Pluriel.

Nous euſſions fait, vous euſſiez fait, ils euſſent fait.

La premiere de ces deux formes marque plus particuliérement l'époque pendant laquelle on auroit fait; & la ſeconde marque plus particuliérement l'époque où la choſe eût été faite & finie.

Forme qui exprime un rapport de ſimultanéité avec une époque antérieure à une époque, qui eſt elle-même antérieure à l'époque actuelle.

Singulier.

J'aurois eu fait, tu aurois eu fait, il auroit eu fait.

Pluriel.

Nous aurions eu fait, vous auriez eu fait, ils auroient eu fait.

J'eusse eu fait ne doit pas se dire, parce qu'il ne différeroit pas de *j'aurois eu fait*.

IMPÉRATIF.

Ce mode n'affirme point; il commande. Il a deux formes pour le futur.

La premiere, qui ne détermine point l'époque où la chose doit se faire, semble commander qu'elle se fasse, à commencer au moment où l'on parle.

Singulier

Fais, qu'il fasse.

Pluriel.

Faisons, faites, qu'ils fassent.

La seconde commande que la chose soit faite avant une époque postérieure qu'on détermine.

Singulier.

Aie fait, qu'il ait fait.

Pluriel.

Aions fait, ayez fait, qu'ils aient fait.

La troisieme personne de ce mode est empruntée du subjonctif, où nous la retrouverons.

On comprend pourquoi les formes de l'impératif n'ont point de premiere personne au singulier. Lorsqu'on se commande à soi-même, on se sert de la seconde du singulier, *fais*, ou de la premiere du pluriel, *faisons*.

SUBJONCTIF.

Dans ce mode, les rapports d'actualité, d'antériorité & de postériorité sont moins exprimés par les formes que prend le verbe, que par les circonstances du discours.

Forme qui peut exprimer un rapport de simultanéité avec une époque actuelle, ou avec une époque postérieure.

Singulier.

Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse.

Pluriel.

Que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.

A ces questions, *fait-il beau?* ou *fera-t-il*

beau? je puis répondre également, *je ne crois pas qu'il fasse beau.*

Forme qui exprime un rapport de simultanéité avec une époque antérieure, ou avec une époque postérieure.

Singulier.

Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît.

Pluriel.

Que nous fissions, que vous fissiez, qu'ils fissent.

Qu'on dise : *il a fait le voyage qu'il méditoit*, ou qu'on dise : *il le fera*, je puis également répondre : *je ne croyois pas qu'il le fît.*

Autre forme qui exprime un pareil rapport.

Singulier.

Que j'aie fait, que tu aies fait, qu'il ait fait.

Pluriel.

Que nous ayons fait, que vous ayez fait, qu'ils aient fait.

Il

Il a fallu que j'aie fait eſt un paſſé. *Je n'irai point chez vous que je n'aie fait* eſt un futur.

Autre encore qui exprime le même rapport.

Singulier.

Que j'euſſe fait, que tu euſſes fait, qu'il eût fait.

Pluriel.

Que nous euſſions fait, que vous euſſiez fait, qu'ils euſſent fait.

Si on vouloit marquer plus particuliérement le temps où la choſe eût été faite & finie, on pourroit ſe ſervir de la forme ſuivante.

Singulier.

Que j'euſſe eu fait, que tu euſſes eu fait, qu'il eût eu fait.

Pluriel.

Que nous euſſions eu fait, que vous euſſiez eu fait, qu'ils euſſent eu fait.

Je doute néanmoins que cette forme ſoit

bien néceſſaire. Quant aux autres, on ne les emploie pas indifféremment, quoiqu'elles expriment les mêmes rapports. Le choix eſt déterminé par la forme qu'a pris le verbe de la propoſition principale. On dit, par exemple, *je veux que vous ayez fait* ; & *je voudrois que vous euſſiez fait*. Il faut ſe ſouvenir que le propre des formes du ſubjonctif eſt de marquer le rapport de la propoſition ſubordonnée à la propoſition principale.

INFINITIF.

Le verbe, dépouillé des acceſſoires qu'il avoit dans les modes précédents, devient à l'infinitif un nom ſubſtantif, ou un nom adjectif.

Nom ſubſtantif.

Faire.

Participes qui, ſuivant les circonſtances, ſont des ſubſtantifs ou des adjectifs.

Faiſant, fait, ayant fait.

Autre nom ſubſtantif.

Avoir fait.

On voit que dans la conjugaiſon du verbe *faire*, les formes varient comme les acceſſoires qu'elles expriment. C'eſt ce qui doit déterminer à les faire ſervir de dénomination aux formes des autres verbes.

Conjugaiſon du verbe auxiliaire

Avoir.

Il me paroît convenable de commencer les conjugaiſons par l'infinitif, puiſque, dans ce mode, le verbe eſt dépouillé des acceſſoires qu'il prend dans les autres.

INFINITIF.

Faire.	Avoir.
Faiſant.	Ayant.
Fait.	Eu.
Ayant fait.	Ayant eu.
Avoir fait.	Avoir eu.

INDICATIF.

Singulier.

Je fais. J'ai, tu as, il a.

Pluriel.

Nous avons, vous avez, ils ont.

Singulier.

Je faisois. J'avois, tu avois, il avoit.

Pluriel.

Nous avions, vous aviez, ils avoient.

Singulier.

Je fis. J'eus, tu eus, il eut.

Pluriel.

Nous eumes, vous eutes, ils eurent.

Singulier.

J'eus fait. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu.

Pluriel.

Nous eumes eu, vous eutes eu, ils eurent eu.

Singulier.

J'ai fait. J'ai eu, tu as eu, il a eu.

Pluriel.

Nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

J'ai eu fait. Cette forme manque.

Singulier.

J'avois fait. J'avois eu, tu avois eu, il avoit eu.

Pluriel.

Nous avions eu, vous aviez eu, ils avoient eu.

Singulier.

Je ferai. J'aurai, tu auras, il aura.

Pluriel.

Nous aurons, vous aurez, ils auront.

Singulier.

J'aurai fait. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu.

Pluriel.

Nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

Singulier.

Je ferois. J'aurois, tu aurois, il auroit.

Pluriel.

Nous aurions, vous auriez, ils auroient.

Singulier.

J'aurois fait. J'aurois eu, tu aurois eu, il auroit eu.

Pluriel.

Nous aurions eu, vous auriez eu, ils auroient eu.

Singulier.

J'eusse fait. J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu.

Pluriel.

Nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

J'aurois eu fait. Cette forme manque.

IMPÉRATIF.

Singulier

Fais. Aie, qu'il ait.

Pluriel.

Ayons, ayez, qu'ils aient.

SUBJONCTIF.

Singulier.

Que je fasse. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait.

[redacted]

Pluriel.

Que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Singulier.

Que je fiſſe. — Que j'euſſe, que tu euſſes, qu'il eût.

Pluriel.

Que nous euſſions, que vous euſſiez, qu'ils euſſent.

Singulier.

Que j'aie fait. — Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu.

Pluriel.

Que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Singulier.

Que j'euſſe fait. — Que j'euſſe eu, que tu euſſes eu, qu'il eût eu.

Pluriel.

Que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

Que j'eusse eu fait. Cette forme manque.

Conjugaison du verbe auxiliaire Être.

INFINITIF.

Faire.	être.
Faisant.	Étant.
Fait.	Été.
Ayant fait.	Ayant été.
Avoir fait.	Avoir été.

INDICATIF.

Singulier.

Je fais. Je suis, tu es, il est.

Pluriel.

Nous sommes, vous êtes, ils sont.

Singulier

Je faisois.	J'étois, tu étois, il étoit.

Pluriel.

Nous étions, vous étiez, ils étoient.

Singulier.

Je fis.	Je fus, tu fus, il fut.

Pluriel.

Nous fumes, vous futes, ils furent.

Singulier.

J'eus fait.	J'eus été, tu eus été, il eut été.

Pluriel.

Nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Singulier.

J'ai fait.	J'ai été, tu as été, il a été.

Pluriel.

Nous avons été, vous avez été, ils ont été.

J'ai eu fait. Cette forme manque.

Singulier.

J'avois fait. J'avois été, tu avois été, il avoit été.

Pluriel.

Nous avions été, vous aviez été, ils avoient été.

Singulier.

Je ferai. Je ſerai, tu ſeras, il ſera.

Pluriel.

Nous ſerons, vous ſerez, ils ſeront.

Singulier.

J'aurai fait. J'aurai été, tu auras été, il aura été.

Pluriel.

Nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

MODE CONDITIONNEL.

Singulier.

Je ſerois. Je ſerois, tu ſerois, il ſeroit;

Pluriel.

Nous ſerions, vous ſeriez, ils ſeroient.

Singulier.

J'aurois fait. J'aurois été, tu aurois été, il auroit été.

Pluriel.

Nous aurions été, vous auriez été, ils auroient été.

Singulier.

J'euſſe fait. J'euſſe été, tu euſſes été, il eût été.

Pluriel.

Nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

J'aurois eu fait. Cette forme manque.

IMPÉRATIF.

Singulier.

Fais. Sois, qu'il soit.

Pluriel.

Soyons, soyez, qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

Singulier.

Que je fasse. Que je sois, que tu sois, qu'il soit.

Pluriel.

Que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Singulier.

Que je fiſſe. Que je fuſſe, que tu fuſſes, qu'il fût.

Pluriel.

Que nous fuſſions, que vous fuſſiez, qu'ils fuſſent.

Singulier.

Que j'aie fait. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été.

Pluriel.

Que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Singulier.

Que j'euſſe fait. Que j'euſſe été, que tu euſſes été, qu'il eût été.

Pluriel.

Que nous euſſions été, que

vous euſſiez été, qu'ils euſſent été.

Que j'euſſe eu fait. Cette forme manque.

Conjugaiſon des verbes en er.

Je ne tranſcrirai que les formes ſimples, parce qu'en ſubſtituant au participe *fait* le participe des verbes que nous conjuguerons, on aura les formes compoſées; il faudra conſulter le chapitre onzieme de la ſeconde partie de cette grammaire, pour ſavoir ſi on doit employer, dans ces formes, le verbe *être* ou le verbe *avoir*.

INFINITIF.

Faire.	Aimer.
Faiſant.	Aimant.
Fait.	Aimé.

INDICATIF.

Je fais. J'aime, tu aimes, il aime.

Nous aimons, vous aimez, ils aiment.

Je faiſois. J'aimois, tu aimois, il aimoit.

Nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

Je fis. J'aimai, tu aimas, il aima, nous aimames, vous aimates, ils aimerent.

Je ferai. J'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront,

MODE CONDITIONNEL.

Je ferois. J'aimerois, tu aimerois, il aimeroit, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

IMPÉRATIF.

Fais. Aime, qu'il aime, aimons, aimez, qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe. Que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment,

Que je fiſſe. Que j'aimaſſe, que tu aimaſſes, qu'il

qu'il aimât, que nous aimassions, que vous aimassiez, qu'ils aimassent.

Verbes irréguliers de cette conjugaison.

Aller à la forme *j'aime*, fait *je vais* ou *je vas*, *il va*, *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*.

A la forme *j'aimerai* : *j'irai*, *tu iras*, *il ira*, *nous irons*, *vous irez*, *ils iront*.

A la forme *j'aimerois* : *j'irois*, *tu irois*, *il iroit*, *nous irions*, *vous iriez*, *ils iroient*.

A la forme *aime* : *va*, *qu'il aille*, *allons*, *allez*, *qu'ils aillent*. On dit avec une *s*, *vas y*, & avec un t, *va-t-en*.

Puer, à la forme *j'aime* fait *je pus*, *tu pus*, *il put*. Au pluriel il est régulier : *nous puons*, &c.

Lorsque les verbes se terminent en *ger* à l'infinitif, on conserve l'*e* dans toutes les formes, afin de conserver la même prononciation à la lettre *G*. *Juger*, *jugeois*, *jugeant*.

On retranche l'*e* dans les formes *j'aimerai*, *j'aimerois*, lorsque les verbes se terminent

en *ier* ou en *ner*; & on prononce j'*emploi-rai*, j'*emploirois*, je *continurai*, je *continurois*.

On écrit ordinairement ces mots avec un *e*, surtout en prose.

Envoyer, aux formes *j'aimerai*, *j'aimerois*: fait j'*enverrai*, j'*enverrois*.

Aux formes *nous aimions*, *vous aimiez*, les verbes en *oyer* font *nous envoyions*, *vous envoyiez*, *nous employions*, *vous employiez*. mais il vaut mieux éviter de se servir de ces formes, qu'on ne trouve que dans les grammaires.

Conjugaisons des verbes en ir.

Il y en a quatre.

INFINITIF.

Faire, faisant, fait.

finir.	sentir.	ouvrir.	tenir.
finissant.	sentant.	ouvrant.	tenant.
fini.	senti.	ouvert.	tenu.

INDICATIF.

Je fais.

je finis.	ſens.	ouvre.	tiens.
tu finis.	ſens.	ouvres.	tiens.
il finit.	ſent.	ouvre.	tient.
nous finiſſons.	ſentons.	ouvrons.	tenons.
vous finiſſez.	ſentez.	ouvrez.	tenez.
ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

Je faiſois.

Je finiſſois. ſentois. ouvrois. tenois;

le reſte de cette forme comme dans la conjugaiſon précédente.

Je fis.

je finis.	ſentis.	ouvris.	tins.
tu finis.	ſentis.	ouvris.	tins.
il finit.	ſentit.	ouvrit.	tint.
nous finimes.	ſentimes.	ouvrimes.	tinmes.
vous finites.	ſentites.	ouvrites.	tintes.
ils finirent.	ſentirent.	ouvrirent.	tinrent.

Je ferai.

Je finirai. ſentirai. ouvrirai. tiendrai; le reſte comme dans la conjugaiſon précédente.

CONDITIONNEL.

Je ferois.

Je finirois. ſentirois. ouvrirois. tiendrois, &c.

IMPÉRATIF.

Fais.

finis.	ſens.	ouvre.	tiens.
qu'il finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
finiſſons.	ſentons.	ouvrons.	tenons
finiſſez.	ſentez.	ouvrez.	tenez.
qu'ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

SUBJONCTIF.

Que je faſſe.

que je finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
que tu finiſſes.	ſentes.	ouvres.	tiennes.

qu'il finiſſe.	ſente.	ouvre.	tienne.
que nous finiſſions.	ſentions.	ouvrions.	tenions.
que vous finiſſiez.	ſentiez.	ouvriez.	teniez.
qu'ils finiſſent.	ſentent.	ouvrent.	tiennent.

Que je fiſſe.

que je finiſſe.	ſentiſſe.	ouvriſſe.	tinſſe.
que tu finiſſes.	ſentiſſes.	ouvriſſes.	tinſſes.
qu'il finît.	ſentît.	ouvrît.	tînt.
que nous finiſſions.	ſentiſſions.	ouvriſſions.	tinſſions
que vous finiſſiez.	ſentiſſiez.	ouvriſſiez.	tinſſiez.
qu'ils finiſſent.	ſentiſſent.	ouvriſſent.	tinſſent.

Verbes de la premiere conjugaiſon en ir.

Conjuguez, comme *finir*, *unir*, *punir*, & tous les verbes qui, a la forme *je fais*, ſe terminent en *ir : j'unis*, *je punis*.

FORMES IRRÉGULIERES. *Bénir* n'a qu'une forme irréguliere *bénit*, *bénite* : mais il a auſſi la forme réguliere *béni*, *bénie*. On dit *le pain béni*, *l'eau bénite* ; & en parlant des perſonnes, *elle eſt bénie*, *ils ſont bénis*.

Fleurir qui au propre eſt régulier dans toutes ſes formes, eſt irrégulier au figuré dans les formes ſuivantes : *l'empire floriſſoit, les lettres étoient floriſſantes.*

Hair n'eſt irrégulier que dans les formes *je hais, tu hais, il hait*, où l'*a* & l'*i* ne ſont qu'une ſyllabe qui ſe prononce comme un *e* ouvert.

Verbes de la ſeconde conjugaiſon en ir.

Conjuguez, comme *ſentir*, les verbes *conſentir, reſſentir, preſſentir, mentir, démentir, dormir, endormir, s'endormir, ſe repentir, ſervir, deſſervir, ſortir, partir, reſſortir*, ſortir de nouveau, & *repartir*, répliquer, partir de nouveau : mais *reſſortir* être du reſſort, *répartir* partager, & *ſortir* obtenir ſe conjuguent comme *finir.*

FORMES IRRÉGULIERES. *Bouillir : je bous, tu bous, il bout, nous bouillons*, &c. je *bouillirai* ou *bouillerai*, je *bouillirois* ou *bouillerois.*

Courir, eſt en terme de chaſſe, *courre : couru*, je *courus*, je *courrai*, je *courrois.*

Accourir, *concourir*, *diſcourir*, *parcourir*, *recourir*, *ſecourir* ſe conjuguent comme courir.

Fuir : *fuyant*, je *fuis*, *tu fuis*, *il fuit*, *nous fuyons*, *vous fuyez*, *ils fuient*.

Mourir : *mort*, je *meurs*, *tu meurs*, *il meurt*, *nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent*, je *mourus*, je *mourrai*, je *mourrois*, *que* je *meure*, *que* je *mouruſſe*. Les formes compoſées ſe font avec le verbe *être*.

Vêtir : vêtu. Revêtir : revêtu. Ils ſont réguliers dans les autres formes. Cependant je doute qu'on puiſſe dire, je *vêts*. *Je revêts* eſt uſité.

Acquérir : *acquérant*, *acquis*, j'*acquiers*, *nous acquérons*, j'*acquerrai*, j'*acquerrois*.

Conquérir ne s'emploie gueres qu'aux formes ſimples *conquérant*, *conquis*, je *conquis*, je *conquiſſe*, & aux formes compoſées j'*ai conquis*, &c.

Ouïr, défectueux aux formes je *ſens*, je *ſentois*, s'emploie aux autres : *ouï*, j'*ouïs*, j'*ouïs*, j'*ouïſſe*, j'*ai ouï*.

Faillir s'emploie au participe *failli*, à la forme du passé *je faillis* & aux formes composées *j'ai failli*, &c. les autres lui manquent.

Querir n'est susceptible d'aucune autre forme. *Envoyer querir*, *aller querir*.

Verbes de la troisieme conjugaison en ir.

Conjuguez, comme *ouvrir* les verbes *découvrir*, *entre-ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*.

FORMES IRRÉGULIERES. *Cueillir : cueilli*, *je cueillerai*, *je cueillerois*. Il est régulier dans les autres formes. *Accueillir* & *recueillir* se conjuguent comme *cueillir*.

Saillir, dans le sens de s'avancer en dehors, n'a guere que cette forme, & celle du participe *saillant*.

Dans le sens de s'élancer, de s'élever, *saillir* s'emploie au participe *sailli* & quelquefois aux troisiemes personnes : *les eaux saillissent*.

Aſſaillir, *treſſaillir*: *aſſailli*, *treſſailli*. Le reſte eſt régulier & peu uſité.

Verbes de la quatrieme conjugaiſon en ir.

On conjugue, comme *tenir*, les verbes *appartenir*, *s'abſtenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *ſoutenir*, *venir*, *ſurvenir*, *convenir*, en un mot, tous ceux qui dérivent de *tenir* & de *venir*.

Conjugaiſon des verbes en oir.

INFINITIF.

Faire.	Recevoir.
Faiſant.	Recevant.
Fait.	Reçu.

Je fais. Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.

Je faiſois. Je recevois, tu recevois, il recevoit, nous recevions, vous receviez, ils recevoient.

Je fis. Je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçumes, vous reçutes, ils reçurent.

Je ferai. Je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront.

CONDITIONNEL.

Je ferois. Je recevrois, tu recevrois, il recevroit, nous recevrions, vous recevriez; ils recevroient.

IMPÉRATIF.

Fais. Reçois, qu'il reçoive, recevons, recevez, qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Que je fasse. Que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent.

Que je fisse. Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût, que nous reçus-

ſions, que vous reçuſſiez, qu'ils reçuſſent.

On conjugue, comme *recevoir*, les verbes *appercevoir*, *décevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*.

VERBES IRREGULIERS. S'aſſeoir : S'aſſeyant, aſſis, je m'aſſieds, tu, &c. nous nous aſſeyons, vous vous aſſeyez, ils s'aſſeyent, je *m'aſſeyois, &c. nous nous aſſeyions*, qu'il faut éviter ainſi que *vous vous aſſeyiez, ils s'aſſeyoient*, je *m'aſſis*, je *m'aſſeoirai*, je *m'aſſoirois*, *que* je *m'aſſiſſe*.

Conjuguez de la-même maniere *aſſeoir*, *raſſeoir* & *ſe raſſeoir*.

Voir : *voyant*, *vu*, je *vois*, *nous voyons*, je *vis*, je *verrai*, je *verrois*, *que* je *voie*, *que* je *viſſe*.

Entrevoir & *revoir* ſe conjuguent comme *voir*. *Prévoir* a deux formes qui lui ſont particulieres : je *prévoirai*, je *prévoirois*.

Pourvoir : je *pourvus*, je *pourvoirai*, je *pourvoirois*, *que* je *pourvuſſe*. Le reſte comme *voir*.

Surseoire : *sursis*, *surseoirai*, *surseoirois*. Les autres formes comme *voir*.

Mouvoir : *mouvant*, *mu*, *je meus*, *nous mouvons*, *je mouvois*, *je mus*, *je mouvrois*, *que je meuve*, *que je musse*.

Pouvoir : *pouvant*, *pu*, *je puis* ou *je peux*, *tu peux*, *il peut*, *nous pouvons*, *vous pouvez*, *ils peuvent*, *je pus*, *je pourrai*, *je pourrois*, *que je puisse*, *que je pusse*.

Savoir : *sachant*, *su*, *je sais*, *nous savons*, *vous savez*, *ils savent*, *je sus*, *je saurai*, *je saurois*, *sache*, *qu'il sache*, *sachons*, *sachez*, *qu'ils sachent*, *que je sache*, *que je susse*.

Valoir : *valant*, *valu*, *je vaux*, *nous valons*, *je vaudrai*, *je vaudrois*, *que je vaille*, *que nous valions*, *que je valusse*.

Vouloir : *voulant*, *voulu*, *je veux*, *je voulus*, *je voudrai*, *je voudrois*, *que je veuille*, *que nous voulions*, *que je voulusse*.

Choir : *chu*. il n'est usité qu'à ces deux formes : encore est-il du style familier.

Déchoir n'a que le le participe *déchu* &

manque de la forme *ie ferois.* Les autres ſont *je déchois*, *nous déchoyons*, *vous déchoyez*, *ils déchoyoient*, *je décherrois*, *que je déchoie*, *que je déchuſſe.*

Echoir : *échéant*, *échu*, *il échet*, ſans premiere ni ſeconde perſonnes, *j'échus*, *j'echerrai*, *j'écherrois*, *que j'échoie*, *que j'échuſſe.*

Seoir, pour être convenable, n'a que des formes ſimples, & aux troiſiemes perſonnes ſeulement. *Il ſied*, *il ſéioit*, *il ſiéra*, *il ſiéroit qu'il ſiée.*

Seoir, pour prendre ſéance, n'a que cette forme & le participe *ſéant.*

Conjugaiſons des verbes en re.

Il y en a cinq. Il ſemble que ce ſoit beaucoup. Cependant on auroit pu en imaginer encore davantage : car les verbes de cette terminaiſon ſont bien irréguliers. Pour abréger, je ſupprimerai les ſecondes & troiſiemes perſonnes, que l'analogie fera facilement trouver.

INFINITIF.

Faire, faiſant, fait.

plaire.	paroître.	réduire.	craindre.	rendre.
plaiſant.	paroiſſant.	réduiſant	craignant.	rendant.
plaît.	paru.	réduit.	craint.	rendu.

INDICATIF.

Je fais.

je plais.	parois.	réduis.	crains.	rends.
nous plaiſons.	paroiſſons.	réduiſons.	craignons.	rendons.

Je faiſois.

je plaiſois.	paroiſſois.	réduiſois.	craignois.	rendois.
nous plaiſions.	paroiſſions.	réduiſions.	craignions.	rendions.

Je fis

je plus.	parus.	réduiſis.	craignis.	rendis.
nous plumes.	parumes.	réduiſimes.	craignimes.	rendimes.

Je ferai

je plairai.	paroîtrai.	réduirai.	craindrai.	rendrai.
nous plairons.	paroîtrons.	réduirons.	craindrons.	rendrons.

CONDITIONNEL.

Je ferois

je plairois.	paroîtrois.	réduirois.	craindrois.	rendrois.
nous plairions.	paroîtrions.	réduirions.	craindrions.	rendrions.

IMPÉRATIF.

Fais

plais.	parois.	réduis.	crains.	rends.
qu'il plaiſe.	paroiſſe.	réduiſe.	craigne.	rende.
plaiſons.	paroiſſons.	réduiſons.	craignons.	rendons.

Que je faſſe.

que je plaiſe.	paroiſſe.	réduiſe.	plaigne.	rende.
que nous plaiſions.	paroiſſions.	réduiſions.	plaignions.	rendions.

Que je fiſſe.

que je pluſſe.	paruſſe.	réduiſiſſe.	plaigniſſe.	rendiſſe.
que nous pluſſions.	paruſſions	réduiſiſſions.	plaigniſſions.	rendiſſions

Verbes de la premiere conjugaiſon en re.

Les verbes en *aire* ſe conjuguent comme *plaire*. Mais *faire*, qui a des formes diffé-

rentes, eſt la regle d'après laquelle on conjugue ſes compoſés, *contrefaire*, *défaire*, *redéfaire*, *refaire*, *ſatisfaire*, *ſurfaire*. *Forfaire forfait*, *malfaire malfait*, *méfaire méfait*, *parfaire parfait* : ces quatre verbes n'ont que ces deux formes.

Traire eſt irrégulier & défectueux. *Trait*, *trayant*, *je trais*, *nous trayons*, *je trairai*, je *trairois*, *que* je *traie*. Il ne s'emploie point à la forme *je fis*, ni à la forme *que je fiſſe*.

Braire, *il brait*, *ils braient*, *il braira*, *ils brairont*. Ce verbe n'eſt en uſage qu'à ces formes.

Verbes de la ſeconde conjugaiſon en re.

Tous les verbes en *oître* ſe conjuguent comme *paroître*. Il ne faut excepter que *naître* qui a deux formes irrégulieres, *né* au participe, & je *naquis* à la forme je *fis*.

Paître, eſt défectueux. Il manque des formes ſimples je *fis*, *que* je *fiſſe* ; & il ne s'emploie aux formes compoſées que dans cette phraſe du diſcours familier : *il a pu & repu*.

Verbes de la troiſieme conjugaiſon en re.

On conjugue comme *réduire* tous les verbes

bes en *ire*. Voici ceux qui ſont irréguliers. Les formes, dont je ne parlerai pas, ſont régulieres.

Circoncire : *circoncis* au participe, & *je circoncis* à la forme *je réduiſis*.

Dire & *redire* : *vous dites*, *vous redites* à la forme *vous réduiſez* ; *je dis*, *je redis* à la forme *je réduiſis* ; *que je diſe*, *que je rediſſe* à la forme *que je réduiſiſſe*.

Dédire, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire* font *vous dédiſez*, *vous contrediſez*, &c. *maudire* fait *maudiſſant*, *maudiſſons*, *maudiſſez*, *maudiſſent*. Dans tout le reſte ces verbes ſe conjuguent comme *dire*.

Confire & *ſuffire* font à la forme *je reduiſis*, *je confis*, *je ſuffis* ; & à la forme *que je réduiſiſſe*, *que je confiſſe*, *que je ſuffiſe*.

Lire, *élire*, *relire* : *lu*, *je lus*, *que je luſſe*.

Rire, *ſourire* : *riant*, *ri*, *nous rions*, *vous riez*, *ils rient*. Il fait *je ris* à la forme *je réduiſis*.

Écrire, *circonſcrire*, *décrire* &c : *écrivant*, *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*, *j'écrivis*, *que j'écrive*, *que j'écriviſſe*.

Frire, *frit*, *je frirai*, *je frirois*, impératif *fris*. Ce verbe n'a pas d'autres formes.

Tous les verbes en *uire* se conjuguent comme *réduire*, excepté *bruire* qui est tout à la fois irrégulier & défectueux. *Bruyant*, *il bruyoit*, *ils bruyoient*. Voilà toutes les formes usitées. Il faut encore excepter *luire*, *reluire*, *nuire*, qui ont une irrégularité au participe *réduit* : ils font *lui*, *relui*, *nui* sans t.

On rapporte à cette conjugaison *boire*, *clorre*, *conclure* & leurs composés.

Boire, *buvant*, *bu*, *je bois*, *nous buvons*, *je buvois*, *je bus je boirai*, *je boirois que je boive*, *que je busse*.

Clorre, *je clos*, *tu clos*, *il clot*, sans pluriel, *je clorrai*, *je clorrois*. Les autres formes simples manquent, & il n'a que le participe *clos*.

Éclorre, *il éclot*, *ils éclosent*, *il éclorra*, *ils éclorront*, *il éclorroit*, *ils éclorroient*, *qu'il éclose*, *qu'ils éclosent*. Ce verbe n'a que ces formes.

Conclure, *concluant*, *conclu*, *je conclus*, *nous concluons*, *je concluois*, *nous concluïons*,

je conclus, *nous conclumes*, *je conclurai*, *je couclurois*, *que je conclue*, *que je conclusse.*

Verbes de la quatrieme conjugaison en *re.*

Tous les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*, se conjuguent comme *craindre.*

Verbes de la cinquieme conjugaison en *re.*

On conjugue, comme rendre, tous les verbes qui se terminent en *dre*, *pre*, *cre*, *tre*, *vre.* Les irréguliers sont :

Prendre & ses composés *apprendre*, *comprendre*, &c. *prenant*, *pris*, *je prens*, *nous prenons*, *je prenois*, *je pris*, *que je prenne*, *que je prisse.*

Coudre & ses composés *recoudre*, *découdre* : *cousant*, *cousu*, *je couds*, *nous cousons*, *je cousois*, *je cousis*, *que je couse*, *que je coususse*,

Mettre & ses composés *permettre*, *commettre*, &c. *mettant*, *mis*, *je mets*, *je mis*, *que je mette*, *que je misse.*

Moudre, *émoudre*, *remoudre* : *moulant*, *mou-*

lu, je mouds, nous moulons, je moulois, je moulus, que je moude que je moulusse.

Absoudre, dissoudre : absolvant, absous & au feminin *absoute, j'absous, nous absolvons, j'absolvois, j'absoudrai, que j'absolve.* Les autres formes simples manquent.

Résoudre : résolvant, résolu & *résous* chacun avec une acception différente. Dans tout le reste il se conjugue comme *absoudre* : mais il n'est pas défectueux. On dit *je résolus, que je résolusse.*

Suivre, s'ensuivre & poursuivre : suivant, suivi, je suis, nous suivons, je suivois, je suivis, que je suive, que je suivisse.

Vivre, revivre & *survivre : vivant, vécu; je vis, nous vivons, je vivois, je vécus, que je vive, que je vécusse.*

Je ne conseille à personne d'étudier ces conjugaisons. C'est de l'usage qu'il faut les apprendre.

FIN du premier Tome.